LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 203 | Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 26 **(détail page 16)** | Montréal, vendredi 31 août 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 45 cents; Nouveau-Brunswick: 50 cents; Iles-de-la-Madeleine: 90 cents | **35 CENTS**

le Pirate de Laval — Dîner pour gens d'affaires
802 boul. des Laurentides 668-0780

Bourassa ne se présentera à aucune élection partielle

«SON» CANDIDAT L'EMPORTE DANS ST-JACQUES

ROBERT LÉVESQUE

Au cours d'une brève entrevue avec LE DEVOIR, hier soir, le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, a affirmé qu'il ne se présentera à aucune élection partielle tant que le gouvernement ne déclenchera pas un scrutin général. Selon le chef libéral, le gouvernement péquiste doit déclencher ces élections générales au plus tard au printemps prochain.

« Un gouvernement, dans la tradition québécoise, se doit, sauf en de rares exceptions, de retourner aux urnes après quatre ans », affirme-t-il en soulignant que le Parti québécois a tenu quatre ans et quatre mois lors de son premier mandat à cause du problème constitutionnel, référendum et rapatriement compris, mais que cette fois-ci aucune raison ne le justifierait de dépasser la borne de quatre ans qui sera atteinte fin avril 1985.

« Sauf durant la guerre, tous les gouvernements s'en sont tenus à quatre ans et j'estime que le gouvernement de M. Lévesque aura fait son temps dans huit mois ». Rappelons que les deux gouvernements Bourassa, en 1970 et en 1973, n'ont eu que des vies de trois ans.

M. Robert Bourassa, d'autre part, admet avoir piloté la candidature de M. Jean-François Viau, de Westmount, à l'investiture libérale dans la circonscription montréalaise de St-Jacques, comme LE DEVOIR le rapportait hier. De fait, M. Viau été élu sans opposition candidat officiel du parti dans ce comté ouvrier hier soir. Du même coup, M. Bourassa reconnaît avoir écarté la candidature d'un résidant du comté, M. Jacques Tremblay, qui jouissait de l'appui de l'exécutif de Saint-Jacques.

Pourquoi ? M. Bourassa explique qu'il fait partie des prérogatives d'un chef de choisir son candidat et, dans les circonstances, son désir de compter dans les rangs de son équipe parlementaire un représentant des jeunes a primé sur le reste. M. Viau, élu et acclamé hier soir par une foule de plus de 200 personnes où pas un contestataire n'a élevé la voix, n'a que 26 ans. Il fait partie de la Commission jeunesse du PLQ et il a été actif au Sommet québécois de la jeunesse.

M. Bourassa affirme que dans son équipe parlementaire actuelle aucun député ne peut prendre en mains les dossiers des jeunes avec une connaissance concrète des besoins.

M. Bourassa explique qu'il a plaidé auprès de M. Tremblay ce besoin d'avoir un représentant de la jeunesse dans les rangs de son parti. Selon lui, M. Tremblay a compris et s'est finalement rangé. Le président de l'exécutif, M. Roger Gendron, qui appuyait la candidature de Jacques Tremblay, était aux cotés de M.

Voir page 10: Bourassa

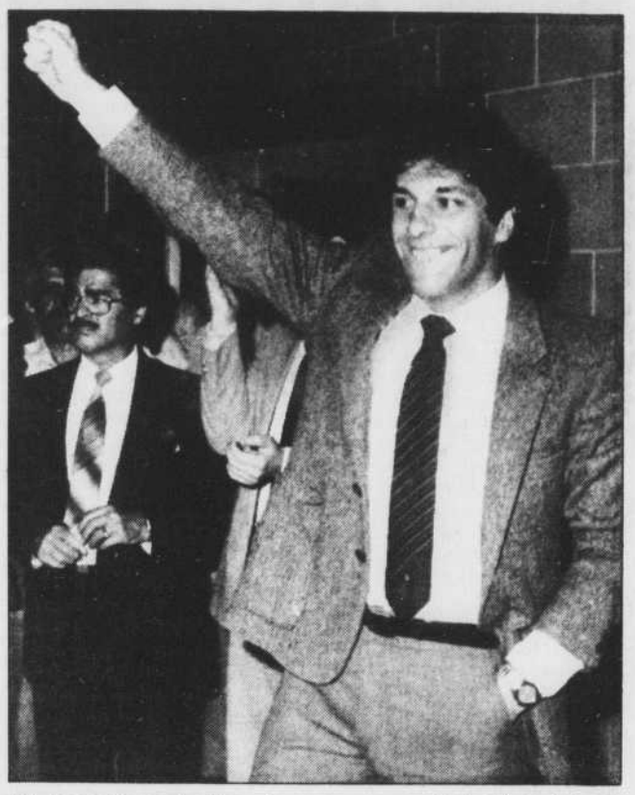

M. Jean-François Viau, le nouveau candidat libéral dans St-Jacques en vue de l'élection partielle qui devrait avoir lieu l'automne prochain. (Photo Jacques Grenier)

AU SOMMAIRE

Le champ de bataille de la Nouvelle-Écosse
Les électeurs des Maritimes seront fidèles à leur tradition conservatrice le 4 septembre et délaisseront les libéraux qu'ils avaient élus en 1980. **Page 2**

Pierre Lucier au CSE
Le ministre de l'Éducation a confirmé hier la nomination de M. Pierre Lucier à la présidence du Conseil supérieur de l'éducation. M. Bérubé a précisé que cette nomination n'était pas un geste de blâme à l'endroit de M. Benjamin, dont le mandat n'a pas été renouvelé. **Page3**

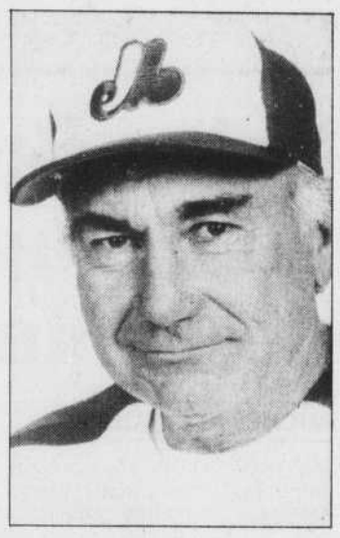

Fanning reprend la barre
La direction des Expos a choisi hier d'écarter le gérant Bill Virdon pour le remplacer par Jim Fanning d'ici la fin de la saison. Il s'agit d'un retour à la barre pour Fanning, qui est également vice-président de l'équipe. **Page 20**

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La BNC hausse son dividende
Un bond de 52.8 % du bénéfice de la Banque Nationale du Canada au second trimestre a amené les dirigeants de l'institution à hausser de $0.18 à $0.20 l'action le dividende trimestriel. Le président et chef des opérations de la banque, M. Gilles Mercure, a précisé au Devoir que la direction comptait bien ramener ce montant à $0.30. **Page 11**

Les financiers pour Mulroney
Les dirigeants de 24 firmes de courtage sur les 27 interrogés par l'agence de presse Canadian Dow Jones ont indiqué qu'ils appuieront les conservateurs lors du scrutin de mardi. Ils ont aussi clairement indiqué leur insatisfaction devant la campagne électorale menée par les deux grands partis. **Page 11**

Des profits pour Canadair
Pour le première fois en trois ans, l'avionnerie montréalaise Canadair a déclaré un profit. Une reprise des ventes de son avion Challenger et de d'autres appareils, ainsi qu'une réorganisation de l'entreprise ont produit ce résultat. **Page 13**

LE VATICAN CENSURE LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION

RIO DE JANEIRO (AFP, LE DEVOIR) — Dans un premier texte de Rome sur la question, le Vatican condamne fermement la théologie de la libération, qualifiée de « totalitaire » et accusée de discréditer la hiérarchie catholique.

Le document a été publié intégralement, hier, en exclusivité, par le quotidien brésilien *O Globo*.

Intitulé « Instructions sur quelques aspects de la théologie de la libération », le document porte la signature de cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (l'ex-Saint-Office).

L'auteur du texte, qui signale avoir reçu l'approbation de Jean-Paul II, renouvelle les critiques de l'Église contre les régimes totalitaires et athées. Ce document de 10,000 mots, daté du 6 août, devait être rendu public en principe lundi prochain par le Vatican. Certaines copies du texte circulent déjà dans l'épiscopat québécois.

« L'utilisation d'une conception totalitaire, comme la pensée de Marx, conduit les théologies de la libération à accepter des positions incompatibles avec la vision chrétienne de l'homme », affirme le document avant de condamner le recours systématique à la violence aveugle et la sacralisation de la politique.

Doctrine de l'Église des pauvres fondée sur l'analyse marxiste, la théologie de la libération est particulièrement répandue dans le tiers monde. L'un de ses théoriciens « modérés », le père franciscain Leonardo Boff, Brésilien, a été convoqué au Vatican, vendredi prochain, pour s'expliquer devant le cardinal Ratzinger.

Dans ses orientations destinées aux prêtres, religieux et à l'ensemble du clergé, le cardinal Ratzinger souligne que sa mise en garde contre les « graves déviations » des théologies de la libération ne peut être interprétée comme un appui à ceux qui con-

Voir page 10: Le Vatican

Trudeau fait revivre la «trudeaumanie» dans Mont-Royal

MAURICE GIRARD

(PC) — On se serait cru aux plus beaux jours de la «trudeaumanie» pendant deux heures, hier, dans des centres commerciaux de l'ouest de la ville où l'ex-premier ministre du Canada s'est livré en après-midi à un véritable bain de foule.

M. Pierre Trudeau, qui faisait campagne dans son ancienne circonscription de Mont-Royal aux côtés de la candidate libérale Sheila Finestone, a littéralement volé la vedette à celle qui veut le remplacer à la Chambre des Communes comme député de Mont-Royal.

«Trudeau, Trudeau», a scandé la foule compacte et enthousiaste, qui se pressait pour apercevoir du coin de l'oeil l'ex-premier ministre, encore lui serrer la main ou obtenir son autographe

Seuls quelques organisateurs de la candidate du PLC s'aventuraient de temps en temps à crier «Finestone, Finestone» au cours des visites des centres commerciaux Rockland et Cavendish Mall dans les banlieues anglophones de Mont-Royal et côte-St-Luc.

La foule était à ce point dense qu'elle en bloquait la circulation pendant l'heure consacrée par M. Trudeau à la visite de chaque ensemble commercial. La sueur coulait sur les visages mais personne ne maugréait.

Au mail Cavendish, la marée humaine a même fait tomber par terre une stand publicitaire de sept pieds de hauteur qui servait à l'annonce de spectacles et de messages à la communauté.

A voir les gens s'étonner de plaisir en entendant le nom de l'illustre visiteur ou à regarder ces vieilles dames et ces monsieurs âgés jouer du coude pour tenter de l'approcher, force était de constater que l'ancien chef du gouvernement canadien exerce encore un puissant ascendant sur les foules.

Il faut dire que, de 1965 à 1984, M. Trudeau a représenté les commettants de cette circonscription à 60% anglophone et comptant une forte proportion de juifs.

Quand on a demandé à M. Trudeau ce qu'il pensait de l'entente tacite PQ-PC, il a répondu «Pas grand-chose».

Après sa visite à Toronto, le week-end dernier, l'ex-chef du Parti libéral du Canada (PLC) venait prêter main forte aux libéraux

Voir page 10: Trudeau

Aveuglé par les réflecteurs de la télévision et ralenti dans son mouvement par la foule qui s'est massée pour le voir, l'ancien premier ministre Pierre Trudeau déambule dans les couloirs d'un centre commercial de la banlieue ouest de Montréal, en compagnie de la candidate libérale Sheila Finestone, qui aspire à sa succession comme député de la circonscription de Mont-Royal. (Photolaser CP)

Mulroney, lui, provoque ce qui commence à ressembler à de la. . . « mulromanie »

PIERRE O'NEILL

La fin de campagne électorale du chef conservateur Brian Mulroney rappelle les plus illustres épisodes de la trudeaumanie, au point de ressembler de plus en plus à de la... «mulromanie».

Partout où il va, à la ville comme à la campagne, M. Mulroney fait courir les foules et charme ses auditoires. Les hommes l'écoutent religieusement et applaudissent à tout ce qu'il dit, les femmes l'admirent, le touchent, lui sautent au cou et l'embrassent.

Cette contagieuse exubérance s'est davantage manifestée au cours de la tournée de quatre jours que M. Mulroney a entreprise mercredi dans la région du Bas-du-Fleuve et qu'il terminera demain dans l'Estrie. Tout au long de ce parcours, il a remporté d'impressionnants succès de foules, contrastant en cela avec les salles à moitié vides auxquelles le Parti conservateur s'était habitué depuis 25 ans.

De fait, les conservateurs sont tellement confiants de l'emporter le soir du 4 septembre qu'il ont déjà choisi de procéder à l'assermentation de leur premier cabinet le 17 septembre.

De passage, tôt hier matin, à Plessisville, le chef conservateur a été acclamé par un millier de partisans. Dans ce cette région agri-

Voir page 10: Mulromanie

LES DOSSIERS FISCAUX DES DÉPUTÉS FÉDÉRAUX

De Fort-Prével à Ottawa, la fuite soulève la colère

ROBERT LÉVESQUE

Une volée de déclarations fracassantes a accueilli, hier, la publication par l'agende *Presse canadienne* d'un dossier fiscal confidentiel sur les députés et ministres fédéraux du Québec, selon lequel plusieurs représentants libéraux à Ottawa ne paient pas leurs impôts depuis plusieurs années.

Le ministre Jean Chrétien a parlé de « méthodes à la Nixon », persuadé que le gouvernement péquiste en est responsable; le ministre Francis Fox entend quant à lui poursuivre la PC et le *Journal de Montréal* pour un million de dollars; le député Pierre Gimaiel a traité le ministre du Revenu du Québec, M. Robert Dean, d'« inconscient » et il accuse MM. René Lévesque et Brian Mulroney d'être de connivence derrière ce coup bas.

Le ministre du Commerce extérieur et député de Blainville-Deux Montagnes, M. Francis Fox, a qualifié de « tentative d'assasinat politique » la publication hier par la *Presse canadienne*, à cinq jours du scrutin fédéral, du document confidentiel du ministère québécois du Revenu concernant la situation fiscale de 40 députés libéraux fédéraux du Québec.

De son coté, à Fort-Prével où le cabinet Lévesque est réuni, le ministre du Revenu, M. Robert Dean, s'est étonné de cette fuite et il a déclaré que « ce rapport confidentiel n'aurait jamais dû être rendu public parce qu'il date de 1982 et tombe sous le coup de l'ancienne loi. Cette vieille liste était censée demeurer confidentielle ». M. Dean

Voir page 10: La fuite

Construction: aussitôt adopté, le décret est dénoncé du côté patronal

GILLES LESAGE et LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le nouveau décret de la construction, qui entre en vigueur à minuit ce soir, n'aura pas été long à susciter des réactions outrées de la part des entrepreneurs en construction du Québec, qui y voient essentiellement un cadeau du gouvernement à la FTQ-Construction.

Rétroactif au 30 avril dernier, et pour une durée de deux ans, le décret reconduit en substance les conditions normatives de travail déjà en vigueur. Quant aux conditions salariales, elles restent les mêmes jusqu'au 30 avril prochain; pour la deuxième année, soit 1985-86, il y aura une augmentation salariale de 4.5 %.

Ainsi en a décidé hier le conseil des ministres réuni à Fort-Prével, en Gaspésie, à la suite de la recommandation en ce sens du ministre du Travail, M. Raynald Fréchette.

Le décret qui est venu à échéance le 30 avril dernier avait été prolongé de quatre mois, dans l'espoir que les parties en viennent à une entente négociée. La chose étant impossible, ainsi que la commission parlementaire de mercredi l'a démontré, le gouvernement a préféré imposer un nouveau décret plutôt que de prolonger à nouveau l'ancien. Dans un sens ou l'autre, il fallait qu'une décision soit prise et annoncée avant ce soir, pour éviter le vide juridique.

Raynald Fréchette

Le ministre a tranché quelques heures avant que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) ne tienne une assemblée générale extraordinaire, hier soir, à Montréal. L'AECQ avait boycotté la commission parlementaire de mercredi.

De fait, les entrepreneurs en construction tirent des conclusions très amères de l'imposition d'un nouveau décret provincial annoncée hier par le gouvernement, si l'on en juge par le bilan dressé hier soir par le président de leur association provinciale, M. Franco Fava:

■ ce décret vise uniquement à « sauver la face de la FTQ-Construction », le seul véritable allié du gouverne-

Voir page 10: Le décret

LA CAMPAGNE FÉDÉRALE

LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Une bataille intéressante en Nouvelle-Écosse

BERNARD DESCÔTEAUX

Davantage portés, par tradition, vers les conservateurs que vers les libéraux, mais sans excès, les électeurs des Maritimes seront le 4 septembre fidèles à cette tradition en donnant un léger avantage au Parti conservateur de Brian Mulroney.

Premiers à voter à cause du décalage horaire, les électeurs des quatre provinces de l'Est devraient tout simplement revenir majoritairement vers les conservateurs. Pour une rare fois, ils les avaient délaissés en 1980, élisant 19 libéraux contre 13 conservateurs. Tout probablement voudront-ils inverser la situation mardi.

Les excès, les électeurs des Maritimes en ont pourtant commis. À deux reprises. Une première fois en 1958 en donnant le ton au raz-de-marée qui allait porter John Diefenbaker au pouvoir. Sur 33 sièges, ils lui donnèrent 25 députés. En 1968, ils décidèrent à l'inverse d'être complètement insensibles à la trudeaumanie, au point d'élire 25 conservateurs et seulement sept libéraux.

Ces comportements extrêmes semblent plutôt choses du passé. Les sondages donnent certes une bonne avance aux conservateurs mais il ne faut pas oublier que chacun des deux partis y a ses châteaux-forts. On les retrouve du côté libéral au Nouveau-Brunswick, grâce au vote acadien, et à Terre-Neuve. La Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard sont par nature plutôt conservatrices.

La bataille la plus intéressante des quatre provinces se déroule en Nouvelle-Écosse. Solidement implantés dans les six des 11 circonscriptions qu'ils détiennent, les stratèges conservateurs rêvent surtout de défaire le ministre parrain des Maritimes, M. Gerald Regan, dans sa circonscription de Halifax.

La circonscription de M. Regan a toujours eu un comportement fluctuant au gré des vagues politiques. Au cours des 10 dernières élections, les électeurs ont voté six fois du côté du parti qui formait le gouvernement. Les autres fois, ils ont été fidèles à M. Robert Stanfield alors qu'il était leader du Parti conservateur. Comme M. Stanfield, l'actuel député est un ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse, mais son prestige personnel ne sera peut-être pas suffisant, reconnaît-on dans le camp libéral.

Les électeurs de Halifax votent de façon très serrée. En 1979, ils avaient donné au candidat conservateur une majorité de 24 voix. M. Reagan n'a eu en 1980 que 1,200 voix de majorité. Le candidat conservateur, M. Stewart McInnes, aurait de fait l'avantage, aidé par le NPD qui profite du désarroi libéral.

Dans South West Nova, la libérale Coline Campbell est aussi en difficultés. Défaite en 1979 par le conservateur, elle ne reprenait sa circonscription qu'avec 1,000 voix de majorité en 1980. Les conservateurs lui opposent M. Gérald Comeau, un professeur d'université bilingue, qui profite comme plusieurs autres conservateurs des Maritimes d'un fort sentiment de frustration des pêcheurs face à la politique des pêches du gouvernement libéral.

À l'île du Cap-Breton, M. Allan J. MacEachen a choisi le Sénat et cédé sa place à un de ses adjoints, Kenzie MacKinnon. Jeune et encore maladroit sur une estrade, la nomination de celui-ci a semé la division au sein de l'association libérale de Cape Breton Highlands-Canso. M. MacEachen était devenu une véritable légende, ayant représenté cette circonscription depuis 1953 sans interruption, sauf de 1958 à 1962. Les conservateurs misent beaucoup sur le départ du « parrain libéral de la Nouvelle-Écosse » pour faire passer leur candidat, Lawrence O'Neil, un ancien adjoint politique du premier ministre Buchanan de la Nouvelle-Écosse.

En Nouvelle-Écosse comme dans les trois autres provinces, un facteur positif pour les conservateurs est l'appui donné par les quatre premiers ministres provinciaux à Brian Mulroney. Le plus discret de tous demeure toutefois le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield. Celui-ci avait fait une percée auprès de l'électorat acadien aux dernières élections provinciales, mais a vite reconnu qu'au fédéral les conservateurs n'avaient aucune chance de rééditer cet exploit.

Le vote acadien demeure indéfectiblement attaché aux libéraux qui ont pu compter sur cette fidélité même pendant la vague conservatrice de 1958. Restigouche, Gloucester, Madawaska-Victoria, Northumberland-Miramichi, Westmoreland-Kent demeureront libérales sans exception, d'autant plus que les conservateurs n'ont pas su profiter du départ vers le Sénat de MM. Roméo Leblanc et Eymard Corbin. Deux ministres acadiens du gouvernement Hatfield, MM. Jean Gauvin et Jean-Maurice Simard, ont d'ailleurs vite renoncé à être candidats dans l'une de ces cinq circonscriptions.

Gerald Regan

Richard Hatfield

Allan MacEachen

Dans le Sud du Nouveau-Brunswick, traditionnellement conservateur, la situation est différente. Les libéraux risquent d'y perdre les deux sièges qu'ils y détiennent. Le cas de Saint-John est clair. Conservateur en 1979, cette circonscriptions est redevenue libérale par une marge de 759 voix en 1980. Son député a préféré profiter d'une nomination politique plutôt que d'affronter M. Gerald Merrithew, qui a abndonné un siège au cabinet Hatfield pour être candidat conservateur.

La lutte est plus serrée à Moncton. Le candidat conservateur, M. Dennis Cochrane, est un ancien collaborateur du célèbre maire Jones. Il fut maire de Moncton à son tour en 1979 et a laissé un bon souvenir de son passage à l'hôtel de ville. Les libéraux reconnaissent eux-mêmes que la lutte y est serrée. Leur atout est le vote acadien qui leur demeurera fidèle.

À Terre-Neuve, le premier ministre, M. Brian Peckford, qui a plus d'un compte à régler avec les libéraux, pourrait bien voir sa province redevenir un peu plus conservatrice. Cinq des sept sièges appartiennent à des libéraux. Dans Bonavista-Trinity-Conception, les augures lui sont favorables d'autant plus que le candidat conservateur, M. Morrisey Johnson, y est fort populaire. Chasseur de phoques, les militants de Greenpeace ont gouté à sa médecine à quelques reprises.

Le député sortant, M. David Rooney, est cependant aussi très populaire. Ancien chauffeur de taxi, des accusations de traffic d'influences ne l'ont pas empêché en 1979 d'accroître sa majorité. Le Parti a essayé cette année de se débarasser de lui pour y présenter un candidat de prestige, mais il a refusé toute nomination.

Dans Burin-Saint-George, M. Roger Simmons pourrait aussi avoir des difficultés. Ministre des Mines pendant 10 jours, il a dû abandonner son poste à la suite d'accusations d'évasion fiscale. En plus, les pêcheurs de sa circonscription sont mécontents de la restructuration des pêches faites par M. Pierre de Bané.

À l'Île-du-Prince-Édouard, libéraux et conservateurs se partagent les quatre sièges de cette paisible province. Traditionnellement, on y est plus conservateur que libéral et, en toute logique, la popularité du Parti conservateur coûtera au ministre Bennet Campbell son siège de Cardigan gagné par 353 voix lors d'une élection partielle en 1981.

Selon Broadbent, une percée du PC au Québec signifiera le déclin du PLC au plan national

MICHEL C. AUGER

TORONTO (PC) — Une percée importante des conservateurs au Québec le 4 septembre pourrait marquer le début du déclin du Parti libéral comme force politique au plan national.

C'est ce qu'a prédit hier le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, dans une entrevue à la *Presse Canadienne*.

«Une des raisons de la force des libéraux en Ontario est le fait qu'ils étaient capables de dire qu'ils étaient si forts au Québec qu'ils allaient certainement former le prochain gouvernement, ce qui incitait des gens qui, autrement, auraient voté pour le NPD à choisir les libéraux», affirme M. Broadbent.

«Si les conservateurs font une percée au Québec, cela va non seulement réduire l'influence des libéraux dans cette province, mais aussi leur influence en Ontario», croit-il.

À long terme, M. Broadbent croit qu'il est possible que le Parti libéral disparaisse comme force politique au niveau national pour céder la place à un parti de droite, les conservateurs, et un autre de gauche, les néo-démocrates.

«Il est ridicule de dire que les libéraux disparaîtront entièrement, mais il serait certainement souhaitable de voir les libéraux faire un choix et décider s'ils sont à droite du centre et adhérer aux conservateurs, ou encore qu'ils sont à gauche du centre et se joindre à nous», dit-il.

Le chef du NPD est d'ailleurs fort optimiste sur les chances de son parti au Québec, au moins à long terme. Selon lui, un grand nombre de Québécois sont naturellement des sociaux-démocrates, tout comme c'est le cas en Colobie-Britannique.

«Si nous avions plus de militants au Québec, je suis tout à fait convaincu que cette province serait l'une des meilleures pour le NPD.»

Les sondages et les rapports de son organisation démontrent que l'élection de 1984 pourrait être la meilleure dans l'histoire du NPD au Québec.

Selon lui, le débat en français, le mois dernier, a donné à certains Québécois, pour la première, fois la chance d'entendre un leader néo-démocrate leur livrer son message dans leur langue.

De plus, les mentalités ont changé depuis une quinzaine d'années au Québec et les gens sont plus ouverts au NPD.

Mais si M. Broadbent affirme être convaincu que le problème de son parti au Québec en est un d'organisation, les néo-démocrates n'ont pas mis beaucoup de ressources au Québec au cours de cette campagne.

Aucune publicité télévisée du NPD n'a été faite en français, et il n'y a eu que deux visites de M. Broadbent au Québec et toutes deux au début de la campagne.

M. Broadbent affirme qu'on ne peut refaire l'histoire ou le plan de campagne à la lumière des succès relatifs que son parti semble remporter au Québec.

«Au début de la campagne, nous avions pris la décision de concentrer nos efforts dans les comtés où nous avions déjà des députés et dans les régions où nous étions déjà une force. Nos efforts ont donc été moins concentrés au Québec et dans les Maritimes qu'en Ontario et dans l'Ouest», fait-il remarquer.

Selon lui, les gains qu'a faits son parti depuis le début de cette campagne risquent donc d'avoir un impact en Ontario et dans l'Ouest, là où le NPD n'avait été défait que par une faible marge en 1980.

«Nous avons établi notre plan de campagne avec les données dont nous disposions à ce moment-là, nous verrons là où il faut mettre plus d'efforts après l'élection», soutient-il.

Enfin, le chef du NPD affirme que le premier ministre, M. John Turner, est ridicule quand il affirme qu'il ne négocierait pas avec le gouvernement péquiste sur les questions constitutionelles.

«On doit négocier avec le gouvernement qui a été élu, sinon on se méprend totalement sur notre système démocratique», croit M. Broadbent.

Selon lui, il ne pourrait rien arriver de meilleur que de voir le Parti québécois accepter de négocier dans le cadre d'un régime fédéral et accepter le fédéralisme.

Le premier ministre du Canada, M. John Turner, s'est adressé hier aux membres du Canadian Club de Toronto. (Photolaser CP)

Sa dernière carte de la campagne

Turner s'en remet à la volonté des électeurs, qui sauront choisir

DENIS LESSARD

TORONTO (PC) — Comme un joueur qui, sans grand espoir, abat sa dernière carte, le chef libéral John Turner a invité les électeurs à se demander, dans les quelques jours qui restent avant l'élection, lequel des chefs des deux principaux partis avait été le plus franc et responsable au cours de la campagne électorale.

«C'est la première fois qu'on voit un politicien renier ses promesses avant même la date des élections», a lancé hier M. Turner, s'en prenant, sans flamme, à son rival Brian Mulroney, qualifiant de «promesses vides» les engagements de son rival.

Dans l'allocution d'une vingtaine de minutes qu'il a prononcée devant 1,400 membres de l'Empire Club et du Canadian Club, M. Turner y est allé d'une revue des objectifs qui l'avaient poussé à revenir à la vie publique, se bornant à soutenir qu'il était «confiant» face au verdict des électeurs le 4 septembre.

Quoi qu'en dise les médias et les sondages, «je crois qu'il y a encore de l'intérêt et du suspense, je crois que les gens se décident actuellement et ne veulent pas qu'on leur dise comment voter», a-t-il affirmé.

«J'ai été honnête avec vous, je n'ai aucun regret, c'est ma façon de faire de la politique», a laissé tomber M. Turner, qui a reçu un accueil similaire à celui qu'avait donné à Brian Mulroney, cette semaine, cette assemblée non partisane.

Une quinzaine «d'items coûteux» manquent sur la facture qu'a présentée M. Mulroney cette semaine, a soutenu M. Turner, selon qui, «au-delà des chiffres, il s'agit plus de crédibilité et de confiance».

«Je vous demande de vous poser sérieusement au cours de la fin de semaine cette question: qui a été honnête, direct, franc et responsable dans cette élection et, si c'est encore un élément dans votre jugement, je pense que j'ai passé ce test», a demandé M. Turner à la fin de son discours.

En après-midi, M. Turner s'était rendu voter dans la circoncription de Saint-Paul, à Toronto, représentée par le ministre de l'Emploi, M. John Roberts. En raison d'un concours de circonstances, M Turner n'avait pu trouver dans Vancouver Quadra, son propre comté, une résidence à temps pour pouvoir aller voter dans le comté où il brigue les suffrages.

Dans son allocution du midi, sa dernière apparition devant une si grande foule avant l'élection, M. Turner a soutenu que son parti ni lui n'avaient négligé l'Ontario. «C'est ici que les élections sont perdues ou gagnées», a dit M. Turner.

Justifiant sa décision de se présenter en Colombie-Britannique, M. Turner a soutenu qu'il sentait la frustration des gens de l'Ouest à se sentir depuis longtemps écartés du centre des décisions politiques.

«Cela aurait été plus facile ici (de se présenter)», a-t-il admis cependant.

Dans la Ville-Reine où le vote des minorités ethniques, traditionnellement libérales, est déterminant, M. Turner a réitéré son engagement pour une société qui donnera des chances égales à tous ses membres, quelles que soient leurs ascendances raciales. «Les noms comme Turner ne font plus partie de la majorité; nous sommes maintenant un pays de minorités», a-t-il dit, rappelant la forte montée des représentants des ethnies dans les niveaux de décision politique.

Ces minorités se battent contre la discrination, ils se battent pour se faire accepter et pour avoir accès aux courants principaux de notre vie nationale, a dit M. Turner.

«Nos institutions, et je dirais même le Canadian Club et l'Empire Club, doivent réfléter la nouvelle diversité au Canada», a-t-il déclaré, laissant impassible son auditoire anglo-saxon.

M. Turner a eu toutefois plus de succès en plaidant pour l'égalité économique pour les femmes.

«Nous vivons une révolution pacifique, la montée d'une nouvelle majorité au pays, les femmes», a-t-il dit.

S'adressant aux co-présidentes de la réception, M. Turner a laissé tomber: «Vous n'avez plus à dactylographier parce que c'est un nouveau monde».

«Nous disons aux femmes qu'elles peuvent avoir une liberté de choix, travailler à la maison, au bureau ou à l'usine, professionnellement ou industriellement, et notre système d'éducation et notre société doivent leur laisser ouvertes ces options», a-t-il conclu.

Les femmes demandent à Turner que le CN abandonne son recours

TORONTO (PC) — Le Comité national d'action sur le statut de la femme a fait parvenir hier un message au premier ministre, M. John Turner, lui demandant d'intervenir et de voir à ce que CN Rail abandonne son recours en appel d'une décision du tribunal des droits de la personne.

Ce dernier avait conclu le 22 août que la société ferroviaire faisait preuve de discrimination à l'égard des femmes dans ses méthodes d'emploi. Il lui a ordonné de prendre certaines mesures temporaires et à long terme afin qu'elle augmente le nombre proportionnel de femmes parmi ses cols bleus.

CN Rail a indiqué qu'elle allait en appeler de cette décision auprès de la Cour fédérale d'appel.

Si les déclarations d'une campagne électorale doivent avoir un sens, alors qu'on dise au CN, qui est une société d'État, de ne plus gaspiller les fonds publics pour s'opposer à l'avènement des droits égaux pour les femmes sur le marché du travail, affirme dans le message Chaviva Hosek, présidente du comité.

Ce comité est une organisation parapluie représentant plus de 280 associations féminines comptant près de trois millions de membres à travers le pays. Il a également fait parvenir des copies de son message au leader conservateur, M. Brian Mulroney, et au leader néo-démocrate, M. Ed Broadbent.

La représentante de la section québécoise du comité, Mme Madeleine Parent, a déclaré hier que son groupe jugeait le geste de CN Rail peu convenable.

En 1983, le gouvernement fédéral a rendu l'action positive, système selon lequel les employeurs devaient encourager l'emploi et l'avancement des femmes, obligatoire au sein de la fonction publique, mais non pour les sociétés sous juridiction fédérale.

Les trois chefs de parti se sont prononcés en faveur d'une expansion de l'action positive mais jusqu'ici, seul M. Broadbent a promis de rendre ce système obligatoire pour toutes les compagnies importantes recevant des contrats du gouvernement fédéral.

Par la voix de son président, M. Maurice LeClair, le CN a justifié son geste en soulignant que les mesures qu'on lui imposait créaient un précédent et pouvaient entraîner des conséquences graves pour les milieux d'affaires du pays.

M. LeClair a par ailleurs ajouté que, peu importe l'issue du recours en appel, CN Rail se proposait de mettre sans tarder en pratique la plupart des mesures suggérées.

guérin l'éditeur qui édite
Disponible sous peu
Mon nouveau programme d'études en histoire générale
Par: Francoeur/Jeannotte/Savoie
En vente dans toutes les librairies

Cahier d'activités
(2e secondaire)
Ouvrage conforme au nouveau programme d'études « Histoire générale », 2e secondaire, formation générale et professionnelle.
CONTENU:
1- L'histoire et ses matériaux
2- La préhistoire et les premières civilisations
3- Athènes et Rome dans l'Antiquité
4- La société médiévale en Europe occidentale
5- Renaissance et expansion européenne en Amérique
6- L'ère des révolutions en Occident
7- Le siècle actuel

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

Sera en vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Un détenu saura aujourd'hui s'il pourra voter par procuration le 4

OTTAWA (PC) — Après avoir entendu les deux parties hier, le juge en chef Arthur Thurlow a annoncé que la division d'appel de la Cour fédérale allait faire connaître aujourd'hui sa décision sur l'ordonnance permettant à un prisonnier de voter à l'élection de 4 septembre.

L'injonction, qui est contestée par le ministère de la Justice, a été émise par la juge Barbara Reed, de la division des procès de la Cour fédérale.

La loi canadienne nie le droit de vote aux prisonniers, mais la juge Reed a émis l'opinion que ce droit est restitué par la Charte des droits et libertés.

L'ordonnance s'applique uniquement à Robert Gould, 42 ans, qui purge actuellement une peine de quatre ans et demi au pénitencier de Joyceville, en Ontario, pour fraude, conspiration et possession d'armes à feu.

Si l'injonction est maintenue par la division d'appel, cela ne signifiera pas pour autant que Gould pourra s'absenter de la prison pour aller voter. Il aura tout simplement le droit de voter par procuration dans sa circonscription de Hamilton-Wentworth.

En plus de ne pouvoir voter aux élections fédérales, les prisonniers ne peuvent pas voter aux élections provinciales, sauf au Québec.

L'avocat de ministère de la Justice a fait remarquer au tribunal, jeudi, que «le but d'une injonction est de préserver le statu quo», ce qui n'est pas le cas dans la cause de Gould. Cette question, selon lui, ne peut être décidée qu'au cours d'un procès.

L'avocat de Gould, Me Fergus O'Connor, a répliqué qu'il faudrait des mois avant un procès et que l'élection fédérale avait lieu dans quelques jours.

Lucier ne propose pas de modifier l'orientation du CSE

QUÉBEC (PC) — C'est en souhaitant que le Conseil supérieur de l'éducation garde toujours «une réflexion la plus libre, la plus percutante, la plus profonde et la plus utile possible» que M. Pierre Lucier a accueilli hier l'annonce de sa nomination à la tête du CSE.

M. Lucier, actuel sous-ministre adjoint responsable de la planification au ministère de l'Éducation, entrera en fonction le 1er septembre. Âgé de 42 ans, il a été nommé pour un mandat de quatre ans.

M. Lucier n'a pas semblé s'en faire outre mesure avec la controverse qui a entouré le départ de son prédécesseur, M. Claude Benjamin. «Il faudra bien un jour qu'on parle des dossiers d'éducation», a-t-il lancé.

M. Lucier perçoit le Conseil supérieur de l'éducation comme «une pièce importante de notre système éducatif», qui incarne «le lieu où sont maintenues une perception et une expression des grands besoins du système d'éducation.»

«Je vais tout faire pour que le mandat qui nous est imparti soit mené de la bonne manière, dans la foulée de ce qui est déjà fait. Ce qu'on veut, c'est que le système d'éducation nous donne des fruits de qualité.»

M. Lucier n'a nullement l'intention de modifier l'orientation des travaux du Conseil supérieur de l'éducation.

«Le plan de travail pour la prochaine année était déjà esquissé. J'en prendrai connaissance et je verrai (quoi faire) avec les autres membres du conseil. Je n'arrive pas avec un programme préconçu; j'arrive plutôt avec l'idée de prendre le cheminement du conseil là où il est et de me joindre à l'équipe.»

Quant à savoir s'il sera facilement accepté par ses futurs collègues, M. Lucier préfère attendre de les rencontrer avant de préjuger de l'accueil qu'on lui fera. «Nous serons tous dans la même barque. Nous travaillerons tous ensemble. J'imagine que les dossiers nous accaparerons suffisamment pour qu'on parle plus des dossiers que de nous.»

M. Lucier a refusé de commenter le départ de M. Claude Benjamin, en précisant qu'en milieu gouvernemental, «les mandats sont donnés; d'autres expirent et d'autres sont nommés. Les nominations, on en voit presque toutes les semaines. Pour des fonctionnaires, ce n'est pas une réalité étrange.»

M. Pierre Lucier agissait à titre de sous-ministre adjoint à la Planification depuis décembre 1980. Auparavant, il avait été secrétaire adjoint au Développement scientifique, conseiller-cadre au Secrétariat du développement culturel, chercheur sénior, professeur et chargé de cours à l'Université de Montréal, à l'UQAM et dans trois collèges du Québec.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

Pierre Lucier remplace Benjamin

GILLES LESAGE

FORT-PRÉVEL — M. Pierre Lucier succède à M. Claude Benjamin à la présidence du Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ).

C'est ce qu'a confirmé hier le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, après que le conseil des ministres, réuni à Fort-Prevel pour trois jours, eut entériné sa recommandation en ce sens.

Le ministre a longuement expliqué aux journalistes que cette décision n'est nullement un geste de blâme à l'endroit de M. Benjamin, dont le mandat normal de quatre ans est arrivé à échéance. Il s'agit plutôt, selon lui, d'assurer à la fois la continuité et le renouveau d'un organisme conseil qui ne doit pas être un « appareil » faisant face à d'autres appareils, qu'ils soient gouvernemental, syndical, patronal ou parental.

La décision de M. Bérubé de ne pas accorder un second mandat à M. Benjamin a soulevé un tollé de protestations dans les milieux concernés, plusieurs estimant qu'il s'agit d'un limogeage en raison des positions critiques adoptées par le CSÉ depuis quatre ans.

Le ministre répond qu'il n'en est rien, que le mandat et le rôle du conseil restent les mêmes, et qu'il doit garder ses distances et demeuré un critique éclairé. Il rappelle qu'il y a quatre ans, la nomination de M. Benjamin avait été reçue froidement, notamment parce qu'il était alors sous-ministre adjoint à l'éducation et l'on craignait une mainmise du gouvernement sur le Conseil. Il espère que, dans quatre ans, les milieux intéressés feront aussi pression pour que M. Lucier reste à son poste.

M. Bérubé fait l'éloge de M. Lucier, présentement sous-ministre adjoint à la planification au ministère de l'Éducation et dont la préparation à son nouveau poste est « excellente ». Après le départ de M. Jacques Girard, M. Lucier a assuré l'intérim pendant quelques mois comme sous-ministre titulaire. Auparavant, il avait été un proche collaborateur du ministre Camille Laurin.

Concernant M. Benjamin, le ministre assure que des postes seront offerts à cet « homme de qualité », par les voies prévues au conseil exécutif. « Un poste valable et intéressant lui sera offert, c'est clair, pas une tablette. »

M. Bérubé estime qu'il est important que le conseil soit un reflet de la société et non pas une table ronde ou un lieu d'affrontement, objet de diverses pressions. À ses yeux, le docteur Lucier est la personne indiquée pour assurer à l'organisme un souffle nouveau, ce qui ne se veut pas une critique de M. Benjamin. Au contraire, il dit se réjouir de ce que le conseil ait été mis en valeur au cours des récentes années et ait joué un rôle constant et soutenu.

Mais, estime le ministre, tout en assurant certaines continuités, il faut éviter une trop grande stabilisation qui ferait du conseil une machine parmi d'autres machines. Il doit rester ouvert à tous les courants d'idées et ne pas tomber sous la coupe de quelque groupe d'intérêt que ce soit. Les membres du Conseil ne sont pas et ne doivent pas être les porte-parole des groupes dont ils sont issus. Ils doivent garder leur distance critique à l'égard de tous, y compris le gouvernement.

Instrument de réflexion autonome et original, insiste M. Bérubé, le Conseil doit éviter de se couler dans une attitude qui l'oppose à d'autres appareils. Il doit être un reflet de la société, pas un champ de bataille ou une table de négociations, il doit être un organisme de sages, qui garde sa distance critique, mais qui n'est pas dans la mêlée quotidienne, conclut le ministre.

Tandis que Garon vante le Crédit agricole, les agriculteurs cessent leur grève de la faim

FORT-PRÉVEL (PC) — «Je suis bien content que ce soit terminé. Mais ce n'était pas une façon de faire valoir son point de vue».

C'est en ces termes que le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a commenté l'arrêt de la grève de la faim des sept agriculteurs de Saint-Cyrille de Wendover, près de Drummondville.

M. Garon a rappelé que la Commission parlementaire sur le crédit agricole qui a accepté d'entendre les grévistes était prévue de toute façon depuis le mois d'avril.

«À mon avis, il aurait été plus facile pour eux de demander que la commission regarde leurs dossiers en particulier, plutôt que de faire tous ses sparages là», a-t-il déclaré.

«Dans le fond, a précisé, M. Garon, si jamais on devait trouver quelque chose de pas correct dans le dossier de ces agriculteurs, je serai le premier à vouloir faire les correctifs nécessaires».

Les sept grévistes de la faim ont mis fin à leur jeûne hier après-midi après que leur médecin, le Dr Gérald Slater, eut indiqué que leur vie était sérieusement en danger.

Plus tôt dans la journée, à son arrivée à la réunion du conseil des ministres spécial qui se tient en Gaspésie, M. Garon s'était dit convaincu que le système de crédit agricole au Québec était «le meilleur au monde».

Il s'est dit prêt à témoigner lui-même devant la commission, si jamais les parlementaires qui la dirigent l'estiment nécessaire.

«C'est une bonne chose parce que les faits vont pouvoir être étalés et j'espère que la version de l'Office du crédit agricole va pouvoir être aussi publicisée que l'autre version», a-t-il ajouté.

«Il y a 22,000 dossiers au crédit agricole, a souligné M. Garon. Nous avons la pleine croissance dans à peu près toutes les productions. L'agriculteur moyen au Québec a un actif de $329,000 et un passif de $166,000. Il a donc un actif dans ses poches de $163,000 d'équité. Sa maison est financée à des bas taux d'intérêt subventionnés comme personne d'autre n'en a au Québec».

Entente de principe à *The Gazette*

(PC) — Le quotidien *The Gazette* et ses 251 employés de la production, en lock-out depuis vendredi soir dernier, sont parvenus à une entente de principe hier.

Si cette entente est ratifiée aujourd'hui par les travailleurs du journal, le seul quotidien anglophone de Montréal pourrait paraître à temps pour la journée des élections, mardi prochain.

M. Donald McKay, négociateur en chef pour le local 145 de l'Union internationale des typographes représentant les employés de la salle de composition et de l'expédition, a gardé le mutisme le plus complet sur la nature de l'entente de principe. Il s'est contenté de souligner que les deux parties devaient encore négocier le protocole de retour au travail et s'entendre sur le libellé des 20 articles de l'accord de principe avant de parapher le document.

Les parties aux négociations devaient se rencontrer encore une fois hier soir au ministère du Travail.

Selon l'éditeur de *The Gazette*, M. Clark Davey, le journal pourrait théoriquement être de retour dans les kiosques 48 heures après un règlement du conflit. Cependant, même si un vote de ratification était tenu aujourd'hui, il ne resterait pas suffisamment de temps pour produire une édition du samedi. Il faudrait pour cela, explique-t-il, que les syndiqués reprennent le travail avant le vote de ratification.

«En pratique, le jour le plus probable (pour reprendre la publication) est mardi prochain», a-t-il déclaré.

L'entente, conclue à la suite de l'intervention du conciliateur Bernard Boulanger, survient une semaine après la suspension de la publication du journal par l'administration de *The Gazette*, propriété de la chaîne Southam. La partie patronale avait imposé un lock-out contre les employés de deux syndicats à la suite d'arrêts de travail qui avaient retardé à quelques reprises la parution du journal.

Le lock-out était le premier en 206 ans d'histoire du journal montréalais.

La CÉCM ne veut pas laisser filer les anglo-catholiques

JEAN-PIERRE PROULX

Le président de la CÉCM, M. Michel Pallascio, a déclaré hier que si un projet de loi 40 remanié devait remettre en question «le caractère linguistique et confessionnel» de la commission, «nous nous verrions obligés de prendre tous les moyens à notre disposition pour le défendre».

S'il n'a jamais fait de doute que la CÉCM voulait demeurer catholique, la déclaration de son président confirme qu'elle n'est pas non plus disposée à laisser les anglo-catholiques quitter le giron. Bref, il n'est pas question que la CÉCM soit réduite à ne dispenser l'enseignement qu'en français.

Pourtant, on a pu observer depuis le début de débat sur le projet de loi 40 un large consensus parmi les anglo-catholiques pour joindre leur destinée aux anglo-protestants au sein des commissions scolaires linguistiques pourvu que la confessionnalité de leurs écoles soit fermement garantie. Ils seraient donc prêts quant à eux à quitter la CÉCM.

M. Pallascio ne partage pas ce point de vue. Ils estiment qu'ils veulent toujours y demeurer. Pourtant les positions publiques des anglos-catholiques qui vont en sens contraire sont abondantes et claires aussi bien parmi les parents, les enseignants, les directeurs et les administrateurs du réseau anglo-catholique. A ce jour, on n'a entendu qu'une seule voie discordante, celle du «English Speaking Catholics for Parental Rights in Education».

Pour sa part, le Conseil catholique d'expression anglaise, un organisme qui regroupe les représentants des diverses institutions de cette communauté, a pris clairement position en faveur des commissions scolaires linguistiques en décembre 1981. Elle l'a répétée en commission parlementaire le 24 janvier 1984 et elle l'a soutient toujours, a précisé au DEVOIR son directeur général, M. Harold Thuringer. Incidemment, le directeur général adjoint responsable du secteur anglais de la CÉCM, M. John Geci, est aussi membre du Conseil d'administration du Conseil catholique d'expression anglaise.

Pour sa part, le président de la CÉCM a expliqué que s'il reconnaît aux syndicats une compétence dans le domaine des relations de travail, il a «des réserves» sur leur compétence à se prononcer sur des questions politiques comme la restructuration. Pour lui, c'est clair: «Il n'y a qu'une commission scolaire. Les anglo-catholiques sont représentés par les mêmes commissaires».

M. Pallascio a d'autre part indiqué à la presse les autres priorités de la CÉCM pour l'année. Au premier chef vient l'amélioration du rendement des élèves dans les matières de base. Au début de l'année, les commissaires ont eu la mauvaise surprise d'apprendre que leur rendement avait commencé à diminuer depuis deux ou trois ans comparativement avec les autres écoles du Québec. Déjà, on a décidé de consacrer un budget additionnel de plus de $3 millions pour les services pédagogiques.

Incidemment, la présence à l'école des enfants issus des communautés culturelles n'affecte pas le rendement général des élèves, contrairement à l'hypothèse qu'avait lancé l'Alliance des professeurs au début de l'année. Une étude des services compétents de la CÉCM, qui sera bientôt rendue publique, le démontre clairement.

La CÉCM entend aussi tout mettre en oeuvre pour améliorer le climat dans les écoles. Elle a déjà investi à cet égard quelque $4 million dont la moitié pour du personnel d'encadrement et l'autre motié pour améliorer l'environnement physique des écoles.

La revalorisation de la fonction d'enseignement fait aussi partie des dossiers prioritaires. Pour ce qui est des moyens, on s'inspirera du rapport du Conseil supérieur sur la condition enseignante.

La CÉCM a aussi mis en train une série de projets, notamment:

- un programme de rattrapage offert aux adultes de moins de 30 ans pour leur permettre de compléter leus études secondaires;
- la création de trois écoles spécialisées: le Centre de commerce et de secrétariat Stella-Maris, The Thomas D'Arcy McGee for The Fine and Performain Arts, et l'école primaire d'éducation physique;
- un nouveau régime pédagogique pour prévenir l'abandon scolaire;
- l'accélaration des services aux élèves doués et talentueux et la tenue d'un colloque national sur la douance au Québec;
- l'application progressive d'un programme d'éducation interculturelle
- un guide pour la prévention de la délinquance;
- l'implantation de la micro-informatique;
- la visite du pape, à laquelle la CÉCM a déjà préparé ses élèves et auquelle elle continuera de donner suite.

A propos de la micro-informatique, M. Pallascio a confirmé hier que la CÉCM avait dû se résoudre à ne pas acheter tous les Apple McCintosh qu'elle voulait achetés. Le ministère de l'Education lui a indiqué qu'il n'acceptait pas d'en financer le coût. Elle a donc du se résoudre à se procurer des appareils Comterm. La CÉCM prétend que les Apple McCintosh sont supérieurs au plan pédagogique.

Le défilé de l'Oktoberfest a pris la route de La Ronde hier, non sans dérider les passants de la rue Sherbrooke et du boulevard Dorchester. L'Oktoberfest marque la dernière semaine d'activité de ce populaire parc d'amusement.

L'environnement l'a échappé belle 3 fois

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Trois accidents, qui auraient pu avoir d'importantes conséquences pour l'environnement, sont survenus hier en l'espace de quelques heures dans la région métropolitaine.

Deux de ces trois accidents, une fuite d'ammoniac qui a forcé l'évacuation en pleine nuit de 450 résidents de ville Mont-Royal et l'incendie d'un double camion citerne à la sortie du pont Mercier, n'ont pas été signalés aux équipes d'urgence du ministère québécois de l'Environnement en dépit de la réglementation en vigueur.

Les services d'urgence de ce ministère ont toutefois été appelés pour assister la police de Saint-Hubert qui s'est retrouvée hier matin aux prises avec un déversement de 1,500 gallons d'oxylène sur la route 116 qui mène à Longueuil.

Les policiers, qui ont interrompu la circulation entre 9 et 15 heures sur l'autoroute à cause du danger d'explosion, ont réussi avec les experts du ministère à récupérer l'essentiel des 600 gallons déversés sur le bord de l'autoroute, qui se dirigeaient vers les égoûts de la ville. Les 900 autres gallons s'étaient préalablement écoulés petit à petit avant que le chauffeur ne s'aperçoive de la fuite. Cette longue coulée a été neutralisée par la suite avec des matériaux absorbants.

Au ministère de l'Environnement, on ajoutait que le terrain contaminé sera enlevé puis entreposé jusqu'à sa destruction selon un procédé sécuritaire.

La direction du service d'urgence du ministère de l'Environnement a cependant confirmé « avec une grande surprise » qu'elle n'avait reçu hier le moindre appel de la Sûreté municipale de Kanawake et de la CUM en dépit des protocoles en vigueur avec les corps policiers et les dispositions de la Loi de l'Environnement.

À ville Mont-Royal, la fuite d'ammoniac provenait de l'appareil qui sert à fabriquer la glace de l'aréna municipal. Aucune précision n'a été apportée hier quant à la quantité d'ammoniac qui s'est échappée vers 2 heures du matin. Le Sgt Guy Bernier a précisé pour sa part que le gaz a pu s'échapper pendant 30 minutes avant que la fuite ne soit décelée. De plus, il a fallu un autre 30 minutes avant que le gérant municipal n'arrive sur les lieux pour permettre l'accès à la valve de sécurité, qui a mis fin à la fuite.

M. René Gauthier, un spécialiste en toxicologie du ministère de l'Environnement, a expliqué que l'ammoniac peut être « mortel en cas d'inhalation ». Plus lourd que l'air, le comportement du gaz oblige les équipes de travail à porter des équipements spécialisés. De plus, en collant au sol, le gaz se disperse moins vite de sorte qu'il devient éminemment dangereux pour quiconque risque d'y être exposé. À Toronto, l'an dernier, toute une partie du centre-ville avait été évacuée lors d'une fuite dans un wagon-citerne.

M. Gauthier s'est lui aussi déclaré « très surpris qu'un accident de ce genre n'ait pas été signalé aux équipes de l'urgence d'autant plus qu'on nous appelle souvent pour beaucoup moins ».

Quant à la double remorque remplie d'essence, qui s'est renversée avant de prendre feu à la sortie du pont Mercier, la police amérindienne n'a pas jugé bon de signaler ce déversement de plusieurs milliers de gallon au ministère québécois de l'Environnement parce qu'« On dépend du gouvernement fédéral », a expliqué en anglais le constable Warren White. Incidemment, la route 116 et son accotement relèvent du ministère québécois des Transport.

Environnement Canada s'est toutefois rendu sur les lieux à la demande de la police amérindienne.

Kaplan pose des balises aux pouvoirs de l'ACS

WINNIPEG (PC) — L'Agence civile de sécurité ne sera pas autorisée à exercer certains de ses nouveaux pouvoirs tant qu'un comité de révision externe n'aura pas été mis sur pied. C'est l'assurance qu'a donnée hier le Solliciteur général Robert Kaplan.

« Je ne crois pas que ce soit approprié», a-t-il expliqué.

M. Kaplan se trouvait à Winnipeg à l'occasion du congrès annuel du Barreau canadien.

«Une élection vide» selon la CSN

La CSN estime que l'élection fédérale relève davantage du concours de beauté que d'un choix réel de société où les problèmes concrets des jeunes, des femmes et des chômeurs constituent le pivot des débats.

Cette centrale, qui se targue de ne s'être jamais rangée nommément en faveur d'un parti politique, a néanmoins porté hier un jugement global au moins sur le Parti libéral du Canada, un « parti qui en était arrivé à prendre l'État canadien comme sa propriété privée » et qui a donné lieu à un gouvernement « arrogant ».

Le président de la CSN, M. Gérald Larose, a ainsi défini le jugement porté par sa centrale sur les éléments de « substance » qui ont transpercé à son avis le concours « d'image » en cours depuis quelques semaines:

- le Parti libéral du Canada a « battu en brèche » depuis 15 ans les droits du Québec, une province dont la population doit voter en pensant à la nécessité de récupérer plusieurs pouvoirs qui lui ont tout simplement été « confisqués » au cours des dernières années;
- les différents partis ont beaucoup parlé des droits des femmes mais ce discours constitue en réalité une « utilisation opportuniste sans précédent » des problèmes de cette portion de la population;
- la promesse de forcer les biens nantis à payer au fisc une quote part plus équitable (conservateurs) ou un impôt minimum (proposition du NPD reprise par le PLC) laisse la CSN un peu sceptique: surtout venant « d'hommes issus des grands milieux financiers », a dit M. Larose. Mais l'intérêt de la centrale pour cette promesse est évident et la CSN promet de ne pas l'oublier.

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
□ 035881

SPÉCIAL VOYAGES
PARIS à partir de 398$ aller simple 200$
ATHÈNES 799$ aller simple 379$
NEW YORK weekend (forfait) par avion 99$ par autobus 40$
MEXICO 429$
ACAPULCO hôtel inclus 499$
CROISIÈRES (5 jours) à partir de 329$
Pour toute autre destination
Appelez en tout temps (514) 282-1022
La Billetterie
2021 rue Peel
Permis du Québec

LA JOIE DANS LA CLASSE!
*Étoiles
*Macarons personnalisés
*Étiquettes
*Mentions
*Diplômes
*Récompenses
Exercices d'acquisition des prérequis
Éditions Marie-France
3688 Fleury est
Montréal-Nord H1H 2S6
1 (514) 322-6834

Deux cardiologues de Montréal seront auprès du médecin personnel du pape

RENÉE ROWAN

Les deux médecins traitants du pape Jean-Paul II depuis son arrivée à la gare Windsor de Montréal et jusqu'à son départ à Dorval, seront les Drs Paul David et Ihor Dyrda. Tous deux de l'Institut de cardiologie de Montréal, ils travailleront en coordination avec le médecin personnel du pape.

Cardiologue de renommé internationale, le Dr David, directeur des services professionnels de l'Institut, a été nommé coordonnateur général de l'application des mesures de santé concernant Jean-Paul II. Le Dr Dyrda est chef du département de médecine à l'Institut et est chef du service de cardiologie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

On ne connait pas le dossier médical du pape, a précisé hier le Dr David. Cependant, si Jean-Paul II était victime d'un traumatisme ou devait tomber malade ici, le médecin personnel du pape ne pourrait légalement pratiquer une intervention chirurgicale, n'étant pas membre du Collège des médecins du Canada.

Quatre centres hospitaliers ont été choisis en fonction de leur proximité avec les sites d'événements et des services hospitaliers qui pourraient être requis: l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, l'hôpital Notre-Dame et le centre hospitalier St. Mary. Une ambulance sera strictement réservée au pape en permanence et sera disponible sur tous les sites s'événements (Oratoire Saint-Joseph, Maison-mère des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, église Notre-Dame, le long du défilé papal, stade olympique, parc Jarry).

En outre, quatre centres hospitaliers ont été choisis pour recevoir les membres de la suite officielle: Royal Victoria, St. Mary, Maisonneuve-Rosemont et Notre-Dame. Une ambulance sera attitrée spécifiquement au Château Champlain, lieu d'hébergement de la suite officielle du pape.

Quant au grand public, qu'il soit rassuré. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour répondre aux besoins de premiers soins et de services d'urgence aux citoyens qui assisteront aux différents événements sans que cela n'entrave en aucune façon les activités normales d'Urgences santé, affirme M. Gérard Marcoux, directeur général du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSSRMM), responsable de la planification, de l'organisation et de la coordonnation des services socio-sanitaires le 11 septembre.

Une directive a déjà été acheminée à toutes les salles d'urgences des hôpitaux du territoire à l'effet qu'il n'y aura aucun détournement d'ambulance au cours de ces 24 heures. Le Conseil a également demandé aux hôpitaux de réduire au strict minimum les transferts entre établissements. Le CSSSRMM demande en outre aux gens de se montrer encore plus judicieux et de ne téléphoner à Urgences-santé que pour des cas de véritables urgences.

Quelque 686 personnes - médecins, infirmières, brancardiers, pointeurs, préposés aux communications, préposés à l'accueil, etc. - seront présents sur les quatre sites pour fournir un service de premiers soins aux différentes clientèles qui participeront aux événements reliés à la visite du pape. Des postes de stabilisation sont prévus partout ainsi que des cliniques internes ou externes.

Si les ambulanciers d'Urgences-santé devaient profiter de la venue du pape à Montréal pour débrayer, le Conseil régional a prévu un plan d'intervention, a répondu M. Bernard Lefebvre, directeur d'Urgences-santé en réponse à une question d'un journaliste. Toutefois, a tenu à rappeler M. Marcoux, Urgences-santé n'a jamais été en négociation avec les ambulanciers. Ceux-ci négocient avec leurs employeurs qui sont les compagnies d'ambulances.

Au parc Jarry seulement, on estime à plus de 350,000 le nombre de personnes qui assisteront à la messe papale, sans compter les 64,000 jeunes qui seront présents au stade olympique, les 2,500 enfants à l'église Notre-Dame et les milliers de personnes qui se masseront le long du parcours du défilé jusqu'au stade.

En se basant sur l'expérience des visites papales dans d'autres pays, on estime à environ 800 le nombre total de personnes qui pourraient avoir besoins de soins, depuis l'ecchymose jusqu'à la crise cardiaque en passant par un simple évanouissement ou une indigestion.

Grâce au bénévolat généralisé des professionnels (médecins, infirmières et autres) qui seront sur les différents sites ainsi qu'à l'équipement obtenu gratuitement (une cinquantaine de compagnies ont offert biberons, médicaments, défibrillateurs, papier de toilette), le coût total des services socio-sanitaires s'élèvera à environ $300,000. Si on avait dû tout payer - ressources humaines et ressources matérielles - cette somme aurait été deux fois plus élevée, soit $600,000.

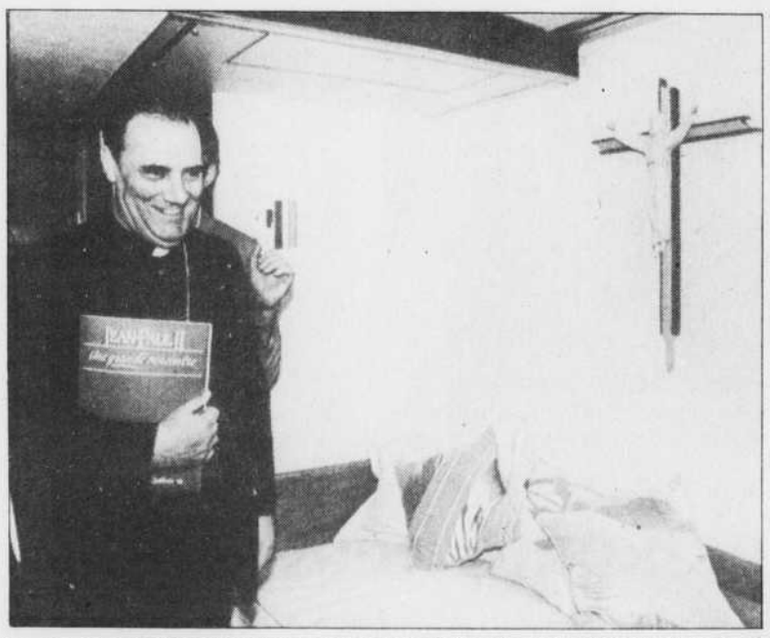

La compagnie Bombardier a spécialement aménagé au coût d'environ $140,000 l'un des wagons du train LRC qu'empruntera le 10 septembre prochain le pape Jean-Paul II pour se déplacer au Québec. Jean-Paul II prendra place dans l'avant-dernière voiture du train sur lequel seront affichées ses armoiries personnelles. La moitié du wagon a été transformée en compartiment privé, réservé à l'usage exclusif du Saint-Père. Une section dotée de deux fenêtres d'observation a été aménagée pour permettre au pape de saluer la foule. Une partie du mobilier du compartiment papal, un crucifix, une Vierge et une sculpture murale, a été fournie par l'évèque de La Pocatière, Mgr Charles-Henri Lévesque, et le curé de Sainte-Anne-de-La-Pocatière, M. Joseph Anctil. (Photolaser CP)

Un policier croit encore que Susan Nelles est coupable de meurtre

TORONTO (PC) — Un des deux limiers qui ont mené l'enquête criminelle qui devait aboutir à l'arrestation et à l'inculpation de l'infirmière Susan Nelles pour le meurtre de quatre des 36 jeunes patients de l'Hôpital pour enfants malades de Toronto, en 1981, demeure convaincu de la culpabilité de la jeune femme, même si toutes les accusations contre cette dernière devaient subséquemment être abandonnées à l'étape de l'enquête préliminaire en raison d'une absence totale de preuves.

L'avocat de Mlle Nelles, Me John Sopinka, a demandé hier au sergent Tony Warr, qui comparaissait devant la commission royale d'enquête Grange, pourquoi les policiers persistaient à croire, en mai 1981, que Susan Nelles avait tué Janice Estrela, même après que des experts médicaux eurent attesté que, selon toute vraisemblance, le bébé avait reçu la dose fatale de digoxine alors que Mlle Nelles n'était pas de service.

«Pourquoi ne vous êtes-vous pas demandé ... quand vous avez constaté que vous pouviez être dans l'erreur, si Mlle Nelles n'était peut-être pas l'auteur des meurtres», s'est enquis l'avocat.

«J'avais alors la conviction qu'elle (Susan Nelles) avait tué Justin Cook et je croyais qu'il n'y avait qu'un seul meurtrier», fut la réponse directe du sergent Warr.

«Et rien ne pouvait vous faire changer d'idée, quels que soient les éléments nouveaux que vous pouviez découvrir?», d'insister l'avocat.

«Rien n'a modifié ma conviction», a affirmé le témoin.

Ayant été disculpée en mai 1982 des quatre accusations de meurtre portées contre elle, la jeune femme, dont la carrière d'infirmière a été brisée par cette affaire, poursuit maintenant la police de Toronto pour inculpation malicieuse et arrestation injustifiée.

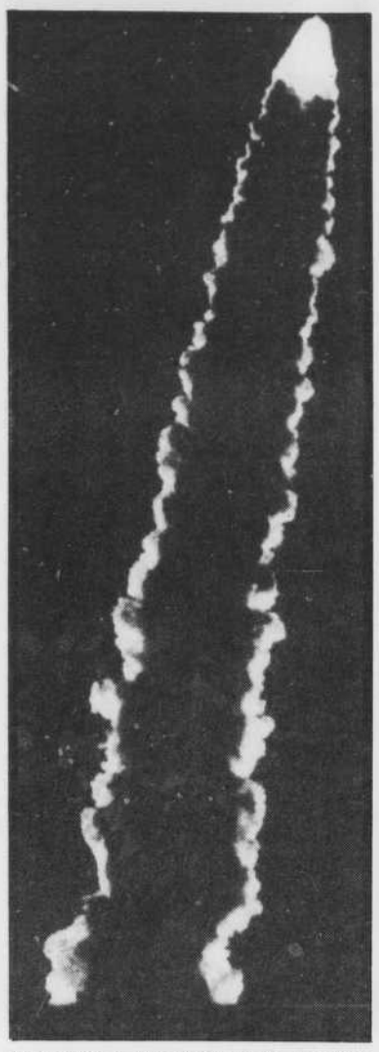

Le soleil a illuminé quelques instants hier matin, au moment du lancement, la trainée de fumée de la fusée portant la navette *Discovery*. (Photolaser AP)

Un avion a retardé le départ

Tout va bien à bord de *Discovery*

HOUSTON (AFP) — Pour *Discovery*, la troisième fois a été la bonne: la 3e navette spatiale de la NASA, est partie hier matin à 08 h 41 minutes et 54 secondes (HAE) pour une mission de six jours, 56 minutes et 30 secondes autour de la Terre.

Cinq Américains et une Américaine vont donc tourner autour de la Terre en même temps que les trois Soviétiques qui occupent la station orbitale Saliout-7 depuis plus de 240 jours.

Tout aurait dû se dérouler encore mieux et *Discovery* aurait dû décoller à 08 h 35 HAE, respectant ainsi à la minute son plan de vol, sans l'entrée d'un avion dans la zone interdite au-dessus du centre spatial Kennedy, au Cap Canaveral, en Floride, d'où elle devait être lancée.

Plusieurs minutes furent nécessaires pour éloigner l'intrus et reprendre le compte à rebours où il avait été arrêté tout à fait normalement neuf minutes avant l'heure prévue pour le tir.

Dès lors, tout devait se dérouler comme à la parade: *Discovery* montait sans faille dans un ciel presque pur. Ses deux fusées à poudre se séparaient d'elle deux minutes et huit secondes après le lancement, puis c'était au tour du gros réservoir et le 3e cargo de l'espace américain s'inscrivait sans problème sur son orbite à 294 km d'altitude.

Oubliés dès lors les trois reports du tir, ceux des 25 et 26 juin (dont le dernier quatre secondes seulement avant le décollage alors que deux des moteurs étaient déjà en route) et celui du 29 août. Jamais deux sans trois, le dernier amenait presque la NASA à douter d'elle-même.

Pendant les deux mois écoulés, en effet, les spécialistes des ordinateurs et des systèmes électroniques avaient voulu vérifier le fonctionnment de la chaine électronique de transmission des commandes automatiques, à partir du moment où ce sont les cinq ordinateurs de bord de la navette qui entrent en jeu.

Tout semblait devoir aller pour le mieux lorsque le 27 août, ils doutaient tout à coup de la fiabilité et de la rapidité des transmissions des signaux vitaux qui commandent sans intervention humaine possible — ils se déroulent avec une précision du millionnième de seconde — la mise à feu de tous les moteurs de Discovery, puis les séparations successives des deux fusées à poudre, puis du gros réservoir d'oxygène et d'hydrogène liquides qui assurent la mise sur orbite de la navette.

C'était le troisième report du lancement. Vingt-quatre heures supplémentaires étaient données aux spécialistes de l'électronique pour tout revérifier.

Le 12e vol d'une navette spatiale américaine a donc commencé le 30 août.

Discovery, aux ordres de Henry Hartsfield (50 ans), co-pilotée par Michael Coats (38 ans) va mettre en orbite, pour la première fois, trois satellites de télécommunications, deux civils et un militaire. Le 1er, SBS-4, devait être déposé dans l'espace environ huit heures après le lancement — soit vers 16h00 HAE — pendant la 6e des 96 orbites que Discovery décrira autour de la Terre pendant son vol.

Leasat-2 et Telstar-3 devant l'être aujourd'hui et demain. Au programme du vol sont ensuite prévus les essais d'un nouveau système d'aile solaire très performante qui préfigure celles dont seront équipées à l'avenir les stations spatiales, puis la mise en route de l'expérience d'électrophorèse qui doit permettre de séparer dans les conditions de microgravité régnant dans l'espace, une hormone humaine de la solution de protéines dans laquelle elle baigne. Le tout avec pour objectif des essais cliniques sur l'animal puis sur l'homme du mystérieux médicament, peut être un interféron ultra pur. Discovery doit regagner la Terre le 5 septembre à 09h38 HAE en se posant sur la piste 17 de la base aérienne d'Edwards, en Californie.

Peu après le début du vol, le président Ronald Reagan a félicité hier l'agence spatiale américaine (NASA) pour le lancement réussi de la navette Discovery en s'en prenant à la confrérie des pessimistes qui dénoncent sa politique économique et spatiale.

M. Reagan s'est rendu au centre spatial Goddard, dans la banlieue de Washington, pour y saluer « les héros de la haute technologie, les champions d'un peuple confiant, dont la foi et le courage élèvent l'Amérique vers un monde de merveilles ».

M. Reagan a ensuite directement attaqué son adversaire aux élections de novembre, le démocrate Walter Mondale, en lançant: « Nous, nous sommes pour la haute technologie, et pas pour la haute fiscalité ».

Ayant ainsi fait allusion aux projets d'augmentation des impôts de M. Mondale pour réduire le déficit budgétaire, le président Reagan a présenté ses opposants comme des sceptiques obnubilés par la facture à payer pour la conquête de l'espace.

Spécial sur l'industrie minière

le 21 septembre 1984

- La situation au Québec et en Ontario
- L'impact de la variation des prix mondiaux sur l'exploitation au Canada.
- Les activités de prospection
- Métaux traditionnels (or, cuivre, zinc): analyse dans chacun de ces secteurs étroitement reliés ainsi que des compagnies qui y oeuvrent
- Fer: La concurrence internationale a-t-elle eu raison de l'Eldorado québécois ou ne s'agit-il que d'une pause?
- Aluminium: les multinationales, la concurrence internationale, l'importance de l'électricité pour l'avenir de cette industrie au Québec.
- L'amiante: bilan général, situation des différentes entreprises autant dans l'extraction que la transformation, où en est la recherche et son importance pour l'avenir de la fibre, l'intervention de Québec dans le secteur: un plus ou moins.

Pour informations sur les tarifs publicitaires et pour réservations, contactez VIVIANNE CHÉNIER au 844-3361

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Israël : Pérès et Shamir sont sur le point de s'entendre

JÉRUSALEM (AFP, Reuter) — Shimon Pérès, le dirigeant de l'opposition travailliste israélienne, et le chef du gouvernement de transition, Yitzhak Shamir, ont réussi à mettre au point les grandes lignes d'un éventuel gouvernement d'unité nationale, a-t-on appris hier de source bien informée.

Le dernier, mais capital, obstacle à la formation d'un gouvernement unitaire réside désormais dans le problème du partage des responsabilités ministérielles et de « l'alternance ». Le Likoud de M. Shamir exige que MM. Pérès et Shamir se relaient à tour de rôle, après une période d'un à deux ans, à la tête du gouvernement.

Le Front travailliste, jusqu'à présent opposé à un arrangement aussi inusité, serait prêt à faire marche arrière, compte tenu des difficultes sans fin qu'il éprouve à former un gouvernement restreint. Il exige toujours en revanche que M. Pérès soit le premier à prendre la direction des affaires et que le portefeuille de la Défense soit donné au candidat travailliste, l'ancien premier ministre Yitzhak Rabin.

Le Likoud et le Front travailliste ont trouvé finalement une formulation satisfaisante sur les grands problèmes de politique étrangère et de défense, a indiqué hier à la radio le secrétaire général du Parti travailliste, Haim Bar Lev.

La question de la création d'implantations dans les territoires occupés est réglée, avait indiqué mercredi soir M. Pérès à l'issue d'un nouveau tête-à-tête avec M. Shamir. Le Likoud et le Front travailliste sont convenus que la construction de nouvelles colonies juives ou le développement de celles qui existent déjà sera décidée par un vote à la majorité absolue dans tout cabinet d'union.

C'est une concession importante pour le Front travailliste, hostile à la politique d'installation en masse de colons juifs dans des régions à forte densité arabe.

Un accord est également intervenu sur une formulation de caractère très général appelant la Jordanie à négocier avec Israël sans qu'il soit précisé, comme le réclamait le Front travailliste, que des négociations de paix ne seraient assujetties à « aucune condition préalable ». Une initiative de paix israélienne envers la Jordanie, passant par des compromis auxquels le Parti Likoud est farouchement opposé, ne serait d'ailleurs pas la priorité d'un gouvernement d'unité nationale.

Les points de vues entre Likoud et travaillistes sur le problème du maintien de l'armée israélienne au Liban étant dès le départ plus rapprochés, les deux formations n'avaient pas eu de difficultés pour convenir dès la semaine précédente qu'un futur gouvernment d'union s'emploierait à « ramener rapidement les forces israéliennes et à garantir la sécurité des localités du nord d'Israël ».

La presse israélienne envisageait hier qu'un gouvernement puisse être formé d'ici une semaine, mais la plupart des journaux n'en soulignent pas moins que les jeux ne sont pas faits. M. Pérès doit encore convaincre ses alliés du Mapam (gauche travailliste) d'accepter un gouvernement d'union mationale et le principe d'une alternance.

D'autre part, l'opinion israélienne était généralement hostile au rabbin raciste Meir Kahane, le député extrémiste qui a provoqué mercredi des émeutes en essayant d'investir Oum el-Faham, une petite ville arabe de Galilée. « Le phénomène Kahane est négatif, dangereux et nuisible », a déclaré jeudi soir le premier ministre sortant, M. Shamir, à une commission parlementaire. « Il faut trouver le moyen de limiter les dégâts qu'il pourrait causer. Il faudrait aussi qu'on ne lui accorde pas une publicité aussi excessive. »

Liban : la mort de Pierre Gemayel commande un remaniement ministériel

BIKFAYA (AFP) — Plusieurs milliers de personnes ont assisté hier après-midi à Bikfaya, dans la montagne libanaise (nord-est de Beyrouth), aux obsèques du ministre Pierre Gemayel, fondateur du Parti Kataeb (phalanges), et père du président libanais, Amine Gemayel.

La cérémonie, très simple, s'est déroulée sur la place principale de Bikfaya, berceau de la famille Gemayel, où « cheikh Pierre » était mort la veille d'un malaise cardiaque.

Le cercueil de bois blanc, recouvert du drapeau libanais et de l'emblème des phalanges, était porté par six miliciens en civil de la brigade al-Sakr, la garde personnelle de Pierre Gemayel. Immédiatement derrière suivait le président Amine Gemayel, seul, portant des lunettes noires et entouré d'un véritable mur de gardes du corps.

Une foule nombreuse, silencieuse, était massée sur la place et sur les quelques centaines de mètres de route menant à la maison des Gemayel : des gens de tous milieux, de tous âges, aux yeux parfois rougis par les larmes.

Mais beaucoup de Libanais, qui étaient venus plus nombreux encore la veille et le matin s'incliner devant la dépouille de M. Gemayel, avaient renoncé à venir aux funérailles, découragés peut-être par les mesures de sécurité exceptionnelles entourant la cérémonie. Après avoir reçu les honneurs de la Garde présidentielle, qui a joue l'hymne libanais et la sonnerie aux morts, le cercueil a été déposé sur une table habillée d'un drap blanc, au pied d'une estrade recouverte de tapis où un autel très simple avait été dressé.

Le président et toute la famille de Pierre Gemayel étaient assis à côté du cercueil, entourés par plusieurs centaines de personnalités officielles, dont les ministres du gouvernement libanais. Rachid Karamé, le premier ministre, était venu présenter ses condoléances un peu plus tôt au président et à sa famille à leur domicile.

La messe, prononcée en arabe et en syriaque, a été célébrée par les trois curés de Bikfaya, devant les plus hauts représentants de toutes les communautés chrétiennes libanaises. Le corps diplomatique était présent au grand complet, et la Syrie s'était fait représenter par le ministre des Affaires de la présidence de la République, Wahid al-Fadel.

La mort de Pierre Gemayel ouvre une succession difficile et rend nécessaire à brève échéance un remaniement ministériel, estimaient hier les observateurs.

Leader incontesté, dirigeant d'une main de fer le Parti phalangiste (Kataeb) qu'il avait créé en 1936, Pierre Gemayel était également le chef moral des Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées), qu'avait constitué son fils Béchir, assassiné moins d'un mois après avoir été élu président du Liban le 23 août 1982.

Hospitalisé en juin dernier pour surmenage, « cheikh Pierre », évoquant pour la première fois sa succession, avait désigné comme dauphin, Elie Karamé, le vice-président du Parti Kataeb. Il s'était dit confiant que le parti resterait uni même après sa mort car, avait-il dit, dans ce parti « chacun est libre de ses pensées mais non d'agir contrairement aux décisions du bureau politique. Il faut obéir ou partir. »

Cependant, d'autres personnalités peuvent également prétendre succéder à Pierre Gemayel à la tête du parti : Joseph Saade, un des fondateurs des Kataeb, Joseph Abou Khalil, le directeur du quotidien phalangiste *al-Aamal*, ou Joseph el-Hachem, le directeur de la radio du parti, la Voix du Liban, et responsable politique du parti pour la montagne du Chouf.

Tous ont en commun d'avoir soutenu le président Amine Gemayel même dans les moments difficiles et d'être favorables à la coexistence entre chrétiens et musulmans, clé de voute du système libanais actuel.

Par contre, une grande majorité des Forces libanaises est favorable à une décentralisation du pays laissant une certaine autonomie interne aux différentes communautés. Les Forces libanaises, milice formée par des éléments très jeunes venus à la politique à la suite de la guerre de 1975 et adhérant en grande majorité au Parti phalangiste, a eu récemment des velléités d'indépendance politique vis-à-vis du Parti Kataeb. Pierre Gemayel avait toujours réussi par son immense prestige à leur faire entendre raison et les observateurs se demandent si son successeur à la tête du parti aura la même autorité.

Pierre Gemayel avait soutenu inconditionnellement la politique de son fils à la tête de l'État. Il avait réussi à faire accepter récemment à son parti l'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 et un rapprochement avec la Syrie, malgré la réticence d'un grand nombre de militants. Les observateurs estiment qu'il sera indispensable pour Amine Gemayel que le Parti Kataeb continue à soutenir sa politique.

Enfin, la disparition de « cheikh Pierre » va poser un problème au sein du gouvernement d'unité nationale formé le 30 avril dernier. Le président Gemayel et le premier ministre Rachid Karamé avaient souhaité un cabinet restreint où serait représentés les principales composantes libanaises. Après la disparition du ministre Pierre Gemayel, M. Karamé doit tenter de trouver un homme ayant dans le camp chrétien l'autorité du chef du Parti Kataeb où, comme certains hommes politiques le souhaitent depuis longtemps, élargir le gouvernement.

D'autre part, le Liban a rélamé mercredi, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, l'arrêt immédiat des « pratiques israéliennes » dans le sud du pays, ainsi que la fin de l'occupation israélienne commencée en juin 1982. Prenant la parole au nom des 800,000 Libanais qui subissent l'occupation israélienne, le représentant du Liban à l'ONU, Rachid Fakhoury, a demandé l'application immédiate des résolutions précédentes du Conseil concernant le retrait d'Israël à l'intérieur de ses frontières reconnues internationalement. M. Fakhoury a réclamé également la cessation des « pratiques israéliennes » en territoire libanais occupé, en particulier la fin de l'État de siège et le respect de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Par ailleurs, des échanges de tirs ont éclaté en début de soirée, hier, sur le front de Souk el-Gharb (dans la montagne au sud-est de Beyrouth) et se sont étendus aux quartiers résidentiels de la banlieue est de la capitale (secteur chrétien), a-t-on annoncé de source militaire libanaise.

Les échanges de tirs entre les miliciens du Parti socialiste progressiste (PSP, druze) et l'armée libanaise sur le front de Souk el-Gharb ont commencé peu après 19h00 (heure locale), indique-t-on de sources concordantes. Un cessez-le-feu mis au point par le comité quadripartite de sécurité, qui regroupe les représentants de l'armée libanaise et des milices chrétienne, druze et chiite, devait entrer en vigueur à 20h30 (heure locale), mais il n'a pas été respecté.

Mitterrand effectue une visite surprise au Maroc

RABAT (Reuter) — Le président François Mitterrand a quitté le Maroc hier après-midi à l'issue d'entretiens secrets avec le roi Hassan II à la veille du référendum sur le traité d'union d'États entre le Maroc et la Libye.

Le résultat de ce référendum est acquis d'avance, tous les partis du royaume, tant gouvernementaux que d'opposition, ayant mené une vigoureuse campagne pour le « oui ».

Le traité entrera en vigueur dès demain, à l'occasion du 15e anniversaire de la prise du pouvoir par le colonel Mouammar Kadhafi à Tripoli.

Cet accord a surpris les alliés du Maroc, en particulier les États-Unis, qui n'ont pas caché leur embarras devant un traité liant un de leurs proches alliés, le Maroc, avec leur « ennemi numéro un », le colonel Mouammar Kadhafi. La réaction de la France a été jusqu'ici plus discrète.

Mais il est plus que probable que le traité d'Oujda (nord du Maroc) a figuré en bonne place dans les entretiens secrets du président Mitterrand et du monarque alaouite.

Le chef de l'Etat français était arrivé mercredi soir au Maroc et a rencontré le souverain au Palais royal d'Ifrane, station de montagne du Moyen-Atlas.

Le président français, qui a eu de nouveaux entretiens avec Hassan II hier, est parti pour le Portugal dans l'après-midi à l'issue d'un dejeûner avec le souverain. Il était attendu à Lisbonne pour une visite privée avant de revenir au Maroc ce weekend, a-t-on appris de même source.

À Paris, où le départ de M. Mitterrand pour Ifrane a été gardé secret, le Palais de l'Élysée s'est refusé à tout commentaire sur ce « déplacement privé », qui n'a pas été non plus officiellement annoncé au Maroc.

Mais dans les milieux informés, on a indiqué que cette visite s'expliquait par la préoccupation française devant l'accord maroco-libyen.

Les responsables marocains ont cependant souligné à plusieurs reprises que cet accord était « innocent et inoffensif » et qu'il n'était dirigé contre personne.

Au lendemain de la signature du traité d'Oujda, une source marocaine haut placée avait déclaré à Reuter qu'il ne portait pas sur une fusion, mais instaurait une « union réelle » dans laquelle les deux pays conserveront leur souveraineté et leurs institutions.

Pour la France, il s'agit notamment de savoir si la nouvelle alliance affectera d'une manière ou d'une autre le conflit du Tchad, où elle a envoyé l'an passé un détachement de plus de 3,000 hommes pour venir en aide au président Hissène Habré confronté à une rebellion soutenue par la Libye.

Bien qu'aucun détail n'ait été donné côté marocain sur la teneur des entretiens Mitterrand-Hassan, on estime généralement que la question tchadienne y a tenu une place importante.

De source bien informée à Paris, on a souligné que M. Mitterrand, qui avait dépêché la semaine passée auprès d'Hassan II un de ses conseillers, François de Grossouvre, tenait à être informé personnellement par le souverain des intentions marocaines à cet égard.

Dans les milieux diplomatiques français de Rabat, on estime que le roi Hassan II pourrait exercer une influence modératrice sur le chef de la révolution libyenne et contribuer également à la recherche d'une solution au Tchad.

La visite surprise du président français au Maroc a coincidé avec celle, prévue de longue date, de M. Claude Cheysson à Alger. Le chef de la diplomatie française a été reçu hier par le président Chadli Benjedid avec lequel il a très vraisemblablement abordé la question du traité d'Oujda.

Le Maroc et la Libye ont indiqué que leur traité d'union était « ouvert » à tous les autres pays du Maghreb, mais le chef d'État algérien a rejeté mardi l'idée d'une union de la région basée sur ce qu'il a appelé des « axes et des objectifs tactiques ».

Le président Benjedid a affirmé dans le même temps qu'il ne pourrait y avoir d'union du Maghreb tant que ne serait pas réglé le conflit du Sahara occidental.

Un dirigeant de l'opposition antisandiniste songe à se rallier au régime

SAN JOSE (AFP) — Brooklin Rivera, un des principaux dirigeants de l'opposition au régime de Managua, a affirmé mercredi qu'il est prêt à bénéficier de la loi d'amnistie et à rentrer au Nicaragua, si les dirigeants sandinistes montrent une réelle volonté de résoudre le problème indigène.

L'annonce, dimanche dernier, par le commandant Daniel Ortega, coordonateur de la junte sandiniste, étendant la loi d'amnistie aux indigènes ayant participé à la lutte armée contre le régime « met en évidence l'échec de la politique ... raciste menée contre nos frères », a déclaré M. Rivera, un responsable de l'organisation indienne Misurasata (antisandiniste).

« Le problème indigène au Nicaragua ne se réglera pas avec une mesure de pardon mais à travers une claire définition des conditions du retour », a précisé le dirigeant du mouvement Misurasata, membre de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE, antisandiniste). M. Rivera a affirmé envisager de se rendre prochainement à Managua.

M. Rivera, qui se dit prêt à rechercher une sortie digne au conflit qui oppose le gouvernement sandiniste aux populations de la région atlantique, pose quatre conditions à la réconciliation et la pacification.

M. Rivera demande :

- la reconnaissance officielle de son mouvement comme seul représentant des populations indigènes (un second mouvement indigène antisandiniste, Misura, dirigé par Stedman Fagoth, lutte aux côtés de la Force démocratique nicaraguayenne.
- la libération immédiate des prisonniers politiques de la zone atlantique.
- la promesse officielle de négociation avec le Misurasata sur les terres et l'autonomie indigène.
- le rétablissement de la liberté de la presse.

En attendant une réponse de Managua, M. Rivera s'est rendu hier au Honduras où il devait rencontrer à Tegucigalpa les membres du Conseil des anciens, avant de visiter les camps de la Mosquitia, près de la frontière du Nicaragua, où sont réfugiés quelques 20,000 Miskitos.

Il y a moins de deux ans, M. Rivera, qui avait tenté de visiter cette région contrôlée par l'organisation de M. Fagoth, avait été arrêté par les autorités honduriennes. Cette fois, a-t-il affirmé, il dispose de leur appui et de celui des forces armées, pour cette visite.

L'organisation Misura, a-t-il indiqué, « est une création artificielle manipulée par un homme qui n'a pas l'appui réel du peuple indigène ». Le but de sa visite est de démontrer qu'il n'y a « pas de division » au sein de cette communauté et qu'il peut effectivement négocier avec les dirigeants sandinistes au nom de tous les indigènes du Nicaragua.

Divisée entre deux organisations antisandinistes, les Miskitos habitent dans une région isolée de la côte atlantique du Nicaragua, non loin de la frontière avec le Honduras.

Des dirigeants sandinistes ont admis avoir commis des erreurs dans la relocalisation forcée de milliers d'Indiens. Ces derniers, selon Managua, avaient dû être déménagés en raison des attaques des *contras* (contre-révolutionnaires antisandinistes) basés au Honduras.

LE MONDE EN BREF

■ *Ferraro s'en prend au Philadelphia Inquirer*

SAINT LOUIS (AFP) — Geraldine Ferraro a qualifié mercredi « d'injurieuse » pour sa famille une information de presse selon laquelle elle aurait reçu des contributions électorales d'un homme d'affaires condamné pour racket syndical et soupçonné de liens avec la mafia. Le quotidien *Philadelphia Inquirer* avait affirmé que cet homme, Michael de La Rosa, avait versé $700 US en 1980 et 1982 aux campagnes pour la réélection de Mme Ferraro à la Chambre des représentants, avant d'être condamné à 8 mois de prison. La candidate démocrate à la vice-présidence a estimé dans un communiqué publié à Saint Louis (Missouri) que cet article « donne de ma famille une impression qui est trompeuse, inexacte dans l'ensemble et injurieuse ». Elle ajoute qu'elle n'a jamais touché une autre contribution, illégale, de $500 US dollars effectuée par une boulangerie appartenant à M. de La Rosa, contrairement à ce qu'affirmait le journal. « Mon mari et moi-même avons déjà révélé davantage d'informations sur nos finances que n'importe quel candidat à la présidence ou à la vice-présidence dans l'histoire », ajoute Mme Ferraro dont la réaction traduit une certaine exaspération face à l'attitude de la presse américaine.

■ *260 étudiants sont arrêtés*

JOHANNESBURG (Reuter) — Après trois mois d'agitation, 260 étudiants de l'Université du Transkeï ont été arrêtés hier avant l'aube, a déclaré un ancien assistant de l'université. Rob Morrell, qui a été expulsé du Transkeï en mai, a déclaré que la police avait investi les locaux de la résidence universitaire réservée aux étudiants de sexe masculin, et avait arrêté tous ses occupants. « Certains ont été matraqués brutalement et sont actuellement hospitalisés sous garde policière », a-t-il précisé. Depuis le mois de mai, le campus est en ébullition, les étudiants demandant la démission du doyen, Ben van der Merwe, qu'ils accusent de collaborer trop étroitement avec les autorités du Bantoustan.

■ *Appel à la grève en Argentine*

BUENOS AIRES (Reuter) — La puissante Confédération générale du travail (CGT) a lancé mercredi un mot d'ordre de grève générale pour lundi prochain à l'appui de revendications salariales. La CGT, proche du Parti « Justicialista » (opposition péroniste) estime que les travailleurs argentins ne doivent pas essuyer les plaies de l'inflation galopante du pays, qui dépasse 600 %. Cette grève, la première que doit affronter le président élu Raul Alfonsin, intervient à un moment où le gouvernement est en négociation avec le Fonds monétaire international (FMI) pour obtenir une aide financière. Il s'agit également d'un des principaux défis politiques lancés par l'opposition depuis l'écrasante défaite des péronistes aux élections d'octobre 1983.

■ *Un ministre bolivien démissionne*

LA PAZ (Reuter) — Federico Alvarez Plata, ministre bolivien de l'Intérieur, a démissionné hier après avoir été accusé par le Sénat d'avoir fait torturer un suspect dans le cadre de l'enquête sur l'enlèvement, il y a deux mois, du président Hernan Siles Zuazo. M. Alvarez Plata a remis sa démission au président hier matin, quelques heures seulement après un vote de censure contre lui au Sénat par 16 voix contre sept, à l'issue de quatre jours de débats consacrés à l'affaire de l'enlèvement.

La guerre scolaire s'apaise en France

PARIS (AFP) — Le gouvernement français a décidé de mettre un terme à la querelle scolaire qui a provoqué depuis le début de l'année une mobilisation sans précédent des partisans de l'enseignement privé, soutenus par l'opposition, contre les projets de réforme gouvernementaux.

Les propositions rendues publiques mercredi soir par le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Jean-Pierre Chevènement, bien accueillies par la plupart des responsables du camp laïque et des défenseurs de l'école catholique, ont été qualifiées de « recul important » par la presse d'opposition, qui s'en félicite.

Elles sonnent en effet le glas du programme socialiste d'unification des enseignements public et privé en France, dont le projet de loi de son prédécesseur Alain Savary, retiré par le gouvernement en juillet, n'était déjà qu'une version très partielle.

Dans un souci manifeste « d'apaisement », qui correspond à la politique générale de « rassemblement des Français » confiée par le président Mitterrand au nouveau premier ministre, Laurent Fabius, M. Chevènement a notamment confirmé qu'il n'y aurait pas de nouvelle loi sur l'enseignement privé, mais seulement des aménagements des lois existantes.

Les textes en vigueur, adoptés par la droite, lorsqu'elle était au pouvoir, instituent la dualité de l'enseignement en France. Environ 10 millions d'élèves sont scolarisés dans le secteur public et 2 millions d'autres dans les établissements privés (à 93 % catholiques), qui bénéficient de larges subventions d'État (environ $3 milliards).

M. Chevènement a en particulier renoncé à la fonctionnarisation des 120,000 enseignants du secteur privé, l'un des points du projet Savary les plus contestés par les tenants de l'enseignement privé.

Les maîtres du secteur privé sont actuellement payés par l'État, tout en dépendant des établissements privés pour leur embauche ou leur licenciement. Seule modification du statu quo en vigueur sur ce point, ces enseignants seront désormais nommés par les pouvoirs publics, « en accord » avec la direction des écoles privées.

Le ministre a également annoncé que les écoles privées se verront dorénavant appliquer les mêmes contraintes budgétaires que les écoles publiques, abolissant ainsi un privilège que les responsables de l'enseignement catholique eux-mêmes ne défendaient plus avec vigueur ces derniers mois.

Les propositions de M. Chevènement ont été favorablement accueillies par Pierre Daniel, président des parents d'élèves du privé, et par le chanoine Paul Guiberteau, responsable de l'enseignement catholique.

Les deux maîtres d'oeuvre de la gigantesque mobilisation des partisans de l'enseignement privé, qui a culminé le 24 juin avec une manifestation de plus d'un million de personnes à Paris, ont estimé que les mesures annoncées allaient « dans le bon sens ».

Le secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, s'est également félicité des décisions gouvernementales, tout en soulignant la « modestie » de leur portée. De fait, pour le gouvernement et pour la gauche, le bilan de la bataille apparaît en demi-teinte. Sur le strict plan de la question scolaire, le recul est incontestable par rapport aux ambitions initiales de M. Mitterrand, qui s'était engagé avant son élection en 1981 à créer un grand « service public unifié et laïque » de l'éducation.

Mais la fin probable de la guerre scolaire pourrait priver l'opposition d'un thème brandi avec succès depuis plus d'un an, celui de la défense des libertés — la « liberté de l'enseignement » — menacées, selon elle, par la gauche. C'est d'ailleurs pour parer ce danger que M. Mitterrand avait au mois de juillet annoncé le retrait du projet contesté, et proposé de consulter les Français par voie de référendum sur le thème des libertés.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

AVIS PUBLICS

Prenez avis que le détenteur Transport Commun Côté Enr. détenant le permis suivant Q-000684 s'adresse à la C.T.Q. pour modifier son permis en y ajoutant le service suivant: Transport de personnes de Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts, Cap Seize, Mont-Albert, vers Maria et New Richmond, par la route du Parc (route 299). Ce trajet se ferait à raison de deux voyages par jour, sept jours par semaine. Il n'y aura pas de service de transport Cap-Chat vers Ste-Anne, non plus New-Richmond vers Maria, vu les services déjà existants. Quiconque désire faire opposition devra le faire dans les 5 jours suivant la date de la 2ième parution.
1ère parution: 30 août 1984
2ième parution: 31 août 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-136056-847
AURORE VALENTIN,
Requérante
-vs-
CLAUDE JODOIN,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
PRENEZ AVIS qu'il y a eu dépôt et réception au greffe des divorces du district de Montréal de la requête en divorce de la requérante, et que si vous désirez la contester, vous devrez le faire en produisant une comparution ou votre contestation audit greffe, à 10 est, rue St-Antoine, Montréal, dans un délai de 60 jours de cet avis. Une copie de ladite requête a été laissée audit greffe à votre attention.
ET PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans ces délais, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
PRENEZ ENFIN AVIS que tout jugement rendu sera, en premier lieu, un jugement conditionnel qui ne sera déclaré irrévocable qu'après l'expiration du délai fixé au jugement à moins que dans l'intervalle vous ne produisiez au greffe du Tribunal un avis écrit exposant les raisons pour lesquelles le jugement ne devrait pas devenir irrévocable.
MONTRÉAL, le 30 août, 1984
Me Anne-France Goldwater
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 12
Montréal, Québec
(861-4367)
Procureur de la Requérante

AVIS EST DONNÉ QUE: BRISSON, Lucien, 264 rue Bourgeois, Montréal, Québec, H3K 2L8 — détenteur du permis M-504828-002 région de Montréal s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: NADEAU, Stéphane, 6612 rue Hadley, Montréal, Québec, H4E 3R1 — région de Montréal, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la CTQ.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 31 août 1984
2ième parution: 1er septembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-136125-840
CHERYL DE CRISTOFARO,
Requérante
-vs-
NICHOLAS MIHALOVITS,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
PRENEZ AVIS qu'il y a eu dépôt et réception au greffe des divorces du district de Montréal de la requête en divorce de la requérante, et que si vous désirez la contester, vous devrez le faire en produisant une comparution ou votre contestation audit greffe, à 10 est, rue St-Antoine, Montréal, dans un délai de 60 jours de cet avis. Une copie de ladite requête a été laissée audit greffe à votre intention.
ET PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans ces délais, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
PRENEZ ENFIN AVIS que tout jugement rendu sera, en premier lieu, un jugement conditionnel qui ne sera déclaré irrévocable qu'après l'expiration du délai fixé au jugement à moins que dans l'intervalle vous ne produisiez au greffe du Tribunal un avis écrit exposant les raisons pour lesquelles le jugement ne devrait pas devenir irrévocable.
MONTRÉAL, le 31 août, 1984
Me Anne-France Goldwater
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 12
Montréal, Québec
(861-4367)
Procureur de la Requérante

AVIS LÉGAL
AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977, C. P-16) que la garantie créée par les actes de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage consentis par Liné Canada Machine-Outil Limitée en faveur de, Trust Général du Canada devant Me Bernard Trudel, notaire, en date des 21 juin 1978 et 29 octobre 1980, enregistrés à Shefford, les 27 juin 1978 et 31 octobre 1980, sous les numéros 245231 et 264854, est devenue exécutoire.
Montréal, ce 27 août 1984.
BLAIS, FORTIER, TOUCHE ROSS, LTÉE
Agent pour Trust Général du Canada en sa qualité de fiduciaire pour le détenteur d'obligations de Liné Canada Machine-Outil Limitée.
Bureau:
1, Place Ville-Marie
Bureau 2240
Montréal, (QUÉBEC)
H3B 3M4
Tél.: (514) 861-6721

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-136429-846
MARILYN C. McMAHON,
Requérante
-vs-
YVON VIZIAU, d'adresse inconue.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention;
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, votre requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
ST-LAURENT, ce 27 août 1984
DOMINIQUE DiBERNARDO, P.A.
DESCÔTEAUX, JARRY, HÉBERT,
690 Boul. Laurentien,
suite 202,
St-Laurent, P.Q.
H4M 2M6

Avis est donné que: GEORGE SAVAGE, 1015 Boul. Chomedey, app. 46, détenteur du permis M-502329-001, région 10, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Colette Barriault, 1063 Maisonneuve, Longueuil, J4K 2S3, région 10, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 30 août 1984.
2ième parution: 31 août 1984.

Prenez avis que: RUSSELL ET FILS ENRG. EN SOCIÉTÉ JACQUES ET LÉO PAUL RUSSELL, 471 Royale, CP 1136 Manartic, Province de Québec, J0Y 1Z0, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin de demander le transfert de son permis de transport No. (12145-V) Q300-431 en faveur de 123518 CANADA INC. donc les actionnaires sont: JACQUES ET LÉO PAUL RUSSELL.
De plus prenez avis que tous intéressés peuvent introduire une opposition ou intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux à: Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charest est, Québec, Province de Québec, J1K 7W5.
1ère parution: 30 août 1984
2ème parution: 31 août 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
NO: 705-04-000275-848
DAME JOHANNE BASTIEN, résidante et domiciliée au 974, avenue Laval, Lac Lapalme à St-Lin, province de Québec.
Demanderesse
c.-
ANDRÉ ANDERSON, dernière résidence connue au 538, Birch Growe à Mascouche Hights, province de Québec,
Défendeur
et
REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION,
et
LE DÉPOSITAIRE DES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL ET RELIGIEUX DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, monsieur André Anderson, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Joliette, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
JOLIETTE, ce 27 août 1984
NICOLE LAPOINTE
PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE
DU DISTRICT DE JOLIETTE
Me Jérôme Gariépy
515, Ste-Catherine ouest
Bureau 560
MONTRÉAL, H3B 1B4
PROCUREUR DE
LA DEMANDERESSE

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-022106-848. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse —vs— MAISON DE BEAUTÉ MARC ROLLAND INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 10 septembre 1984 à 10:00 heures. Au 4124 Du Souvenir à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MAISON DE BEAUTÉ MARC ROLLAND INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise en matériel, 4 sections doubles de miroirs et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148). Montréal le 29 août 1984.

Prenez avis que LES DÉMÉNAGEMENTS ET ENTREPÔSAGE DE L'OUEST DE L'ÎLE INC./WEST ISLAND MOVING AND STORAGE INC., faisant affaires au 186 de la 7ième avenue, Ville de LaSalle, (Québec), détenteur du permis numéro M-300623-002 s'adresse à la Commission de Transport du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son système de transport routier en faveur du demandeur-cessionnaire GOLDBERGER SHIPPING SUPPLIES INC./ÉQUIPEMENT D'EXPÉDITION GOLDBERGER INC., ayant son siège social au 5445, rue de Gaspé, suite 111, Montréal (Québec), H2T 2A3.
Le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des règles de pratique et de régie interne de la Commission de Transport du Québec et de l'article 41 de la Loi sur les transports.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours de la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 30 août 1984
2ième parution: 31 août 1984

AVIS est par les présentes donné que LOVLEEN KAUR SINGH, étudiante, de 7355 Place Malraux, Ville de Brossard, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOVLEEN KAUR SINGH BASSAN.
MONTRÉAL, 21 août, 1984
Procureurs de requérant
Pollack, Teitelbaum & Cohen

PRENEZ AVIS QUE Hymie Bornstein, domicilié au 5300 Place Garland, Apt. 406, Montréal, Province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hyman Bernstein.
MONTRÉAL, le 27 juillet 1984
MEYEROVITCH, GOLDSTEIN FLANZ & FISHMAN
Procureur du requérant
PAR: ÉLYSE DESFORGES

RECTIFICATIF
Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, No: 111995590, VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- STARRETT ALEXANDER, partaie défenderesse. Le 10 septembre à 10:00 heures, au 236, Dresden, Mont-Royal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STARRET ALEXANDER, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur Baycrest, un radio AM/FM Zenith avec table-tournante, un radio AM/FM Citizen à cassettes, 2 haut-parleurs Citizen, une pipe à encant, un sofa brun et beige, 2 chaises brun et beige, un bahut à boisson, un foyer artificiel, un meuble vaisselier, 2 haut-parleurs de marque Allegro. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère,. Montréal, ce 10 septembre 1984.

Avis est par les présentes donné, conformément à la Loi sur les sociétés de prêts et de placements, que la Société d'hypothèques de la Banque Nationale de Grèce (Canada) a obtenu un permis en vertu de la loi ci-haut mentionné lui permettant d'exercer ses opérations au Québec, sous réserve des lois en vigueur, de son acte constitutif et des lois régissant sa capacité.
Montréal, ce 20 août 1984.

Prenez avis que le contrat en date du 1er AOÛT 1984 par lequel TRI HAWK INTERNATIONAL INC./TRI HAWK INTERNATIONALE INC. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de MONTRÉAL le 6 AOÛT 1984 sous le numéro 3505026.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 28 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-013568-835. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse. —vs— WILLIAM ROMOFF, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 septembre 1984 à 11:00 heures. Au 1453 Franklin à Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILLIAM ROMOFF saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à dîner 7 mcx, 1 bahut et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148). Montréal le 29 août 1984.

Prenez avis que la Compagnie INSTITUT DE BEAUTÉ MARIDELIS INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de procéder à la dissolution.
LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ
Procureurs de la Compagnie

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-013122-846. SIMPSONS SEARS LTÉE, Partie demanderesse. —vs— NINETTE ALLOUL, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 septembre 1984 à 13:00 heures. Au 37 Chemin Forest à Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NINETTE ALLOUL saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 pièces, 1 ensemble de salle à dîner complet et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148). Montréal le 29 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-010336-830. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse. —vs— GÉRALD HIRSH, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 septembre 1984 à 10:00 heures. Au: 237 Harrow Cr à Hampstead, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRALD HIRSH saisis en cette cause, consistant en: 1 petit meuble en bois 5 tiroirs, 2 portes, 1 piano Willis avec banc et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148). Montréal le 29 août 1984.

LONGUEUIL

APPEL D'OFFRES

Pour 11h le 12 septembre 1984

PROJET: Contrat 84-G-15
NATURE: Égout, aquéduc, structure de la chaussée
LIEUX: Rues des Eperviers, des Mesanges

QUANTITÉS APPROXIMATIVES:
2 400 m lin. de tuyau d'égout de 750 mm à 300 mm de diamètre
1 300 m lin. de tuyau d'aquéduc de 200 mm à 150 mm de diamètre
1 025 m lin. de structure de la chaussée de 8,50 m de largeur

Toutes les conditions pertinentes sont déterminées dans les documents qui peuvent être obtenus à la DIRECTION DU GÉNIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, au 777 de la rue d'Auvergne, 3ième étage à Longueuil.

Lesdits documents peuvent être obtenus contre le paiement de 25 $ pour chaque exemplaire complet de chacun des projets; ce paiement doit être effectué par chèque visé ou mandat émis à l'ordre de la ville de Longueuil.

Les soumissions doivent être rapportées au:

BUREAU DU GREFFIER
VILLE DE LONGUEUIL
300, RUE ST-CHARLES OUEST
CASIER POSTAL 5000
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4K 4Y7

et seront ouvertes le même jour à 11 h 30.

La ville de Longueuil se réserve le droit de rejeter toute soumission et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Le directeur, Approvisionnements,

Claude Chapleau

LONGUEUIL

APPEL D'OFFRES

POUR 11 H 00 LE 12 SEPTEMBRE 1984

PROJET: CONTRAT 84-G-14
NATURE: Conduits souterrains
LIEUX: Collectivité Nouvelle — Phase I — rue des Gélinottes, des Hirondelles, des Tourterelles, des Éperviers

QUANTITÉS APPROXIMATIVES:
CONDUITS C.P.V. de 100 mm de diamètre
1 conduit 60 m lin.
2 conduits 650 m lin.
3 conduits 20 m lin.
4 conduits 60 m lin.
6 conduits 40 m lin.

Toutes les conditions pertinentes sont déterminées dans les documents qui peuvent être obtenus à la DIRECTION DU GÉNIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, au 777 de la rue d'Auvergne, 3ième étage à Longueuil.

Lesdits documents peuvent être obtenus contre le paiement de 25$ pour chaque exemplaire complet de chacun des projets; ce paiement doit être effectué par chèque visé ou mandat émis à l'ordre de la Ville de Longueuil.

Les soumissions doivent être rapportées au:

BUREAU DU GREFFIER
VILLE DE LONGUEUIL
300, RUE ST-CHARLES OUEST
CASIER POSTAL 5000
LONGUEUIL QC J4K 4Y7

et seront ouvertes le même jour à 11 h 30.

La Ville de Longueuil se réserve le droit de rejeter toute soumission et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Le directeur, Approvisionnements

Claude Chapleau

LA MÉTÉO

Situation générale: un creux frontal venant de l'ouest du Québec se déplace vers l'est et atteindra le Bas du fleuve en soirée. L'air est chaud et humide à l'avant du creux, ce qui est favorable au dévelopement d'orages. Ce système fera place à une faible crête de haute pression en provenance du sud de l'Ontario et apportera du soleil avec de l'air plus frais et plus sec.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 26. Samedi: peu de changement.
LEVER DU SOLEIL: 6 h 14
COUCHER: 19 h 37

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, de Pontiac-Gatineau et du Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 20. Aperçu pour samedi: peu de changement.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 20. Samedi: peu de changement.

Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 26. Samedi: peu de changement.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: quelques averses ou orages en matinée. Dégagement par la suite. Vents modérés par moments. Max.: près de 25. Précipitations: 10 %. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac-St-Jean, Mauricie, Réserve des Laurentides: averses ou orages dispersés en matinée. Dégagement partiel par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 25. Précipitations: 10 %. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Saguenay, Rivière-du-Loup et La Malbaie: plutôt nuageux avec averses ou orages dispersés. Dégagement graduel en fin de journée. Vents modérés par moments. Max.: 23. Précipitations: 40 %. Samedi: beau.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux avec quelques averses ou orages. Max.: 22. Précipitations: 60 %. Samedi: dégagement.

Basse côte nord-Anticosti: nuageux avec quelques averses et orages dispersés. Max.: 19. Précipitations: 60 %. Samedi: plutôt nuageux avec averses dispersées.

---

la fierté a une ville

montréal

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Ville lance un appel d'offres pour les travaux suivants:

Contrat 504-509 / Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans la rue Ontario, entre la rue St-Denis et l'avenue de Lorimier; construction de conduits souterrains en vue d'un aménagement de distribution mixte dans la rue Hochelaga, entre les rues Fullum et d'Iberville; modifications et additions au réseau existant dans cette même artère, entre les rues d'Iberville et Florian.

Fourniture du dossier:

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents de soumission à la Commission des services électriques, bureau 900, 110, boulevard Crémazie Ouest, Montréal, contre le dépôt d'un chèque visé de 50 dollars garantissant le retour des pièces.

Ouverture des soumissions:

Les soumissions devront parvenir, sous pli cacheté dans les enveloppes fournies à cette fin, à l'hôtel de ville, au secrétariat administratif, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 415, au plus tard le mercredi 12 septembre à 12:00, heure locale.

Et seront ouvertes par le Greffier en séance publique, au bureau 120, immédiatement après cette heure fixée pour la clôture des soumissions.

LE GREFFIER,
Maurice Brunet

Le 31 août 1984

---

la fierté a une ville

montréal

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

RÔLES D'AMÉLIORATIONS LOCALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 1045 de la Charte de la Ville, que les rôles de cotisation pour la construction d'égouts, de pavages de rues et de trottoir aux endroits suivants ont été préparées et sont maintenant déposés en son bureau, Service du Revenu, suite 15 de l'Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées, conformément à l'article 1048 de la Charte de la Ville, jusqu'à vendredi le 14 septembre 1984.

PAVAGES

Pierre Gadois	rue	De la rue Ernest Marceau à un point au nord de la rue Jean Milot. (là où requis).

TROTTOIRS

Pierre Gadois	rue	De la rue Ernest Marceau à un point au nord de la rue Jean Milot. (deux côtés là où requis).

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre lesdits rôles devront produire ces plaintes le ou avant la date ci-dessus mentionnée et le vendredi 14 septembre 1984, à 15:00 heures, en son bureau, Service du Revenu, suite 15 de l'Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, le soussigné entendra les intéressés au sujet desdites plaintes.

Le directeur du revenu,
Guy Lefebvre, c.a.

Service du revenu
Hôtel de Ville
Montréal, le 20 août 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR MUNICIPALE

VILE DE MONTRÉAL-NORD

VS

ABEL, Regis, 10/04/53; AGLITTI, Fausto, 06/12/57; ALLAIN, Alcide, 17/12/45; AMIOT, Serge, 13/06/57; APRIL, Lucien, 28/03/27; ARBOUR, Alain, 18/07/61; AUBE, Pierre, 23/02/47; AUBRY, MARIO, 22/12/54; AUDET, Denis, 17/12/58; BABIN, Justin, 20/11/44; BAIERLE, Albert, 26/04/54; BANVILLE, Pierre, 27/05/58; BARRETTE, Robert, 21/04/53; BARRETTE, Ronald, 12/04/56; BARSALOU, Jean-Guy, 02/11/45; BEAUCHAMP, Rejean, 04/11/62; BELAND, Patricia, 25/12/62; BELANGER, Guy, 07/10/57; BERGERON, Jasmin, 01/01/58; BERGERON, Myriane, 26/05/51; BERNARD, Liliane, 12/04/49; BERTON, Serge, 04/07/54; BERTRAND, Bertrand, 27/1/55; BILODEAU, Renald, 08/10/58; BISSON, Murielle, 18/03/54; BISSONNETTE, Ronald, 01/03/54; BLANCHETTE, Charles, 22/11/54; BLEAU, Maurice, 26/06/46; BOISVERT, Marcel, 14/01/51; BOIVIN, Antonia, 08/01/33; BOUCHARD, Regis, 26/10/60; BOUCHER, Carl, 10/11/63; BOUCHER, Richard, 29/11/63; BOUCHER, Serge, 07/01/65; BOUCHER, Serge, 03/10/56; BOUDREAU, Jean-René, 04/03/51; BOURGOIN, Alain, 21/07/62; BOURQUE, Michel, 30/05/65; BOUTIN, Jean-Paul, 12/10/60; BRAISIER, Wilson, 20/08/53; BRESSANI, Michel, 28/07/60; BRETON, Richard, 06/11/43; BROSSEAU, Luc, 27/07/57; BROUSSEAU, Line, 03/01/63; BRUNET, Pierre, 15/09/54; BTB METAL EXC. INC., a/s président; BUJOLD, Gérald, 15/05/46; BUJOLD, Gloria, 17/04/50; BURKE, James, 13/01/26; BUTEAU, Nolan, 18/01/46; BUTEAU, Richard, 12/02/65; CAISSIE, Dianne R., 24/05/44; CALDERONE, Marianna B., 18/12/58; CALIXTE, Jacqueline, 18/11/49; CAMPEAU, Pierre, 30/08/54; CAMPET, René, 03/11/41; CHAMPAGNE, Judith, 03/10/48; CHAPUT, Christian, 11/01/55; CHARLES, Jean-Guy, 05/06/34; CHARLES, Joseph, 08/12/46; CHARRON, Louise, 13/01/64; CHARTIER, Robert, 08/06/44; CHOUINARD, Denis, 15/01/64; CLAVET, André, 30/03/54; CLORAN, Steven, 21/05/64; CODADA, Edouard, 13/10/57; CODERRE, André, 16/03/65; COLAROCCHIO, Michel, 15/11/56; CORBEIL, André, 06/03/56; COSSETTE, Gilles, 04/01/60; COTE, Denis, 09/10/54; COTE, Joel, 20/04/34; COTE, Mario, 13/08/52; COTE, René, 04/11/50; COUSIN, Bernard, 02/03/54; CRAIG, Allan, 22/04/47; CRAIG, Jean, 21/01/38; D'ALLAIRE, Joseph, 14/04/29; D'ANTONIO, Francesco, 23/06/40; DAGENAIS, Sylvain, 17/09/64; DAMACHE, Salah, 03/12/54; DAOUST, Sylvie, 07/04/66; DECOR MULTI-GLACE; DECARIE, Serge, 13/05/59; DELIARD, Constant, 22/07/50; DERIX, Helen, 18/10/49; DESABRAIS, Daniel, 18/02/50; DESCOTEAUX, Danielle, 11/03/52; DESFORGES, Benoit, 15/03/57; DESJARDINS, Marcel, 26/11/50; DESJARDINS, Marcel, 17/04/33; DESJARDINS, Richard, 19/11/49; DESNOYERS, Denise, 30/09/57; DESROCHERS, Alain, 05/04/61; DESROCHERS, Bernard, 25/08/49; DEVALUS, Ernest, 16/02/42; DICKEY, Jacques, 08/05/57; DIONNE, Michel, 23/05/51; DUBE, Ferbonia G., 10/10/30; DUBOIS, Guy, 02/01/48; DUBORD, Robert, 31/01/56; DUCHARME, Gilles, 22/12/43; DUFOUR, Pierre, 29/10/60; DUHAIME, Sylvio, 16/04/35; DUQUETTE, Yvan, 11/09/64; DURIVAGE, François, 10/10/59; DUSSAULT, Paule, 07/07/63; DUVAL, Sylvain, 29/03/55; DUVIGNY, Jean-Jacques, 11/09/59; EMERY, Francois, EMOND, Ednel, 07/04/64; EMOND, Jean-Paul, 29/01/39; FALARDEAU, Jean, 01/07/26; FAVREAU, Luc, 09/06/54; FERLAND, Eugene, 07/08/58; FERLAND, Raymond, 23/01/32; FORGET, Serge, 18/06/59; FOURNIER, Claire, 21/03/61; FOURNIER, Denis, 29/03/53; FOURNIER, Jacques, 05/01/39; FOURNIER, Leger, 30/12/41; FRAPPIER, Ricahrd, 25/02/54; FRECHETTE, Roland, 03/01/58; FREDERIC, Jean Renauld, 06/02/47; FRENETTE, Denis, 17/09/54; FURY ENTREPRISES INC., a/s Président; GABOUT, Pierre, 12/06/52; GADBOIS, Patrick, 17/03/53; GAGNE, André, 20/03/63; GAGNE, Leonard, 20/10/30; GAGNE, Simon, 21/10/57; GAGNON, Daniel, 16/10/60; GAGNON, François, 06/12/58; GAGNON, Sylvain, 29/09/62; GANDOLFO, Mario, 15/02/59; GAREAU, Rock Philippe, 30/11/58; GAUTHIER, Marcel, 19/11/53; GENDRON, Normand, 06/05/49; GIGUERE, Claudette D., 19/11/41; GIRARD, Claude, 16/09/51; GLAZIER, Richard, 08/03/60; GOHIER, Gilles, 20/08/61; GOUGER, Claude, 16/08/53; GRAND MAISON, Charles, 27/01/42; GREAVES, Claude; GRECO, Danny, 06/05/54; GREGOIRE, Carole M., 17/09/56; GRENIER, Maderic, 04/03/39; GUAY, Régis, 01/11/54; GUAY, Robert, 17/11/54; GUERARD, Céline, 28/03/56; GUIGNARD, Partice, 18/07/47; GUIMOND, Sylvain, 05/01/61; HAJJAR, Samir, 11/09/60; HENRI, Gisèle, 15/02/64; HENRI, Sylvain, 18/10/60; HEROUX, Michel, 05/04/49; HUARD, Jean Pierre, 01/02/62; IMBEAULT, Fernand A., 15/02/38; IOANNONE, Antonio, 14/12/63; JALBERT, Marie, 07/01/51; JANSEN, Pierre, 14/12/58; JEAN, Eudore, 26/05/48; JEAN, René, 14/02/62; JEANNOTTE, Christiane, 26/11/46; JEBNE, Joseph, 08/05/35; JOLY, Jean Guy, 05/07/45; JONES, Georges, 11/12/37; JONNETTE, Daniel, 19/02/59; KOULIKIS, Nicolas, 04/04/33; L'ITALIEN, Sylvie R., 14/06/57; LACASSE, Maurice, 01/12/35; LACASSE, Richard, 18/05/53; LACHAPELLE, Gilles, 28/12/58; LAFABLE, Jean-Yvon, 18/05/51; LAFOND, Regent, 21/01/49; LAFRENIÈRE, Daniel, 12/04/61; LALIBERTÉ, Daniel, 30/09/57; LALONDE, Andre; LAMOTHE, Yvon, 06/04/55; LANDRY, Yoland, 05/05/61; LANGLOIS, Marc, 30/07/64; LANGLOIS, Michel, 21/10/61; LARIVIÈRE, Yves, 17/09/51; LAROCQUE, Denis, 23/12/61; LATOURELLE, François, 09/01/43; LAURIN, Louis, 09/05/52; LAURORE, Paulette G., 09/10/47; LAVALLÉE, Serge H., 09/02/44; LAVOIE, Bernard, 21/04/60; LAVOIE, Denis, 31/05/43; LAVOIE, Monique, 23/05/49; LAVOIE, Yves, 15/01/60; LAWRENCE, Ginette, 12/03/55; LAYETTE, Pierre, 10/04/58; LEBLEU, Michel, 19/08/56; LEFEBVRE, Diane P., 01/12/57; LEFEBVRE, Jacques, 07/12/61; LEFORE, Christian, 11/03/64; LEGAULT, André, 03/08/65; LES CARROSSERIES MAGNUM, a/s President; LES ENT. DOM. RAYMOND, a/s R. Seguin; LEVASSEUR, Ghislain, 12/10/62; LEVASSEUR, Lucien, 27/08/48; LEVESQUE, Yves, 08/01/46; LIBOIRON, Serge, 03/12/50; LIMOGES, Michel, 07/04/56; LONGPRÉ, Sylvie, 11/05/64; LORANGE, Claude, 10/09/62; LUCIEN, Louis Yves, 11/05/49; LUPIEN, Mario, 17/06/61; MAHEU, Serge, 31/05/59; MALENFANT, Yvon, 31/08/62; MALOUIN, Jean Yves, 25/07/56; MARCINIAK, Joseph Ant., 05/01/52; Marois, Diane, 26/08/55; MAROIS, Jean Luc, 17/11/53; MARSSIMONE, Edouarzim, 08/01/47; MARTINEAU, Carole, 26/06/60; MASCIOTRA, Angealino, 24/12/56; Massicotte, Yvon, 14/10/52; MASSON, Françoise L., 11/10/42; MECANIQUE SOUDURE ACD INC., MENARD, Pierre, 24/03/60; MENARD, Sylvain, 23/01/62; MICHAUD, Jean Guy, 30/12/60; MICHEL, Roselle, 23/09/45; MONETTE, Jean, 04/03/55; MORIN, Fernand, 15/03/59; MORIN, Jean, 07/05/60; MORIN, Martin, 11/09/60; MUCIENKO, Alain, 06/03/54; MURAT, Serge, 17/09/53; NADEAU, Alain, 01/03/60; NADEAU, André, 22/11/64; NEVEU, Thérèse, 01/01/45; OUELLET, Jacques, 13/01/52; OUIMET, Serge, 29/05/46; P.H.H. CANADA INC.; PAIEMENT, Denis, 02/10/62; PAPGIS, Chrysoula B., 11/02/56; PAQUETTE, Denise D., 24/02/35; PAQUETTE, Lucille, 29/01/60; PARENT, Arthur, 12/10/40; PARENT, Sylvain, 24/11/61; PELLETIER, Aurelien, 09/07/53; PELLETIER, Sylvain, 06/03/53; PEPIN, François, 27/07/57; PERANSSAINT, Anthony, 06/02/47; PEREIRA, Raoul D., 17/08/50; PERIARD, Maria, 29/11/24; PERREAULT, Carole, 14/08/58; PERRON, Alain, 17/01/50; PETEL, Maurice, 31/08/50; PICARD, André, 28/07/47; PIETROVITO, Guiseppe, 01/06/58; PINET, Raymond, 22/09/47; PIVIN, Jacques, 12/07/50; PLANTE, Clément, 05/03/49; POISSANT, Michel, 18/10/54; PRUCIEN, Norly, 09/02/50; REGIS, Abel, 10/04/53; RICARD, Armand, 16/02/24; RICARD, Pierre, 27/03/53; RICHER, Gilbert, 07/03/53; RIOPEL, Georges, 12/02/43; RIOUX, François, 10/11/65; ROCHETTE, Alcide, 01/01/54; ROUILLARD, Jean Guy, 06/07/40; ROUSSEAU, Jean D., 30/04/41; ROUSSEL, Suzanne, 11/12/62; ROUSSY, J. Maurice, 20/06/49; ROY, Joanne, 26/04/59; ROY, Joanne L., 26/04/59; ROY, Ricahrd, 11/04/51; ROY, Yvan, 07/03/58; ROY FOSS MOTORS LTD., a/s President; RUIZ, Tony, 13/04/60; SALVAS, Martin, 19/12/57; SALVATORE, Dandrea, 30/10/57; SAURIOL, Gilles, 09/04/53; SAYER, Philip, 29/08/33; SEGLINS, Jonathan, 24/03/64; SILVERMAN, Michel, 20/11/53; SIMARD, Adelard, 21/07/61; SIROIS, Claude, 04/02/52; ST-ARNAUD, Alain, 08/01/61; ST-LAURENT, Louise R., 11/03/34; ST-LOUIS, Alain, 07/03/63; STIGLIANI, Enzo, 23/02/56; SWIDERSKA, Wikteria C., 23/12/48; TARDIF, Chantal, 24/03/61; THERRIEN, Noramnd, 21/06/64; Torre, Michèle, 11/07/52; TOUSIGNANT, Arthur, 24/04/48; TRAHAN, Stephane, 14/07/65; TREMBLAY, François, 23/11/49; TREPANIER, Louise P., 20/06/51; TURBIDE, Marcel, 15/05/59; VIAU, Pierre, 25/10/52; VINCENT, Francis, 29/04/42; VOISINE, François, 04/04/60; YUEN, Fung Soo, 13/10/53.

Les intimés, sont par les présentes, requis de comparaître le 27 septembre 1984 à 14 heures, à la Cour municipale de Montréal-Nord, située au 4240 rue Amos, Montréal-Nord.

Une copie de la sommation et de la déclaration est déposée au greffe de cette cour.

Prenez de plus avis, qu'à défaut de comparaître un jugement sera prononcé contre les intimés.

Montréal-Nord
24 août 1984

Lucille DEOM
greffier

Gouvernement du Canada — Government of Canada

Projets spéciaux de relance

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-1938" relativement à la

REMISE EN ÉTAT DES MURS DE BÉTON, ÉCLUSE 1 (1984), CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 210, 508, avenue Glendale, Casier Postal 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, le jeudi, le 20 septembre 1984. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de $100.00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.
Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.
L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire,
L.E. Beland.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, OTTAWA, LE 29 AOÛT 1984.

Canada

LE BRIDGE

Quelle belle mathématique

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♠ A V 9 2
♥ 9 6 3
♦ A 8 7 5 2
♣ A

Ouest	Est
♠ 6	♠ D 7 3
♥ V 10 5	♥ 8 7 2
♦ R 3	♦ D 10 6
♣ R D 9 8 7 5 2	♣ V 10 4 3

Sud
♠ R 10 8 5 4
♥ A R D 4
♦ V 9 4
♣ 6

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	3 ♣	4 ♣	5 ♣
5 ♥	passe	6 ♠	fin

L'entame: Le Roi de trèfle par Ouest.

Dans le monde des bridgeurs qui jouent régulièrement six heures par jour, il en est qui deviennent manipulateurs de leurs cartes à l'égal du jongleur, ses boules, ses quilles, le fil de fer. Ils ont de l'adresse, de l'audace, de l'astuce et rien ne leur échappe des indices et des détails que peuvent leur révéler les adversaires. La donne ci-dessus le prouve admirablement bien.

L'ouverture de Sud par 1 pique est bien normale et la relance du joueur Ouest de 3 trèfles ne fut pas sans être bien enregistrée par Sud le déclarant. Nord par son cue-bid annonçait un très bon jeu sans perdante en trèfle. Pour le joueur Est, il était normal et bien permis d'annoncer 5 trèfles; il avait le support de la couleur de son partenaire et son jeu pouvait être à peu près nul. Cette enchère était sans contrefit la continuation d'une enchère pré-emptive amorcée par son partenaire. Et l'équipe Est-Ouest n'était pas vulnérable.

Fort de ces prémices, le joueur Sud, agressif à son comble, déclara 5 coeurs. À ce stage, au lieu de laisser Nord prendre normalement la décision finale du contrat cette intervention indiquait une forte détermination de voir Nord déclarer le chelem, soit en pique, soit en coeur. Nord déclara 6 piques. Les prémices acquises au cours de ces déclarations conduiront-elles Sud à réaliser son jeu. Le mortel kibitzer qui regarde par dessus l'épaule du joueur peut compter 2 perdantes en carreau et 1 perdante probable en coeur.

L'entame du Roi en trèfle fut prise par l'As du Mort. L'As de pique fut joué et l'impasse du 10 fut prise au dépens du joueur Est. Les atouts furent tous enlevés et l'As, le Roi et la Dame de coeur furent joués. tous les joueurs fournirent sur cette ronde, le jeu se révélait bien chez Ouest: 7 cartes de trèfle chez Ouest, 1 pique et 3 coeurs donnaient place à 2 carreaux dans sa main. Le Roi s'y trouvait afin de justifier sa teneur de 9 points; la Dame aurait pu se voir aussi accompagnant le Roi en doubleton. Alors majestueusement, le déclarant joua l'As de carreau du Mort qu'il fit suivre d'un autre petit carreau et le joueur Ouest prit la main avec son Roi. Les indices perçus depuis le début fonctionnaient selon la mécanique la plus parfaite. Ouest ne possédait plus que du trèfle et il en laissa tomber un sur la table, ce qui permit au Mort de couper et au déclarant de se débarrasser de la perdante en carreau.

À propos de la relance de 3 trèfles de la part du joueur Ouest, elle fut l'indice le plus fructueux qui permit au déclarant de faire le compte des mains et la localisation des honneurs-clefs.

À juste titre, ces préemptifs sont-ils toujours des enchères de barrage?

guérin

l'éditeur des écoles recommande pour la rentrée scolaire

MATHÉMATIQUE SOLEIL

3e secondaire

Manuel de l'élève

ACTUELLEMENT DISPONIBLE

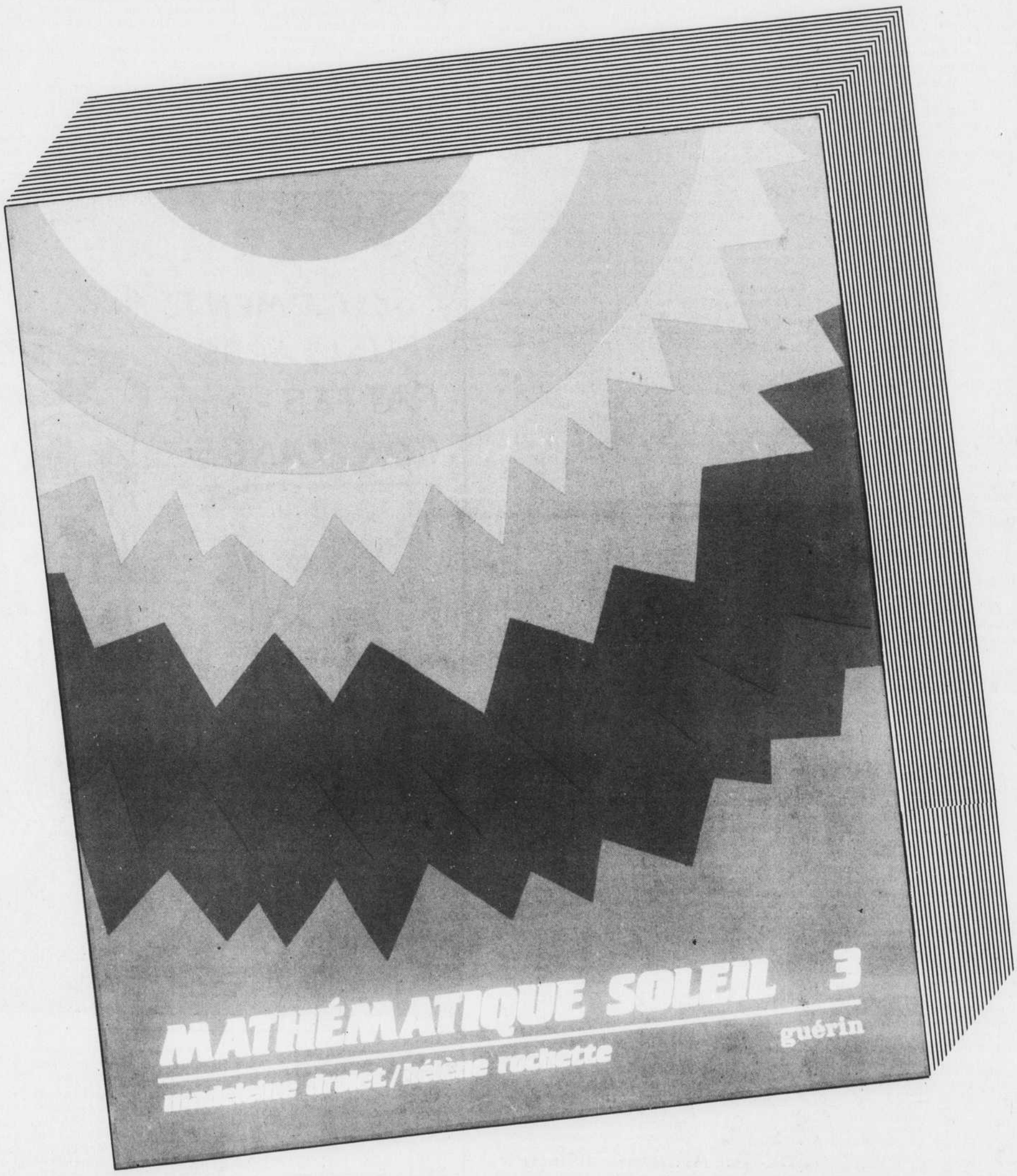

- **Un «tiré à part» du manuel de l'élève, comprenant 106 pages, illustrations 4 couleurs et reliure souple, est offert gratuitement à tous ceux qui ont commandé ou qui commanderont ce manuel.**
- **Le manuel complet de l'élève avec reliure rigide sera disponible sous peu.**
- **Des copies du guide du maître (réponses des exercices) du thème I sont aussi disponibles.**

Veuillez communiquer avec M. Albert Duchesne, directeur de la promotion pédagogique, si nécessaire.

4501 Drolet, Montréal - 842-3481

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeur adjoint: Denis Lord

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

POUR UN CHANGEMENT
II — La chance au PC

LES MILLIONS de croix tracées par les électeurs feront la fortune ou l'infortune des partis politiques qui sollicitent l'adhésion des Canadiens. En les traçant, nos concitoyens répondront aux deux questions suivantes :

1) l'équipe libérale et son nouveau chef, M. John Turner, doivent-ils être reportés au pouvoir ?

2) Faut-il, au contraire, confier le gouvernement au Parti conservateur et à son chef, M. Brian Mulroney ?

Dans certaines provinces, ce choix est élargi. Le Nouveau Parti démocratique existe en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. Tel n'est pas le cas au Québec. On peut le regretter. Mais un vote pour le parti de M. Ed Broadbent au Québec est, on doit le constater, une semence à long terme, un vote de protestation, ou encore un choix légitime mais posé sans illusion. Les ressources déployées par le NPD dans cette province et la fréquence des visites du chef indiquent assez qu'au plus haut niveau du parti, on est convaincu que le rendez-vous historique entre les sociaux-démocrates canadiens et ceux du Québec n'aura pas lieu en 1984.

Le Parti nationaliste recueillera vraisemblablement une infime fraction du vote des nationalistes québécois. M. Monière n'aura pas réussi à les rassembler tous sous la bannière bigarrée dessinée par M. Marcel Léger. La tâche était démesurée, le projet rongé par les pires ambiguïtés. L'idée d'un regroupement susceptible de représenter et de défendre les intérêts du Québec au Parlement fédéral n'est pas, en soi, condamnable. C'est le droit le plus strict des électeurs, en régime démocratique, d'investir temps, énergies et espoirs dans la construction de tels rassemblements. Mais leur réussite n'est possible que dans la conjugaison d'un leadership fort et crédible, d'un programme clair et d'une conjoncture particulièrement exigeante. Autrement, ces entreprises glissent vite dans l'oubli et la rancoeur. Tel est vraisemblablement l'avenir du PN.

La question de fond pour l'électorat québécois est claire. Doit-il reconduire sa confiance quasi historique dans le PLC ? Doit-il, au contraire, briser ce lien et effectuer une rupture majeure en votant pour le PC, ce parti hier encore si étranger à ses aspirations et à sa culture politiques ?

Ces questions sollicitent les Québécois à un double titre. Un scrutin fédéral exige de l'électorat qu'il mesure les intérêts de l'ensemble du pays. Mais les intérêts québécois n'en sont pas éliminés pour autant. Déterminants, ils doivent être conjugués aux premiers.

De l'élection de M. John Turner à la direction de leur parti, les libéraux escomptaient de riches dividendes électoraux. Les sondages ont entretenu ces espoirs pour un temps. Le nouveau chef lui-même a cédé aux attraits d'une victoire qui, fin juin, paraissait certaine. Sans autre examen sur l'état de son parti, sans effectuer les redressements qui s'imposaient dans le gouvernement qui était devenu le sien, sans définir la politique qu'il entendait suivre, le premier ministre a refermé son jeu et misé toute sa fortune. Cette mise a pris l'allure d'une véritable dilapidation. Son crédit, soigneusement entretenu durant un long exil, et les chances d'un renouveau que son élection laissait espérer, ont été ruinés en quelques semaines.

Pourquoi l'électorat canadien ferait-il confiance à John Turner ? Quelles sont donc les qualités de son leadership, les qualités de tout leadership dans les sociétés modernes ? La liste est longue et exigeante : l'envergure intellectuelle, le courage politique, la connaissance de la société, l'intuition des courants porteurs d'avenir, l'aptitude à maîtriser des dossiers complexes et à en débattre au plus haut niveau, l'intelligence de stimuler et de contrôler un appareil d'État puissant, quelques idées claires et essentielles, et le talent de rassembler, de communiquer, d'arbitrer et de décider. Certes, aucun leader ne possède d'une façon éminente toutes ces qualités. Mais on a rarement vu un leader qui en soit autant dépourvu ou qui réussisse à les dissimuler avec un tel talent.

M. Turner a hérité d'un régime en place depuis 20 ans. Comment croire que cette équipe de gouvernement, équipe décimée, reconstituée à la hâte et peu renouvelée par des candidatures de poids, puisse reprendre le contrôle de la gestion des affaires après l'avoir si piteusement négligée ? Remettre en cause ce qui doit l'être ? Exercer sa responsabilité sur l'empire des sociétés de la couronne ? Traiter les États provinciaux comme des égaux ? Rassembler un pays qu'elle a divisé ?

À quelles signes, quelles décisions courageuses, quelles démarches éclairantes venues du nouveau chef, à quels indices de renouvellement de l'équipe et des politiques libérales pouvons-nous référer pour justifier le renouvellement du mandat libéral ?

Dans le passé, LE DEVOIR n'a pas ménagé ses critiques à l'endroit de M. Brian Mulroney. Certes, l'appui que nous accordons aujourd'hui à son parti n'est pas sans réserve. Mais il est franc et confiant. Quatre motifs pricipaux le justifient.

1) Depuis l'accession de M. Mulroney à sa direction, le PC est devenu le seul parti fédéral qui puisse prétendre représenter toutes les régions, et vraisemblablement demain, toutes les provinces du pays, y compris le Québec. Cette posture quasi historique est capitale. Elle en dit long sur le discrédit dans lequel est tombé le PLC. Mais une partie du crédit de cette mutation revient de droit au chef conservateur.

2) Même si la mise au point souffre d'imprécisions, la conception du fédéralisme défendue aujourd'hui par M. Mulroney répond aux meilleurs intérêts de la fédération. On a dit qu'un gouvernement conservateur serait inféodé aux puissances provinciales. C'est vite oublier le jeu des alliances qui a permis à M. Pierre Trudeau de mener à terme ses desseins les plus chers. On a aussi dit qu'au sein du PC logeaient dinosaures et racistes. Mais les pires énormités proférées à l'endroit du Québec ne sont pas venues de cette famille politique.

3) Le chef conservateur ne possède pas d'une manière éminente toutes les qualités attendues d'un grand leader politique. Mais depuis qu'il assume ses fonctions, sa feuille de route est plutôt impressionante. La discipline règne là où elle a tant fait défaut. De plus, M. Mulroney a démontré un sens de l'organisation, un souci de la planification et une aptitude à rassembler des équipes cohérentes et efficaces. Enfin, le courage politique n'a pas fait défaut au successeur de M. Joe Clark, notamment dans la défense des droits des minorités, dans sa façon aussi d'aborder la question du Québec (nous y reviendrons demain), et cela malgré les insultes, la grossièreté et le chantage de certains de ses adversaires. Ces faits ne sont pas mineurs. Les mêmes qualités seront requises pour examiner à fond l'empire dirigé depuis Ottawa et pour le passer à blanc.

— JEAN-LOUIS ROY

Avatars de l'idée d'art

BILLET

ALBERT BRIE

COMME les temps changent. Les préjugés plus vite encore aujourd'hui. L'un d'eux qui eut la vie dure concernait les carrières à embrasser. Pas étonnant que certains embrasseurs aient fini étouffés. Toujours est-il que la télé m'en a fait découvrir la métamorphose.

Je passais devant mon poste allumé. (Il brûle sans arrêt comme une lampe de sanctuaire. Les enfants ne le lui ferment jamais le gros oeil. Le mur d'en face ne rate pas une image.) Je fus accroché par une scène d'un film, un très vieux film, à en juger par la physionomie d'un très jeune homme, à l'époque où le cinéma prêtait à ces grands garçons l'allure du grand Meaulnes.

La scène montrait le fils dressé contre son père. La dispute portait sur l'orientation du rejeton, qui rêvait d'être musicien; le père tenait qu'il allait être ingénieur forestier comme lui. Ce dernier était comme tous les paternels de cinéma à qui on veut donner tort : buté et autoritaire jusqu'à la brutalité. Son fils était beau. Par la grâce de l'inspiration ou l'effet du projecteur, sa tête s'auréolait de lumière diaphane. Impossible de ne pas être de son bord.

Une situation de ce type ferait rire aujourd'hui. Personne, pas même le plus abruti des crétins, ne songerait à traiter de saltimbanque celui qui fait métier de peintre, de musicien, d'écrivain. L'artiste est jugé d'une inutilité indispensable. Il est honoré dans la société la moins raffinée.

Jadis, les parents voulaient pour leurs enfants un état honorable et distingué. Par honorable, on entendait que le garçon (pas encore la fille) embrassât le métier de son père; par distingué, qu'il accédât à un rang plus élevé en choisissant une carrière libérale. La peur que le fiston pût être tenté de se faire « bohémien » surgissait beaucoup plus tard.

Dans l'optique traditionnelle, l'artiste était perçu soit comme un malade, soit comme un taré. Il n'était pas question qu'une bonne famille se payât le luxe d'un déviant. Je ne sais pourquoi, j'ai admis sans discussion pendant longtemps qu'on ne devenait artiste qu'à la condition d'être amoral ou anémique.

L'enfant débile, réfractaire aux jeux d'équipe et porté vers les livres ou les rêveries solitaires, portait en lui les germes du mal qu'il fallait extirper. Le mieux était de l'envoyer dans la mêlée humaine, la meute. Il n'y avait rien de plus rassurant à voir que la joie des parents à la vue d'un fils guéri de sa mélancolie et converti à des distractions « de son âge », c'est-à-dire grossières et primaires.

Le virage s'est fait, le virage idéologique, culturel. On ne se demande plus à la vue d'un enfant au biberon, s'il singera son père ou s'il grimacera mieux. On cherche dans ses traits et ses mimiques les indices avant-coureurs d'une vocation possible d'artiste. La famille jalouse épie les moindres gestes du poupon en quête de la marque que l'une des sept Muses aurait pu déposer et qu'il s'agit de déchiffrer. On attend l'éclosion de l'artiste en couvaison.

Pour aider à l'éclatement de cette singularité, on pousse le marmot par toutes les ouvertures. On le jette dans les bras d'un professeur de piano, de danse, de dessin, de diction, etc. S'il a quelque miel à sécréter, il ne peut manquer de le rendre. On le presse comme une éponge. Et quel désarroi s'il n'a pas la grâce ! Elle est peut-être réservée pour le suivant.

C'est un peu beaucoup dommage pour les autres disciplines moins voyantes. Le culte que notre époque voue à la science et à l'économie, par exemple, ne réussit pas encore à exalter l'espérance que les éducateurs et précepteurs fondent sur l'avenir de leur descendance. Nous manquons magistralement de grands savants, de grands commis de l'État, de puissants industriels. Peu nous chaut, semble-t-il. C'est même avec grand peine que des parents, d'ordinaire pragmatiques, se consolent de voir leurs fils et filles opter pour les mathématiques, l'électronique. Ils auraient tant voulu que la musique ou autres fariboles l'emportassent.

Ce phénomène ne trahirait-il pas la pérennité de notre sentimentalité religieuse, mais camouflée sous des oripeaux laïcisés ? Car l'Art est avant tout une religion. On n'a qu'à penser à tous ces temples du Beau révisé que sont les cités des arts. On y va comme à l'église. D'ailleurs, on en a déjà fait des chapelles.

Les nouveaux Québécois

LES LECTEURS qui ont lu attentivement le cahier que LE DEVOIR a publié, le 24 août dernier, sur « les communautés culturelles à l'école » auront été surpris de voir à quel point la politique d'éducation officielle est dépassée dans la région de Montréal. On voit moins le renouveau auquel l'école québécoise est promise si elle entre dans cette *révolution interculturelle*.

Des émeutes de Saint-Léonard, où les Italiens refusaient de faire les frais de la lutte hégémonique de l'école anglaise et de l'école française au Québec, à l'inscription massive d'élèves anglophones dans les classes françaises, la guerre des langues a heureusement pris fin. Le gouvernement de Québec, bon prince en apparence, a même offert aux groupes ethniques (les « autres » — comme si chacun de nous n'était pas d'un groupe ethnique !) d'apporter leur langue et leur culture à l'école.

Finie l'assimilation : l'âge s'ouvrait de l'intégration au Québec français.

Or voilà que le glas sonne aussi pour l'intégration. Parents et pédagogues, poussés par l'héritage de leur propre communauté autant que par l'expérience des classes d'accueil et des écoles multi-ethniques, revendiquent une nouvelle éducation québécoise, qui soit au service de l'identité culturelle, voire nationale, des enfants et des groupes auxquels ils appartiennent.

Leur demande a trouvé un accueil fort sensible au Conseil supérieur de l'éducation. Malheureusement, cet avenir possible, mais non encore assuré, naît dans des souffrances profondes. L'intégration paraît déjà vouée à l'échec. Mais le Québec multiculturel n'est pas pour autant assuré.

Certes, l'expérience de la communauté juive et de ses écoles a profondément impressionné M. Camille Laurin, l'ancien ministre de l'Éducation. Victime d'une vieille discrimination historique, l'école juive a néanmoins réussi à vivre, à l'intérieur d'elle-même, l'aventure de la coexistence et de l'apprentissage de plusieurs langues et plusieurs sensibilités culturelles et spirituelles, aussi diverses que la diaspora les a faites. Certes, la Commission des écoles protestantes possède une longue tradition d'accueil.

Mais c'étaient là des exceptions à la règle de la rigidité linguistique et religieuse de nos écoles.

Voilà que la Commission des écoles catholiques de Montréal et d'autres de l'agglomération font l'expérience, depuis quelques années, d'un nouveau choc culturel. Ce ne sont plus seulement des langues qu'il faut apprendre et enseigner. Ce sont des valeurs culturelles, des conceptions du monde, des sensibilités historiques radicalement différentes qu'il faut reconnaître, apprécier et, désormais, valoriser.

L'intégration, du reste, ne peut jamais se faire sans quelque mutilation, surtout quand elle passe par une école aussi monolithique que celle qui reste le modèle officiel. Mais même l'intégration *douce* s'avère impraticable.

Ainsi, des enfants brillants sont encore envoyés dans des voies d'évitement, parce que la pédagogie n'est pas à la hauteur. Même quand ces élèves réussissent en classe, ce sera au prix parfois d'un conflit aigu avec la génération de leurs parents. Ceux-ci, du reste, malgré la loi et le discours officiel, n'osent défendre leurs enfants, quand l'école *régulière* les blesse.

En revanche, les classes et les écoles qui ont vu dans cette situation nouvelle non pas d'abord un obstacle, mais une richesse, sont en train de connaître une mutation pédagogique de toute première importance. Nos Québécois « de souche » réapprennent la valeur du maître, la nécessité de la discipline, la récompense du travail intellectuel. Et comme toutes les communautés ont leurs préjugés, élèves, enseignants et parents font l'apprentissage de la tolérance, de l'échange, et de la valeur inestimable d'un milieu pluraliste.

Cette école nouvelle, toutefois, est loin d'avoir atteint sa maturité. Elle manque de moyens, de manuels, d'outils pédagogiques. À vrai dire, elle est en train de les inventer. Malheureusement, elle souffre des autres lacunes du *système*, de normes trop rigides, des injustes retards en milieu « défavorisé ».

Cette école n'est guère aidée, non plus, par la prolifération anarchique des programmes et subventions que gouvernements et ministères sèment chez les communautés minoritaires, les « ethniques » comme on les appelle non sans racisme. On est encore à compter sur les doigs de la main les agents de liaison, les agents de milieu et autres interprètes, qui sont pourtant essentiels à son décollage.

Mais déjà le germe d'une profonde révolution interculturelle est semé. On n'en est plus à parler d'intégration à la majorité, mais à respecter l'identité de chacun. Il ne s'agit plus seulement de préserver l'héritage culturel des minorités ethniques, mais de les faire partager. On découvre, présents dans la classe, l'humanité et l'univers.

Bientôt, il se s'agira plus seulement de *leur* enseigner *leurs* langues, mais aussi de les apprendre soi-même ! Pour les Québécois « pure laine », la proposition étonne : pour leurs enfants qui vivent cette école, elle apparaîtra naturelle.

Dans ce numéro spécial du DE VOIR, Ghislaine Godbout écrit que « l'avenir de notre société se joue à Montréal où plus de 80 % de ceux qui ne parlent ni français ni anglais se sont établis ». Il n'est pas dit que cette école multiculturelle prendra sa place; ni qu'elle influencera l'ensemble du réseau québécois. Mais une voie prometteuse s'ouvre à ce carrefour.

Pour que cette école ne soit pas rapetissée à la mesure du nationalisme ethnocentrique qui règne à Québec, il faudra que le défi et l'avenir qu'elle porte ne soient pas laissés aux seuls enseignants, et que d'autres milieux répondent à l'aventure.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

■ *Le maquillage coloré*

LA CENTRALISATION vers Ottawa, qu'elle soit enrobée de ruban rouge ou de ruban bleu, pèse de tout son poids sur l'avenir politique et économique du Québec. Échanger un « French Power » rouge en pleine déchéance contre un « French Power » bleu, davantage dominé par le Canada anglais, ce serait verser dans un mirage encore plus dangereux et plus nocif à nos intérêts vitaux québécois. C'est parce que la joute politique qui se joue à Ottawa donne toujours le même score décevant pour le Québec : Canada 10, Québec 1, que je voterai Parti nationaliste aux prochaines élections.

L'opération de maquillage coloré, bleu ou rouge, ne résout pas le problème fondamental de l'univers politique canadien. Les gens qui appartiennent à des partis pancanadiens, rouge ou bleu, sont tenus de jouer constamment la carte du « grand tout canadien », au détriment des intérêts des Québécois, obligés qu'ils sont de se livrer aux accommodements et aux compromis pour conserver l'unité canadienne.

On ferme Pétromont au Québec pour permettre de faire prospérer Sarnia en Ontario. La partie se joue toujours de la même manière. Ainsi, les partis pancanadiens auront été responsables de la désindustrialisation du Québec. C'est pourquoi, afin que l'histoire ne se répète pas, je voterai pour le Parti nationaliste, une solution de rechange sérieuse offerte lors de ces élections. C'est pourquoi, afin que le Québec puisse prendre en mains l'organisation de son univers politique et économique, je voterai Parti nationaliste le 4 septembre.

— JEAN-GUY PLANTE

Dollard-des-Ormeaux, 22 août.

■ *Ne rien devoir au « French Power »*

TOUJOURS bien servi par les *Whips* ou les *Tories*, l'*establishment* ontarien manipule cette campagne électorale fédérale de manière à n'avoir pas à répondre aux obligations qu'elle s'est créées envers le « French Power ». Nos 74 députés libéraux fédéraux ont vraiment aidé le pouvoir central à mettre le « Québec à sa place ». La correction a été trop sévère, à ce point que certains de ces 74 députés, parmi ceux qui n'ont pas été récompensés lors du départ du « prince », commencent à s'inquiéter de l'état d'affaiblissement politique et économique du Québec.

La présente campagne électorale servira cependant — passons vite à l'action ! — à abréger l'examen de conscience de nos députés libéraux fédéraux. Le Sénat pour les uns, les scandales pour les autres. Une tape sur les fesses devient pire qu'un divorce ou qu'un avortement.

Le financement de la caisse du Parti libéral par des banques, par des entrepreneurs, des associations professionnelles et par des compagnies semi-publiques, devient tout à coup plus immoral que lors des dernières campagnes électorales.

L'opinion publique ainsi manipulée fera le reste.

Les Canadiens voteront *tory*. Le « French Power » sera balayé, dilué et minoritaire, à la « House of Commons ».

Cependant, pour briser la continuité de cette politique machiavélique, très efficace dans une monarchie parlementaire, à l'avenir, les vrais Québécois voteront pour le Parti nationaliste.

— PAUL-ÉMILE QUINTAL

Charlemagne, 20 août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Pitié pour les candidats . . . ou pour la presse ?

LIBRE OPINION

JACQUES BENJAMIN

L'auteur est en congé sabbatique de l'Université d'Ottawa.

LES CAMPAGNES électorales semblent des secteurs témoins en ce qui a trait aux balises qui régissent les relations entre journalistes et personnages publics. Tant les finances du mari de la candidate démocrate Geraldine Ferraro aux États-Unis que les propos « non pour publication » de MM. Brian Mulroney et John Turner ont éclairé notre lanterne sur l'absence de règles précises en matière de relations entre personnages politiques et journalistes.

Au département des communications que je dirigeais jusqu'à tout récemment, l'enseignement aux futurs journalistes s'appuyait en partie sur les écrits de M. Marcel Adam. Ce dernier, d'abord dans un chapitre important de son ouvrage *La Démocratie à Montréal*, puis dans sa chronique de *La Presse* depuis bientôt 15 ans, rejette toute notion de « déclarations non pour publication » suggérée par les politiciens. Dans sa chronique du 2 août, M. Adam soulignait à quel point des journalistes ont eu raison de rapporter les propos de MM. Turner et Mulroney, que ces derniers avaient décrétés *off the record*. M. Turner, dans l'autobus de sa campagne électorale, avait dit aux journalistes qu'il avait démissionné en 1975 parce qu'il avait été mal appuyé par le premier ministre Trudeau dans sa tentative de concertation avec les syndicats en vue de combattre l'inflation. La réponse de M. Trudeau vint, cinglante.

Pour sa part, M. Mulroney a tenu, *off the record*, des propos qui semblaient appuyer le patronage alors que, devant les foules, il dénonçait ce système. Qu'un journaliste ait publié ses propos, M. Mulroney disait, à la fin de la campagne à l'émission *Question Period* du 26 août, que c'était là « une entorse à l'éthique journalistique (a breach of journalistic ethics) ».

Éclairez ma lanterne. Le Conseil de presse a-t-il tranché sur cette question : si un personnage politique déclare que ce qu'il dira maintenant est *off the record*, ne doit-on pas néanmoins le citer si ses propos contiennent de la nouvelle ? Comme l'écrit M. Adam, « un antagonisme (envers les personnages publics) qui exclut toute connivence ».

Je croyais que cette notion de déclarations « non pour publication » était périmée. Au contraire des années 1930 ou 1940. Notons, par exemple, qu'après avoir remis sa démission comme maire de Montréal le 27 août 1936, Camillien Houde a longuement conversé avec les échevins mais « il a prié les journalistes de ne rien écrire de ce qu'ils entendaient à ce moment ». Le chroniqueur municipal de *La Presse* de cette époque ajoute du même trait : « Aussi sommes-nous tenus à la plus stricte discrétion pour ce qui est de cette conversation ! »

De nos jours, on enseigne aux futurs journalistes la réponse la plus pertinente : Monsieur le maire, je suis journaliste; si vous ne voulez pas que je rapporte vos propos, demandez-moi de m'éloigner pour que je n'entende pas (ou, si nous sommes dans un endroit public, demandez à vos amis de s'éloigner des journalistes).

Les propos de M. Mulroney au sujet de l'éthique journalistique méritent néanmoins une réflexion parce qu'il n'est pas certain que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec ou le Conseil de presse puisse dicter la conduite de tous les journalistes dans leurs relations quotidiennes avec les pouvoirs publics.

Comme le notait le quotidien *USA Today* (16 août), le vice-président américain George Bush a, pour sa part, décidé de voyager sans la présence des journalistes dans le même avion. Jusque-là, rien de ce qu'il disait à bord n'était pour publication. Des grands organes de presse ont récemment fait pression pour que M. Bush les autorise à divulguer les informations glanées en vol. À la suite des enquêtes menées sur les finances de l'autre candidat à la vice-présidence, M. Bush a décidé de ne pas s'entourer de journalistes « parce que nous voulons être tranquilles », a dit son attaché de presse.

La conduite des journalistes américains face à l'arrivée d'une candidate relativement inconnue a d'abord suscité des débats : ses finances devaient-elles être scrutées à la loupe, ou demeurer confidentielles comme celles des autres citoyens ? Dans un premier temps, le chroniqueur bien connu George Will a soutenu, sur les ondes du réseau ABC, que le service du Revenu aurait déjà déniché des conflits d'intérêts entre son rôle d'élue au Congrès (depuis six ans) et ses finances ou celles de son mari, si de tels conflits avaient existé.

À ce moment-là, je suis venu près de donner tort à la thèse de M. Adam et d'intituler mon témoignage *Pitié pour les femmes*, suivant le titre d'un roman assez méconnu. Rien n'est cependant très simple, semble-t-il, dans les déclarations d'impôt d'un promoteur immobilier. Mme Ferraro a dû accorder une conférence de presse à 200 journalistes, dont certains se conduisaient de façon fort agressive. À quel moment les distances, sans doute légitimes, que prennent les journalistes face aux candidats ou aux gouvernants jouent-elles à l'encontre de la démocratie ? Mme Ferraro, amère, déclarait en tout cas, le 25 août, qu'elle n'aurait peut-être pas été candidate si c'était à refaire : « Je pense que j'aurais regardé de plus près le nombre de personnes qui pouvaient être blessées et j'aurais peut-être dit que le jeu n'en valait pas la chandelle. » Elle songeait à sa famille immédiate. Certes, elle a bien tenu tête aux journalistes, mais est-ce là dorénavant une qualité indispensable pour bien gouverner ?

M. Marcel Adam, dans sa chronique du 2 août, rappelle à ce sujet que M. Pierre Trudeau a toujours perçu les rapports entre la presse et la politique comme étant essentiellement antagonistes.

Mme Ferraro, en voulant donner l'impression d'être de classe ouvrière, a cependant incité quelques journalistes à découvrir qu'elle déclarait au Revenu valoir $ 4 millions ! En ce sens, on a l'impression que l'antagonisme perçu par M. Adam récolte des fruits.

Les huées, de la part des autres journalistes, qui accompagnaient les propos hostiles (« Answer the question ») de certains d'entre eux lors de la conférence de presse de Mme Ferraro, témoignent néanmoins de la sympathie des millions d'Américains qui ont assisté à cette conférence en direct devant leurs écrans de télévision . . . Sympathie à l'égard de la candidate, et non pas à l'endroit de certains journalistes qui s'érigeaient en justiciers.

Les problèmes de Pétromont

■ Un dossier fait de contradictions et d'interrogations

GILLES BOILEAU

L'auteur est professeur au département de Géographie de l'Université de Montréal. Les sous-titres sont du DEVOIR.

LA BONNE compréhension du dossier Pétromont défie la plus élémentaire logique et semble relever beaucoup plus de l'imaginaire que d'une saine et objective réalité. Quel que soit le gouvernement au pouvoir, il s'agit, d'une part, d'un dossier à reprendre et, d'autre part, d'une industrie à sauver.

Alors que tous les milieux concernés, depuis le Conseil du patronat jusqu'au Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal, réclament avec insistance le maintien et même l'accroissement des activités de l'usine de Varennes, seuls les libéraux fédéraux ont refusé de mesurer l'ampleur exacte de leur volonté de laisser mourir cette usine. Dire qu'on pourrait éviter cette catastrophe humaine et économique pour la grande région de Montréal en modifiant légèrement la politique nationale de l'énergie adoptée par le gouvernement d'Ottawa il y a quelques années à peine. Le sort de la société Pétromont et celui de plus de 10,000 travailleurs reliés de près ou de loin à cette dernière dépendent du maintien aveugle ou de la modification de cette politique qui ne répond plus aux objectifs qu'elle voulait atteindre.

Les libéraux d'Ottawa, en plus de maintenir leur voix discordante dans l'affaire Pétromont, n'ont jamais dévoilé les raisons précises qui les incitaient à agir de la sorte. Tous les arguments invoqués ont tous été réfutés par ceux qui connaissent bien le dossier, en particulier par quelques cadres supérieurs de la société Pétromont. Sans doute le gouvernement fédéral — celui des libéraux — a-t-il de bonnes raisons de persister dans son entêtement. Encore aurait-il dû avoir la décence et l'honnêteté de les rendre publiques. À moins qu'on ait eu des choses à cacher . . . C'est ainsi qu'on peut sans doute croire, et avec raison, que le gouvernement, en acculant Pétromont à la fermeture, assumerait du même coup la survie de Pétrosar (de Sarnia), la concurrente directe de Pétromont. Est-il alors besoin de souligner que c'est le gouvernement fédéral lui-même, par l'intermédiaire de la Corporation canadienne de développement, qui est le principal actionnaire de cette société pétrochimique ontarienne ?

Sans chercher les motifs exacts qui ont poussé les libéraux fédéraux à vouloir à tout prix la disparition de Pétromont et sans davantage prêter l'oreille aux promesses des conservateurs qui s'affichent comme les sauveurs de Pétromont, il pourrait être utile et même riche d'enseignement de nous arrêter quelques instants sur quelques-unes des contradictions les plus flagrantes qui émaillent ce délicat dossier. Ainsi, dans son énoncé de politique économique dévoilé dans le document « Bâtir le Québec », en 1979, le gouvernement de la province consacrait quelques pages à la pétrochimie. On pouvait y lire ce qui suit :

« La pétrochimie occupe une place centrale dans l'économie. D'abord à cause de l'importance de sa production mais aussi parce que ses différents produits servent de matières premières pour un grand nombre d'industries (. . .) La participation du gouvernement indique clairement aux clients potentiels, aux compétiteurs et aux institutions financières, ***sa volonté de voir l'industrie pétrochimique non seulement se maintenir mais s'accroître au Québec.*** *En contrepartie, cette association du gouvernement avec deux importantes sociétés privées représente pour le Québec des avantages substantiels. »*

Une industrie essentielle ?

La réalité est maintenant bien différente. Le retrait de Gulf et de Union Carbide de la société en commandite dont la création avait été provoquée par le gouvernement laisse la SGF bien seule. Mais si l'industrie pétrochimique représente toujours, aux yeux du gouvernement, un secteur essentiel, ce dernier doit intervenir, même au prix de grands efforts et de lourds sacrifices, pour assurer la survie de Pétromont. Il doit le faire en dépit de la défaillance de ses deux partenaires et malgré la politique hostile du fédéral en matière d'énergie. Il devra toutefois tirer les leçons de cette association qui fut bien brève. Quoi qu'il en soit, le sauvetage de Pétromont ne vaut-il pas celui de Quebecair ?

L'affaire Pétromont est le reflet bien juste de la rivalité Québec-Ottawa. En choisissant de sauver Pétrosar (Sarnia) et de laisser disparaître Pétromont (Montréal), les libéraux fédéraux ont, bien sûr, choisi de faciliter l'action de la Corporation de développement du Canada plutôt que d'épauler la Société générale de financement. Quoi de plus normal ! Mais cela, encore une fois, indique clairement que sur le grand échiquier de l'industrie pétrochimique canadienne, le Québec n'occupe pas une place privilégiée.

Il est affligeant de constater qu'il suffirait de quelques adoucissements apportés à cette triste politique nationale de l'énergie pour permettre au Québec de prendre véritablement sa place, au même titre que l'Ontario entre autres, dans le secteur de cette industrie. Ottawa a pourtant manifesté, récemment, plus de zèle à modifier certaines politiques agricoles ou certaines parties de la loi des pêcheries au détriment du Québec. Deux provinces, deux mesures, pour ne pas dire deux pays !

Le golf et le pétrole

Il est tout aussi scandaleux de constater que M. Francis Fox a consenti, dans son comté de Blainville-Deux-Montagnes, une subvention fort généreuse de $ 200,000 à un riche homme d'affaires — qui n'en avait aucunement besoin — afin de l'aider à parachever la construction d'un terrain de golf, tandis qu'on refuse à Pétromont les sommes nécessaires dont elle a besoin. Toutes proportions gardées, les $ 15 millions investis dans Pétromont auraient sans doute rapporté tout autant que les $ 200,000 enfouis par le très généreux M. Fox dans les verts du club de golf de Saint-Eustache. Que les employés de Pétromont se rassurent : ils pourront utiliser ce terrain puisqu'on dit qu'il sera ouvert à tous, même aux chômeurs . . .

Plus sérieusement, on se demande pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il mis sur pied un groupe de travail sur l'industrie de la pétrochimie, si le ministre responsable de ce secteur d'activité, M. Edward Lumley, n'avait aucunement l'intention de suivre ou même de se pencher sur quelques-unes au moins des recommandations des experts consultés.

Comment expliquer, par ailleurs, si ce n'est par une évidente mauvaise foi qu'un gouvernement qui prône et promet le plein-emploi à ses citoyens refuse de verser à une industrie les sommes dont elle aurait actuellement besoin pour maintenir, dans son sillage, plus de 10,000 emplois ?

Comment peut-on, sans se couvrir de ridicule, songer à mettre temporairement « en cocon » l'usine de Pétromont, à Varennes, quand on sait très bien qu'une réouverture éventuelle serait très aléatoire en raison de l'éparpillement de la main-d'oeuvre spécialisée requise par cette industrie ?

En outre, comment ne pas être troublé par la coïncidence étrange existant entre la création de Pétromont, en octobre 1980, et l'adoption par le fédéral de sa politique nationale de l'énergie quelques semaines à peine après cette création ? Peut-être aurait-on pu en tenir compte afin de donner une chance égale à tout le monde, même au Québec.

A-t-on également songé, advenant la fermeture de l'usine de Varennes, que les clients de Pétromont devront à l'avenir s'approvisionner auprès de Pétrosar (Sarnia), en partie propriété du gouvernement fédéral ? C'est vrai, par exmeple, pour le propylène et les butylènes. C'est donc Pétrosar qui a tout à gagner de la fermeture de Pétromont.

Par sa politique nationale de l'énergie, le gouvernement fédéral a imposé à Pétromont des conditions d'existence très difficiles. Il suffirait de quelques allégements apportés à cette politique pour permettre à la société de s'alimenter à meilleur coût et de devenir plus concurrentielle. Du même coup, elle assurerait sa survie et l'on pourrait ainsi conserver, dans la région de Montréal, des milliers d'emplois actuellement menacés de disparition. Le fédéral a plutôt décidé de privilégier l'Ontario aux dépens du Québec. Chacun peut en tirer les leçons qui s'imposent. Mais le gouvernement du Québec, pour sa part, se doit de garder vivant ce secteur de notre industrie. C'est un geste qui s'impose, même si cela devait comporter quelques lourds sacrifices. En réalité, on devrait plutôt parler de « choix » que de sacrifices. Il s'agirait peut-être de commencer par revoir certaines priorités. À cet égard, nous nous étonnons du silence manifesté, dans ce dossier, par le ministre responsable du Développement régional au Québec.

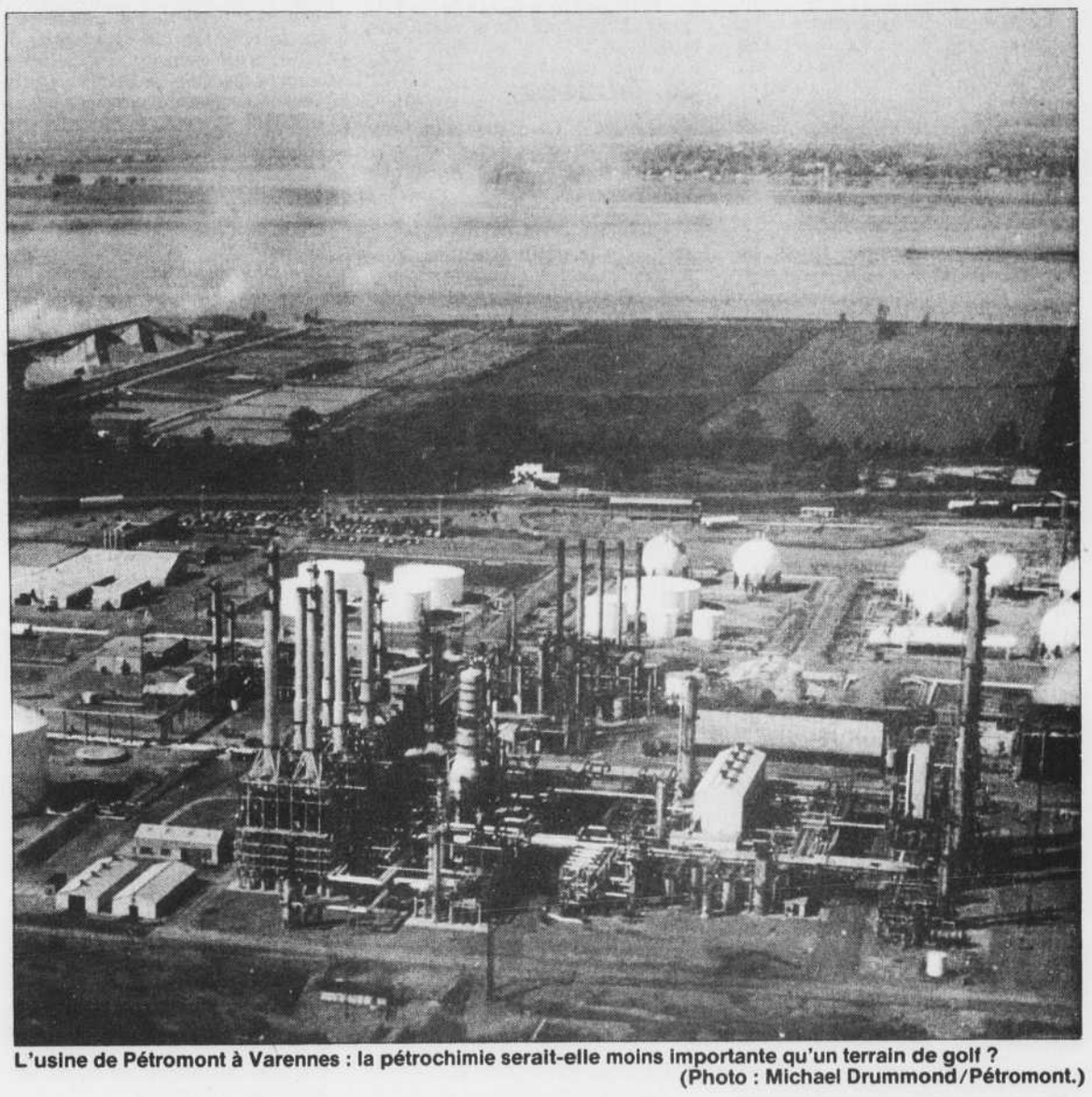

L'usine de Pétromont à Varennes : la pétrochimie serait-elle moins importante qu'un terrain de golf ? (Photo : Michael Drummond/Pétromont.)

Alerte aux toxiques en mer du Nord

SILENCE

Le Monde

LE NAUFRAGE du porte-conteneurs *Mont-Louis* n'aurait été qu'une banale fortune de mer s'il ne rouvrait le dossier nucléaire, tout imprégné de passions, de craintes et d'ambiguïtés officielles. L'opinion découvre, au hasard d'un accident, que les matières radioactives ne sont pas seulement les éléments d'une arme capable de vitrifier le globe, les combustibles des centrales qui fournissent notre courant quotidien, mais aussi des marchandises qui font l'objet d'un commerce international entraînant par conséquent de très nombreux transports.

Sur le seul territoire français, plus d'un million de tonnes de matières radioactives circulent chaque année par route, par voie ferrée et même, pour certains échantillons de faible poids et de modeste radioactivité, par voie postale. Ces chargements parcourent 5.4 millions de kilomètres par an. Ils sont soumis à des règles précises qui doivent en principe mettre la population à l'abri de toute contamination. Mais les échanges internationaux de matières nucléaires se font aussi par mer, avec tout ce que cela comporte d'aléas et de risques supplémentaires.

Par exemple, l'hexafluorure d'uranium enfermé dans les cales du *Mont-Louis* a été transporté de Pierrelatte au Havre par la route. De là, il partait pour Riga par bateau. Il devait être enrichi en URSS puis revenir en Belgique, en Allemagne et en France pour être brûlé dans des centrales nucléaires.

Vendu, racheté, trimballé en tout sens, l'atome est ainsi banalisé. Il n'en garde pas moins ses risques, et donc sa charge émotive. C'est la raison pour laquelle ces trafics sont toujours entourés de la plus grande discrétion — pour ne pas dire de mystère. La date d'embarquement des 250 kilos de plutonium envoyés de La Hague au Japon est encore un secret d'État. Il a fallu les révélations du mouvement écologiste Greenpeace pour connaître la nature du chargement du *Mont-Louis*.

Quarante-huit heures après l'accident, les autorités françaises ne donnent des informations qu'avec une extrême parcimonie. Le secrétaire d'État à la mer n'a pas jugé bon de regagner son bureau pour suivre la situation et dissiper les multiples incertitudes qui entourent encore cette affaire.

L'énergie nucléaire est donc banalisée, sauf dans le domaine de l'information, où règne la manie du secret. Est-ce ainsi que l'on apprendra aux humains à vivre avec elle et à la maîtriser vraiment ?

— (Le Monde du 28 août.)

Le « Mont-Louis » au large des côtes belges, juste avant qu'il ne s'abîme, samedi dernier. (Photolaser AP)

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ La fuite

a institué une enquête pour connaître l'auteur de la fuite dans son ministère.

De plus, M. Dean a affirmé que le gouvernement de Québec est obligé d'accepter qu'un Québécois qui décide d'habiter ailleurs « ne paie pas ses taxes en double ». «Ce que j'en pense sur le fond, a ajouté M. Dean, c'est que c'est à la population de juger. Moi je suis Québécois, je paie mes impôts au Québec ».

Quant au premier ministre Lévesque, qui admet que la fuite devait correspondre à des « intentions électoralistes », il affirme que « du point de vue politique vous pouvez faire vos commentaires vous-mêmes, mais c'est sûr qu'il y a là quelque chose d'indécent ».

Le dossier fiscal révélé par la PC parlait de 14 députés du Québec à Ottawa considérés comme « délinquants », huit dont les dossiers sont « introuvables », seize de ces députés étant en dette avec le fisc québécois. On y dit, nommément, que les députés Fox et David Berger ont confirmé qu'ils avaient déménagé en Ontario, tout comme les ministres André Ouellet et Jean Chrétien.

Impliqué dans la liste des soi-disant « délinquants » dont parle le rapport, le ministre Fox a annoncé que son avocat, Me Louis-Philippe de Grandpré, verra à intenter des poursuites au montant de $1 million pour atteinte à sa réputation contre la PC mais surtout contre *Le Journal de Montréal* dont le traitement de la dépêche, contrairement aux autres journaux, a été selon lui « dégueulasse ».

A la *Presse canadienne*, on se refusait hier à tout commentaire.

Alors qu'il soutient fermement qu'il paie ses impôts au Québec où il habite, M. Fox trouve « inacceptable » que le journal ait «joué» sa photo à la une avec un titre l'identifiant à un citoyen fautif face au fisc et, en page intérieure, titrant « Fox est délinquant ». Quant à la dépêche de la PC, le ministre Fox affirme qu'elle n'est sans doute pas erronée, quoiqu'imprécise, et parlant d'une situation dépassée mais il lui reproche principalement le fait qu'elle « incite à penser que je ne paie pas d'impôts au Québec depuis 77-78 ».

Le ministre, en colère, affirme qu'à quelques jours des élections fédérales, cette affaire ressemble « à un coup de la Brink's » dirigé contre les libéraux. Mais il s'est cependant déclaré satisfait de voir que le ministre québécois du Revenu, M. Robert Dean, ait annoncé une enquête au sein de son ministère pour savoir qui est l'auteur de cette fuite.

Le ministre des Affaires extérieures, pour sa part, va beaucoup plus loin dans sa réaction. « Le dernier qui a fait cela, dit-il, c'est Richard Nixon aux Etats-Unis. Il se servait du ministère de l'impôt pour faire de la cabale, de la propagande ou de la bataille contre ses ennemis ». M. Jean Chrétien a déclaré que, selon lui, le gouvernement Lévesque a laissé couler ces informations à quelques jours des élections. Quant à lui, s'il habite Ottawa c'est pour avoir sa famille près de lui.

Interrompant ses rendez-vous électoraux pour rencontrer la presse dans un hôtel de Montréal, le ministre Fox a tenu à affirmer avec vigueur que, sauf en 1977-78, alors qu'il résidait à Ottawa (au 43 Pentry Lane, puis au 500 Laurier ouest), il avait toujours payé ses impôts au Québec. « En 1977-78, a précisé M. Fox, j'étais dans une situation de chef de famille monoparentale et mon fils allait à l'école. Pour qu'il habite avec moi j'ai dû déménager à Ottawa ».

Sans vouloir donner son adresse au Québec, pour des raisons de sécurité familiale dit-il, le ministre du Commerce extérieur a affirmé qu'il habitait au nord de Saint-Eustache. « J'ai toujours payé mes impôts au Québec et il est tout à fait révoltant de se voir traité de délinquant dans la presse », affirme M. Fox, qui dit n'avoir aucune idée sur les auteurs de la fuite sinon qu'il s'agit « d'esprits excessifs ». M. Fox n'a pas l'intention de poursuivre le ministère du Revenu.

« L'enquête commandée par le ministre Dean me réconforte, et je ne peux dénoncer un lien entre les intérêts du Parti québécois dans cette campagne électorale et le gouvernement québécois », a conclu M. Fox, mais il trouve révoltant qu'on lance ainsi de telles allégations dans la presse à cinq jours d'un vote alors que le temps de corriger les fausses assertions est trop court. «Mais, je ne sais qui accuser, c'est fort embêtant! ».

Sur la question de fond, cependant, à savoir ce qu'il pensait d'un représentant politique du Québec à Ottawa qui déménage et vit en Ontario, le ministre Fox n'a pas voulu s'engager. « A chacun de ceux qui vivent cette situation de s'expliquer, moi ce n'est pas mon cas ».

Le député André Maltais, représentant libéral de Manicouagan qui fait la lutte au chef conservateur, a fait savoir par son directeur des communications qu'il payait ses impôts au Québec. M. Maltais était l'un des présumés délinquants de la liste dévoilée par la PC.

Le député sortant de Saint-Jean, M. Pierre Gimaiel, est plus agressif. Il accuse le ministre québécois du Revenu, M. Robert Dean, d'inconscience et d'inconséquence. « C'est répugnant de voir quelqu'un jouer ainsi dans la vie privée des gens », dit-il avant d'accuser le premier ministre Lévesque d'avoir comploté avec le chef conservateur Brian Mulroney dans cette affaire.

De son coté le député libéral de Laurier à Ottawa, M. David Berger, également mis en cause dans ce dossier fiscal, a fait tenir au DEVOIR une lettre où il dit trouver inacceptable que des informations devant rester confidentielles en vertu de la loi fassent l'objet d'une fuite. M. Berger soutient que depuis l'été 1982, il a acheté une maison dans son comté et qu'il fait ses déclarations d'impôt au Québec. La dépêche de la PC laissait entendre que M. Berger habitait toujours Ottawa, tout comme M. Fox.

Au cours d'un débat radiodiffusé sur les ondes de CJMS l'opposant au député conservateur de Joliette Roch LaSalle, le ministre du Développement économique régional, M. André Ouellet, a défendu le fait qu'il vivait à Ottawa. «Je crois qu'il est normal qu'un père de famille, soit-il en politique ou dans d'autres domaines, puisse aller retrouver sa femme le soir et déjeuner le matin avec ses enfants.»

◆ Bourassa

Bourassa lors de l'arrivée de celui-ci à l'école de Lanaudière hier soir.

A l'extérieur de la convention, une seule voiture était placardée de messages «anti-parachutage» et, à l'intérieur, le comédien Emile Genest a vite réchauffé une salle où la perspective d'une vingt-deuxième victoire en autant de partielles suffisait pour que l'on se rallie derrière le chef du parti, chaudement applaudi.

Lors du bref entretien accordé au DEVOIR, dans un bureau adjacent à la salle de la convention, M. Bourassa a aussi admis qu'il savait pour qui aller voter le 4 septembre, mais que son vote demeurerait secret. Il a cependant admis avoir eu une longue conversation téléphonique avec le chef conservateur, M. Brian Mulroney, il y a une semaine. « Nous ne nous verrons pas avant le vote, parce que maintenant le temps de M. Mulroney est compté. On se verra plus tard... ».

◆ Trudeau

du Québec qui sont menacés dans plusieurs châteaux-forts du Québec par les conservateurs de Brian Mulroney.

Seuls les nombreux journalistes et cameramen qui ont tendu leurs micros pour capter quelques commentaires de l'ex-premier ministre sont repartis bredouilles. «Je ne suis pas venu ici pour répondre à vos questions. Je suis venu ici pour rencontrer des gens», a-t-il répondu à un journaliste qui voulait l'interroger.

- «Mais nous sommes ici pour vous,» a rétorqué le reporter de la radio.

- «Oui, je le sais et vous poussez beaucoup,» a répliqué le premier ministre en faisant allusion à la véritable cohue qui l'a accompagné tout au long de sa visite.

Plus tard, lorsqu'on l'a prié de commenter les remarques des libéraux qui lui reprochent son arrivée tardive dans la campagne, le premier ministre a lancé, sur le ton du défi: «Qui sont ces gens, nommez m'en trois.»

La journée de campagne de l'ancien chef libéral ne s'est pas arrêtée là. Il devait participer en soirée à une fête en son honneur donné à l'hôtel de ville de Mont-Royal. «Je me demande si (John) Turner réussirait à déplacer autant de monde», a commenté un vieux monsieur en observant tous ces gens s'agglutiner autour de l'ancien premier ministre.

L'ex-premier ministre s'est, plus tard, laissé aller à la nostalgie hier soir quand il a été fêté par quelque 500 militants libéraux de Mont-Royal, qu'il a représentée 19 ans à la Chambre des Communes.

"La nostalgie, c'est une émotion que je n'éprouve pas souvent et à laquelle je ne cède jamais", a dit le député sortant, qui a remercié les militants de la circonscription de l'avoir choisi à six reprises pour les représenter.

La soirée avait été présentée comme un événement non partisan et M. Trudeau a respecté à la lettre la nature de la rencontre. Pas une seule fois il n'a prononcé le nom de son successeur John Turner, qui aspire à le remplacer à la tête du gouvernement canadien.

D'ailleurs, aucun député du Parti libéral du Canada n'avait été invité à cette soirée qui a consisté pour les invités à siroter du vin tout en dégustant un buffet froid composé de fromages et de pâté de campagne.

"Je veux vous remercier de m'avoir choisi à de si nombreuses reprises pour vous représenter comme député. Cela a été parmi mes plus grands bonheurs", a dit M. Trudeau, après avoir été salué par des discours de circonstance.

Le député sortant de Mont-Royal, qui avait fait campagne en après-midi dans deux centres commerciaux de sa circonscription avec la candidate libérale Sheila Finestone, a reçu comme cadeau deux livres de topographie et de statistique sur les provinces du Haut et du Bas-Canada par Joseph Bouchette.

Mais il s'est montré particulièrement ravi que la ville de Mont-Royal en fasse un citoyen honoraire et qu'elle baptise en son nom le jardin de roses municipal. "Vous pourrez venir en cueillir tant que vous voudrez et gratuitement', a dit le maire Red Dawson, qui a interrompu le discours de remerciements de M. Trudeau.

Deux allusions politiques ont été tout de même faites par le maire de Côte-Saint-Luc, qui a dit en parlant du premier ministre sortant: "Vous êtes le plus grand premier ministre du Canada, du moins pour un avenir prévisible". L'allusion au chef libéral John Turner et à son adversaire conservateur Brian Mulroney n'a échappé à personne.

Pour sa part, le député de Mont-Royal à l'Assemblée nationale, M. John Ciaccia, a vanté les qualités de son homonyme au fédéral et il a trouvé "normal que le Parti québécois n'appuie pas les libéraux aux élections avec ce que M. Trudeau leur a fait au référedum".

Seule une allusion du député Ciaccia au ministre des Affaires extérieures Jean Chrétien a soulevé des applaudissements de la foule qui, pendant les témoignages de reconnaissance à M. Trudeau, a continué de discuter comme si de rien n'était. Seul l'ex-premier ministre a su retenir leur attention pendant son discours qui n'avait aucune saveur partisane.

◆ Mulromanie

cole, il n'est pas fréquent que les fermiers abandonnent leurs champs pour assister à une assemblée politique, encore moins à 10 heures un jeudi matin. L'animateur de la réunion, un citoyen de la place, s'est excusé à deux reprises auprès des gens de la circonscription de Frontenac parce que le candidat, M. Marcel Masse, a été «parachuté» de l'extérieur par la direction du parti. Chaque fois, il a été chaudement applaudi. Puis, M. Masse est monté au podium et à ces travailleurs agricoles, il a essentiellement parlé de constitution. Il a été longuement applaudi.

Quelques heures plus tard, dans le comté de Drummond, le spectacle fut sensiblement le même. Près de 800 personnes attendaient le chef du Parti conservateur qui, d'un endroit à l'autre, répète sans cesse le même discours. Il promet de tout faire pour rétablir l'harmonie au pays, refaire l'unité nationale, éliminer les querelles fédérales-provinciales et obtenir l'adhésion du Québec à l'entente constitutionnelle.

Le discours économique de M. Mulroney est surtout concentré sur le thème de la création d'emplois, la baisse des taux d'intérêt et la nécessité de créer un climat susceptible d'attirer les capitaux étrangers. Mais pour réaliser les programmes nécessaires à la relance économique, souligne M. Mulroney, il importe au préalable de créer un climat de confiance et de collaborer avec le gouvernement Lévesque.

Depuis Manicouagan jusqu'à Drummondville, déclarait hier M. Mulroney, c'est la coalition de toutes les tendances politiques qui piaffent d'impatience de se débarrasser des libéraux fédéraux. A ses cotés, au podium, il présente un ancien député libéral provincial du comté de Drummond, un ancien ministre de l'Union nationale et le président du oui au référendum de 1980 et le candidat de son comté, M. Jean-Guy Guilbeault.

En fin d'après-midi à Saint-Hyacinthe, M. Mulroney est accueilli par un autre millier de chauds partisans et par sa candidate, la comédienne Andrée Champagne. Dans ce comté de Saint-Hyacinthe-Bagot, en plus de reprendre les thèmes des derniers jours, évoque la mémoire de feu Daniel Johnson, ancien premier ministre unioniste qui a longtemps représenté le comté de Bagot à l'Assemblée nationale du Québec. Ces succès de foule sont tellement inhabituels pour les conservateurs au Québec que les candidats de Frontenac, Drummond et Saint-Hyacinthe furent les premiers étonnés de voir soudainement arriver des centaines et des centaines de personnes de plus qu'ils n'avaient oser espérer.

Chacun des discours des de M. Mulroney débute par le slogan « C'est le temps que ça change » et sont agrémentés de plaisanteries aux dépens de ses adversaires. Au cours de la tournée de la région des Bois-Francs, puis en soirée à Saint-Laurent, M. Mulroney s'est surtout moqué de M. Jean Chrétien, auquel il prédit un retour à la pratique du droit: « Ti-Jean, tu es aussi bien de chausser tes espadrilles et de rentrer vite chez-toi dans Saint-Maurice et ça presse. »

Les ministres André Ouellet et Marc Lalonde font également les frais des assemblées du chef conservateur. Au cours de cette dernière tournée québécoise de sa campagne électorale, alors que l'ancien premier ministre libéral vient d'accepter de s'impliquer, M. Mulroney n'a pas risqué la moindre allusion malveillante à l'endroit de M. Trudeau. Le chef conservateur fait campagne aujourd'hui en Ontario et il doit revenir demain au Québec, pour prêter main forte à Mme Gabrielle Bertrand, sa candidate dans le comté de Brôme-Missisquoi.

◆ Le décret

ment dans le camp syndical, qui risquait depuis une semaine d'être évincé pour la première fois d'une négociation dans cette industrie.

■ cette « manoeuvre » du gouvernement québécois, qui privera les entrepreneurs du secteur résidentiel d'une réduction de coûts de 10 % pratiquement acceptée par les rivales de la FTQ, aura été rendu possible grâce aux « divisions patronales » au sein de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ).

M. Fava a dressé ce bilan devant 700 entrepreneurs en construction réunis en assemblée générale dans un grand hôtel de la métropole. M. Fava n'a pas hésité d'ailleurs à désigner l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ) comme un des groupes « professionnels » de cette industrie qui ont miné l'unité du camp patronal en pleine négociation.

M. Fréchette, pour sa part, a expliqué qu'une entente négociée par les parties est fort improbable, étant donné le fossé qui les sépare. Et en l'absence de décret, il y aurait risque d'un affrontement majeur dans l'industrie de la construction.

Concernant la demande de la FTQ pour un régime de revenu de garantie, M. Fréchette rappelle que le décret permet la conclusion d'ententes sur un sujet semblable. Mais il n'y en a pas eu à ce jour. Au contraire, les autres groupes syndicaux (qui représentent au total environ 60 % des ouvriers de la construction) n'en font pas une priorité. Le ministre constate qu'il n'y a pas de consensus, et en l'absence d'une requête de la majorité des intéressés, il ne veut pas imposer une telle mesure.

M. Fréchette estime que, sur un plan plus général, les choses ne peuvent pas rester dans l'état actuel bien longtemps. Un projet de loi sera complété au cours de l'automne et soumis à la consultation de l'industrie de la construction. Le ministre n'a pas donné plus d'explications.

La loi qui régit les conditions de travail dans la construction a créé en 1976 une structure patronale unique, l'AECQ, pour les fins de la négociation des conditions de travail. Les anciennes organisations patronales, qui ont survécu en se limitant aux activités dites « professionnelles », n'ont jamais abandonné le projet de revenir au devant de la scène comme avant la commission Cliche. Cette volonté de reprendre le contrôle entier de son secteur, au plan professionnel et économique, explique pourquoi certains membres de l'APCHQ ont milité ferme en faveur de conditions distinctes dans le décret provincial.

Les militants de l'APCHQ ont accusé hier les négociateurs de l'AECQ de n'avoir pas répondu à leurs espérances. À Montréal, quelques-uns ont même lancé l'idée d'une « grève ». Les arrêts de travail sont interdits en cours de décret mais la loi ne peut forcer les entrepreneurs à « ouvrir des chantiers », évoquaient certains militants de l'APCHQ en marge de l'assemblée.

Ces divisions patronales, qui ont éclaté au grand jour hier, ont finalement relégué au second plan l'amertume à l'endroit des syndicats que les négociateurs de l'AECQ pensaient insufler à leurs troupes. « L'essentiel des troupes avaient décidé de rester chez eux parce qu'il n'y a rien à faire quand le décret est annoncé. Pour le reste, la salle avait été paquetée pour neutraliser un éventuel règlement: ça donné le plus beau rassemblement *Tupperware* jamais vu chez nous », devait lâcher avec amertume un des dirigeants de cette association patronale.

Mercredi, l'AECQ a refusé de se présenter devant la commission parlementaire du travail qui doit être convoquée avant la promulgation d'un décret. Les négociateurs patronaux répétaient depuis une semaine que la FTQ, l'alliée syndicale la plus sûre du gouvernement, ferait tout pour obtenir un décret plutôt que de laisser à ses rivales le prestige de négocier pour la première fois une entente en son absence. Cette perte de prestige, estime-t-on autant du côté patronal que syndical, aurait pu précipiter la chute des effectifs de cette centrale qui sont passé de 49 % à 41 % de la main-d'oeuvre en moins de trois ans. Et ce, précisément au moment où elle réclame avec plus de force que jamais le « monopole » de ses rêves.

« On a voulu à tout prix sauver la face de la FTQ », a lancé M. Fava. Ce dernier estime d'ailleurs avec ironie que « l'actuel » gouvernement devrait désormais inscrire carrément dans les lois qu'il est désormais illégal de négocier quoi que ce soit en l'absence de son alliée syndicale: question de respect pour la réalité. Le président de l'AECQ ajoute qu'il doit contenir ses révélations: « Si on en dit trop, on ramasse la deuxième claque à l'automne ». Québec a annoncé qu'il déposera un projet de loi cet automne qui pourrait remettre en question le pluralisme syndical inscrit dans les lois depuis 20 ans au profit du système de représentation unique dont rêve la FTQ.

M. Fava a précisé que des proches du ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, sont intervenu auprès de son association pour ramener la FTQ à la table sous prétexte d'une conciliation alors que les patrons se raprochaient d'un règlement avec le cartel syndical « dont elle s'était elle-même exclue par son intransigeance ».

M. Fava n'a pas été tendre non plus pour la CSN, qu'il a accusée d'avoir torpillé le règlement en voie de formation avec le nouveau cartel dont elle faisait partie. Le refus de la CSN de donner la victoire au nouveau cartel intersyndical s'explique par son amertume de ne pas obtenir ses « nananes ». Parmi ces « nananes », M. Fava a mentionné la clause d'ancienneté et la clause de rappel au travail que cette centrale n'a jamais réussi pu obtenir faute de poids réel dans cette industrie.

A la CSN-Construction, des sources bien informées indiquaient hier que deux raisons « officieuses » avaient empêché la CSN de permettre par sa signature la conclusion d'une entente avec les entrepreneurs au risque de perdre l'occasion unique d'affaiblir la FTQ: la direction de la CSN-Construction ne « pouvait pas idéologiquement signer avec la CSD » et « signer en bas du statu quo », a expliqué au DEVOIR un militant qui préfère garder l'anonymat.

◆ Le Vatican

tribuent au maintien de la misère des peuples.

Le document affirme que la source de l'injustice se trouve dans le coeur des hommes et rejette totalement le recours à la notion de lutte des classes. « Cette lutte des classes comme chemin vers une société sans classes est un mythe opposé aux réformes, qui aggrave la misère et les injustices », indique le texte, avant d'inviter ses théoriciens à se libérer d'un mirage pour s'appuyer sur l'Évangile.

La mise en garde contre la violence et la politisation conduit Mgr Ratzinger à une critique directe des régimes communistes.

« Des millions de nos contemporains aspirent à retrouver des libertés fondamentales dont ils sont privés par des régimes totalitaires athées qui avaient pris le pouvoir par des chemins révolutionnaires et violents au nom de la libération du peuple », indique-t-il. « On ne peut oublier cette honte de notre temps : des nations entières, à qui l'on prétend apporter la liberté, sont maintenues dans des conditions de servitude indignes de l'homme. »

Dans une allusion aux théologiens de la libération, le document accuse ceux qui deviennent complices — peut-être par inconscience — de tels esclavages, de trahir les pauvres qu'ils voulaient servir.

La théologie de la libération que critique officiellement le Vatican, est une théologie propre à l'Amérique latine, venue de la base et qui s'est manifestée par une prise de conscience politique et sociale du clergé et une politisation de la foi.

Née en 1968 de la réflexion faite par les chrétiens à partir de pratiques dans les milieux pauvres et populaires, elle cherche à conjuguer la doctrine catholique avec certaines analyses sociologiques marxistes dans le contexte des réalites latino-américaines pour combattre la pauvreté et l'exploitation de l'homme.

La théologie de la libération a également eu un impact ailleurs dans le tiers monde et en Occident.

La théologie de la libération, comme courant, a eu une influence « assez importante » sur l'Église québécoise au cours des dix dernières années, a affirmé hier le jésuite Guy Paiement. « Et c'est de plus en plus dans ce sens que va l'épiscopat québécois », a-t-il déclaré au cours d'une entrevue.

Il existe de nombreux exemples de l'influence de la théologie de la libération sur l'Église canadienne : la célèbre prise de position des évêques en faveur des victimes de la récession économique ; les Églises qui accordent la « priorité aux plus démunis » ; les religieux qui accueillent des réfugiés d'Amérique centrale entrés illégalement au Canada, etc.

Le Père Paiement ne croit pas que la publication du texte de Mgr Ratzinger ait un grand impact sur la pratique des religieux qui accomplissent ce genre de travail. « Ça m'étonnerait que les gens à la base changent à cause d'un document semblable. »

La CECM se résoud à acheter des micro-ordinateurs chez Comterm

ANDRÉ BOUTHILLIER

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a dû se résoudre à commander une première série de micro-ordinateurs scolaires à la compagnie québécoise Comterm plutôt qu'à la compagnie californienne Apple, comme elle l'avait une première fois fait au début de l'été.

Dans une décision prise mercredi soir, les commissaires de la CECM ont en effet accepté de se plier à la directive du ministère de l'Education qui les avait menacés de ne plus subventionner l'achat de ses appareils s'ils continuaient à se procurer des micro-ordinateurs Apple MacIntosh.

La compagnie Comterm lui livrera donc 148 appareils « Comterm PC » au prix de $400,000. Ces micro-ordinateurs répondront aux besoins pédagogiques du nouveau cours d'initiation aux sciences de l'informatique destiné aux élèves du niveau secondaire, second cycle.

En juin, la CECM avait acheté quelque 148 micro-ordinateurs MacIntosh pour son programme du niveau primaire. Elle imitait ainsi les 114 autres commissions scolaires du Québec qui avaient commencé à adopter les micro-ordinateurs de plusieurs compagnies . . ., sauf ceux de Comterm.

Les commissaires de la CECM avaient auparavant décidé d'acquérir un total de 296 appareils MacIntosh d'Apple parce que, avaient-ils affirmé, ce produit était moins coûteux, plus efficace et plus simple à manipuler pour des jeunes étudiants.

Ce faisant, ils contestaient ouvertement les normes techniques que le gouvernement du Québec avaient imposé à Comterm-Matra, le consortium choisi par Québec pour équiper les écoles de la province de micro-ordinateurs. Les appareils choisis par les commissions scolaires doivent entre autres être compatibles avec les produits d'IBM. Or l'appareil MacIntosh ne l'est pas. D'où la directive envoyée par le ministère de l'Education à la CECM après son acquisition d'une première tranche de 148 MacIntosh.

« Nous n'avons pas le choix. Sans la subvention du gouvernement, nous n'aurions pas complèter notre programme d'achat de micro-ordinateurs pour nos 26 écoles », a déclaré hier au DEVOIR, Mme Hughette Robadey.

Cette commande de 148 appareils ne résoud le problème de Comterm pour autant. D'autres commissions scolaires continuent à acheter d'autres marques. En outre, le contrat entre Comterm et Matra n'a pas encore été signé, même si le gouvernement du Québec a choisi ce consortium depuis déjà quelques mois.

Israël: la radio nationale confirme l'accord entre le Likoug et les travaillistes

JERUSALEM (AFP) — La radio nationale israélienne a annoncé jeudi soir la conclusion d'un accord entre le Parti travailliste et le Likoud pour la formation d'un gouvernement d'union nationale d'une durée de 50 mois, confirmant les rumeurs qui circulaient à ce sujet depuis 24 heures à Jérusalem.

Cet accord n'a toutefois pas été confirmé officiellement par les dirigeants des deux plus grandes formations du pays - MM. Shimon Pérès et Yitzhak Shamir - ce qui pourrait être dû au fait qu'ils aient voulu tout d'abord en informer les hautes instances de leurs partis, estiment les observateurs.

L'accord annoncé par la radio stipule que M. Pérès sera premier ministre durant une première période de 25 mois et M. Shamir premier ministre durant la seconde période de 25 mois, selon le principe de rotation accepté en dernière minute par les travaillistes.

Pendant la première période, M. Shamir sera premier ministre par intérim en l'absence de M. Pérès, ainsi que chef de la diplomatie.

Le portefeuille de la Défense sera confié à l'ancien premier ministre travailliste Yitzhak Rabin pour la durée des 50 mois et celui des Finances à un membre du Likoud, a ajouté la radio.

Le gouvernement devrait comprendre pas moins de 24 ministres, 12 pour le Likoud, 12 pour le Bloc travailliste, a précisé la radio.

Dès mercredi soir, à l'issue de leur dernière rencontre, MM. Pérès et Shamir avaient clairement laissé entendre que leurs tractations en vue de former un gouvernement d'union nationale avaient enregistré de sérieux progrès. Pour la première fois jeudi, la presse israélienne avait fini par croire à la possibilité de la création d'un gouvernement d'union.

Les néegociations entre MM. Pérès et Shamir avaient commencé le 5 août dernier, jour où le président Haim Herzog avait chargé le chef de l'opposition travailliste de tenter de former un cabinet d'union nationale. M. Pérès devait alors épuiser sans succès une première période de consultations de 21 jours.

Le ralliement spectaculaire de la formation du général Ezer Weizman (Yahad, trois sièges) au bloc parlementaire travailliste avait donné l'espoir à M. Pérès de pouvoir former un cabinet restreint.

Toutefois, l'impasse devait se prolonger, le député Aharon Abouhatzira (Tami, un siège) ayant refusé de donner son appui à M. Pérès, qui comptait sur son ralliement pour avoir une majorité de 61 sièges - sur 120 - à la Knesset. M. Pérès avait été contraint de demander une nouvelle période de consultation de 21 jours.

Disposant chacun du soutien de 60 députés, ni M. Pérès ni M. Shamir n'étaient en mesure de former un gouvernement, et l'on parlait déjà de nouvelles élections pour novembre 1984. C'est donc pratiquement sous la contrainte que MM. Pérès et Shamir sont, semble-t-il, enfin parvenus à s'entendre, notent les observateurs.

Une nouvelle rencontre est prévue entre MM. Shamir et Pérès vendredi à Jérusalem.

Yves Martin est nommé sous-ministre

QUÉBEC (PC) — M. Yves Martin, ancien recteur de l'université de Sherbrooke, vient d'être nommé sous-ministre au ministère québécois des Relations internationales.

M. Martin a déjà oeuvré dans les hautes sphères gouvernementales ayant été sous-ministre adjoint, puis sous-ministre au ministère de l'Éducation, de 1966 à 1973.

Il entrera dans ses nouvelles fonctions mardi prochain.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, vendredi 31 août 1984

À la suite d'une augmentation de son bénéfice de 52.8 %

La BNC majore son dividende trimestriel à $0.20

PAUL DURIVAGE

La Banque Nationale a majoré son dividende trimestriel à 20 cents hier à la faveur de résultats très favorables pour le troisième trimestre de l'exercice financier en cours.

« Si l'allure des affaires se maintient, il n'est pas impossible que nous rétablissions le dividende trimestriel à $0.30. Je ne peux toutefois encore vous dire quand cela se fera », a déclaré dans une entrevue au DEVOIR, M. Gilles Mercure, président et chef des opérations de la Banque Nationale. « Il faut savoir que la Banque a longtemps versé son dividende sans avoir les revenus en conséquence », a-t-il ajouté.

Le dividende trimestriel de la Banque Nationale était jusqu'à récemment de 18 cents. Le dividende avait été réduit de $0.30 à $0.08 en 1982 alors que l'entreprise traversait la période la plus difficile de son histoire.

Cette dernière hausse apparaissait imminente à nombre d'observateurs. Le niveau de capitalisation de la Nationale est en effet maintenant supérieur à la moyenne de l'industrie tandis que la proportion des bénéfices distribuée en dividende est relativement basse. En fait, seules la banque Nationale et la Banque Toronto-Dominion sont présentement dans cette situation fortunée. La Banque Nationale profite de plus d'un niveau de progression relativement étonnant de ses affaires.

Le revirement financier amorcé par la Banque Nationale au cours de l'exercice précédent s'est en effet accéléré au cours du dernier trimestre alors que le revenu net s'est accru de 52.8 % par rapport à la même période de l'année précédente. Déjà les six premiers mois de l'exercice en cours avaient résulté en une progression exceptionnelle des affaires de la Nationale. La performance de cette banque pour le premier semestre avait été la seconde meilleure après la Banque Toronto-Dominion, avec une hausse de 30 % du bénéfice net.

Le bénéfice pour les trois mois terminés le 31 juillet dernier s'est chiffré à $31.9 millions, par rapport à $20.9 millions au trimestre correspondant de 1983. Le revenu net par action ordinaire a atteint ainsi $0.74, comparativement à $0.64 l'an dernier, après dilution, en dépit d'une augmentation de 30 % du nombre moyen d'actions en circulation depuis un an.

Le rendement de l'actif moyen a également augmenté et a atteint 0.62 % pour les neuf premiers mois, comparativement à 0.51 % en moyenne au dernier exercice. L'actif total était de $19.2 milliards au 31 juillet 1984.

L'amélioration des affaires résulte de circonstances favorables tant de l'offre que de la demande de crédit. D'une part, la croissance de l'actif a été complètement financée par celle des dépôts réguliers qui ont l'avantage d'être rétribués à taux variables. D'autre part, la demande de crédits commerciaux s'est raffermie tandis que les prêts hypothécaires et les prêts à la consommation poursuivaient leur progression de l'an dernier. De fait, le volume des prêts s'est accru de 11 % depuis le début de l'exercice, malgré une demande relativement faible pour le crédit bancaire au Canada.

Cette progression de la Banque Nationale au dernier trimestre est d'autant plus remarquable que deux des cinq premières banques du pays ont fait état mardi d'une diminution de leurs profits pour la même période. La Banque de Montréal, deuxième pour l'importance de son actif depuis l'acquisition de la banque américaine Harris, a accusé une baisse de 17.8 % de son bénéfice net qui s'est inscrit à $63.5 millions pour le troisième trimestre, comparaison faite avec la même période de l'an dernier. De même, le bénéfice net réalisé par la Banque de Nouvelle-Ecosse au troisième trimestre a reculé de 17.6 % et s'est établi à $60.83 millions.

Ormis la Banque Nationale, seule la Toronto-Dominion a affiché une hausse à ce jour. La semaine dernière, la cinquième banque canadienne déclarait que son bénéfice net pour le troisième trimestre avait progressé de 14 %, à $88.1 millions, comparaison faite avec le trimestre correspondant en 1983. Celle-ci a accordé un plus grand nombre de prêts à taux variables, ce qui la plaçait à l'abri de l'augmentation des taux.

M. Gilles Mercure.

Selon M. Mercure, le risque que représente les prêts consentis à l'Amérique Latine a été injustement amplifiée par les médias. « Il y a deux ans, c'était le problème des pays de l'Est. L'an dernier on s'inquiétait des finances du Mexique. Cette année c'est l'Amérique Latine. Je crois que comme dans tous les autres cas, le problème se résorbera sans heurts », a-t-il expliqué.

Le président a rappelé que, même si la Banque Nationale est la banque canadienne qui a le plus lourd crédit en Amérique Latine, par rapport aux autres banques canadiennes, son impliquation n'est pas plus grande que la moyenne des banques américaines. Par ailleurs, il s'agit pour l'essentiel de prêts souverains, i.e. consentis au gouvernement ou à des sociétés d'État. « Notre risque est donc moindre que d'autres banques qui supportent en plus le risque plus spécifique que représentent les prêts aux entreprises du pays », a-t-il déclaré.

D'autre part, la qualité des prêts domestiques consentis par la Banque Nationale font en sorte de ramener à un niveau raisonnable le risque rattaché à l'ensemble du portefeuille. « Même si elle est la plus exposée aux problèmes de l'Amérique Latine, la Nationale est relativement peu concerné par les mauvaises créances canadiennes », a fait remarquer M. Mercure.

Le président ne croit pas que la productivité de la Banque soit aussi mauvaise qu'on ne le dit dans les milieux financiers. « Bien sur, nos coûts sont relativement plus élevés que les autres banques canadiennes. Ceci s'explique cependant du fait que nous faisons beaucoup plus d'affaires de détails que les autres banques, ces activités bien que plus coûteuses rapportent par contre beaucoup plus », a-t-il déclaré au DEVOIR. Du deuxième au troisième trimestre, les frais autres que d'intérêts se sont maintenus à $109.9 millions tandis que le nombre d'employés augmentait légèrement pour atteindre 11,560.

À la Bourse de Montréal hier, le titre de la Banque Nationale a gagné 5/8 à $12 1/4. Un haut de $15.50 avait été atteint en janvier 1981. De là, le titre perdit 74 % de sa valeur jusqu'à atteindre un bas de $4.00 à la mi-1982. Un haut de $14 5/8 fut établi pour 1983 alors que la progression du titre était presque deux fois plus grande que le marché total, tel que mesuré par le TSE-300 de la Bourse de Toronto. Il a cependant reperdu plus du quart de sa valeur depuis ce dernier sommet.

La valeur aux livres est présentement d'environ $19.25. Le cours actuel ne représente donc que les deux-tiers de cette valeur comptable. La Banque Canadienne Impériale de Commerce est la seule autre dans cette situation.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Des bénéfices moindres pour Cancom*

Les Communications par satellitte canadien inc. (Cancom) a annoncé hier qu'elle avait révisé ses prévisions pour l'exercice terminé le 31 août 1984, de $7.9 millions à $9.2 millions. La compagnie montréalaise prévoit également devoir réviser ses prévisions pour les exercices 1985 à 1986 à l'occasion de son prochain rapport d'exercice. Le seuil de rentabilité serait atteint au terme de l'exercice 1985 tandis que les douze mois suivants produiront un bénéfice de $15.2 millions. Les prévisions initiales faisaient état de bénéfices de $4.8 millions et de $15.2 millions pour 1985 et 1986, respectivement.

Ces changements sont expliqués par les délais subis pour obtenir les droits de transmission pour certains signaux américains de même qu'à un report de l'échéancier pour rejoindre les abonnés dans les petites communautés.

Par ailleurs Cancom a complété hier un placement privé de $10.1 millions par l'entremise de la firme Alfred Bunting & Co.

Le placement s'est fait sous forme d'unités consistant en une action privilégiée convertible portant un rendement annuel de 10 % et un une débenture non garantie par l'équipement. Cette dernière est remboursable au cours des trois premières années tandis que les actions privilégiées sont rappelables après sept ans

Cancom assure la diffusion par satellitte de signaux de télévision et de radio dans les régions éloignées. L'entreprise de radiodiffusion Télémédia est l'un des actionnaires fondateurs. La société est devenue ouverte après une première émission publique d'actions en décembre dernier.

■ *Domco quintuple son bénéfice*

Le bénéfice net de Domco Ltée a presque quintuplé au cours du dernier trimestre par rapport à la même période de l'année précédente à la faveur d'une augmentation du niveau des ventes.

Le profit s'est établi à $1.6 millions pour le troisième trimestre terminé le 28 juillet 1984., à comparer avec $362,000 en 1983. La société manufacturière montréalaise a de plus profité d'un retour de $316,000 représentant une réduction des impôts sur le revenu. Celui-ci résulte du report de pertes d'exercices antérieures.

En tenant compte de ce bénéfice d'impôt, le bénéfice par action s'est élevé à $1.05, comparé à $0.20 pour la période correspondante de 1983.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice en cours, les ventes consolidées ont augmenté de 14 % sur 1983, se chiffrant à $60.4 millions.

Domco fabrique des revêtements pour planchers destinés aux marchés canadiens et américains à son usine de Farnham.

■ *Nouvelles difficultés pour Turbo*

Challenger International Services Ltd., la division de forage de l'entreprise en difficulté Turbo Resources Ltd., a vu sa perte augmenté légèrement pour les six premiers mois de 1984.

Malgré une augmentation de 41 % de ses revenus, Challenger a subi une perte de $21.8 millions pour la période terminée le 30 juin 1984, comparativement à $20.8 millions pour la même période de l'année précédente. Les fonds autogénérés se sont cependant accrus à $4.3 millions, par rapport à $1.7 million en 1983.

Les activités de forage en Amérique du Nord ont augmenté de façon marquée au cours du premier semestre, mais les marges de profit ont diminué à cause de la forte compétition qui prévaut dans ce marché.

■ *Les ventes de motos Yamaha baissent*

La baisse des ventes pour ses motocyclettes a fait en sorte d'accroître le déficit de Yamaha Motor Co.

La société japonaise a annoncé hier une perte de 37.8 milliards de yens, soit environ $157 millions US pour l'année financière terminée le 30 avril 1984, à comparer avec une perte de 23.1 milliards de yens un an plus tôt.

Les revenus ont chuté de 4.4 % au cours de la période de comparaison pour atteindre 467.85 milliards de yens. Les ventes de motocyclettes, qui comptent pour près de la moitié des recettes de Yamaha, ont diminué de 7 % tandis que les ventes de pièces ont diminué de 3 % et que celles des bateaux et moteurs pour bateaux ont augmenté de 5 %.

La Banque Nationale du Canada estime que la progression sera de 4.5 % en 1984

JEAN CHARTIER

En dépit d'une croissance qui n'a pas dépassé 2.8 % au deuxième trimestre de 1984, l'économie canadienne va progresser au total de 4.5 % pour toute l'année, estiment l'économiste en chef de la Banque nationale et le directeur de Chase Econometrics du Canada.

La croissance de l'économie canadienne ne se situe qu'au tiers de la croissance de l'économie américaine depuis le tout début de l'année mais la moyenne de 1983 fut très faible au total; c'est qu'on revenait de loin en raison du niveau d'où elle était partie en 1982, la grande année de la récession. Cela explique que l'on parle d'une hausse du PNB canadien moyen en 1984 de 4.5 % par rapport au PNB moyen de 1983.

Toutefois, si on prend la hausse de quatrième trimestre en quatrième trimestre, la croissance canadienne ne sera probablement pas très forte. C'est lorsqu'on prend la moyenne de 1984 par rapport à la moyenne de 1983, qu'on trouve des optimistes. Les économistes de la BN et de Chase s'attendent en effet à ce que, de ce point de vue, la situation soit bonne pour le Canada en 1984.

La croissance de l'économie canadienne n'a été que de 2.8 % au premier trimestre de 1984 par rapport au premier trimestre de 1983 tandis qu'elle atteignait 10.1 % aux États-Unis; elle n'a aussi atteint que 2.8 % au deuxième trimestre par rapport à 7.6 %. Ces taux sont annualisés. Bien sûr, les Américains cherchent un ralentissement de la surchauffe dans leur pays pour que l'inflation ne reprenne pas de plus belle comme ce fut le cas, particulièrement de 1978 à 1982.

Les économistes de la Banque nationale, MM. Jean-Paul Caron et André Sirard, affirment dans la dernière livraison des « Perspectives économiques pour le Canada » que la croissance sera encore approximativement de ce niveau au troisième trimestre pour ne tomber qu'à la moitié de ce niveau au quatrième trimestre.

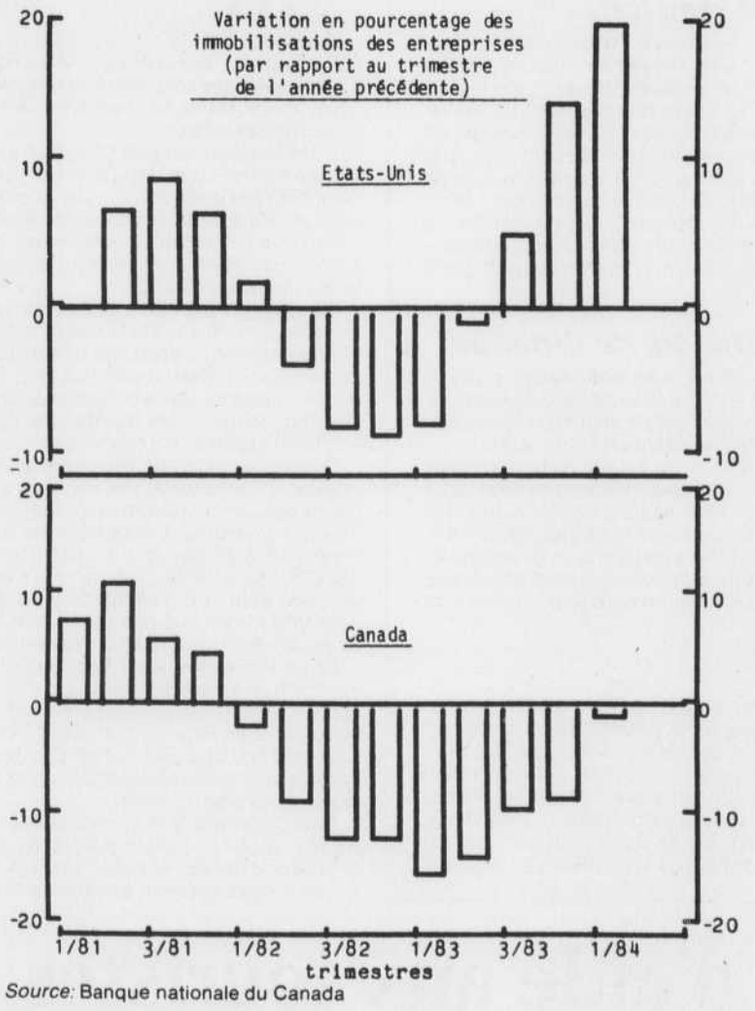

Source: Banque nationale du Canada

A leur avis, ce qui a aidé l'économie canadienne cette année et l'année dernière aussi d'ailleurs, ce sont les expéditions à l'étranger; elles ont rendu la balance commerciale du Canada largement excédentaire en 1983 et en 1984.

Le surplus dépassera les $20 milliards en 1984 et en 1985, écrivent-ils. Il n'avait atteint que $ 7.4 milliards en 1981, l'année dure de la récession. Il atteignit $18 milliards en 82.

« Etant donné la faiblesse de la demande intérieure depuis le second trimestre de 1983, soulignent-ils, le secteur extérieur constitue la principale source de croissance économique au Canada ». En raison du ralentissement prévu de l'économie américaine au cours des deux prochains trimestres, les économistes de la Banque nationale s'attendent à un ralentissement sensible de l'économie canadienne d'ici à la fin de 85 sans annoncer pour autant une nouvelle phase de récession.

Ce sont les sources internes de croissance qui gagneront en importance par rapport au secteur extérieur. C'est qu'il y a progression lente mais continue des revenus réels et des dépenses d'investissement bien que celles-ci aient pris un temps fou à décoller ainsi que le démontre le tableau ci-joint.

En juin, 210,000 emplois à temps partiel de plus qu'en 81 étaient disponibles, mais cela ne compensait pas la perte des 307,000 emplois à plein temps qui s'étaient dissipés pendant la récession, avancent les économistes de la BN.

Par contre, la situation est plus intéressante du côté de l'inflation. Celle-ci ne serait que de 4.8 % au Canada en 1984 et elle ne dépasserait pas 5.8 % en 85 selon MM.Simard et Caron de la BN. Si, au lieu de prendre l'indice des prix à la consommation, on considère l'indice des prix de la dépense nationale brute, les hausses seraient encore plus raisonnables, à savoir de 4.0 et de 5.2 %.Quant aux profits des entreprises, ils progresseraient au rythme de 25 % en 84 et de 15 % au cours de 85.

Tout en exprimant son insatisfaction devant la campagne électorale

La communauté financière votera en faveur des conservateurs

TORONTO (CDJ)— Même s'ils considèrent l'élection fédérale de mardi prochain comme peu intéressante et sans réel débat, les membres de la communauté financière canadienne supportent M. Brian Mulroney et le Parti conservateur. Pour eux, les conservateurs, présentement dans l'opposition, sont les mieux pourvus pour traiter le déficit massif généré par le Parti libéral au cours de leur 16 années au pouvoir. Cependant, dans plusieurs cas, leur appui est peu enthousiaste.

Une enquête menée par l'agence de presse Canadian Dow Jones auprès des dirigeants de 27 firmes de courtage au Canada a fait ressortir que 24 appuient M. Mulroney, l'ancien président de l'Iron Ore Co of Canada. Deux ont refusé de se prononcer et un seul a accordé son vote au premier ministre, M. John Turner.

Malgré cet appui massif à M. Mulroney, les financiers ont fait remarquer pour la plupart qu'aucun des chefs n'avait encore énoncé publiquement ses plans pour réduire le déficit. Plusieurs ont exprimé leur déception de ce que les chefs ne se soient pas prononcé sur les grandes questions économiques. Quelques uns ont aussi ajouté qu'avec des thèmes comme les tapes « amicales » de M. Turner, la politique canadienne a atteint un « bas historique ».

M. Brian Steck, président de Nesbitt, Thomson, Bongard Inc, de Toronto, a expliqué qu'il était troublé que tous les partis aient fait des promesses qui augmenteront les coûts des programmes sociaux déjà existants. « Au rythme actuel, a expliqué M. Steck, il faudra de cinq à dix ans pour venir à bout du déficit. Si personne ne peut faire face au problème dès le départ, il ne fera que s'amplifier ».

Cette insatisfaction générale envers la campagne électorale a également été exprimée par un dirigeant d'une des plus importantes firmes de courtage de Toronto. Celui-ci, qui a demandé à garder l'anonymat, a déclaré « le menu présenté par les chefs est pratiquement identique pour ce qui est de l'absence de profondeur et de consistance. La communauté financière n'a pour ainsi dire rien de tangible pour appuyer son jugement ».

S'ils sont désanchantés autant par les campagnes de M. Brian Mulroney que de M. John Turner, les dirigeants de l'industrie canadienne du courtage optent néanmoins pour M. Mulroney, dans la majorité des cas, simplement pour le changement.

M. Omer Veillet, président du conseil de Geoffrion Leclerc inc, a déclaré « nous savons ce que les libéraux peuvent nous offrir, et nous en avons assez de cela ». Il croit qu'un gouvernement conservateur a une meilleure attitude envers le secteur privé et que M. Mulroney a le style et les qualités qu'il faut à un leader.

M. J.A. Hepburn, président de Odlum Brown Ltd, de Vancouver, a déclaré pour sa part que « les investisseurs étrangers ont été échaudés par l'Agence de surveillance des investissements étrangers et le programme énergétique. Les politiques économiques des conservateurs sont probablement les plus appropriées en ce moment ».

M. William Ritchie, président de Scotia Bond Co, d'Halifax, a déclaré que les citoyens de l'Est croient généralement que M. Mulronrey et le parti conservateur travaillera à réconcilier les intérêts du gouvernement fédéral et des provinces. Il a précisé que M. Mulroney semblait avoir une attitude constitutionnelle plus souple pour ce qui est des relations fédérale-provinciales mais il a ajouté que les gens de l'est demeurent sceptiques face à ces promesses.

On trouve aussi un fort scepticisme sur la côte ouest : «M. Mulroney, ce n'est pas notre premier choix comme leader,a déclaré M. Fred Wright, président de la firme Pemberton,Houston,Willoughby de Vancouver. M. Turner est plus rassurant par rapport à ce qu'il veut faire pour l'Ouest mais les habitants de l'Ouest sont plus méfiants par rapport à ce qu'ils considèrent comme « la plutocratie du régime libéral ». « Il y a beaucoup de pourriture chez les libéraux, a-t-il ajouté, mais je ne suis pas convaincu que M. Mulroney n'a rien élaboré qui soit supérieur à ce que présentent les libéraux pour l'Ouest ».

Le seul avis pro-Turner dans cette enquête a été émis pas M. Frank Lamont, président de Richardson Greenshields, sis à Winnipeg. Il estime que M. Turner représente un changement par rapport au passé: « Il n'est pas nécessaire, dit-il, de tirer à boulets rouges sur les libéraux;on ne peut pas tout changer à partir de zéro, ce n'est pas approprié au Canada ».

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

AU JOUR LE JOUR

ANDRÉ BOUTHILLIER

■ *Le Conference Board boude les médias*

Le Conference Board ne veut plus parler aux médias. « Nous ne sommes pas censés faire de commentaires », a déclaré M. Hossein Rostami, mercredi, quand des journalistes lui ont demandé si le Conference Board réajusterait ses prévisions à la lumière des nouvelles données sur l'économie publiées par Statistique Canada. Selon cet organisme, la croissance économique a été de 0.7 % au cours du deuxième trimestre, soit presque le double des 0.4 % prédits par le Conference Board. Les prédictions pessimistes de l'organisme ont souvent fourni de substantielles munitions aux membres de l'opposition, qui s'en sont servi pour attaquer les politiques économiques du gouvernement.

■ *« Silicon Sainte-Foy »*

Le Complexe scientifique de Sainte-Foy constitue le site idéal pour l'implantation de l'Institut national d'optique et de laser et le Centre québécois de valorisation de la biomasse, estime le Conseil de la science et de la technologie, un organisme para-gouvernemental.

« Le temps est venu de faire du Complexe scientifique de Sainte-Foy le lieu d'un parc technologique véritable », a déclaré le président de l'organisme, M. Maurice L'Abbé, qui est chargé de conseiller le ministre de la Science et de la Technologie. M. L'Abbé a souligné l'importance de concentrer les ressources à proximité d'établissements scientifiques importants et dans un lieu présentant des facilités de transport.

Le Complexe de Sainte-Foy, étant situé non loin de l'Université Laval et d'un aéroport, et jouissant d'un réseau routier accessible, serait un site particulièrement bien choisi pour un parc technologique. M. L'Abbé a soutenu que la localisation des deux nouveaux centres de recherche à Sainte-Foy permettrait d'amorcer concrètement la réalisation du parc technologique de Québec, tout en favorisant l'essor économique de la région dans son ensemble.

■ *Invasion des importateurs d'acier aux Etats-Unis*

En juillet, les importations d'acier aux Etats-Unis ont battu tous les records, totalisant 2.7 millions de tonnes et représentant une pénétration du marché américain de 33 %. Les producteurs d'acier américains dénoncent le Japon et la Communauté économique européenne qui « parlent de modération » mais qui en fait « ont doublé » leurs livraisons d'aciers au marché américain en juillet par rapport au mois correspondant de 1983. Par exemple, les importations de tubes d'acier ont atteint en juillet 530,000 tonnes, soit 130 % de plus que lors du mois correspondant de 1983. Les sidérugistes et métallos américains attendent les décisions « critiques » que le président Reagan devrait prendre prochainement à ce sujet. Ils attendent aussi de voir le sort que le congrès va réserver au projet de loi visant à limiter les importations américaines d'acier à 15 % du marché américain pendant cinq ans.

■ *Le Concorde devient rentable*

Pour la première fois depuis sa mise en service en 1976, le supersonique Concorde rapporte un profit. En 1983, son exploitation a permis d'enregistrer un bénéfice de $4 millions environ (28 millions de francs). Sur la ligne Paris-New York, le Concorde a transporté 43 200 passagers, avec un coefficient de remplissage de 59.7 %. D'autre part, au cours du premier semestre de 1984, Air France a transporté sur ses lignes 5.5 millions de passagers. Le trafic kilométrique de passagers a augmenté de 1.1 %.

■ *Du pétrole plein les barils*

La Colombie pourrait atteindre une auto-suffisance en matière pétrolière en janvier 1986 grâce à la récente découverte de champs pétrolifères dans la partie orientale du pays. Une étude de la revue économique « Sintesis economica » révèle à ce sujet que les découvertes permettront au pays, dont les réserves d'or noir sont évaluées à un milliard de barils, d'augmenter progressivement sa production de pétrole. L'étude souligne d'autre part que la Colombie a importé $264 millions de pétrole lourd et léger au cours du premier semestre 1984 et exporté pendant cette même période l'équivalent de $255.7 millions.

■ *L'OPEP d'antan est bien loin*

La production de pétrole des pays membres de l'OPEP est tombée, à la mi-août, à 15.7 millions de barils par jour, l'un des niveaux les plus bas de ces deux dernières années, selon le bi-mensuel Pétrole et gaz arabes publié à Paris. La production de l'OPEP, dont la faiblesse avait été relevée ces derniers jours dans les milieux pétroliers internationaux, est en retrait de 1.8 million de b/j par rapport au plafond officiel fixé par l'organisation et de plus de 2 millions par rapport à son niveau de la fin juillet. La baisse de la production de l'OPEP est due notamment à la réduction de la production saoudienne décidée par Ryad (-1 «million de b/j environ par rapport à fin juillet) et aux difficultés de commercialisation rencontrées par l'Iran (-1 million de b/j environ) et le Nigeria (-250.000 b/j).

■ *Les problèmes financiers de l'Irlande*

La dette extérieure par habitant de l'Irlande est le double de celles de l'Argentine, du Brésil ou du Mexique, a déclaré le ministre irlandais du Commerce, M. John Bruton, en avertissant que de nouvelles réductions « sévères » des dépenses publiques devront être effectuées pour y remédier. M. Bruton a chiffré cet endettement à 2,200 livres (environ $2,350) par personne. Une première série de mesures comportant entre autres une réduction des subventions sur le pain, le beurre et le lait, a déjà été annoncée le mois dernier. En depit des tensions que ces mesures suscitent au sein de la coalition gouvernementale, de nouvelles mesures d'austérité sont à prévoir, selon les observateurs politiques, dans le cadre du programme national d'action économique devant être publié à la fin de l'année.

■ *En raccourci*

Northern Telecom International a décroché un contrat de $2.5 millions pour la livraison de 17 systèmes de téléphonie privée intégralement numériques, à la société algérienne des pétroles Sonatrach. Le marché a été adjugé à la suite d'un appel d'offres international . . . La première assemblée générale annuelle de l'***Association canadienne de l'informatique*** aura lieu le 20 septembre, à l'hôtel Reine Elisabeth . . . Plus vieille, l'***Association des commissaires industriels*** du Québec tiendra son 25e congrès annuel du 30 septembre au 3 octobre, à Trois-Rivières.

Financial Corp. entre dans une phase critique pour la solution de sa crise

NEW YORK (AFP) — Les deux prochaines semaines vont être « cruciales » pour l'avenir du holding financier de Los Angeles Financial Corp. of America, qui doit faire face à de graves difficultés financières, estime-t-on jeudi dans les milieux financiers américains.

Un quart des $25 milliards de dépôts à terme de l'American Saving and Loans Association que coiffe ce holding, viendra en effet à échéance d'ici la mi-septembre. Il est à craindre que nombre de déposants préfèrent retirer leurs fonds, indiquent certains analystes.

La démission mardi du président du holding, M. Charles Knapp, accusé d'avoir mené une politique financière trop agressive, et son remplacement par un financier « classique » et réputé, M. William Popejoy, ne permettront sans doute pas, ajoutent-ils, de rétablir suffisamment la confiance des déposants.

Selon certaines indications officieuses, la Réserve fédérale ainsi que la Banque fédérale du crédit immobilier (Federal Home Loan Bank) envisageraient en conséquence d'apporter publiquement leur soutien à la nouvelle direction du holding.

Elles étudieraient d'autre part l'éventualité — en cas de nécessité — de garantir la totalité des dépôts de la Financial Corp. of America, à l'exemple de ce qui avait été fait il y a quelques semaines pour tenter d'arrêter l'hémorragie de dépôts à la banque Continental Illinois.

La Banque fédérale du crédit immobilier étudie en outre, indiquent les milieux compétents, la possibilité d'accorder une aide financière accrue à la Financial Corp. of America.

Son nouveau président, M. Popejoy, a affirmé pour sa part, dans une interview à un quotidien de Los Angeles, sa certitude que le holding pourra « endiguer » le mouvement de retraits de dépôts que connaît depuis plusieurs semaines sa filiale d'épargne et de crédit (essentiellement immobilier).

L'American Saving and Loans Association est, rappelle-t-on, la plus importante institution de ce genre des États-Unis. Ses avoirs, qui n'étaient que de $1.7 milliard en 1980, dépassent désormais les $30 milliards.

Dans son interview à un quotidien de Los Angeles, M. Popejoy a indiqué d'autre part qu'il allait mettre en oeuvre une stratégie visant essentiellement à:

— mettre un terme à la croissance « pêle-mêle » que le holding avait connue sous la direction de M. Knapp;

— liquidier certains de ses avoirs;

— et favoriser une politique de prêts à taux d'intérêt variable afin de protéger le holding contre les variations de taux d'intérêt.

Au passage, M. Popejoy a confirmé que la Financial Corp. of America a emprunté à ce jour quelque $2.1 milliards à la Banque fédérale du crédit immobilier de San Francisco, notamment afin de compenser des retraits de dépôts.

L'ex-gouverneur général Shreyer est à l'oeuvre en Australie

Le haut-commissaire canadien en Australie et ex-gouverneur général du Canada, M. Ed Shreyer, a participé récemment à une exposition de matériel agricole canadien à Gunnedah, dans la province australienne de la Nouvelle Galles du Sud. On le voit ici examiner un tracteur géant fabriqué par la société Versatile Farm Equipment Co. de Winnipeg.

(Laserphoto CP)

L'économie soviétique doit augmenter sa productivité

MOSCOU (AFP) — Les premiers résultats d'une mini-réforme économique lancée en Union soviétique sous Youri Andropov laissent à désirer, selon l'un de ses inspirateurs, l'académicien Abel Aganbeguian.

Décidée il y a un peu plus d'un an, cette expérience est réalisée depuis le 1er janvier dernier dans cinq des quelque 500 ministères que compte le pays. Elle est destinée à rentabiliser l'économie nationale en accordant une autonomie relative aux entreprises et en augmentant l'intéressement matériel des travailleurs.

La semaine dernière, le politburo du PC soviétique a annoncé que l'expérience serait étendue en 1985 à une série de branches industrielles, dont la sidérurgie et l'industrie alimentaire. Actuellement, elle ne concerne que le ministère fédéral de la construction de machines lourdes, celui de l'industrie électro-technique et trois ministères républicains.

Dans une étude publiée par le quotidien Troud, organe des syndicats, l'académicien Aganbeguian reconnaît que l'expérience n'a toujours pas permis d'opérer un tournant dans l'activité des entreprises concernées. Le nombre d'entreprises sous tutelle des deux ministères fédéraux qui n'ont pas honoré leurs contrats a été réduit de moitié, mais la productivité n'y est que peu supérieure à celle des entreprises qui travaillent à l'ancienne, note-t-il.

Selon M. Aganbeguian, l'économie soviétique est confrontée à une situation sans précédent: si durant le 10ème quinquennat (1976-80), le nombre de Soviétiques en âge de travailler s'est accru de 11 millions, cette hausse ne représente que trois millions pour le présent quinquennat et ira diminuant dans les années à venir.

Pour la première fois, écrit-il, nous sommes contraints d'accroître notre production en augmentant la productivité du travail et non, comme cela a été le cas jusqu'à présent, en grossissant les effectifs. La solution consiste donc à réduire d'année en année le personnel des entreprises.

Il serait facile, poursuit-il, d'accroître la productivité si, comme dans le passé, l'URSS augmentait ses investissements de 50 % par quinquennat. Or, dit-il, les investissements n'auront augmenté que de 10 % en 1981-85, car l'élévation du niveau de vie de la population entraîne une augmentation constante des fonds de consommation alors que le coût des matières premières et de l'énergie est toujours plus élevé.

D'autre part, de nombreuses capacités industrielles restent inexploitées: dans la construction mécanique, 17 % des équipements -dont la fabrication a nécessité trois ans de travail en moyenne -- ne sont jamais mis en service.

M. Aganbeguian estime néanmoins que l'expérience a donné des résultats encourageants. Mais, fait-il observer, ils ont été obtenus en misant essentiellement sur le facteur social, à savoir le renforcement de la discipline. En outre, l'intéressement matériel concerne surtout le personnel d'encadrement, alors que l'intérêt porté par l'ouvrier à son travail n'a pas changé.

L'académicien propose de rendre l'ouvrier directement responsable des dépenses engagées en le pénalisant financièrement pour tout gaspillage d'énergie et de matières premières, alors qu'actuellement les sanctions ne frappent que le collectif dans son ensemble. Si ce principe était appliqué, nul ne resterait indifférent devant une seule brique cassée, estime-t-il.

Une telle tentative a été faite avec succès dans une mine d'or qui, naguère, comptait 1,200 salariés. Aujourd'hui, elle n'en a que 284 et le coût de la production y a été réduit de moitié. Mais pour cela, il a fallu généraliser le principe de l'autonomie financière en l'appliquant à chacune des unités de production de la mine, précise-t-il.

Le service d'aide aux touristes de Québec 85 s'est avéré un succès

MARIE TISON

QUEBEC (PC) — Le service d'aide touristique mis sur pied cet été par Texaco en collaboration avec la Corporation Québec 1534-1984 a été un franc succès.

C'est l'opinion du responsable de ce service, M. Carl Bernier, des 36 aide-touristes et des principaux intéressés, les touristes eux-mêmes.

Du 20 juin jusqu'au 10 septembre prochain, 25 jeunes filles en cyclo-moteur et neuf jeunes hommes en véhicule tout terrain auront sillonné les rues de la vieille ville 12 heures par jour, sept jours sur sept, pour dépanner les touristes venus visiter Québec.

Alors que la majeure partie du travail des jeunes filles consistait à ramener sur le bon chemin les visiteurs égarés, à leur donner différents renseignements et à leur distribuer des dépliants touristique, les hommes faisaient surtout du dépannage technique: crevaison, panne sèche, manque d'huile.

M. Bernier révèle qu'ils ont effectué en moyenne huit dépannages par jour: « C'est incroyable, ajoute-t-il, c'est de cinq à six fois plus de dépannages que nous avions prévu. »

Chacun des trois véhicules tout terrain dont dispose le service d'aide touristique aura parcouru 25,000 kilomètres au cours de l'été, estime M. Bernier.

Les cyclomoteurs, permettant surtout aux jeunes filles de se rendre à leur lieu de travail, les points stratégiques de la ville de Québec, auront parcouru quant à elles 2,000 kilomètres chacune.

Ces aide-touristes disposaient d'un système de radio qui leur permettait de se consulter entre eux ou de faire appel à deux préposées situées à la centrale d'opération, lorsque se présentait un cas particulièrement épineux.

Anne Bastien, vêtue comme ses consoeurs du pantalon gris et de la chemisette rouge des aide-touristes, raconte qu'elle a déjà dû utiliser son émetteur pour mettre en communication des touristes ne parlant que l'espagnol et une de ses collègues qui connaissait cette langue.

Mlle Bastien, qui est étudiante à l'Université Laval en génie chimique, révèle que la plupart des touristes sont américains ou ontariens, et qu'ils sont très satisfaits du service d'aide touristique. « It's terrific », a d'ailleurs lancé devant la Presse Canadienne un Américain au grand sourire, après avoir obtenu le renseignement souhaité.

Anne Bastien et Nathalie Bujold, rencontrées sur leur cyclomoteur à la Place Royale, adorent leur expérience. « Si c'était à recommencer, je le referais », s'exclament les deux jeunes filles en choeur.

Pour Anne, le seul désagrément était de se lever à 5h30 le matin pour commencer à 7 heures: « Les touristes se lèvent tôt », explique-t-elle.

Nathalie, elle, ne voyait pratiquement pas de points noirs: « Même quand il pleuvait, il n'y avait pas de problèmes, on avaient nos capes, et puis on avait la permission d'entrer dans les halls d'hôtels. »

« On a vraiment atteint notre objectif », soutient M. Bernier.

Texaco a la ferme intention de renouveler l'expérience à quelque part au Canada, mais la compagnie n'a pas encore déterminé où elle le fera.

« A l'exposition universelle de Vancouver, aux jeux de Calgary ou à Montréal, au vieux port, là où ça aura le plus d'impact », avance Carl Bernier.

Toutefois, avant de remiser les véhicules tout terrain et les cyclomoteurs, il reste encore du boulot aux 36 employés du service d'aide touristique de Québec. Texaco a en effet offert ses services pour la visite du Pape, le 9 septembre prochain.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Avis de dividendes

AVIS est par la présente donné que le conseil d'administration du TRUST GÉNÉRAL DU CANADA a déclaré les dividendes suivants, payables le 15 octobre 1984 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 30 septembre 1984:

Actions Privilégiées

- dividende trimestriel numéro 19 de 0,23375$ par action privilégiée convertible, à dividende cumulatif, rachetable, d'une valeur nominale de 17$ chacune.

Actions Ordinaires

- dividende trimestriel numéro 56 de 0,25$ par action ordinaire.

Par ordre du Conseil d'administration

Pierre Audet, avocat — Montréal
Secrétaire — le 31 août 1984

TRUST GÉNÉRAL

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
133853 CANADA INC. L'Père du Spaghetti 993, 14e avenue Lachine	1 restaurant	993, 14e avenue Lachine
LAITERIE PERRETTE LTÉE Laiterie Perrette Ltée Dépanneur no. 10 0106 Jean-Milot Lasalle	1 épicerie additionel	0106 Jean-Milot Lasalle
LAITERIE PERRETTE LTÉE Laiterie Perrette Ltée Dépanneur no. 15 6245, Henri-Bourassa ouest St-Laurent	1 épicerie additionnel	6245, Henri-Bourassa ouest St-Laurent
LAITERIE PERRETTE LTÉE Laiterie Perrette Ltée Dépanneur no. 19 1080, Provost Lachine	1 épicerie additionnel	1080, Provost Lachine
LAITERIE PERRETTE LTÉE Laiterie Perrette Ltée Dépanneur no. 51 3795, Côte de Liesse St-Laurent	1 épicerie additionnel	3795, Côte de Liesse St-Laurent
LAITERIE PERRETTE LTÉE Laiterie Perrette Ltée Dépanneur no. 34 325, Lakeshore Drive Pointe-Claire	1 épicerie additionnel	325, Lakeshore Drive Pointe-Claire
LAITERIE PERRETTE LTÉE Laiterie Perrette Ltée Dépanneur no. 31 41, Westminster nord Montréal ouest	1 épicerie additionnel	41, Westminster nord Montréal ouest
LAITERIE PERRETTE LTÉE Laiterie Perrette Ltée Dépanneur no. 29 4975, Dudemaine Montréal	1 épicerie additionnel	4975, Dudemaine Montréal
EPP, Franz Pâtisserie Des Îles 1000, Henri-Bourassa est Montréal	1 épicerie	1000, Henri-Bourassa est Montréal
ANGELOCICI, Erika Casse Croûte Mi Lou Enrg. 2487, Rachel est Montréal	1 bar sur terrasse additionnel	2487, Rachel est Montréal
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU CAFÉ CAMPUS (MONTRÉAL) INC. Café-Campus 3315, Chemin de la Reine-Marie Montréal	Changement de capacité et autorisation spectacles et projection de films dans une brasserie	3315, Chemin de la Reine-Marie Montréal
LES ENTREPRISES E. ZARAA LTÉE Restaurant Le Toucan Enr. 343, Ste-Catherine est Montréal	Autorisation spectacles dans un restaurant	343, Ste-Catherine est Montréal
111093 CANADA LTÉE Dépanneur Manoir Gouin 6750, Gouin est Montréal-Nord	1 épicerie	6750, Gouin ouest Montréal-Nord
MONGIARDO TRANQUILLO, LUIGI CAVAI & GIOVANNI RUFFOLO Dépanneur Jarry 5644, Jarry est St-Léonard	1 épicerie	5644, Jarry est St-Léonard
COCOROMYTIS, Antoine Restaurant Nouvelle Marie Francine 277, St-Zotique ouest Montréal	1 restaurant	277, St-Zotique ouest Montréal
MONSALVE, Léon Alirio Casa Cumbia Enr. 4177, St-Denis Montréal	1 bar danse et spectacles	4177, St-Denis Montréal
G.B. BOUCHARD INC. & GESTION JACQUES LEMIRE INC; Brassette des Patriotes 3363, Ontario est Montréal	1 bar danse et spectacles	3363, Ontario est Montréal
CAFÉ EXPRESSO LINA INC. 1874, Jean-Talon est Montréal	1 restaurant	1874, Jean-Talon est Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Pendant que la CDIC réduit ses pertes et que Havilland et Eldorado perdent encore

Canadair déclare un premier profit depuis trois ans

JEAN-PIERRE LANGLOIS

La société de la couronne Canadair a déclaré hier qu'elle affichait un bénéfice de $12.3 millions au cours du deuxième trimestre 84, soit le premier profit net depuis 1981. Pour l'ensemble du semestre clos le 30 juin 84, la société de Ville St-Laurent affiche un surplus de $961,000.

Cette nouvelle a eu l'heur de réjouir la Corporation de Développement des Investissements du Canada (CDIC), holding fédéral chargé de contrôler l'exploitation de Canadair, de Havilland et Eldorado Nucléair, qui s'est empressé de déclarer que c'était l'événement le plus réjouissant du deuxième trimestre.

En effet, la société aéronautique De Havilland de Toronto a déclaré un déficit de $14.6 millions au deuxième trimestre, Eldorado Nucléaire un manque à gagner de $1.9 million. Par ailleurs, Téléglobe Canada, a réalisé un bénéfice de $12.1 millions. La CDIC fait fonction d'actionnaire pour Téléglobe au nom du ministre responsable de cette société, qui n'est pas une filiale de la Corporation.

M. Joel Bell, président de la CDIC, a déclaré à Toronto qu'il était très satisfait des profits réalisés par Canadair. Ces résultats, a-t-il ajouté, montrent que la compagnie est en voie de redressement. M. Bell a fait observé que ce revirement était surtout attribuable au renouveau de la gestion de Canadair et à la réorganisation financière en mars dernier, qui aurait donné à la compagnie un nouveau départ.

En effet, la restructuration financière de la compagnie a permis de diminuer son fardeau de la dette. Au niveau des dépenses trimestrielles, l'avionnerie a donc moins de frais d'intérêt à débourser, allégeant de ce fait ses engagements incompressibles. « Notre compagnie a aussi pris d'autres mesures, qui permettent de croire que l'année 1984 sera une bonne année », a affirmé au DEVOIR M. Jacques E. Ouellet, vice-président aux ressources humaines.

« C'est ainsi que nous avons exercé un contrôle plus serré sur l'expansion de notre personnel, celui-ci passant de 7,000 à 4,600 employés de juin 82 à maintenant », d'affirmer M. Ouellet. Mais surtout, ce sont les ventes de Challenger ces derniers temps, qui ont redonné à Canadair un air d'aller vers plus de prospérité.

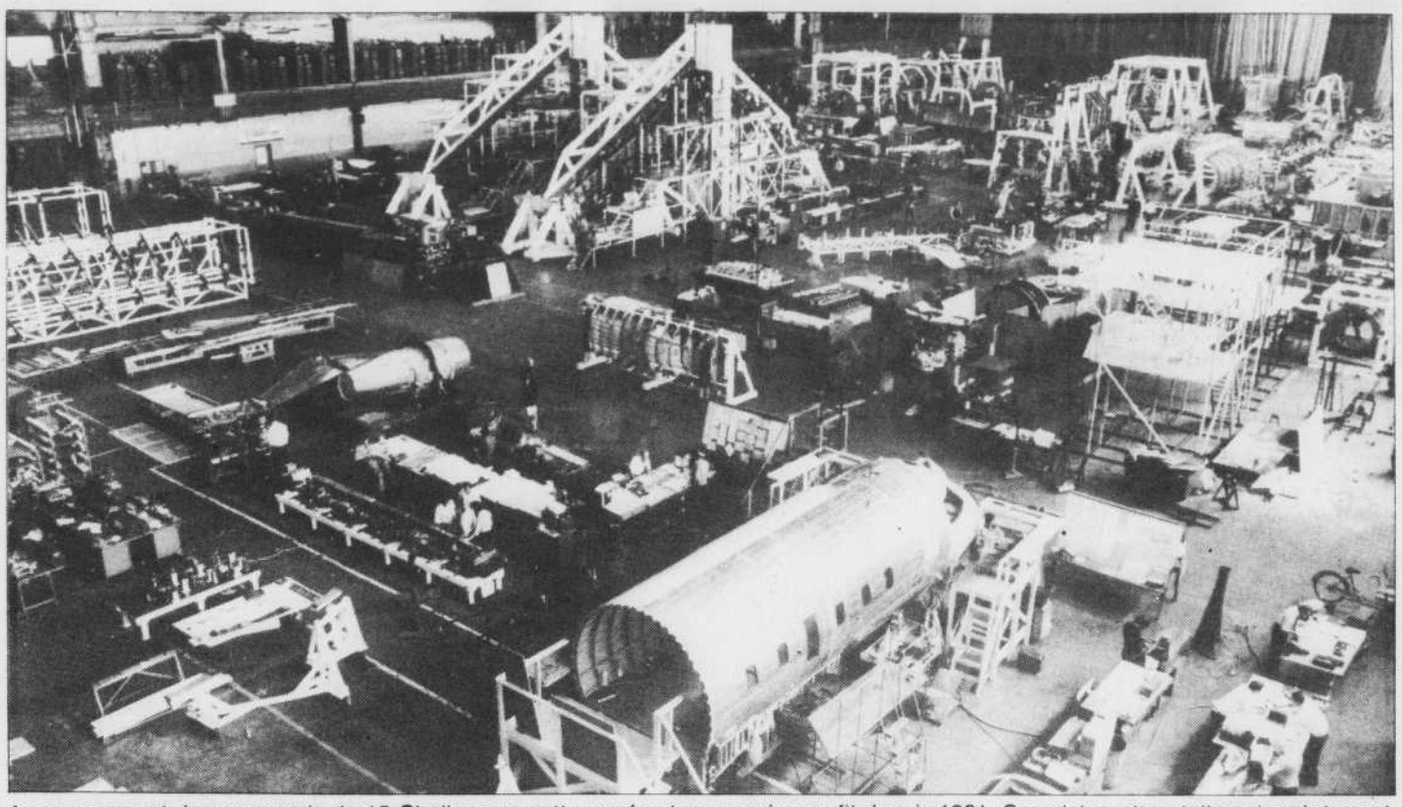

Avec un carnet de commande de 15 Challengers cette année et un premier profit depuis 1981, Canadair croit qu'elle est maintenant sur le chemin de la rentabilité.

Tout dernièrement, le ministère de la Défense de l'Allemagne de l'Ouest a confirmé qu'il se portait acquéreur de sept Challenger 601. En outre, Canadair a déjà vendu cette année 8 autres Challenger, portant ainsi le nombre d'avions de type Challenger à 15 jusqu'à maintenant. « Comme il nous faut 15 ventes de cet avion par année pour être rentable, nous pouvons donc conclure que Canadair sera rentable cette année », a précisé M. Ouellet.

De plus, a dit M. Ouellet, Canadair a réduit la cadence de sa production, produisant maintenant un avion et demi par mois, permettant ainsi de réduire les stocks accumulés. « On produit uniquement ce dont on a besoin ». Dans un marché en baisse depuis 1980-81, années de récession, cette stratégie s'est avérée payante.

On se souviendra qu'au cours de la restructuration de mars dernier, plusieurs analystes avaient émis l'opinion que cette transpormation ne changerait rien du tout et ne contribuerait nullement à augmenter les ventes du jet privé. Un analyste aurait même déclaré que vendre des Challenger était comme redistribuer des chaises sur le pont du Titanic. De fait, du succès ou de l'échec des ventes de cet avion depend en grande partie la fortune de l'avionnerie montréalaise, même si Canadair est aussi engagée dans d'autres domaines. Par exemple, l'avionnerie a aussi livré deux avions d'incendie CL-215 à l'Espagne à la mi-août.

Jusqu'à maintenant, Canadair aurait coûté aux contribuable $2.14 milliards et non $3 milliards, a déclaré hier un porte parole de la compagnie à Montréal. Il faudrait donc compter des garanties de prêt de $1.35 milliard, trois injections de capital-action et $38 millions payés comptant à General Dynamics en 1976 lorsque Canadair a été acquis. Le chiffre de $3 milliards aurait été avancé par les députés du Parti conservateur réunis en mars dernier. Selon un porte-parole de la CDIC, les Tories ont inclus les futurs coûts d'intérêt pour en arriver à un total de $3 milliards.

Par ailleurs, De Havilland Aircraft, avec une perte totale pour le premier semestre 84 de $16.5 millions, améliore sa performance par rapport au déficit de $76.6 millions pour la période correspondante de l'an dernier. La compagnie de Toronto a réalisé des ventes plus importantes que prévues pour la première moitié de 1984. A la fin juillet, elle avait livré huit Twin Otter et neuf Dash 7 (City Express pour relier Toronto et Ottawa à partir du mois d'août).

Malgré ces événements jugés heureux, de Havilland fait toujours face à de graves problèmes et doit, pour les résoudre, comprimer davantage ses frais d'exploitation, élargir sa gamme de produits et ses activités, peut-être en se tournant vers la sous-traitance, et demander d'autres capitaux propres, lit-on dans les derniers états financiers.

Quant à Eldorado Nucléaire, la seule compagnie parmi les filiales de la CDIC, qui, jusqu'à cette année était rentable, elle porte son déficit semestriel à $5.4 millions, alors que pour le semestre comparable de 1983, elle affichait un bénéfice de $10.6 millions.

La construction connaîtra une meilleure année en 1984

ANDRÉ BOUTHILLIER

L'industrie québécoise de la construction a de bonnes chances de connaître une excellente année, laissent entrevoir les statistiques de l'Office de la construction du Québec sur les activités des six premiers mois de 1984.

Dans le bâtiment non-domiciliaire, la valeur des contrats accordés a atteint $649 millions, soit $238 millions de plus que durant le premier semestre de 1983.

Durant la même période, la valeur des contrats accordés pour des travaux de génie est passée de $545 millions à $820 millions.

Le nombre de mises en chantier de logements a d'autre part atteint 20,980 unités, comparativement à 20,849 logements, de janvier à juin 1983.

En outre, les salariés assujettis au décret de la construction du gouvernement du Québec ont travaillé 30.7 millions d'heures, soit 2.4 millions d'heures de plus qu'au premier semestre de 1983.

Selon les économistes de l'OCQ, le nombre d'heures travaillées devrait se chiffrer à 73 millions en 1984, une hausse de 8 % par rapport aux 67.8 millions d'heures travaillées en 1983, mais une baisse de 8 % par rapport aux 74 millions d'heures de 1982.

En 1983, l'industrie avait commencé la construction de 40,318 logements, un niveau jamais atteint depuis 1979 alors qu'elle avait mis en chantier 41,730 unités. Malgré l'excellent premier semestre, les experts de l'OCQ ne prévoient pas que le résultat de 1983 sera dépassé en 1984. Ils avancent le nombre de 38,000 unités.

Cette faible diminution sera compensée, ajoutent-ils, par une augmentation des activités dans la construction non-domiciliaire et les travaux de génie où la valeur des contrats accordés devraient atteindre chacun $1.5 milliard. En 1983, ces deux secteurs d'activités avaient respectivement réalisé des contrats globaux de $994 millions et $1.1 million.

Pour 1985, l'OCQ se risque à prédire une augmentation de 10 % dans le secteur non-domiciliare et un « certain ralentissement » dans le secteur des logements.

Les prévisions de l'OCQ sont souvent plus optimistes que celles des autres organismes s'intéressant à l'industrie de la construction au Québec.

Les ouvriers canadiens de l'auto reportent l'échéance de la grève

TORONTO (PC) — Les ouvriers canadiens de l'automobile ont décidé de repousser la date limite pour le déclenchement d'une grève, en cas d'échec des négociations pour le renouvellement de leur convention collective.

Ce contrat de travail devait venir à échéance le 14 septembre. Cependant, le dirigeant des Travailleurs unis de l'automobile (TUA) au Canada, M. Robert White, a expliqué jeudi que les compagnies General Motors du Canada et Ford Motor Canada avaient accepté d'en prolonger la durée.

Les TUA canadiens, qui comptent 14,000 syndiqués à Ford et 36,000 à GM, ont accordé dimanche un fort mandat de grève à leurs représentants.

Le syndicat canadien vise à récupérer les $3 milliards en concessions consenties à GM et Ford au cours du contrat de deux ans signé en 1982. Les syndiqués n'ont obtenu depuis ce temps aucune augmentation salariale à l'exception des indexations à la hausse du coût de la vie.

M. White a précisé que les syndiqués canadiens ne détermineront pas contre quelle compagnie ils déclencheront la grève, s'il y a lieu, avant d'avoir vu ce que feront leurs confrères américains. Ceux-ci ont voté mercredi en faveur d'une grève simultanée contre GM et Ford le 14 septembre en cas d'échec des pourparlers.

Le textile étranger envahit les USA

WASHINGTON (AFP) — Les importations de textiles et vêtements aux États-Unis ont battu tous leurs records en juillet, a annoncé jeudi l'Institut des fabricants américains de textile (American Textile Manufacturers Institute).

Ces importations, en hausse de 62 % sur juillet 1983, ont atteint l'équivalent de 1.05 milliard de yards carrés (1 yard carré correspond à 0.84 mètre carré.

Le précédent record, établi en février dernier, n'avait été que de 883 millions de yards carrés.

Pour les sept premiers mois de l'année, ajoute l'institut, ces importations ont représenté l'équivalent de 6 milliards de yards carrés, soit 44 % de plus que pendant la même période de 1983.

Le déficit des échanges extérieurs américains de textiles et vêtements pour les sept premiers mois de l'année est ressorti, selon l'Institut, à 9.3 milliards de dollars, soit 64 % de plus que pour la même période de 1983.

La valeur des importations s'est chiffrée à 11.2 milliards de dollars (48 % par rapport à la même periode de 1983) tandis que celle des exportations, pratiquement inchangée d'une année sur l'autre, n'a été que de 1.89 milliard.

D'autre part, les importations de machines-outils ont augmenté depuis le début de l'année de près d'un tiers par rapport à leur niveau de 1983.

Elles représentent actuellement, ajoute-t-elle, un taux de pénétration du marché américain de 41.5 pc contre un taux de 32.5 pc l'an dernier.

L'Association affirme encore que c'est dans le domaine de la haute technologie que la pénétration étrangère est devenue la plus « dévastatrice ».

Selon les chiffres du département du Commerce, précise-t-elle, deux-tiers des tours à commande numérique, ainsi que trois-quarts des centres de machines installés aux États-Unis cette année étaient de provenance étrangère.

Sans une industrie adéquate de la machine-outil, conclut l'Association, la capacité des États-Unis à faire face à un conflit conventionnel à long terme se trouverait gravement compromise.

Le Canada menace les USA de représailles

WASHINGTON (PC) — Le ministre canadien du Commerce extérieur a menacé le gouvernement américain de recourir à des mesures de rétorsion, dans une ultime tentative destinée à persuader la Maison blanche d'exempter le Canada des quotas d'importation proposés sur l'acier.

M. Fox a déclaré à la presse qu'une liste de produits américains « touchés » avait été adressée aux départements du Commerce et du Trésor des États-Unis.

M. Fox, qui en est à sa seconde mission dans la capitale américaine pour s'opposer aux barrières sur l'acier, a refusé de préciser quels articles figuraient sur cette liste, se bornant à dire que le Canada espérait bien ne pas être amené à recourir à cette mesure.

Un officiel du département du Commerce a déclaré que M. Brock avait refusé la copie de la liste que M. Fox lui offrait.

« Nous lui avons dit que nous n'en voulions pas, et que ce n'était pas ainsi que la décision allait être prise ».

Selon le même officiel personne n'a été surpris par le plan de rétorsion, ajoutant que le Canada avait parfaitement le droit de rétorsion aux termes de l'accord du GATT.

Par ailleurs, M. Fox a déclaré que le premier ministre John Turner avait adressé une lettre au président Regan, soulignant que parmi lès problèmes bilétraux les plus graves figuraient les restrictions qui affectent l'industrie de l'acier et celles qui concernent l'industrie du cuivre.

Il a refusé de distribuer des copies de la lettre, remise mardi à la Maison blanche, précisant que le contenu sera rendu public à Ottawa par le cabinet du premier ministre.

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Résultats du troisième trimestre

État consolidé des revenus

(non vérifié)
(en milliers de dollars)

	pour le trimestre clos le 31 juillet		pour la période de neuf mois clos le 31 juillet	
	1984	1983	**1984**	1983
Revenu d'intérêts				
Revenu de prêts, à l'exclusion des baux	**$ 1,114,356**	$ 998,597	**$ 3,145,302**	$ 3,130,127
Revenu du financement de baux financiers	**4,610**	5,653	**13,901**	17,658
Revenu de valeurs mobilières	**113,826**	71,227	**297,552**	236,809
Revenu de dépôts à d'autres banques	**318,147**	226,987	**826,903**	764,008
Total du revenu d'intérêts, dividendes compris	**1,550,939**	1,302,464	**4,283,658**	4,148,602
Frais d'intérêts				
Intérêts sur les dépôts	**1,222,526**	949,112	**3,259,933**	3,044,599
Intérêts sur les débentures bancaires	**18,511**	17,489	**54,364**	56,297
Intérêts sur les engagements autres que des dépôts	**464**	1,289	**1,429**	4,442
Total des frais d'intérêts	**1,241,501**	967,890	**3,315,726**	3,105,338
Revenu net d'intérêts	**309,438**	334,574	**967,932**	1,043,264
Provision pour pertes sur prêts	**55,600**	53,900	**174,100**	157,100
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	**253,838**	280,674	**793,832**	886,164
Autres revenus	**78,845**	70,276	**234,090**	221,568
Revenu net d'intérêts et autres revenus	**332,683**	350,950	**1,027,922**	1,107,732
Frais autres que les intérêts				
Salaires	**141,915**	135,436	**413,820**	395,791
Contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	**12,945**	10,931	**39,372**	37,422
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissements compris	**47,698**	47,117	**140,390**	133,807
Autres frais	**56,035**	49,339	**150,778**	142,043
Total des frais autres que d'intérêts	**258,593**	242,823	**744,360**	709,063
Revenu net avant provision pour impôts sur le revenu	**74,090**	108,127	**283,562**	398,669
Provision pour impôts sur le revenu	**12,800**	33,100	**69,900**	135,000
Revenu net avant inclusion des participations minoritaires dans les filiales	**61,290**	75,027	**213,662**	263,669
Participations minoritaires dans les filiales	**458**	1,196	**1,817**	3,098
Revenu net pour la période	**$ 60,832**	$ 73,831	**$ 211,845**	$ 260,571
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	**143,376,838**	141,175,839	**142,917,665**	140,794,464
Revenu net par action ordinaire : non dilué	**$ 0.38**	$ 0.53	**$ 1.44**	$ 1.85
dilué	**$ 0.36**	$ 0.49	**$ 1.36**	$ 1.73
Dividendes–ordinaire	**$ 24,367**	$ 22,584	**$ 72,784**	$ 66,637
Dividendes par action ordinaire	**$ 0.17**	$ 0.16	**$ 0.51**	$ 0.473

Note: Le revenu net et les dividendes par action ordinaire ont été redressés pour tenir compte du fractionnement a raison de trois pour une intervenu le 27 janvier 1984.

Extraits du bilan consolidé

(non vérifié)
(en millions de dollars)

	au 31 juillet	
	1984	1983
Liquidités	**$ 13,134**	$ 11,192
Valeurs mobilières	**4,171**	3,480
Prêts	**37,418**	34,919
Autres	**3,454**	3,530
Total de l'actif	**$ 58,177**	$ 53,121
Dépôts	**$ 51,618**	$ 46,808
Autres	**3,600**	3,775
Débentures subordonnées	**677**	717
Capital et réserves	**2,282**	1,821
Total du passif, capital et réserves	**$ 58,177**	$ 53,121

État préparé selon les dispositions de la Loi sur les banques

Direction générale : 44 King Street West, Toronto, Canada M5H 1H1.
1,198 bureaux au Canada, aux îles Bahamas, aux Antilles, à Athènes, Atlanta, Bahreïn, Bangkok, Beijing, Beyrouth, Belize, Bombay, Boston, Bruxelles, Buenos Aires, Caracas, Chicago, Cleveland, Djakarta, Dublin, Edimbourg, Francfort, Glasgow, Guyana, Hong Kong, Houston, Kuala Lumpur, Le Caire, Le Pirée, Londres, Madrid, Manille, Mexico, Miami, Nairobi, New York, Oslo, Panama, Paris, Portland, Rio de Janeiro, Rotterdam, San Francisco, Séoul, Singapour, Sydney, Thessalonique, Tokyo.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Virage à la baisse

TORONTO (PC) — Les cours ont viré à la baisse, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a cédé 2.26 points et affichait 2380.05 au terme d'une séance modérée.

Le volume des échanges a été réduit à 7.63 millions d'actions, contre 8.61 millions le jour précédent.

Parmi les valeurs industrielles, Unican Security perd 1-8 à $6 1-8, Resource Service 10 cents à $1.20, Imperial Oil A 3-8 à $42 1-8, TransAlta Utilities A 1-4 à $21 1-2 et Northern Telecom 1-8 à $53 1-8. Royal Trustco A gagne 1 à $30, Dome Pete 24 cents à $2.74, Gulf Canada 1-4 à $18 1-2, Daon Development deux cents à $1.57 et Scurry Rainbow 3-4 à $18 1-4.

Dans le compartiment des mines, Teck Corp. B cède 3-8 à $10 1-4, Echo Bay 1-8 à $11 7-8 et Sherritt Gordon 1-8 à $7 1-4. Kerr Addison gagne 1-4 à $17 1-4 et Denison B 1-4 à $17 7-8.

Dans les hydrocarbures, Ranger Oil abandonne 1-8 à $8 1-2, Abeford Resources 1-2 à $10 1-4 et Canada Northwest 1-8 à $33. Dome Canada gagne 1-4 à $6 et Warren Exploration trois cents à 19 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

TSE 300 2380,05 (2,26)	**Services publics** 2278,64 (2,38)	**Pétrole et gaz** 3390,98 (15,70)
Variations des titres 258 / 305 / 279	**Produits industriels** 1764,31 (3,10)	**Produits de consommation** 3042,88 (16,12)

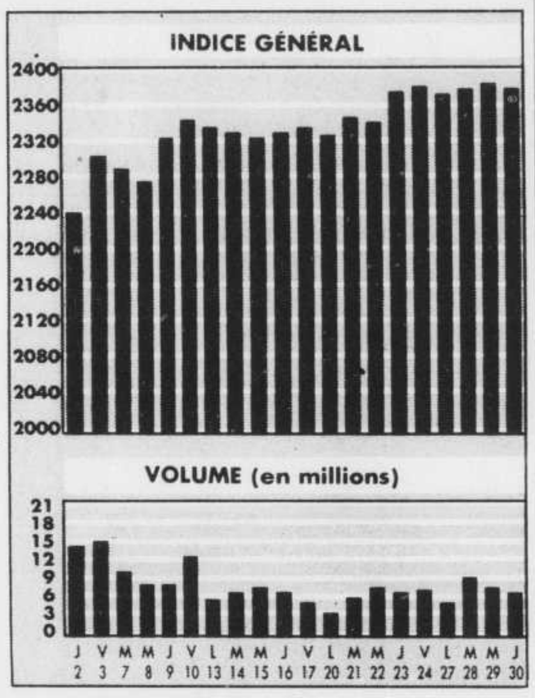

A B	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1500	$10	10	10	
AMCA Int	45550	$19⅞	19¼	19⅞	+ ⅛
AMCA p	400	$24½	24½	24½	— ¼
Aberford	9600	$10¾	10¼	10¼	— ½
Aberford w	3600	230	225	225	—10
Abti Prce	1340	$31⅜	31	31	— ⅛
Abitbi 7½p	1100	$38	37½	37½	
Adanac M o	4000	35	35	35	+ 7
Agassiz	400	180	180	180	
Agnico E	2800	$15¼	15⅛	15⅛	
Agra Ind A	1000	$5	490	490	—10
Albany o	3000	65	63	65	— 2
Alt Energy	9910	$21⅜	21¼	21⅜	+ ¼
Alt Enr A	775	$30⅛	30	30⅛	
Al Enr 1125	1500	$36	35½	36	+ ¾
Alta Nat	725	$10½	10⅜	10⅜	— ½
Alcan	72220	$37¼	36⅛	36⅛	— ⅜
Alcan w	11300	$12⅛	12¼	12¼	— ¼
Algoma St	1288	$21¼	21	21¼	+ ¼
AStel p	2250	$24⅛	24⅛	24⅛	
Algma St B	1000	$23½	23½	23½	
Altex o	4000	115	110	115	+ 1
Alum A	4050	$25⅞	25⅝	25⅝	
Alum 1st p	1500	$25⅛	25	25	— ⅛
Alum B	see below				
Alum c p	9500	$25¼	25⅛	25⅛	
Am Eagle o	3700	190	186	186	+ 1
Andrs WA f	100	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
Andres W B	z1	$21⅞	21⅞	21⅞	
Ang CT 265	z50	$26⅜	26⅜	26⅜	
Anthes	7500	21	20	20	— 2
Argcen	887	$20	20	20	
Argus C pr	910	$9	9	9	
Argyll A f	8300	290	282	290	
Asamera	3100	$12½	12⅜	12½	
Asoc Porc o	402	245	245	245	—10
Astral A f	1050	$5¼	5¼	5¼	
Atco I f	5300	$6⅜	6½	6⅜	
Atco II	100	$6½	6½	6½	
Atco 11½	2200	$29¼	29¼	29¼	
Atlas Yk o	1000	29½	29½	29½	+ 1½
Ato Hdw Y	500	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Avinda o	4500	110	110	110	+ 3
Avinda w	3500	27	27	27	
BC Rail p	4500	$26	25⅞	26	
BC Sugar A	3200	$20¼	19⅞	19⅞	— ⅜
BC Sugar P	130	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
BC Sugar w	1300	273	270	270	
BGR A	1000	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
BGR w	400	140	140	140	+ 5
BMB Comp	1100	375	360	375	+ 15
BP Canada	2700	$27	26⅞	27	— ¼
Banister C	200	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Bk Alberta	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Bank BC	864	$8⅛	8	8⅛	— ⅛
Bk BC 228	100	$20⅝	20⅝	20⅝	— ⅜
Bk BC 222	1200	$21⅜	21	21	— ⅜
Bank Mtl	63383	$22¾	22⅜	22¾	+ ¼
Bk Mtl 285	3833	$31¼	30½	30⅞	— ⅜
Bk Mtl 250	3375	$27⅞	27⅝	27⅞	
Bk Mtl 3p	1900	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
Bk Mtl w	1400	400	400	400	—10
Bank N S	83552	$11¼	11½	11¼	
Bk N S 1p	1600	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Bankeno o	1831	370	355	370	+ 15
Barrick o	7400	174	172	174	
Baton A f	10500	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Baton B	1000	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Baxter	2000	99	96	99	— 1
Bay Mills	100	$18½	18½	18½	+ 1
BCE	73242	$33⅜	33⅜	33½	
BCE 2.25 p	260	$30½	30¼	30¼	
BCE 1.80 p	425	$22¾	22¾	22¾	
BCE 2.05 p	100	$33½	33½	33½	
BCE 2.70 p	5123	$35¼	35	35⅛	
Black Phot	2200	$20⅛	19⅞	20	— ⅛
Blkdom o	200	355	355	355	+ 15
Blake Res o	16000	5	5	5	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bluesky	16300	470	455	470	+ 10
Bonanza R	27193	455	435	435	—15
Bonza R w	5200	75	67	75	+ 15
Bow Valy	14926	$23¾	23⅛	23¼	— ½
Bow Vly 205	5000	$32½	32	32	— ½
Bow Vly R	7425	$8¾	8½	8¾	
Bralorne	1960	$6⅝	6⅛	6⅛	— ⅛
Bralor 8.75	1020	$22⅜	22¼	22¼	— ¼
Bramalea	700	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Brscade p	2478	$40⅝	40⅜	40⅜	— ⅛
Brascan A	29635	$34¼	33⅝	33⅝	— ⅝
Brascan B	184	$33¾	33¾	33¾	+ ¼
Brscn 8½	1300	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Brscn 1981	600	$26⅜	26⅜	26⅜	
Brkwater o	12750	$7⅛	6¾	7	+ ¼
Brinco	z50	205	205	205	
BCFP	1207	$9⅞	9⅝	9⅝	
BC Res	24240	310	300	305	
BC Res p	1250	$27⅛	26¾	27	— ⅛
BC Phone	3953	$20⅞	20¾	20¾	
BCPh 4⅜ p	150	$43¾	43¾	43¾	—1¼
BCPh 4.84	250	$13¼	13¼	13¼	
BCP 11.24 p	1100	$28½	28¼	28¼	— ¼
Brunswk	3450	$17⅞	17⅝	17⅝	+ ⅜
C D					
CAE	63852	$13⅞	13½	13⅞	+ ¼
CB Pak	1500	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
CB Pak w	600	225	225	225	
CCL A	188	$20¾	20¾	20¾	
CCL B f	6878	$20¼	20⅛	20⅛	— ⅛
CIL	20000	$25½	25½	25½	
CME Res o	3500	49	49	49	— 1
CSA A f	3000	$5	5	5	+ 20
Cableshar	4600	170	165	170	— 5
Cabre	7100	330	320	325	+ 5
Cad Frv	101	$14⅜	14⅜	14⅜	
Cad Frv A	7520	$8	7⅞	8	
Cad Frv w	1500	$7	6⅞	6⅞	— ¼
Calais	10000	67	65	65	— 2
Calvert o	8000	30	30	30	
Cambridg	17350	$15½	15⅜	15½	+ ¼
Cmbridg w	6975	325	325	325	
Camco Inc	300	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Camel O G	1000	75	75	75	— 5
Cmnx	9000	112	106	112	
Camp RL	14333	$28½	28¼	28¼	— ⅜
Camp Res	1177	$8½	8½	8½	— ¼
Cam Res p	2900	370	370	370	
Camp Soup	410	$14¾	14½	14½	
Campeau f	10400	$23¾	23⅜	23¾	+ ⅛
Cmpeau w	400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Camreco o	2100	62	62	62	+ 1
CCem ex p	z147	$13½	13⅜	13½	
CCem 2 p	2225	$15½	15⅜	15½	
CDC f	4711	$5	5	5	
CDC pr B	z200	$97	96	96½	
CDC 1980	7300	$14	13⅞	13⅞	
CDC 1983	700	$23½	23½	23½	— ¼
C Nor West	3440	$33¼	33	33	— ⅛
CanP Ent	24858	$23	22¾	23	
CS Pete f	1000	470	460	460	—15
Can Trust	40402	$27⅛	26⅞	27	+ ⅛
C Trust 11	200	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
CTrust w A	2300	$27¾	27½	27½	— ⅛
C Tung	800	$16	16	16	
C Arrow o	6500	36	35	35	
CComrcl p	1100	$20½	20¼	20½	
CC Man Y	200	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
CForms A f	3500	305	300	300	
C Formst B	2000	305	300	300	
CG Invest	z64	$33½	33½	33½	
CI Bk Com	16973	$24⅞	24⅝	24⅞	
CIBC 250 p	1350	$26¼	25¾	25¾	— ¼
CIBC 2.05 p	4800	$22⅞	22⅜	22⅞	+ ¼
CIBC 35625	3358	$29⅞	29¾	29¾	
CIBC w	8130	440	425	425	—15
Cdn Jorex	5600	330	325	330	+ 5
C Marconi	74300	$24⅜	24	24¼	
CNat R	5200	35	35	35	— 2

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Ocdental	18600	$28½	28	28	— ½
C Ocdntl p	250	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ½
CP Ltd	28588	$47¼	47	47⅛	
C Satelit o	1500	390	385	385	—10
Cdn Tire	833	$13	12⅞	12⅞	— ⅜
CTire A f	30664	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
CUtil A f	500	$14⅜	14⅛	14¼	+ ⅛
C Util B	150	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
C Util 5 pr	z1	$49¼	49¼	49¼	
C Util 9.24	100	$24	24	24	— ½
CUtil 2nd D	3550	$26¼	26	26⅛	+ ⅛
CUtil 2nd E	600	$26¾	26¾	26¾	+ ⅜
CUtil 2nd G	450	$30	29⅝	30	+ ⅛
CUtil 2nd H	3450	$22¾	22⅝	22⅝	
CUtil A w	z55	170	170	170	
CUtil B w	z137	170	170	170	
CWN G 4 pr	z30	$7⅞	7⅞	7⅞	
C Wrld	500	$5	475	5	+ 40
C Wrldwd p	500	$20½	20½	20½	— ¼
Cnamax o	3403	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
Canbra	200	$9	9	9	
Canfor	5900	$13½	13¼	13¼	— ¼
Canfor pr	2625	$24¼	24	24¼	+ ¼
Canron A	1550	$10¼	10	10	— ¼
Canuc o	6500	64	60	60	
Cara	1001	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Cara A f	800	$10⅜	10⅜	10⅜	
Carl OK	34251	$17⅞	17¾	17⅞	
Carl A p	600	$24¼	24	24	
Carma A	19150	46	44	44	— 2
Carolin o	700	$6½	6¼	6⅜	— ⅛
Celanese	4000	$8⅞	8⅞	8⅞	
Centenial	13850	$5	5	5	
CFund A f	6600	$6⅜	6⅜	6½	— ⅛
Centrl Tr	10700	$11⅛	10⅞	11	— ½
Cntrl Tr p	400	$24¼	24	24	— ¾
Chnclr	1000	45	45	45	+ 2
Chateau A f	100	$14½	14½	14½	
Chvco A	1500	325	325	325	
Chieftan	2530	$15½	15⅛	15½	+ ¾
Chieftain C	400	$48	48	48	
Chrysler	590	$37¾	37¾	37¾	+ ½
CHUM B f	100	$27¾	27¾	27¾	
Cimaron o	26000	$7⅝	7⅛	7½	— ⅛
Cineplex o	1500	315	300	315	
Coastl A f	500	$7½	7½	7½	+ ¼
Coho A f	591	220	220	220	— 5
Coin Lake o	1000	25	25	25	
Colonial o	500	180	180	180	
Cmplx	2700	290	285	290	+ 10
Cominco	7613	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅛
Cominco A	1525	$25	25	25	
Cominco D	200	$29	28⅞	29	+ ⅛
Cmrcl OG	4400	239	233	239	— 4
Cmplg	61819	$16	14¾	15⅞	+ ⅞
Cmp Inv o	4950	285	280	280	
Comstate o	500	22	22	22	— 3
Comtech	100	$5½	5½	5½	+ ½
Comterm	6000	175	175	175	+ 1
Coniagas o	775	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Con Bath A	525	$15⅞	15⅞	15⅞	
C Bath 575	100	$55¾	55¾	55¾	
Con Bath p	100	$17	17	17	+ 1
C Norex	500	180	180	180	+ 10
Con Prof o	5200	165	162	162	— 3
C Rambler	8700	$6¾	6½	6½	
Consoltex	900	$5½	5½	5½	
C Distb A	23300	$6	6	6	
CDistb B f	81200	$6	6	6	
Cons Gas	4000	$19¾	19⅝	19¾	
C Gas 13½	900	$31½	31½	31½	
C Gas 9¼	1600	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Cons Gas w	29400	415	405	410	+ 5
Con Glass	300	$12¾	12¾	12¾	
CTL Bank	1010	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
CTL Bk 5¾	100	$15¾	15¾	15¾	+ ¾
Conventrs	1500	375	375	375	
Conwest A	800	$9	9	9	
Conwst B f	700	$9⅛	9	9⅛	+ ⅜
Conwst 12	100	$32	32	32	+ ¼
Cooper C	500	$11	11	11	
Corby vt	1026	$39	39	39	
Corby B f	700	$36	36	36	
Cor Mark f	2500	$8¼	8⅛	8¼	+ ¼
Core Mrk w	3550	325	320	320	— 5
Corp Food	2000	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
C Falcon C	8250	$17⅛	17	17⅛	
Corrida o	1000	33	33	33	— 3
Coseka R	3150	360	350	350	
Coseka 7 p	2400	$6⅛	6	6	
Craigmt	2200	160	160	160	—10
Crain RL f	750	$15¾	15¾	15¾	
Crestbrk	400	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Crownx	1000	$15½	15½	15½	
Crownx A f	719	$15¼	15	15¼	+ ¼
Crnx w	1200	325	320	320	
Czar Res	7300	185	180	180	+ 2
DRG A f	200	$8¾	8¾	8¾	
Daon Dev	99242	157	152	157	+ 2
Daon A	2500	153	150	152	— 8
Datatech o	600	100	100	100	
Davidson o	1800	$5⅜	5½	5⅜	+ ⅛
Deiour o	700	26	26	26	+ ½
Delhi Pac o	1200	14½	14½	14½	
Denison A	3961	$18⅞	18¾	18¾	
Denison B f	9360	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ¼
Denison p	1750	$25⅜	25⅜	25⅜	
Develcon	1300	$13¼	13	13	— ⅛
Dexleigh o	1300	115	105	105	—10
Dexligh w	8500	31	29	29	— 1
Dicknsn A f	1300	450	445	450	
Dicknsn B	4000	445	445	445	— 5
Digtech	5000	38	37	38	+ 1
Discovry f	300	185	185	185	— 5
Dofasco A	52059	$23⅛	22½	23	+ ⅛
Dfs 235	1000	$25	25	25	
Dofasco wt	5490	$24	23	24	+ 1¼
Doman A	4520	235	230	230	
Doman B f	3520	190	180	180	—10
Dome C	112265	$6	5¾	6	+ ¼
Dome Mine	7400	$12⅞	12⅝	12⅝	— ⅜
D Pete	346845	275	258	274	+ 24
DPete A p	1300	$11½	11½	11½	— ¼
D Pet w	146000	½	½	½	
D Explor o	1000	47	47	47	— 2
D Textle	1101	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Domtar	1490	$32¾	32½	32½	— ⅛
Domtar 225	2700	$25	24¾	24⅞	— ⅛
Donohue	100	$33	33	33	— ⅛
Dorset o	8000	57	56	57	
Dover Ind	100	$16⅞	16⅞	16⅞	
Drm Pete o	24600	42	40	41	— 1
Dumagmi	500	$6	5⅞	6	
Dmagmi w	7000	66	66	66	+ 5
Dunraine o	1000	49	49	49	— 1
Du Pont A	700	$18½	18⅜	18½	+ ½
Durham o f	6600	255	244	247	+ 2
Durham w	4800	125	121	125	
Dylex Ltd	775	$29	29	29	+ ½
Dylex A	37000	$29¼	28	28¼	— ⅛
Dynamar	3000	81	81	81	— 2
Dynmr 105	700	$8½	8½	8½	+ ¼
Dynamr w	1000	8	8	8	
E F					
E-L Fin	100	$21½	21½	21½	+ ½
Eaglet o	1050	300	300	300	
Echo Bay	61670	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Echo 1986 w	1200	$5⅞	5⅞	5⅞	
Echo 1987 w	5200	$5¾	5½	5¾	
Echo 1988 w	3700	$6¼	6	6	— ¼
Echo 1989 w	2600	$7	6¾	7	
Elcthm Y f	500	335	325	325	—10
Electhom p	z20	$56	54	54	
Encontr o	1400	405	405	405	
Epitek	8000	64	60	60	— 4
Equity Svr	6700	$9⅜	9	9	— ¼
Erickson	500	$6⅜	6¼	6⅜	
Evergren o	8500	68	66	66	— 2
Exall o	z25	92	92	92	
FCA Intl	3100	$20	19¾	20	
Flbrda	1531	$75¼	74¾	74¾	— ¼
Flcnbrdg w	3400	$27¾	27	27½	— ½
Fordy Res	3400	310	305	310	+ 5
Fed Ind II	2300	$29⅞	29⅝	29¾	
Fidinam p	1200	$26½	26½	26½	— ¼
Fin Truco	2432	385	380	385	
Fin Trsco w	500	12	12	12	
Finning A	600	$9⅛	9⅛	9⅛	
F Calgary o	8410	100	100	100	— 5
F City Fin	5000	$13	12⅞	13	+ ⅜
F Marthon	300	330	330	330	— 5
F Mar	4500	225	225	225	+ 5
Fleet Aero	1600	$7⅞	7⅞	7⅞	
Ford Cnda	1270	$102	100	100	—1½
Franco o	28500	68	68	68	
Fraser	4400	$21	20	21	+ ¾
G H					
GB Auto	4100	$6½	6	6½	+ ⅜
Galtaco	2000	305	305	305	
Galveston	800	175	175	175	
Gandalf	1168	$17⅛	17⅛	17⅛	
Gane	1400	38	38	38	
Gaz Metr	900	$7¾	7⅝	7¾	
Geac Comp	5325	$15½	15⅛	15⅛	— ⅞
Gendis A	z33	$23¼	23¼	23¼	
GMC	2149	$95	94½	94½	— ¼
Genstar L	18224	$25⅛	24⅞	24⅞	
Gnstar 2.35	2620	$29⅞	29⅝	29⅝	
Geocrude	28096	252	244	247	— 7
Gibraltar	3300	$8¾	8½	8⅝	
Glenayre	1800	$9	8⅞	9	+ ⅛
Goldale A f	1000	230	220	220	—10
Goldcorp f	7350	$6½	6⅜	6⅜	
Goldcrp w	15150	181	177	180	+ 3
G Rg w	4300	1	1	1	+ ½
Gldn Ter o	4000	53	53	53	— 2
Goldlund o	z200	70	70	70	
Goldast o	13004	120	120	120	—10
Gowgnda o	14700	160	145	150	—10
Graff G	z60	$24¾	24¾	24¾	
Grafton A f	940	$26½	26⅛	26¼	— ¼
Graff G p	z30	$29¾	29¾	29¾	
Grandma	2000	54	53	53	— 2
GL Forest	2050	$89½	89½	89½	+ 1
GW Steel A	1000	93	93	93	— 2
Grenwich o	1000	168	168	168	+ 2
G Goose	260	$19½	18½	19½	
Greyhnd C	300	395	395	395	— 5
Greyhnd	137	$21¾	21¾	21¾	
Guar Tr p	150	$16½	16½	16½	
Gardn MS f	3300	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Gard MS w	700	148	147	148	— 6
Gard PA f	1900	$8¼	8¼	8¼	
Gardn P w	2500	115	115	115	
Gulf C	278156	$18½	18⅛	18½	+ ¼
Gulfstrm o	1000	70	70	70	— 1
HCI A f	12700	50	47	47	— 2
Haley	9100	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Harris A f	1000	$6	6	6	
Hawker	750	$19⅜	19⅛	19¼	— ⅛
Hayes D	30233	$17⅛	16⅞	17	+ ⅛
Hees Intl	21400	$18	17⅞	18	+ ⅛
Hees Intl w	4500	490	475	490	+ 10
Helix	10300	$11½	11¼	11½	+ ⅜
Helix w	1300	$7½	7⅜	7⅜	+ ⅛
Highfield A	21741	34	32	32	
Hollinger	200	$29½	29½	29½	
HBay Mn s	11166	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
HBay Mn w	2200	120	110	110	—10
H Bay Co	5018	$21½	21¼	21¼	— ¼
HBC A p	1450	$17¼	17⅛	17⅛	— ¼
HBC B p	2850	$28	27¾	27¾	— ¼
Husky	127205	$12⅛	11¾	12	
Husky 13 p	5950	$50½	49¼	49½	— ½
I J					
IU Intl	z60	$24⅜	24⅜	24⅜	
Imasco	7871	$43¼	43	43¼	+ ¼
Imasco A p	200	305	305	305	
IOil A	149253	$42⅞	42	42⅛	— ⅜
Imp Oil B	z5	$42½	42½	42½	
Inco o	1200	470	460	460	—20
Inco	14735	$16	15⅝	15⅝	— ⅛
Inco wt	1950	340	330	335	— 5
Indal	2800	$11½	11½	11½	
Indusmin	6350	$34¾	34⅜	34¾	+ ⅜
Innopac	10900	$10	9⅞	10	
Inter-City	5403	$9¾	9⅝	9⅝	
Intrmetco	300	$9¼	9¼	9¼	
I Atlantis o	1500	170	170	170	
IBM	z438	$161¾	160½	161	
I Thm	231900	$8⅛	8	8⅛	
Intpr Pipe	3080	$31¾	31¾	31¾	— ⅛
Inverness	7200	$6	5⅞	6	+ ¼
Inverns 875	700	$16¼	16⅛	16⅛	+ ⅛
Ipsco	z28	$13⅛	13⅛	13⅛	
Irwin Toy	200	$8½	8½	8½	
Ivaco A f	650	$15⅞	15¾	15⅞	
Ivaco B	800	$15¾	15¾	15¾	
Ivaco E p	100	$25¾	25¾	25¾	
Ivaco F p	1900	$25¾	25½	25¾	— ¼
Ivaco w	640	$5	5	5	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Jamie o	6050	57	56	57	— 1
Jannock	1500	$12	11¾	12	+ ¼
Jannock 8	100	$12¼	12¼	12¼	
Janock wf 2	1300	$5¼	5¼	5¼	
Joutel o	30000	24	22	23	+ 3
K L					
Kam Kotia	100	100	100	100	
Keg A f	606	490	480	490	+ 15
Keg w	2000	90	90	90	
Kerr Add	72600	$17¼	17	17¼	+ ¼
K Anacon o	2000	85	85	85	+ 5
L A Varah	5100	350	345	350	+ 5
LAV w	1550	110	106	106	+ 1
Labatt	10100	$20⅝	20½	20½	— ⅛
Lac Mnrls	5700	$29¾	29½	29¾	— ¼
Lacana	2760	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ¼
Lafarge	z40	$13⅜	13⅜	13⅜	
Laidlaw A	5400	$16	15¾	16	+ ⅛
Laidlw B f	5965	$16	15¾	15⅞	— ⅛
Ldl 9¾	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Laidlaw 8	1200	$8	8	8	
LOnt Cem	100	$7¾	7¾	7¾	
Lonpar	275	430	430	430	+ 5
Larder o	2500	28	28	28	
Lariat OG o	3000	100	98	100	— 2
Laurasia o	2300	45	45	45	+ 4
Lava Cap o	2500	48	45	48	+ 1
Leigh Inst	10000	248	237	240	— 2
Lenora o	2000	59	59	59	+ 8
Liberian	52000	140	100	135	—15
Linear T	300	$8⅞	8¾	8¾	— ¼
LL Lac	200	$33	33	33	— 1
Loblaw Co	1800	$16	15⅞	15⅞	
Lob 370 p	638	$39	38¾	39	+ ¼
Lochel A i	f10040	136	130	136	+ 16
Lochiel B	8700	125	120	125	+ 13
Lumonics	4220	$16⅝	16⅜	16⅝	
Lynx Can o	7500	80	76	80	
M N					
MDS H A	569	$16½	16½	16½	
MICC	100	300	300	300	
MICC A	500	$10⅜	10⅜	10⅜	—1⅛
MICC 8⅝	500	$7	7	7	— 1
Micc 8 p	500	$8½	8¼	8¼	— ¾
MSR Exp	1640	$5¼	5	5¼	— ⅛
Mclan H X	19196	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
Macmilan	1145	$26	25¾	25¾	
Mcmiln 200	1900	$22¼	22	22¼	+ ¼
Mcmiln 208	500	$21¾	21⅝	21⅝	+ ⅛
Mcmiln 221	600	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Magna A f	15750	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
Manitoba p	8100	$26⅜	26⅛	26⅛	— ¼
Man w	49500	138	131	131	— 5
Manvile w	1420	1	1	1	
Manridg o	51700	99	96	98	+ 2
M Lf Gard	200	$39	39	39	+ 2
Maritime f	z3	$37⅞	37⅞	37⅞	
Mar T 940	462	$10	10	10	
Mark Spnc	11900	$8¼	8	8¼	
Mark Wrk f	500	92	92	92	— 3
Mascot G o	5000	170	170	170	
Mass Fer	15301	405	395	395	— 5
Mas F A	2000	$11⅞	11¾	11¾	+ ⅛
Mas F B	400	$11⅞	11¾	11¾	
MF Init w	13500	92	87	92	+ 3
McChip	1000	105	105	105	+ 9
Mercantil	1610	$13⅝	13⅜	13⅝	+ ⅛
Meridian o	44400	460	445	445	—20
Meridn 2 w	22900	97	90	90	— 9
Merland E	5196	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Merland p	100	$18⅝	18⅝	18⅝	
Meston o f	1850	190	180	180	— 5
Metalore	1425	$9	8½	8½	— ⅞
Midcon	2800	380	375	380	— 5
Mdind Dtv	1900	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
Minrl Res	11600	305	305	305	
Mitel Corp	5380	$9	9	9	— ⅛
Mitel 200 p	2885	$16¾	16⅜	16⅜	— ⅜
Molson A f	6568	$17¾	17⅝	17¾	
Molson B	z50	$17⅜	17⅜	17⅜	
Moore	15284	$53¾	53	53⅝	+ ⅛
Morgan	6500	264	262	264	+ 4
Morisn	2700	425	420	425	
Mothers	501	400	400	400	+ 40
Murphy	2142	$23	23	23	+ ½
Muscocho	2000	203	203	203	+ 3
N B Cook	1000	24	24	24	— 2
NBU Mine	3100	37	37	37	+ 2
Nabisco L	3850	$21⅝	21⅜	21⅝	+ ⅛
Nabu o	12450	75	70	70	
Nat Bk Can	13608	$12⅛	11½	12⅛	+ ⅜
Nat Bk cv	200	$32¾	32¾	32¾	
Nat Bk 15	200	$29⅞	29¾	29⅞	+ ⅛
Nat Pete o	4200	28	26	26	—1½
Nat Res o	160	240	240	240	
Nat Sea A	200	495	495	495	+ 5
Nat Trust	6220	$36	36	36	— ¾
Nearctic o	30500	49	44	49	+ 5
NB Tel	2869	$14⅝	14½	14½	— ⅛
N Kelor o	10000	17½	17½	17½	+ ½
N Provid o	4500	23	23	23	
Nfl CopA f	1600	$6½	6½	6½	
Nfld LP A	113	$27	27	27	+ ½
Nfld Tel	1024	$14	14	14	— ⅛
Nkl Rim o	z300	11	11	11	
Noma A f	509	$13⅜	13½	13⅜	+ ¼
Noma B	z12	$13¾	13¾	13¾	
Noranda	13023	$22¼	21½	21⅝	— ⅜
Nor 9½	1046	$100½	100¼	100¼	— ¼
Norcen	26698	$18½	18¼	18½	+ ½
Norcn ord f	26656	$16⅞	16½	16⅞	+ ½
Norcn 7¾	2025	$25⅞	25⅜	25⅞	+ ½
Normick P	z50	$7⅞	7⅞	7⅞	
NC Oils	5000	$21	20	20	— ¼
NCO pr	z15	$32	32	32	
Nor Ct 270p	z8	$27¼	27¼	27¼	
Nor Tel	36484	$53¼	53	53⅛	— ⅛
NTel 21875	3500	$25⅜	25⅜	25⅜	
NTel 222	800	$25½	25⅜	25⅜	— ⅜
Northgat	1200	$5¼	5¼	5¼	
Nthgat w	2000	45	45	45	— 5
Nthlnd Bk	500	$5¼	5¼	5¼	
Northstar	4500	78	78	78	+ 1
Nthstar 10	500	231	231	231	
Nthmber o	3000	31	31	31	+ 1
Nthws Drg	400	$8¾	8¾	8¾	
Nva AltA f	49614	$7	6¾	6⅞	
Nova E p	200	$19½	19½	19½	+ ⅜
Nova F p	20260	$25	24⅞	25	
Nova G p	520	$25	25	25	
Nova H p	25500	$19½	19⅜	19½	
Nova K p	6000	$20¾	20⅛	20⅛	— ⅝
Nova L p	100	$30¼	30¼	30¼	— ¼
Nova M p	6495	$31¾	31½	31¾	+ ¼
Nova N p	2650	$27	26¾	27	— ⅛
N Beauc o	42500	34	30	31	+ 1
Nowsco W	500	$19¼	19¼	19¼	
Nu-Wst A	19773	62	60	61	+ 1
Nu-Wst p	1100	125	120	125	+ 22
Nu-Wst B p	100	110	110	110	
Nu-Wst 8 p	2600	110	100	110	+ 15
Numac	13100	$16	15⅞	16	
O P					
OPI	4300	37	37	37	+ 5
Oakwood	625	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Oakwd A f	1562	465	465	465	— 5
Oakwod pr	1150	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
Okwd B p	300	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Oakwood w	300	$9⅛	9⅛	9⅛	
Oakwd A w	2162	45	45	45	
Obrien o	1000	94	94	94	— 1
Ocelot A	1000	$6⅛	6⅛	6⅛	
Ocelot B f	6700	$6¼	6⅛	6¼	
Omega	4400	$11	10⅝	10⅞	+ ¼
Omnibus o	5800	192	187	192	+ 2
Omnibus w	1000	45	45	45	+ 3
Onitap o	28000	37	37	37	
Onitap w	22000	10	10	10	
Onyx Pete	300	$8	8	8	
Orca o	73810	75	60	62	—18
Orca w	2000	20	20	20	+ 7
Oshawa A f	5000	$21½	20¾	21⅛	+ ⅛
Pac NthA f	1900	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Pac TrOc o	9200	91	83	83	— 7
Pac W	3200	$10½	10⅜	10⅜	
Page Pet	160	120	120	120	— 5
Palliser o	1000	47	47	47	+ 7
Pamour	100	$9	9	9	
PanCan P	3600	$28¼	28	28	— ¼
Parkland	300	$7¼	7¼	7¼	
Parkside	10000	95	95	95	—10
Pathfind o	1000	100	100	100	
Pe Ben O	500	112	112	112	+ 1
Pegasus	21602	$9⅜	9⅛	9⅛	— ¼
Pembina	250	$17¼	17¼	17¼	
Penn Wst o	6566	137	137	137	— 2
PenWst A f	1528	135	130	135	+ 5
Petro Sun o	500	160	156	156	— 9
Phillips Cb	200	$15¼	15⅛	15⅛	
Phonix Oil	2450	$8⅝	8½	8⅝	
Pine Point	333	$26½	26½	26½	— ¼
Place GO o	2000	110	110	110	+ 5
Placer	25950	$23⅜	23¼	23¼	
Placer w	1500	480	480	480	+ 10
Plexus o	1000	160	160	160	+ 5
Poco Pete	4225	$5½	5¼	5½	
Pysr pr	2300	$28⅝	28½	28⅝	+ ⅛
Pominex o	32000	54	51	52	+ 1
Pominx w	65000	1	½	½	—½
Potash Co p	500	$24⅜	24½	24⅜	
Potter A f	4275	135	130	130	— 5
Potter w	750	35	35	35	+ 5
Powr Cor f	3095	$21⅞	21½	21⅞	+ ⅛
Precamb	7700	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅜
Q R					
Que Sturg o	200	$6	6	6	— ¼
Qenstk	1400	460	450	455	
Quenstn o	2400	200	200	200	
Rnchm A f	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Rnchm B f	7400	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Ranger	99450	$8⅝	8⅜	8½	— ⅛
Rayrock f	200	$8¾	8¾	8¾	
Rea Gld o	500	225	225	225	+ 9
Redpath	3677	$26⅞	26½	26⅞	+ ⅜
R Sth A	200	$12	12	12	— ⅛
Regional o	3200	$5⅛	5½	5½	
Reichhold	425	$9¼	9¼	9¼	
Reich 10½	2800	$10½	10¼	10¼	— ½
Reigate A o	3334	38	35	35	— 3
Reitman	1000	$16	15¾	15¾	
Reit A f	3100	$16	15¾	15¾	— ¼
Renisanc o	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
RS Srv f	107100	140	120	120	—10
Revelstk p	300	$10½	10	10½	+ ¾
Revn Prp A	500	150	150	150	
Revnu B f	5000	82	82	82	— 3
Rio Algom	25087	$19¼	19	19⅛	
Rio Alto o	500	210	210	210	— 5
Rogers B f	400	$7½	7¼	7¼	
Rolland A f	1200	$15⅛	15⅛	15¼	+ ⅛
Roman	1300	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅛
Rxmk	1500	20	20	20	
Roxy A	3200	250	248	250	— 5
Roxy B	5796	260	256	258	+ 2
Royal Bnk	34733	$28½	28⅛	28¼	— ⅛
Ry Bk 1.88	300	$20⅞	20⅝	20⅝	+ ⅛
Ry Bk 2.75	6825	$31½	31¼	31¼	— ¼
Ry Bk 1.45	9170	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
Ry Bk w	34600	$5	490	495	
RTr A f	398964	$30	29	30	+ 1
R Tc A p	100	$41	41	41	+ ½
RyTrco C p	100	$28½	28½	28½	
Royex o	6266	$6	5¾	6	
Royex p	5709	$7	6¾	7	— ⅛
Ruprtind o	z472	14	14	14	
Ruprtind p	200	215	215	215	— 5
S T					
S And w	5000	21	21	21	+ 3
StL CemA f	z90	$24¼	24¼	24¼	
Santa M o	3000	25	25	25	
Sasko B o	5000	23	22	22	— 2
Scarboro o	15800	91	86	90	— 3
Sceptre	13489	$6⅝	6⅜	6½	— ⅛
Sceptre pr	980	$17	16⅝	16¾	— ⅜
Scintilor o	8000	121	112	113	— 2
Scot Paper	600	$13½	13½	13½	
Scot York	2100	240	240	240	
Scotts f	10000	$16	16	16	
Scurry Rn	1200	$18¼	17½	18¼	+ ¾
Seagram	32159	$49⅛	48¾	48¾	— ⅜
Sears Can	2522	$8¼	8	8	— ⅛
Selkirk A f	1450	$17½	17½	17½	+ ⅛
Selkirk w	6625	$5⅜	5¼	5¼	
Senlac o	10900	179	177	177	+ 2
Shaw Ind	200	$11½	11½	11½	
Shawnee	2000	25	25	25	— 1
Shell Can	25250	$25½	25	25⅜	+ ⅛
Shltr OG o	2145	100	100	100	— 5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sherritt	22650	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Sienna o	28500	75	70	70	— 5
Sigma	800	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Silcorp A f	1000	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Siltronic	16000	420	370	410	+ 40
Siltrnic w	18727	120	97	120	+ 22
Silver Lk o	4100	190	186	186	— 4
Silverton o	1000	190	190	190	+ 5
Sogepet o	500	95	95	95	—10
Sonora o	1900	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Sorrel o	7200	100	97	97	— 1
Southm	4898	$50	49½	50	+ ¼
Spar Aero f	5174	$23¼	23	23¼	+ ⅛
Spar w	400	$32	32	32	— ⅛
Spnakr	4250	100	100	100	— 5
Spooner	1600	32	32	32	+ 2
Stanford o	15000	15	14	15	
States Ex o	23000	110	110	110	
Steep R	1330	335	330	335	—10
Steinbg A f	100	$24¾	24¾	24¾	
Stinbg 195	100	$20½	20½	20½	
Stnbg 29375	100	$27¼	27¼	27¼	—1¾
Stelco A	12302	$23½	23⅛	23⅜	+ ¼
Stelco C p	9900	$25	24⅝	24⅞	+ ⅛
Stelco D p	700	$26½	26¼	26½	+ ½
Stelco E p	730	$30⅝	30½	30½	— ¼
Stelco w	900	475	455	475	+ 10
Strnd OG o	3700	415	410	410	
Strhcona	2000	56	55	56	
Sulptro B f	2600	385	380	385	+ 10
Sunburst o	3000	36	33	33	— 3
Sydney o	6000	55	52	53	— 2
Systmhs A	4200	85	85	85	
TIETel	3100	$12⅞	12⅝	12⅝	— ⅛
Talcorp	4000	91	91	91	
Tara	2100	$16¾	16½	16½	— ¼
Tara Ind	2000	120	120	120	
Teck Cor A	600	$10⅜	10¼	10⅜	— ⅛
Teck B f	89578	$10½	10¼	10¼	— ⅜
TelMet B f	1000	$22	21¾	22	+ ¼
Teledyne	200	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Temagmi	8200	53	51	51	+ 1
Terra Mn o	16868	380	360	360	—15
Terra o	11500	85	72	85	+ 8
Tex Can	7004	$40¾	39⅝	39¾	— ¾
The HB	13500	92	90	90	— 5
Thom N A	1870	$44½	44	44½	+ ½
Thom N pr	200	$40	40	40	
Tiber	666	360	360	360	
Tiverton o	5500	130	110	130	+ 5
Tor Dm Bk	79671	$16½	16¼	16¼	— ¼
TD Bk 1.835	350	$20⅝	20⅝	20⅝	
TD Bk 2.375	5300	$25	25	25	— ⅛
TD Bk C	1000	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Tor Sun	924	$24¼	24¼	24¼	
Tor Sun r	13173	74	72	72	— 1
Torstar B f	2600	$16	16	16	
Torstar 268	100	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
Total Pet	10100	$12¼	12⅛	12¼	
Total PA p	2050	$29½	29⅜	29⅜	— ⅛
Total P w	650	155	155	155	+ 11
Traders A f	1001	$19¼	19¼	19¼	
Trader B p	z25	$21½	21½	21½	
Tr 10¼	200	$10	10	10	— ⅛
TrCan R A	22463	275	270	274	— 1
TrC R p	800	$16⅞	16⅝	16¾	— ⅛
Trns Mt	1415	$7	7	7	+ ⅛
TrAlt R pB	1200	$24⅛	24	24	
TrAlt A	362450	$21¾	21½	21½	— ¼
TrAlta 2.36	100	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
TrAlta 8¾	z5	$89	89	89	
TrAlta 1.40	500	$21½	21½	21½	— ½
TrAlt 14.25	700	$29½	29⅜	29½	+ ¼
TrAlt 12½	1700	$28½	28⅜	28½	+ ¼
TrAlt 9	800	$25¼	25¼	25¼	
TrAlt 8.40	5200	$24¾	24	24¾	+ ¾
TrAlt w	10400	255	245	245	—15
TrCan PL	7012	$17⅞	17⅜	17⅜	— ⅛
TrP 2.80 p	z30	$31⅛	31	31	
TrP 1st D	325	$52	52	52	+ ⅜
TrP 1st E	200	$53⅜	53⅜	53⅜	— ⅝
TrP 1st F	100	$59	59	59	
Trpacfic o	6000	106	100	106	+ 1
Trpacfc w	5000	10½	10½	10½	+ ½
Tresr Vly o	13225	115	112	115	+ 3
Trillium	2000	$8	8	8	— ⅛
Trilogy o	2400	180	180	180	+ 5
Trilon A	7850	$26⅛	25⅞	26⅛	+ ¼
Trilon Fin p	100	$25	25	25	
Trilon w	900	485	485	485	— 5
Trimac	5067	$5⅛	5	5	
Trinity Res	2500	$5⅞	5¾	5¾	— ¼
Trpl Crwn e	5550	380	375	380	+ 5
Trizec A f	610	$22¾	22¾	22¾	
Trizec B	610	$22¾	22¾	22¾	
Trizec p	101	$10	10	10	+ ⅛
Tudor o	1325	350	340	340	
Turbo f	19100	37	35½	37	+ 2
Turbo 8¾	200	105	105	105	
Turbo 10½	700	110	105	105	— 5
Tut Ent o	5500	28	28	28	— 1
U V					
Ulster P o	19850	130	125	130	+ 4
Ultramar	2800	450	440	450	+ 10
Unican S	96175	$6½	6⅛	6⅛	— ⅛
Unicorp B	z5	$8⅜	8⅜	8⅜	
Unicorp 10	100	$18½	18½	18½	— ¼
Un Carbid	100	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
Union Gas	35985	$10¾	10⅝	10¾	
UGas 5½	175	$32	32	32	+ 2¾
U-Gas 1438	950	$24	23¾	24	+ ¼
U Canso	5300	180	175	180	+ 10
Un Corp	z46	$21⅜	21⅜	21⅜	
U Keno	100	$12¾	12¾	12¾	
Un Tire	1000	185	185	185	
UWbn 6¼p	200	$30	30	30	—3½
Vedron o	2000	35	35	35	— 5
Verstl Cl B	1900	$6¾	6⅝	6⅝	— ¼
Verstl 2625	1900	$30¾	30¾	30¾	+ ¼
Verstl w	z200	5	5	5	
Vestgron	2100	$11½	11¼	11⅜	— ¼
Vulcan Ind	3600	200	190	200	— 5
W X					
WIC B f	2300	$8¼	8¼	8¼	
Waddy o	2100	180	170	170	
Waiax A	120	$12½	12½	12½	
Walker R	26905	$24⅝	24⅜	24⅜	— ⅜
Walker 7½	10750	$24¾	24½	24⅝	— ⅞
Walker 9½	2700	$26⅞	26⅜	26⅝	— ⅜
Walker w	3358	330	325	330	+ 5
Wlkr 1988 w	3489	335	330	330	— 5
Walwyn	2650	290	285	290	+ 5
Walwyn w	z75	62	62	62	
Wardair	200	$6	6	6	+ ¼
Warren o	39800	19	15	19	+ 3
Wrintn	10000	93	90	90	— 5
Weldwod	400	$16	16	16	
Westar A p	1100	$24¾	24¾	24¾	
Wcoast T	6868	$13⅜	13⅜	13⅜	
Westfield	9300	175	166	168	— 7
Wstgr	21420	65	61	61	— 4
Wstgro B p	8595	440	440	440	—10
Westmin	16325	$12¼	12	12	
Westmin p	24100	$26¾	26½	26¾	+ ⅜
Weston	1420	$73	73	73	+ ½
Wstn 4½p	100	$50	50	50	— ½
Wharf	3400	365	365	365	— 5
Whim Crk o	1300	325	325	325	—10
White P A	100	$15	15	15	+ ½
Whonok A f	1706	445	435	435	—15
Wilco o	1075	21	21	21	
Woodwd A	2762	$11¾	11½	11¾	+ ¼
WEqite A f	1800	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
WEqute I w	600	70	70	70	— 5
WEqu II w	600	130	130	130	
Xerox	14750	$17½	17¼	17⅜	— ⅛
Xerox w	4300	299	295	299	+ 4
Y Z					
YRI 9¾	6100	90	50	90	— 5
YRI 170	3800	45	40	45	+ 25
Yk Bear	4100	$9½	9½	9½	
Zavitz	2500	195	194	195	+ 5
Partnership Units					
P Storage	150	$19¾	19¾	19¾	
P Storag II	200	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Trust Units					
BBC R un	535	$5⅛	5⅛	5⅛	
BarickC u	3300	82	80	80	
C Perm un	2250	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅛
Traded In US Funds					
Alum B	1450	$25⅞	25½	25⅞	+ ⅛
Alum d pr	2700	$25⅜	25	25⅜	+ ⅛
Bow Vly 200	300	$29	29	29	+ ½
Chrysler	100	$29⅛	29⅛	29⅛	— 1
C Bath 525	550	$53	53	53	+ ½
Mercntl 1	200	$26¼	26¼	26¼	+ ½
RyTrco D p	300	$28½	28	28½	+ ½
Seco 3.22 p	100	$30⅛	30⅛	30⅛	D ⅛
Stinbg 2875	600	$27¼	27	27¼	+ ¼

DIVIDENDES

Algonquin Mercantile Corp.: 15 cents, payable le 30 sept. aux inscrits le 10 sept.

Banque de Nouvelle-Ecosse: 17 cents ou une action, 29 oct., 29 sept.

Bombardier Inc.: A, cinq cents; B, 10 cents; payables le 24 sept. aux inscrits le 10 sept.

Campbell Soup Co. Ltd: 13 cents, 14 sept., 7 sept.

Canada Packers Inc.: 23 cents ou une action, 1er oct., 7 sept.

Consumers Gas Co. Ltd: 38 cents, 1er oct., 7 sept.

Fidinam Properties Inc.: 9.75 pc priv. 1er r. I, 62.95 cents, 30 sept., 17 sept.

First City Financial Corp. Ltd: 7.5 cents, 15 oct., 1er oct.

George Weston Ltd: 39 cents, 1er oct., 7 sept.

Hudson's Bay Co.: 15 cents, 31 oct, 5 oct.

Inverness Petroleum Ltd: 8.75 pc priv. 1ère série, 32.8125 cents, 30 sept., 19 sept.

Maritime Telegraph and Telephone Co. Ltd: 66 cents, 15 oct., 20 sept.

Molson Cos. Ltd: A et B, 20 cents ou une action; 1er oct., 10 sept.

Municipal Financial Corp.: 10 cents, 16 oct., 28 sept.

MPG Investment Corp. Ltd: quatre cents, 28 sept., 14 sept.

Northland Bank: cinq cents, 26 oct., 5 oct.

Sobeys Stores Ltd: A, sept cents, 15 oct, 28 sept.

Westgrowth Petroleums Ltd: 12 pc priv. 1er r. B, 15 cents, 28 sept., 14 sept.

Westfair Foods Ltd: A, 50 cents, 15 oct. 14 sept.

FONDS MUTUELS

MEMBERS							
AGF Group		**Eaton Bay Group**		**Sagit Group**		Indust Div	7.44
Amer Gth	16.12	Cmnwlth	8.41	Cam. Gth	7.02	Indust Eq	13.72
Cdn Gas Engy	7.26	Dividend	6.19	Int'l Engy	2.94	Indust Gth	9.43
Cdn Sec Gth	5.83	Growth	10.27	Int'l Inc.	4.32	Indust Inc.	7.95
Cdn Trusteed	4.10	Income	3.63	Trans A	5.90	Indust Pens	3.98
Corp Invst	9.77	Intern'tl	11.91	Trans B	71.00	Mack Eqty	1.86
Corp Inv Stk	5.57	Mortgage	10.29	Trans C	11.95	Mack Mtg	1.03
Gth Eqty	6.34	Viking	11.51	Sask Dev Fd	4.73	yMaritime Eq	3.65
HiTech	9.01	nEP Mny 12.13	1.00	**Sterling Group**		Marlborough	10.35
Japan	8.03	**Guaranty Trust Gr**		Equity	5.60	yMD Gth	8.75
nMMF 11.03	10.00	ynlnv Eqty	17.09	yMortgage	4.82	**MER Group**	
Option Eqty	4.41	ynlnv Income	3.95	**Templeton Group**		Equity	11.83
Special	9.56	ynlnv Inc.	10.30	Temp Gth	12.35	Growth	11.91
Pfd Income	5.32	**Guardian Group**		Temp Cdn.	4.19	MMF 11.71	10.00
Assoc Inv.	5.32	Enterprise	1.38	**Trimark Group**		nNatrusco	27.02
Bolton Tremblay		Group Inc.	—	Trimark	8.73	**NW Group**	
Cda Cumul.	13.84	Growth Fd	23.74	Trimark Cdn	7.43	Canadian	6.43
Income Fd	10.91	North Amer	6.54	**United Bond Share**		Equity	11.80
Intern'tl	15.24	Canadn MAF	5.52	nRoyfund	12.88	**NW Trust Eq**	14.73
Money 11.70	1.00	STMny 11.39	10.18	nRoyfd Inc.	4.53	**Pemberton Group**	
Pfd. Rsces	12.97	World Eqty	5.91	**Universal Group**		Pac Gth	7.39
Taurus	5.09	**Investors Group**		American	7.43	Pac Ret	5.69
Calvin Bullock		yBond	3.84	Equity	6.77	Pac US Gth	4.48
Acrofund	1.96	yDividend	7.85	Income	4.16	**PHN Group**	
Banner Fd	5.21	yGrowth	8.14	Japan	6.21	yBond	8.24
CIF	6.54	yIndexed Stk	4.65	Resource	6.02	yCanadian	14.03
CIF Income	8.27	yIntern'tl	12.59	nyWaltaine	38.39	yDiv Inc	12.11
Central Group		yJapan	20.18	**NON-MEMBERS**		Fund	26.68
yCompound	11.87	yMortgage	4.77	nAltamira Fd	6.18	yPooled	40.72
yDividend	12.96	yMutual	7.30	Beaucanagex	6.69	nyRRSP	31.86
yFund 4000	5.92	yProvdnt Stk	9.71	nyCan-Anges	8.43	**PMF Mgt Ltd.**	
yInt'l Gth	8.28	yReal Prop	4.99	**Canagex Group**		nPension	9.13
yNatRs Gth	6.06	yRetiremnt	14.75	yHypo	9.83	nXanadu Fd	8.12
yNorthn Engy	5.06	**Jones Heward Gr.**		yOblig	8.59	**ret et Revenue**	
yRev. Gth	3.74	ynJH Fd	5.45	Capital Gth	7.76	yAmer	19.29
yUnivest	6.38	ynJH Amer	6.12	nCapstone	5.03	yCanadien	9.64
CSA Mgmt. Gr.		**Montreal Trust Gr.**		**Co-Op Trust Group**		yFonds H	4.96
Goldfd	4.57	ynEquity	24.93	ynCT Mutual	18.19	Retraite	14.32
Goldtrust	5.25	ynIncome	7.11	ynGth	9.40	Syncrovest	6.53
Confed Group		ynIntern'tl	14.79	ynIncome	8.45	yTradex	6.03
Dolphin Eqty	7.07	ynMortgage	9.84	**Desjardins Group**		**Trust General Gr.**	
yDolphin Mtg	5.09	**Principal Group**		yActions	14.42	ynActions	17.16
Cundill Group		yBond	2.53	yHypo	4.20	ynOblig Hypo	7.76
ySecurity	10.74	yCollective	15.42	yIntern'tl	13.96	ynHypo	9.68
Value	10.46	yEquity USF	5.75	yOblig	4.10	ynVal Amer	8.41
Dynamic Group		yGroth	6.38	**Dixon, Krog Gr.**		**United Group**	
ynDyAm Cdn	8.77	yVenture	8.12	D K Trust	12.13	Accum	7.96
ynDyAm US	6.75	yWorld USF	6.00	D K Int'l	13.55	Accum R	8.26
ynDyCdn Fd	15.32	**Prudential Group**		Heritage	3.57	American	4.23
ynD.Grd Gold	4.13	Growth	8.74	yDomequity	10.29	Cont. Mtge	5.01
ynDyn. Inc.	5.40	Income	4.89	nFst Cdn Mtg	10.69	Security	3.91
ynProspector	.87	**Put Hith Sci.**	8.52	Harvard	13.98	Venture	7.24
		ynReal Gth	10.03	**Industrial Group**		Venture Ret	8.97
		Resrces Can.	10.00	Indust Am	5.26	Western Gth	3.80

NEW YORK

Marché moins actif

NEW YORK (AP) — Les échanges à la Bourse de New York ont porté hier sur 70,840,000 titres, contre 90,660,000 au cours de la séance prédédente.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé en baisse de 3.64 points, à 1,223.28.

Parmi les actions canadiennes traitées hier, Alcan a perdu 3-8 à $27 7-8, Campbell Red Lake 1-4 à $21 7-8 et Canadian Pacific 1-4 à $36 1-4.

Hiram Walker Resources a gagné 3-8 à $19, Westcoast Transmission 1-4 à $10 3-8 et Genstar 1-4 à $19 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Dow Jones Industriel 1223,28 (3,64)	**Dow Jones Transport** 517,93 (1,19)	**Services publics** 129,10 (0,26)
Variations des titres 688 / 483 / 783	**S & P 500** 166,60 (0,50)	**NASDAQ OTC** 254,56 (0,25)

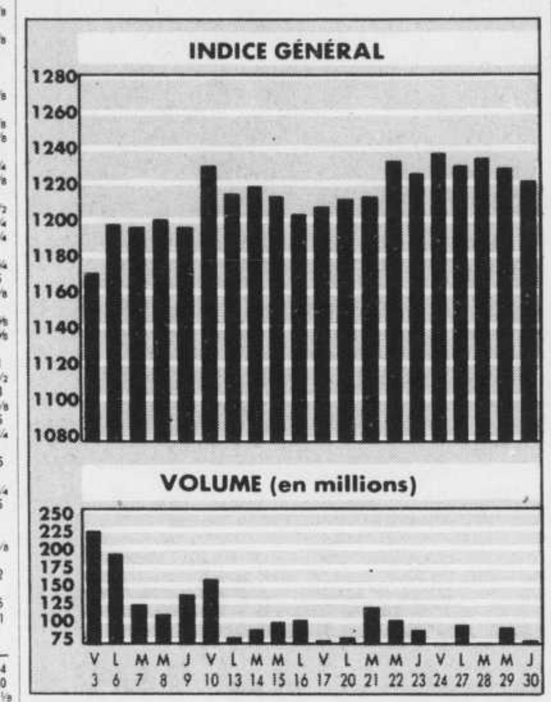

A B	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMF	15	2763	16⅞	16⅜	16¾	
ASA		266	54	53½	53¼	— ½
AbtLab	15	2791	47⅞	46¾	47	—1
Acme Cl		692	15½	13¾	14¾	+1¼
Alcan	10	2049	28¾	27⅞	27⅞	— ⅜
Allg Cpb	8	52	80⅜	78½	80⅜	+1⅜
Alg Int	23	86	21¾	21½	21⅝	
AllenG	9	60	19¾	19⅝	19⅝	— ⅛
AlldCp	8	1013	34⅛	33⅝	33¾	+ ¼
AllisCh		91	11⅞	11¾	11¾	
Alcoa	8	1408	36¼	35⅜	35½	— ⅞
Amax		1148	22	21½	22	+ ⅜
AmHes	9	6232	29⅜	28⅞	29⅛	+ ⅜
ABrand	9	437	60⅜	60	60	
A Bdcst	11	705	68⅞	68½	68¾	— ⅜
Am Can	12	276	47¼	46¾	47⅛	+ ⅛
A Cyan	12	1371	52⅜	51¾	51¾	— ⅝
Am EIP	7	1148	18½	18⅜	18⅜	
AExp	17	3930	33⅝	33⅛	33⅜	+ ⅛
AGnCp	8	2214	22⅜	22	22⅜	+ ⅜
AHome	13	1544	53⅛	52¾	52⅞	
AHosp	12	1229	37¾	37¼	37⅜	— ⅛
Amrtc	7	443	72¾	72⅛	72⅜	— ⅛
AMI	14	1853	27	26½	26⅞	— ⅛
AmMot		482	4¾	4⅝	4¾	+ ⅛
AmStd	11	389	31⅞	31	31	—1
AT&T	13	6195	19⅛	18⅞	18⅞	— ¼
Ametk	16	96	27	26½	26½	— ⅜
AMP	18	1473	36¾	36	36	— ¾
Armco		2522	12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
ArmsR	7	14	18½	18⅜	18⅜	+ ⅛
Arm Win	8	819	28⅛	27⅞	27⅜	— ⅛
Asarco		172	23⅝	23⅛	23⅛	— ⅜
Ashld O	8	144	25	24¾	24¾	— ⅛
AtlRich	8	9884	u51⅛	49⅞	50⅛	+ ⅛
AtlasCp		105	17⅜	16¾	16¾	+ ⅛
Avco Cp	7	2940	31¾	31	31¼	+ ¼
Avon	11	675	24¾	24¼	24½	— ⅛
Axia	11	8	23¾	23¾	23¾	
BkrIntl	22	902	18⅝	18	18¼	+ ⅜
BaldwU		94	1¼	1⅛	1⅛	— ⅛
BaxtTr	12	1167	17¼	16¾	16⅞	
BeatCo	9	810	28½	28⅛	28⅛	+ ½
Bel How	13	483	30¼	29⅞	30	— ⅛
BellAt	8	1992	75½	74⅞	75⅛	+ ⅜
BCE		74	25⅞	25⅝	25⅞	+ ⅛
BellSo	8	1717	31¼	30⅞	31⅛	+ ⅛
Benfl Cp	7	2327	29¼	28¾	29	— ¼
Beth Stl		479	19¼	18⅞	19⅛	— ⅛
Black D	11	1261	20⅜	20⅜	20⅜	+ ¼
Blck HR	11	131	43½	42⅞	43¼	
Boeing	15	1299	53¾	53¼	53¾	
Bois Cas	13	697	40⅞	40⅛	40¾	+ ½
Borden	9	411	62¼	61⅜	61⅜	— ½
BorgWa	10	1103	21½	21⅛	21½	+ ⅜
Bowtr	12	1038	21⅜	21	21⅛	+ ⅜
BristM	15	1052	48⅛	47½	47¾	— ⅜
BritPt	7	145	26⅜	26⅛	26⅛	+ ½
Bwn Gp	7	384	25¾	25⅜	25½	+ ⅛
BrwnF	15	1527	38	37⅜	38	+ ⅜
Brnswk	9	377	35½	35¼	35½	+ ¼
Bucy Er		593	13	12⅞	13	+ ¼
Burl Ind	5	248	25¾	25¼	25¼	— ¼
BrlNth	1	73017	46¼	45⅛	46¼	+1½
Burndy	14	21	15⅛	14¾	14⅞	
Burrgh	11	4163	56½	55¼	55⅝	—1¼
C D						
CBI Ind	11	49	27⅜	26⅞	27⅜	+ ⅜
CBS	11	172	83⅜	82¾	82⅞	— ⅛
CPC Int	14	194	38½	38	38½	+ ¼
CSX	8	1163	24	23⅜	24	
Callhn	28	89	15⅝	15⅛	15½	
CRLk		133	22	21⅜	21⅞	— ¼
CamSP	11	110	62½	62	62¼	
CdPac		14	36¼	36¼	36¼	— ¼
CanPE		101	17⅞	17⅝	17⅝	— ⅛
Caring		36	13¾	13⅝	13⅝	
Carnat	13	3762	u74⅜	72	74⅛	+1¼
CartWl	10	43	25¼	24⅞	24⅞	— ¼
CatrpT		1030	39¼	38¾	38⅞	
Cense	4	7	56	73⅝	73	73⅝
CessAir		275	21	20½	21	+ ⅜
Chmpln	11	10019	20¼	19¾	20⅛	+ ⅛
Chase	4	217	42⅝	42½	42½	
Chevrn	8	1916	36⅜	36⅜	36⅜	+ ¼
ChrisCr	22	3	29⅞	29⅞	29⅞	— ⅛
Chryslr	4	2749	29⅜	28⅞	29⅛	+ ½
Citicrp	6	3976	34¾	34	34⅝	+ ½
ClevEl	4	1099	16	15¾	15⅞	
Clorox	9	1564	26⅞	26⅜	26⅜	— ½
Cluett P	8	171	26⅛	25⅞	26⅛	+ ⅜
Coastal	6	573	30¼	29⅛	30	+ ⅞
CocaCl	14	2793	61¾	61⅛	61⅝	+ ⅛
ColeN	16	1329	38½	38½	38½	
Coleco		741	13⅝	13⅜	13⅝	+ ⅛
ColgPal	10	702	23⅜	23⅛	23⅛	— ⅛
Col Aik	6	197	33¼	32⅞	33¼	— ¼
ColGas	6	698	29¼	28⅞	29	— ¼
CmbEn	18	350	29⅜	29	29⅛	— ⅛
CmwE	6	1883	25¾	25⅜	25⅝	— ⅛
Cmsat	11	790	27¾	27	27	— ½
Comp S	10	323	14⅜	13⅞	14⅛	+ ¼
ConsEd	6	1034	26⅞	26¾	26¾	
ConFd	10	315	u32⅜	31⅝	32¼	+ ⅜
CnsFrt	10	484	24⅝	24⅛	24½	+ ⅛
CnsNG	7	129	36½	36	36	— ½
CntlCp	5	579	31⅜	31	31⅛	
Cntl Grp	14	1479	57¼	57⅛	57⅛	
Contlll		2244	4⅞	4⅝	4⅝	— ⅛
CtDat	8	1175	30¼	29¾	30	— ¾
Coopr	19	228	31¾	31⅜	31⅜	
CooLb	17	122	21⅞	21⅜	21⅝	
Crane		x24	34½	34	34½	+ ¾
Crn Ck	13	51	44¾	43¾	44½	+ ½
CrwZel	11	645	34	33⅝	33⅞	+ ¼
Curt Wr	12	25	36½	36⅛	36½	
DartKr	9	431	76¾	76	76¼	+ ¼
DataGn	31	563	58⅞	58¼	58¼	— ¼
Datpnt	13	755	17¼	16¾	16⅞	— ¼
Deere	15	4123	28⅜	27⅞	28⅛	— ⅛
Delta A	8	1374	33¼	32⅜	33¼	+ ¼
DenMfg	10	40	34	33½	34	+ ½
DeSoto	9	19	31⅛	30¾	31	
Dexter	11	84	20⅝	20⅜	20⅝	+ ⅛
DiamS	70	1947	19⅝	19⅜	19½	— ¼
Digital	17	3215	98	95¼	95⅝	—2¾
Disney	20	1001	56⅜	55⅞	56¼	+ ⅜
Divrsln	26	102	5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Dome		283	10	9¾	9⅞	
Dow Ch	13	1017	31⅜	31	31¼	— ⅛
Dravo		131	12⅞	12½	12¾	+ ⅛
Dresr	21	529	20½	20⅛	20⅜	+ ⅛
duPont	8	1127	50	49⅝	50	
Duq Lt	6	350	13	12¾	12⅞	+ ⅛
E F						
EGG	21	259	34¼	33⅞	34¼	+ ¼
Es Kod	17	1380	75½	74⅞	75⅛	— ⅜
ElecAs		6	3¾	3⅝	3⅝	
EmrsEl	14	232	68¾	68¼	68½	— ⅛
Emhrt	9	x168	31½	31	31½	— ⅛
Equifax	12	14	29¾	29½	29¾	— ⅛
Ethyl	9	166	25¼	25⅛	25¼	+ ¼
ExCelo	11	163	38	37⅝	37¾	+ ⅛
Exxon	6	8350	43½	43⅛	43⅛	— ⅛
FMC Cp	10	173	59⅜	58¾	59⅛	+ ⅜
Fairchd	9	30	17½	17¼	17⅜	
Feders	11	63	6⅛	6	6⅛	
Firestn	8	1135	18¼	17⅞	18	— ⅛
FlaPl	8	445	38⅜	38⅛	38⅜	— ⅛
Fluor		1387	16⅝	16⅜	16½	— ⅛
FordM	3	5025	43⅛	42⅜	42½	+ ⅛
Frueht	7	462	36	35¼	35⅝	— ½

G H	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF		303	23¼	22¾	23¼	+ ¼
GCA	31	701	33¾	32¾	33	— ⅜
GEO		36	6⅜	6⅛	6¼	
GTE .08	8	1342	41	40⅜	40½	— ⅝
GnCorp	12	71	37⅜	37¼	37⅜	— ⅛
Gn Dyn	10	6514	66⅜	64⅞	65⅜	—1¼
GenEl	12	2933	57⅛	56⅝	56⅝	— ⅜
GnFd	8	246	58⅝	58⅛	58⅜	+ ⅛
GnInst	28	692	27⅜	26¾	27	— ¼
GMot	5	4850	73⅜	72½	72⅝	— ⅛
GPU	6	490	u10⅜	9⅞	9⅞	— ⅛
GenRe	18	878	60⅛	59¾	59¾	— ⅜
GnSignl	14	218	49⅜	49	49⅜	
Genst		19	19¼	19	19¼	+ ¼
Go Pac	16	1390	22⅜	22⅛	22⅜	
Gillette	10	830	50⅞	50½	50½	— ¼
Goodrch	11	2292	29⅜	28⅞	29⅜	— ¼
Goodyr	7	1115	27½	27	27¼	— ⅜
Gould	19	188	30⅞	30⅜	30¾	
Grace	11	178	42⅛	41½	41⅞	— ¼
Gt AP	18	184	16⅜	16¼	16¼	
GtWFin	8	239	20¾	20⅜	20⅜	— ⅜
Greyhd	12	1471	23	22¾	22¾	— ¼
Grum	8	187	28⅞	28½	28⅝	
Glf Wst	9	4196	30⅜	30	30⅛	— ⅛
GulfRs	8	217	18⅝	18½	18½	+ ⅛
Gulton	10	23	15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Halbtn	11	3984	33¼	32½	32¾	+ ⅛
Hanna		32	18¾	18⅝	18¾	— ⅛
Harris	15	353	30¾	30½	30½	— ¼
HeclaM	15	231	16¼	16	16	— ¼
Heinz 1.40	11	251	38¾	38	38¾	+ ¾
Hercul	10	421	34¾	34⅜	34½	— ½
Hershy	10	319	32	31⅜	31½	— ½
HewPk	20	3054	40⅝	39½	39½	—1⅛
Hilton	11	805	51⅜	51	51¼	
Holiday	12	1873	39¾	39¼	39½	
Hmstke	34	736	26¼	25⅝	26	
Honwll	11	528	64⅛	63⅝	63⅝	+ ¼
Housint	8	1828	32⅜	31⅞	32⅛	— ⅜
Hoülnd	5	2429	19¾	19⅝	19⅝	
I J						
IC Ind	9	516	26⅝	26⅜	26½	
ICN	36	136	8¼	7⅞	8	— ⅛
INA In		10	14⅞	14¾	14⅞	
ITT Cp	8	3568	27⅜	26⅞	27	+ ½
INCO		1174	12⅜	12	12	— ¼
IngerR		139	44⅞	44¼	44½	
InldStl		355	23⅜	22½	22¾	— ¾
Interco	8	11	60⅞	60¾	60¾	— ¼
IBM	13	5455	124⅞	123⅜	123⅝	— ⅝
IntHarv		5089	8½	8¼	8½	+ ⅛
IntMin	13	367	39⅜	39¼	39¼	— ½
IntMult	6	9	23⅞	23½	23⅞	+ ¼
Int Pap	12	6699	56½	55¾	56	— ¼
IpcoCp	9	135	11⅜	11¼	11¼	— ⅛
JohnJn	13	3603	33¾	33	33⅜	+ ⅛
Jon Log	9	640	23	22⅞	23	— ⅛
JoyMfg	16	33	25⅛	25	25	
K L						
KLM	10	4	54⅛	54⅛	54⅛	— ⅛
K Mart	8	990	33⅞	33½	33¾	
KaisAl	13	190	15¼	14⅞	14⅞	— ½
KaufBr	10	589	15¼	15	15	— ¼
Kellogg	10	318	34⅛	33⅝	33⅝	— ⅜
KerrM	12	3055	32⅛	31⅜	31¾	+ ¾
KimbCl	9	4506	46	45¼	45½	— ⅜
Kopers	23	643	21⅞	21⅛	21¼	— ¾
LTV		1421	12	11¾	11⅞	— ⅛
LeaRnl	14	14	17¾	17⅛	17¼	— ¼
LeeEnt	15	85	27¾	27¼	27¼	— ½
LeviSt	9	743	28¼	26¾	28¼	— ¼
Lilly	9	327	57½	56¾	56⅞	— ½
Litton	10	653	74⅜	72⅜	72¾	—2⅛
Lockhd	10	2613	46	45¼	45¼	— ½
LLand	10	341	29⅜	29	29⅛	— ⅜
Lukens		55	12¼	11¾	12¼	+ ⅜
M N						
MCA	18	329	41¾	41⅜	41¾	+ ¼
MGM UA	16	150	13⅞	13⅝	13½	
MacMil	15	33	36¼	36	36¼	+ ½
Macy	11	539	49⅜	49⅛	49⅜	+ ¼
Mad Re		40	15⅞	15⅝	15¾	+ ¼
Manvl	7	271	7⅝	7⅜	7½	+ ⅛
MarMid	5	37	24½	24¼	24⅜	— ⅜
MrshM	34	341	49½	49	49	— ⅜
MartM	8	569	39¾	39	39	— ⅜
Masco	13	289	29¼	28¾	28¾	— ⅛
MasevF		379	3⅛	3	3⅛	+ ⅛
MasCp		19	22½	22	22	— ¼
Mattel		2737	12⅜	11⅞	12⅜	+ ⅛
Maxam	14	34	10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅛
McDnld	12	1649	77⅜	75½	76⅛	—1¼
McDnD	9	650	67⅞	67¼	67⅞	+ ¼
McGEd	13	605	34¾	34¼	34⅝	+ ⅜
McGrH	17	967	46½	45¼	46⅛	+ 1
McInt		5	27	27	27	— ¼
Mead	11	963	41¼	40⅝	40⅝	— ⅝
Measrx	25	987	20½	19¾	19¾	— ½
Melvill	12	401	41⅜	40¾	41¼	+ ¼
Merck	13	7234	84½	84	84⅛	— ⅛
Merr Ly		2300	32⅛	31½	31¾	— ⅛
Mid Ros	24	20y	20	19⅝	19⅝	— ⅝
MMM	14	685	82¾	82⅛	82⅛	— ⅛
MoPsv b	6	26	17⅛	17⅛	17⅛	
Mitel		70	7	6⅞	6⅞	— ⅛
Mobil	8	5958	30⅛	29½	29½	— ⅜
MobH		61	2⅜	2½	2½	
Mhwk D		586	13⅞	13⅝	13⅝	— ⅛
Monsn	9	1683	50¾	50¼	50⅝	+ ⅛
MoreM	13	164	24	24	24	
Morton	13	148	82⅛	81⅜	81⅞	— ⅛
Motrola	15	3368	43¼	42⅝	43¼	+ ¼
NCR	9	3655	26¾	25⅞	26⅛	— ⅝
NL Ind	221	382	13½	13¼	13¼	— ¼
NabscB	10	2809	47⅜	46⅜	47½	+ 1⅛
Nat Can	8	14	32½	32⅜	32½	
Nat Dist	14	188	25⅜	24⅝	25⅜	+ ⅛
Nat Gyp	6	317	35⅞	35½	35⅝	+ ⅛
NII		526	29	28½	28¾	
NMedE	14	925	23¾	23⅛	23¾	+ ¼
NSemi s	21	4140	15⅞	15¼	15⅝	— ⅛
NtSvln	11	127	27	26½	26½	
Newmt	27	179	38	37¾	37⅞	— ⅛
NiaMP	5	1251	14⅜	14⅛	14¼	+ ⅛
Nthgate		2	4	4	4	
Nwst Air	9	1054	39⅜	38¾	39⅛	+ ⅛
NYNX	7	585	68⅞	68⅜	68¾	
O P						
Occ Pet	15	4646	29¾	29⅜	29⅜	— ½
Ohio Ed	5	9968	12	11¾	11⅞	
Olin	10	93	32⅛	31½	31⅝	— ½
OutbM	7	362	21⅛	20¾	21⅛	
Owen Cn	8	260	30½	29⅞	29⅞	— ⅜
PacG	5	1338	14⅛	13⅞	13⅞	— ⅛
Pac Ltg.16	7	273	34⅜	34⅜	34⅜	— ⅛
PcTel	7	555	62⅛	61¾	61¾	— ⅜
PanAm		673	4⅞	4⅝	4⅝	
PanhEC	9	567	34⅛	33¾	33⅞	
Penney	8	895	50¾	50½	50⅝	— ⅛
Pennzol	9	1061	36⅜	35⅞	36¼	+ ½
PeopEn	5	460	u11	10⅝	10⅞	+ ⅛
PepsiCo	23	830	43⅞	43⅜	43⅞	
Pfizer	12	1056	36	35⅜	35⅞	— ⅛
PhelpD		392	19⅜	19	19	— ¼
PhibS	10	3776	31¼	30¾	31	— ⅜
Philo El	4	1860	11⅜	11½	11⅜	— ⅛
PhilMr	10	2008	77½	76⅜	76⅞	— ½
Phil Pet	7	8215	41	39⅝	40¼	+ ⅜

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Pilsbry	10	825	38	37½	37¾	
PitnyB	13	166	34⅛	33¾	34⅛	+ ½
Polarid	17	474	31⅜	30½	30⅞	— ¾
Pondr	19	296	19¾	19½	19⅝	
Portec		7	16¾	16⅝	16⅝	— ⅛
PortGE	4	148	14⅞	14⅝	14⅞	
ProctG	11	1317	56⅜	56	56¼	+ ⅛
PSv EG	6	3764	24¼	23⅞	24	— ⅜
Q R						
QuakO	10	206	68	67⅛	67⅞	+ ¼
RCA	11	912	36¼	35⅝	36	+ ¼
RalsPur	11	7625	29¾	28⅜	28⅞	— ⅜
RangrO	9	158	6¾	6½	6½	— ⅛
Rayth	17	1383	44⅛	43⅝	44	— ¼
ReichC	9	143	31⅜	30¾	31⅜	+ ⅜
Rever		84	12⅝	12⅜	12⅝	
Revlon	12	1515	38	36⅝	37¾	+ ⅞
Rexnrd	19	414	16⅜	15¾	16⅛	+ ½
Revnln	8	1291	62½	62	62⅛	— ⅛
RevMtl	7	334	29⅞	29¼	29⅝	— ⅜
Rch Vck	10	393	28⅞	28¾	28⅞	+ ⅛
RiteA .41	16	280	23⅞	23⅜	23⅜	— ⅛
Rockwl	10	1512	29⅞	29⅜	29¾	
Ronson		5	3½	3½	3½	— ⅛
RoylD	4	1842	50⅞	50⅜	50⅝	+ ¼
S T						
SCM	10	117	41¾	41⅝	41¾	
Safewy	8	8691	28¼	27½	27⅝	+ ⅛
StRegis	21	2403	55⅜	54¾	55¼	+ ⅛
Schr Plo	11	612	37⅜	37	37½	+ ½
Schlmb	13	1791	49	48⅜	48⅝	— ⅜
Scott P	10	283	31⅜	31	31⅛	
Seacnt .42	7	52	25⅞	25½	25⅝	
Seagrm	10	176	37⅞	37⅜	37¾	— ⅛
Sears	9	1847	35¾	35½	35½	— ⅛
Sedco	6	185	35⅛	34⅝	34⅞	+ ⅜
Shakle	9	79	15⅛	14⅞	15	
Shell Oil	10	78	55⅜	55⅛	55⅛	— ⅜
ShellT	5	5	34⅝	34⅝	34⅝	+ ⅜
Shrwin	12	627	30½	30⅛	30⅜	+ ⅜
Signal	14	587	32	31⅝	31⅞	— ⅛
Singer	17	475	33⅞	33⅛	33½	— ⅜
Smithln		932	14¾	14½	14⅝	
SmkB	9	371	57⅞	57⅛	57¾	+ ½
SnapOnT	14	350	36⅞	36½	36½	— ⅛
SonyCp	15	664	14⅝	14½	14½	— ⅛
SCalEd	6	1545	20½	20⅛	20⅜	— ⅛
South Co	5	1778	16½	16⅛	16⅛	— ¼
SoRy		1	22⅛	22⅛	22⅛	
Soutind	8	237	31⅝	31	31⅛	— ½
SwBell	7	717	63½	63⅛	63⅜	— ⅛
Sperry	10	1173	40½	40	40⅛	— ⅜
Squibb	13	258	46	45⅜	45⅜	— ⅜
StOInd	8	7403	59¼	57¾	57¾	—1⅛
StdOOh	7	4508	48⅝	47¾	48¼	+ ⅞
Sterl Dg	11	372	26	25¾	26	+ ⅛
StwWr	23	19	31½	31	31	— ½

	PE	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
StorTec		1344	11⅛	10⅜	10⅞	— ⅜
SunCo	12	389	51⅞	50⅝	50⅞	— ⅜
SunMn	11	167	10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Supr Oil	20	693	43⅞	43⅜	43⅞	
Syntex	10	1065	45⅝	44⅛	45⅝	+ 1⅜
TRE Cp	31	21	21⅜	21	21	
TRW	11	114	71⅞	71¼	71⅝	+ ⅛
Tandy	10	5356	28⅛	27⅜	27⅞	+ ½
Tndycft	13	2	13¾	13¾	13¾	— ⅛
Tektrn	15	68	66	65¾	65¾	— ½
Telex	12	731	33¼	32¾	33⅛	— ⅛
Tenneco	8	606	39⅜	39	39	— ⅜
Texaco	8	3307	36¾	36	36	— ½
TxOGs	14	1905	23	22⅜	23	
Textron	12	110	32¼	32⅛	32⅛	— ⅛
Tigerln		227	6⅛	5⅞	6	— ¼
Timkn	20	17	56½	56	56	— ¾
Tonka		22	39⅞	39½	39½	
Transm	10	618	28	27¾	27⅞	— ⅛
Transco	10	114	51¼	51	51¼	— ⅛
Transcn	5	144	10¼	9½	9½	— ⅜
Tranwy I	9	14	33½	33¼	33½	— ⅛
TriCon		121	24¾	24⅝	24⅝	— ⅛
Trico	28	146	7⅞	7¼	7⅞	+ ⅜
TritEng	8	x231	15½	15	15½	+ ⅜
U V						
UAL	5	1634	37⅞	37	37⅜	— ¼
UNC Re		8701	9½	9⅛	9½	+ ¼
Un Carb	19	2592	56	55	55	—1¼
UnPac	14	2520	41⅜	40½	41⅛	+ ¼
UnBrnd	7	199	16	15	15	—1
US Gyps	6	589	59¼	58¾	58⅞	+ ⅜
US Steel		1323	25	24⅝	24¾	— ¼
USWst	7	1317	61⅛	60¾	60¾	— ¼
UnTch	9	753	38½	38⅛	38⅜	+ ⅛
UnoCal	9	8548	u40¾	39¼	39¼	— ⅞
Valero	15	415	9½	9⅛	9½	
Varco		129	3	2⅞	2⅞	
Vornad	20	27	33	33	33	+ ¼
W X						
Wainoc	64	401	8⅝	8¼	8⅜	+ ⅛
WkHRs		x66	19	18⅝	19	+ ⅜
WrnCm		656	20⅜	20	20¼	— ½
WarnL	12	1180	33½	33⅛	33⅜	— ⅛
WstctT		14	10⅜	10⅛	10⅜	+ ¼
Wn Air		172	3⅛	3	3	
W Union		1314	21¼	20⅝	21⅛	+ ⅜
Westg El	9	3091	26¼	25⅞	26⅛	+ ⅛
Weverh	16	620	28⅜	28½	28½	+ ⅛
Whit C	9	699	32¼	31⅜	31¾	+ ⅜
William	6	1901	30⅛	29½	29¾	— ⅛
Winnbg	12	1125	12¼	11	11⅝	— ½
Wolwth		119	37⅛	36¾	37⅛	
Xerox	10	7002	39⅜	39⅛	39⅜	— ⅛
ZenithE	10	518	26	25⅝	25¾	+ ⅛
Zurnln	13	67	26	25½	25⅝	— ⅛

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en. circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
A B						
Agnic E	Nv	17½p	4	21	$2⅜	$15⅛
Agnic E	Nv	20 p	3		$5	$15⅛
Alcan	Fb	35	90	421	$4¼	$36⅛
Alcan	Fb	35 p	10	188	150	$36⅛
Alcan	Fb	40	46	822	175	$36⅛
Alcan	Fb	40 p	3	172	$4	$36⅛
Alcan	My	35 p	5	35	180	$36⅛
Alcan	My	40	1	39	$2⅝	$36⅛
Alcan	Nv	32½p	20	245	40	$36⅛
Alcan	Nv	35	33	2173	$2⅞	$36⅛
Alcan	Nv	35 p	290	1566	100	$36⅛
Alcan	Nv	40	457	3626	90	$36⅛
Alcan	Nv	40 p	43	340	$3⅞	$36⅛
Alt Enr	Sp	20	19	376	140	$21⅜
Alt Enr	Dc	22½	22	895	85	$21⅜
Asama	Ja	12½	23	746	160	$12½
Asama	Ja	12½p	5	62	90	$12½
Asama	Ja	15	20	618	75	$12½
Asama	Oc	10	5	102	$2⅞	$12½
Asama	Oc	12½	42	3234	75	$12½
Asama	Oc	12½p	30	556	75	$12½
BCE	Fb	32½	22	1211	$2	$33½
BCE	Fb	35	3	1026	85	$33½
BCE	Nv	32½	49	6674	155	$33½
BCE	Nv	32½p	85	3916	45	$33½
BCE	Nv	35	86	2487	45	$33½
Bk Mtl	Fb	22½	32	322	165	$22¾
Bk Mtl	Fb	22½p	10	88	110	$22¾
Bk Mtl	Fb	25	7	1085	70	$22¾
Bk Mtl	Fb	25 p	6	188	$2½	$22¾
Bk Mtl	My	22½	4	45	$2⅛	$22¾
Bk Mtl	My	22½p	6	14	115	$22¾
Bk Mtl	Nv	22½	25	498	130	$22¾
Bk Mtl	Nv	22½p	144	134	75	$22¾
Bk Mtl	Nv	25	216	3015	40	$22¾
Bk Mtl	Nv	25 p	37	189	$2⅜	$22¾
Bk NS	Mr	12½	4	288	80	$11¼
Bk NS	Mr	12½p	10	20	115	$11¼
Bk NS	Dc	10	3	966	175	$11¼
Bk NS	Dc	12½	82	2138	45	$11¼
Bk NS	Dc	12½p	1	24	110	$11¼
Bow Val	Ja	22½	29	496	$2½	$23¼
Bow Val	Ja	22½p	6	61	90	$23¼
Bow Val	Ja	25	15	481	125	$23¼
Bow Val	Ja	27½	20	75	55	$23¼
Bow Val	Ap	22½p	8	13	130	$23¼
Bow Val	Ap	25	22	101	170	$23¼
Bow Val	Oc	25	80	1804	40	$23¼
Bow Val	Oc	27½	8	569	10	$23¼
Brscn A	Ap	30 p	10	18	75	$33⅞
Brscn A	Ap	35	10	10	$2¾	$33⅞
Brscn A	Ap	35 p	3	6	$2⅜	$33⅞
Brscn A	Oc	35	15	336	85	$33⅞
C D						
C Im B	Mr	25	50	1324	140	$24⅞
C Im B	Dc	25	5	415	100	$24⅞
CanP E	Fb	20	10	206	$3½	$22⅞
CanP E	Nv	20	5	527	$3¼	$22⅞
CanP E	Nv	22½	15	2208	120	$22⅞
CanP E	Nv	22½p	10	118	50	$22⅞
CanP E	Nv	25	13	918	40	$22⅞
CBth A	Ja	13¾	4	102	$2½	$15⅞
CBth A	Ja	15	10	207	140	$15⅞
CBth A	Ja	15 p	4	140	45	$15⅞
Cmnc	Mr	12½	10	80	$3⅞	$16⅛
Cmnc	Sp	15	10	52	105	$16⅛
Cmnc	Dc	15	3	334	175	$16⅛
Cmnc	Dc	15 p	20	42	40	$16⅛
Cmnc	Dc	17½	24	417	50	$16⅛
CP Ltd	Fb	40	1	73	$8⅞	$47⅛
CP Ltd	Fb	45	5	222	$5⅛	$47⅛
CP Ltd	My	50	10	13	$3¼	$47⅛
CP Ltd	Nv	45	55	2393	$4⅛	$47⅛
CP Ltd	Nv	50	60	1121	125	$47⅛
CRL	Mr	22½p	20	194	85	$28¼
CRL	Mr	27½p	5	858	$2	$28¼
CRL	Mr	30	2	161	$3	$28¼
CRL	Mr	32½	40	1416	$2⅛	$28¼
CRL	Mr	35	20	215	120	$28¼
CRL	Sp	22½p	20	709	5	$28¼
CRL	Sp	25 p	20	1354	10	$28¼
CRL	Sp	27½p	35	1147	70	$28¼
CRL	Sp	30	22	1200	50	$28¼
CRL	Sp	32½	10	1422	25	$28¼
CRL	Sp	32½p	10	196	$4¼	$28¼
CRL	Sp	35	10	1650	10	$28¼
CRL	Dc	22½p	6	211	60	$28¼
CRL	Dc	25	20	510	$4¾	$28¼
CRL	Dc	25 p	20	428	80	$28¼
CRL	Dc	30	39	715	190	$28¼
CRL	Dc	32½p	15	468	$4½	$28¼
CTr A f	Mr	12½	30	265	55	$10¼
CTr A f	Dc	12½	10	87	25	$10¼
Den B f	Ja	17½	100	430	155	$17⅞
Den B f	Oc	20	11	16	25	$17⅞
Dfs A	Mr	20 p	10	11	55	$23⅛
Dfs A	Mr	22½p	20	83	120	$23⅛
Dfs A	Mr	25	50	145	130	$23⅛
Dfs A	Dc	22½	1	85	140	$23⅛
Dom M	Ja	12½p	5	138	100	$12⅝
Dom M	Ja	15	23	194	80	$12⅝
Dom M	Oc	12½p	5	330	65	$12⅝
Dom M	Oc	15 p	3	148	$2¼	$12⅝
G H						
Gnstar	Oc	25	10	846	150	$24⅞
Gnstar	Oc	27½	10	776	55	$24⅞
Gulf C	Fb	15	19	277	$4	$18⅜
Gulf C	Fb	15 p	2	57	35	$18⅜
Gulf C	Fb	17½	130	1831	$2	$18⅜
Gulf C	Fb	20	120	1790	90	$18⅜
Gulf C	My	15	6	23	$4½	$18⅜
Gulf C	My	17½	30	209	$2¾	$18⅜
Gulf C	My	17½p	5	11	95	$18⅜
Gulf C	My	20	34	358	145	$18⅜
Gulf C	Nv	15	157	1481	$3⅝	$18⅜
Gulf C	Nv	17½	601	7070	150	$18⅜
Gulf C	Nv	17½p	297	852	35	$18⅜
Gulf C	Nv	20	648	8137	55	$18⅜
Gulf C	Nv	20 p	20	68	190	$18⅜
Husky	Ja	10	3	1078	$2½	$12
Husky	Ja	12½	202	4512	80	$12
Husky	Ap	10	28	179	$2⅝	$12
Husky	Ap	12½	101	365	115	$12
Husky	Oc	10	32	2209	$2⅛	$12
Husky	Oc	12½	445	5650	40	$12
Husky	Oc	12½p	20	36	85	$12
I J						
I-City	Sp	10	5	1433	15	$9⅝
I-City	Sp	10 p	10	65	25	$9⅝
I-City	Dc	10	25	1376	55	$9⅝
Imsco	Ja	35	20	1163	$9⅛	$43
Imsco	Ap	45	5	65	$2½	$43
Inco	Fb	15	48	1267	$2⅛	$15¾
Inco	Fb	17½	2	54	95	$15¾
Inco	My	17½	4	20	130	$15¾
Inco	Nv	15	87	2560	130	$15¾
Inco	Nv	15 p	3	495	40	$15¾
Inco	Nv	17½	90	789	50	$15¾
IOil A	Fb	35	5	69	$8⅞	$42⅛
IOil A	Fb	40	115	445	$4½	$42⅛
IOil A	Fb	40 p	3	16	110	$42⅛
IOil A	Fb	45	35	219	190	$42⅛
IOil A	Fb	45 p	5	13	$3½	$42⅛
IOil A	My	35	1	6	$9¾	$42⅛
IOil A	My	40	9	51	$6	$42⅛
IOil A	My	40 p	3	18	165	$42⅛
IOil A	My	45	1	20	$2⅞	$42⅛
IOil A	Nv	32½	3	58	$10⅛	$42⅛
IOil A	Nv	35	1	727	$8	$42⅛
IOil A	Nv	40	102	2745	$3½	$42⅛
IOil A	Nv	40 p	121	483	75	$42⅛
IOil A	Nv	45	169	1270	95	$42⅛
IOil A	Nv	45 p	10	94	$2¾	$42⅛
K L						
L Mnr	Sp	25	3	30	$5	$29¾
L Mnr	Sp	27½p	9	55	30	$29¾
L Mnr	Sp	30	1	223	75	$29¾
L Mnr	Sp	35	10	220	15	$29¾
L Mnr	Dc	27½p	5	14	90	$29¾
M N						
Mitel	Mr	10	4	158	155	$9
Mitel	Sp	7½	35	672	170	$9
Mitel	Sp	10	30	1380	35	$9
Mitel	Sp	12½	8	855	15	$9
Mitel	Dc	7½p	4	468	55	$9
Mitel	Dc	10	29	1677	100	$9
Mitel	Dc	10 p	5	255	160	$9
Mitel	Dc	12½	27	1893	50	$9
Mitel	Dc	12½p	4	15	$3⅜	$9
Moore	Fb	55	6	8	$3⅛	$53⅝
Nat Bk	Fb	10	20	142	$2⅜	$12⅛
Nat Bk	Fb	12½	199	2813	75	$12⅛
Nat Bk	My	10	40	153	$2½	$12⅛
Nat Bk	My	12½	10	20	80	$12⅛
Nat Bk	Nv	10	6	186	$2¼	$12⅛
Nat Bk	Nv	10 p	16	24	15	$12⅛

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en. circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Nat Bk	Nv	12½	168	3833	40	$12⅛
Nat Bk	Nv	12½p	10	738	80	$12⅛
Nor Tel	Ja	50	2	732	$6¼	$53⅛
Nor Tel	Ja	55	102	634	$3⅜	$53⅛
Nor Tel	Ja	55 p	3	89	$3½	$53⅛
Nor Tel	Ap	40 p	30	45	35	$53⅛
Nor Tel	Ap	55	8	211	$4⅞	$53⅛
Nor Tel	Oc	45	10	2965	$8⅜	$53⅛
Nor Tel	Oc	45 p	113	2721	20	$53⅛
Nor Tel	Oc	50	40	1685	$4⅜	$53⅛
Nor Tel	Oc	55	121	2721	155	$53⅛
Noran	Fb	20	62	512	$3	$21⅝
Noran	Fb	20 p	10	328	70	$21⅝
Noran	Nv	20	6	1358	$2	$21⅝
Noran	Nv	22½	40	2194	85	$21⅝
Noran	Nv	22½p	30	48	165	$21⅝
Nva A f	Fb	5	10	243	$2	$6⅞
Nva A f	Fb	7½	68	6670	25	$6⅞
Nva A f	My	7½	10	623	45	$6⅞
Nva A f	Nv	7½	268	10507	15	$6⅞
O P						
Oba 01	Mr	82½	22	44	115	$78⅜
Oba 01	Sp	77½	9	1167	165	$78⅜
Oba 01	Sp	80	45	1160	30	$78⅜
Oba 01	Sp	80 p	49	307	160	$78⅜
Oba 01	Sp	82½p	10	183	$4¼	$78⅜
Oba 01	Dc	75	5	1204	$3⅜	$78⅜
Oba 01	Dc	77½	13	883	$2½	$78⅜
Oba 01	Dc	80	10	1918	140	$78⅜
Oba 01	Dc	82½	18	249	75	$78⅜
Obd 04	Sp	75	19	40	$7⅜	$82⅛
Obd 04	Sp	80	4	595	$2⅜	$82⅛
Obd 04	Dc	77½	2	434	$4¾	$82⅛
Placer	Mr	22½	5	124	$2¼	$23¼
Placer	Mr	25	5	8	140	$23¼
Placer	Sp	22½	10	844	105	$23¼
Placer	Dc	22½	60	1291	$2	$23¼
Placer	Dc	25	10	157	85	$23¼
Powr f	Fb	17½	51	556	$4¾	$21⅞
Powr f	Fb	20	10	28	$2½	$21⅞
Powr f	Nv	20	265	750	$2¼	$21⅞
Powr f	Nv	20 p	250	290	20	$21⅞
Powr f	Nv	22½	40	86	50	$21⅞
Q R						
Rang	Ja	10	81	3839	50	$8½
Rang	Ap	10 p	6	20	160	$8½
Rang	Oc	10	143	3262	20	$8½
Rang	Oc	12½	20	2447	5	$8½
Roy Bk	Ja	27½p	5	88	100	$28¼
Roy Bk	Ja	30	9	782	95	$28¼
Roy Bk	Ja	32½	15	280	30	$28¼
Roy Bk	Oc	27½	2	1840	130	$28¼
Roy Bk	Oc	30	10	924	40	$28¼
Roy Bk	Oc	32½	10	687	5	$28¼
S T						
Segrm	Ja	50	3	270	$2½	$48¾
Segrm	Oc	45	7	498	$4⅝	$48¾
Segrm	Oc	50	43	768	150	$48¾
Segrm	Oc	50 p	20	145	190	$48¾
Shell C	Fb	25	17	274	$2¼	$25⅜
Shell C	Fb	27½	18	154	130	$25⅜
Shell C	Nv	20	10	101	$5½	$25⅜
Shell C	Nv	22½	15	619	$3⅛	$25⅜
Shell C	Nv	25	70	1094	165	$25⅜
Shell C	Nv	25 p	15	36	95	$25⅜
Shell C	Nv	27½	12	699	60	$25⅜
T-D Bk	Mr	15	5	312	$2	$16¼
T-D Bk	Mr	15 p	10	10	40	$16¼
T-D Bk	Mr	17½	24	134	75	$16¼
T-D Bk	Sp	15 p	10	763	10	$16¼
T-D Bk	Dc	15	235	525	165	$16¼
T-D Bk	Dc	15 p	10	220	35	$16¼
T-D Bk	Dc	17½	170	2243	35	$16¼
T-D Bk	Dc	17½p	10	295	120	$16¼
TIX	Sp	110	5	113	$9¼	119
TIX	Sp	115	32	404	$4⅝	119
TIX	Sp	120	60	349	170	119
TIX	Sp	120 p	10	245	$2⅜	119
TIX	Oc	120	10	169	$2⅞	119
Total P	Ja	12½	107	480	120	$12¼
Total P	Oc	12½p	2	28	55	$12¼
TrAlt A	Nv	22½	3500	7290	15	$21½
TrAlt A	Nv	22½p	3500	7050	100	$21½
Tx Can	Sp	40	10	31	40	$39¾
W X						
Wlkr R	Mr	25	13	789	165	$24⅜
Wlkr R	Sp	22½	10	241	$2	$24⅜
Wlkr R	Sp	25	11	1371	40	$24⅜
XCB	Sp	100	10	10	$4	103⅜
XCB	Sp	105	10	9	160	103⅜
XCB	Sp	105 p	40	80	$3⅛	103⅜
XCB	Sp	110 p	10	12	$7⅜	103⅜
XCB	Nv100		7	20	$5	103⅜
XCB	Nv100 p		3	23	185	103⅜
XCB	Nv105		5	13	$3	103⅜
XCM	Sp	120 p	10	10	$2¾	121
XCO	Sp	130	5	5	$6⅛	133⅞
XCO	Oc	125 p	120	120	180	133⅞
XCO	Oc	135	1	1	$5⅜	133⅞
XXM	Sp	115	42	375	$3	116¾
XXM	Sp	115 p	1	215	125	116¾
XXM	Sp	120	6	405	110	116¾
XXM	Sp	120 p	30	85	$4⅛	116¾
XXM	Oc	115	10	172	$3¾	116¾
XXM	Oc	120	1	68	$2	116¾
XXM	Nv115		40	71	$4½	116¾
XXM	Nv120	p	25	43	$5½	116¾

Total volume 18082.
Total open interest 388587.

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
nov 325p	120	1332	3.00	3.00	3.00
Nov 350p	101	1766	10.00	8.50	8.50
Feb 350p	4	1190	13.50	13.50	13.50
Mai 350	11	8	37.00	35.00	37.00
Nov 375	109	2619	6.40	5.00	6.40
Nov 375p	10	311	27.00	27.00	27.00
Feb 375p	1	135	26.00	26.00	26.00
Nov 400	1	1385	2.90	2.90	2.90
Nov 400p	1	34	50.00	50.00	50.00
Nov 425	36	2960	1.10	1.00	1.00

Total volume: 394

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
nov 325	99	32.00	35.00
Fb 325	65	42.00	45.00
Feb 325p	496	5.00	5.80
Mai 325	0	51.00	55.00
Mai 325p	38	6.00	7.00
Nov 350	1125	15.00	15.50
Feb 350	435	25.00	28.00
Mai 350p	500	13.50	15.50
Feb 375	790	13.50	15.50
Mai 375	29	20.50	23.50
Mai 375p	0	25.00	28.00
Feb 400	1005	6.50	7.50
Feb 400p	11	49.00	53.00
Nov 425p	0	73.00	78.00

Total open interest: 16333

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient inchangés et les affaires légères, hier, dans le marché canadien des obligations.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12.25 pour cent.

Les bons du Trésor à trois mois rapportaient en moyenne 12.13 pc au lieu de 12.14 la semaine dernière, et ceux à six mois se traitaient à 12.44 pc au lieu de 12.42.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Tendance irrégulière

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière hier à la Bourse de Montréal. L'indice général du marché a terminé la séance en recul de 0.50 point, à 116.59.

En tout 1,536,735 actions ont changé de main, contre 1,956,886 le jour précédent.

Le groupe des banques a gagné 0.77 à 103.69, les hydrocarburees 0.36 à 134.30, les biens d'équipement 0.28 à 111.84 et les produits forestiers 0.21 à 140.32, tandis que les mines cédaient 0.82 à 121.40 et les services publics 0.43 à 111.66.

Parmi les titres les plus activement traités, Dofasco A prend 5-8 à $23 1-8 dans un volume de 180,640 actions traitées. Echo Bay Mines abandonne 1-8 à $11 7-8 (136,400 actions).

D'autre part, Hiram Walker perd 1-2 à $24 3-8, Alcan 3-8 à 36 3-8, Imperial Oil A 3-8 à $42 1-8, Seagram 1-4 à $48 7-8, Bell Canada Enterprises 1-8 à $33 1-2 et Cominco 1-8 à $16, mais Brunswick Mining and Smelting Corp. gagne 3-8 à $17 7-8, Louvem 30 cents à $2.95, Banque de Mtl 1-4 à $22 3-4, Gulf Canada 1-8 à $18 3-8 et Power Corp. 1-8 à $21 7-8. Agnico Eagle est stationnaire à $15 et Total Petroleum à $12 1-4.

La séance terminée on dénombre 88 titres en hausse, 91 en baisse et 91 inchangés.

Dans les valeurs de deuxième ordre, Yorbeau Resources est en hausse de neuf cents à 84 cents, Lynx-Canada Explorations monte de un cent à 80 cents, et Menora Resources reste sur ses positions à 70 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ	XCO HYDRO: CARBURE	XCB BANCAIRE
116,59 / 0,50	0,36 / 134,30	0,77 / 103,69

VARIATIONS DES TITRES	XCF PRODUITS FORESTIERS	XCM MINES ET MÉTAUX
88 / 00 / 91	0,21 / 140,32	121,40 / 0,82

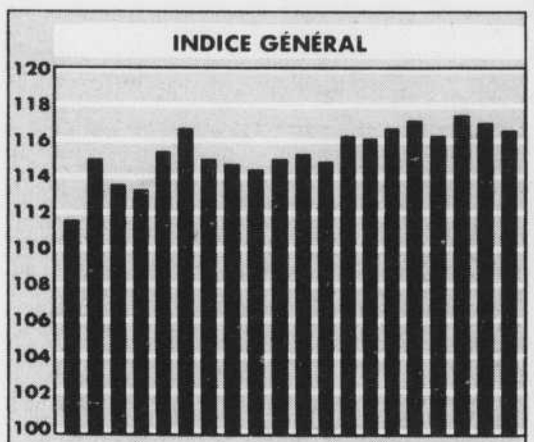

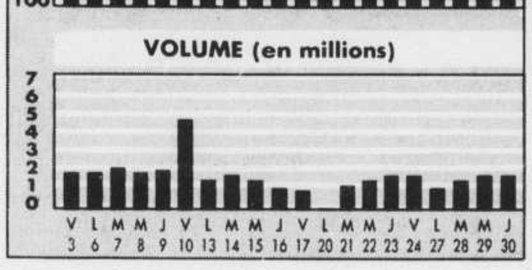

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	300	$10⅝	10⅝	10⅝	
AberfrdWt	700	235	235	235	
Agnico E	2200	$15⅛	15	15⅛	
Aiguebelle	600	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Alta energ	1400	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Alcan Alu	20991	$37⅛	36¼	36⅜	— ⅜
Alcan Wt	9050	$12¾	12¼	12¼	— ⅛
Aligro	1800	$7	6⅞	6⅞	
Alum 2.312	200	$25⅝	25⅝	25⅝	— ¼
Alum 2.00	250	$25	25	25	— ⅛
AMCA int	700	$19¾	19¾	19¾	
Amusecor	500	140	140	140	
Amuse Wt	2500	10	10	10	
Argcen.H.I	z40	$20	20	20	+ D00
Asamera	2000	$12½	12⅜	12½	
BCE	36263	$33⅝	33⅜	33½	— ⅛
BCE 1.80p	300	$22⅞	22¾	22¾	
BCE 2.70p	2060	$35¼	35	35⅛	
B C Forst	500	$9¾	9⅝	9¾	— ⅛
BGRpMt.A	300	$6⅝	6⅝	6⅝	
BC Phone	830	$20⅞	20¾	20¾	— ⅛
Bank NS	12694	$11¾	11½	11⅝	— ⅜
BComrclpr	500	$20½	20¼	20¼	— ¼
Baue Cont	700	$10⅛	10	10	— ¼
Bq Mercn	180	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Baue Mtl	31966	$22¾	22⅜	22¾	+ ¼
BMO 2.85	400	$31⅛	30⅝	30⅝	— ¾
BMO Sr3	200	$24½	24½	24½	+ ⅛
BMO Wts	2650	410	400	400	—5
Bq Eparg	500	$18¾	18¾	18¾	
Baue Nat	28777	$12¼	11⅞	12¼	+ ⅜
BqNat 2.94	1500	$32¾	32⅝	32⅝	+ ⅛
Bq Nat B	300	$29⅝	29⅝	29⅝	— ⅜
Bq Royale	14372	$28½	28⅛	28⅛	— ⅜
Bq Ry Wt	850	495	495	495	
BqRy 1.45	3600	$16¼	16¼	16¼	
BqRy 2.75	1000	$31½	31⅜	31⅜	— ⅛
Berkley.pr	1500	425	405	405	—30
fBomb A	700	$16½	16¼	16¼	
fBomb B	631	$16	16	16	
Bow Val	3000	$23¼	23⅛	23⅛	— ¼
BowVl2.05	200	$32	32	32	— ½
Bralorne	400	$6¼	6¼	6¼	
Brascade	z94	$40¼	40¼	40¼	— ¼
Brascan A	3758	$34⅛	33⅞	33⅞	— ¼
Brunswick	2000	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅜
C D					
CAE Ind	15600	$13⅞	13½	13⅞	+ ¼
Cad Fw a	404	$8	7⅞	8	
Cambridge	200	$15⅜	15⅜	15⅜	
CmbrdgWt	100	325	325	325	—10
Camp R	269	$8½	8½	8½	
CmpeauWt	100	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
CDC 1980	400	$14	13⅞	13⅞	+ ⅛
C Imp Bk	12295	$24⅞	24⅝	24⅞	
CIBa 2.50	300	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅜
CIBa 2.05	800	$22⅞	22⅝	22¾	
CIBQ 3.562	400	$29¾	29¾	29¾	+ ⅛
CIBa wt	3200	440	430	430	—10
CP Ltee	3525	$47¼	47	47⅛	
Cdn Tire	100	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅜
fC Tire A	4800	$10½	10⅛	10¼	
fC Utilit A	327	$14¾	14⅛	14⅜	+ ⅛
C Utilit B	1500	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
C Util prH	100	$26¼	26¼	26¼	— ½
C Util prL	100	$29⅝	29⅝	29⅝	+ ⅛
C.Util SrH	1400	$22¾	22¾	22¾	
fCmnoc.A	600	$9⅜	9¼	9⅜	
Carena	1000	$20¾	20¾	20¾	
Carl Ok	905	$17⅞	17¾	17⅞	
Cascades	4121	$8⅞	8¾	8⅞	
CB Pak	900	$12½	12	12	
CB Pak.wt	1150	230	225	230	+5
Celanese	603	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
fChateau	3876	$14⅝	14½	14½	— ⅛
Chrysler	100	$37⅜	37⅜	37⅜	+ ⅜
CimL PrE	2594	$13⅝	13½	13½	— ⅛
Cim L 1.17	500	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Cominco	34000	$16	16	16	— ⅛
Cmp Inv	950	285	281	281	+1
Comterm	14900	185	173	185	+10
C Bath A	1850	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
C Gas Wt	500	410	410	410	+5
CnsGas914	100	$26	26	26	+ ⅝
Coseka Rs	z50	345	345	345	—5
Czar Res	2000	180	179	180	
Daon Dvlp	3122	157	152	156	+1
Denison.A	100	$18¾	18¾	18¾	
Dofasco A	180640	$23⅛	22¾	23⅛	+ ⅝
Domco Lte	200	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Dome Cda	11305	$6	5⅞	5⅞	+ ⅛
Dome Mns	500	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅜
Dome Pet	23855	274	259	274	+24
Dome PrA	z6	$11⅝	11⅝	11⅝	—1⅛
Dome PrB	z6	$11⅛	11⅛	11⅛	—2⅝
Domtex	2304	$15	15	15	
Domtar	2668	$32⅝	32½	32½	— ⅛
Donohue	500	$32½	32½	32½	— ⅜
DyrWtd	4000	8	8	8	
E F					
East Bak	700	$19	19	19	
Echo Bay	136400	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Entrep CP	5100	$23	22¾	22⅞	— ⅛
Epitek Int	3300	64	60	60	—4
FalLtee	1000	$75	75	75	— ½
FILteeWts	200	$27½	27½	27½	— ¾
Forex	3900	125	110	125	+15
Fraser Inc	175	$21⅛	21⅛	21⅛	+ 1⅛
G H					
Gaz Metr	4990	$7¾	7⅝	7⅝	
Gaz 15	z50	$29⅞	29⅞	29⅞	— ⅛
Gen Motrs	z115	$94⅛	94⅛	94⅛	—5⅞
Genstar	700	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Geocrude	100	250	250	250	—3
fGldcrp.A	5400	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Gldcrp.Wt	2900	180	178	178	+1
Guard. T.	200	$8½	8½	8½	— ⅛
Guard prA	500	$6½	6½	6½	+ ⅛
Guard prB	600	$8¼	8¼	8¼	
Gulf Can	66567	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅛
Helix.Circ	3125	$11½	11⅜	11⅜	+ ¼
HelxWt	1700	$7½	7⅜	7⅜	+ ¼
Hir Walkr	22963	$24⅝	24⅜	24⅜	— ½
H Wlkr D	3920	$24¾	24½	24½	—1
H Wlkr E	1250	$26⅝	26½	26⅝	— ⅜
Wlkr Wts	362	325	325	325	
H.Wlkw188	1600	340	335	335	+5
H Bay Co	z33	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Husky Oil	5140	$12⅛	11⅞	12	
Husky 13	1450	$50¼	49¼	49⅜	— ⅞
I J					
Imasco ltd	8514	$43¼	43	43	
Imp Oil A	35634	$42⅜	42	42⅛	— ⅜
Inco Ltd	6506	$15⅞	15⅝	15⅝	— ¼
Inco Wts	4200	340	330	330	—10
Innopac	100	$10	10	10	— ⅛
IBM	51	$160½	160½	160½	—1
Inter Pipe	500	$31⅞	31¾	31⅞	+ ⅛
Inverness	200	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Invern8.75	100	$16	16	16	+ ¾
Irwin Toy	300	$8½	8⅜	8⅜	— ¼
fIvaco A	300	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅜
Janock	1400	$12	11¾	12	+ ⅜
K L					
Labatt	300	$20⅝	20½	20½	— ⅛
Laidlaw A	200	$16	16	16	
Lanpar T.	5000	430	430	430	+5
fLaVrdy a	1000	350	350	350	
Loblaw	300	$16	16	16	
Louvem	11134	295	265	295	+30
Louv.p	1000	410	410	410	+10
LouvmWt2	6000	22	20	22	+2
LouvmWt3	7000	80	70	80	+10
M N					
Mclean X	150	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅜
MnP.p	1800	$26⅜	26⅛	26⅛	— ¼
Mntoba wt	500	135	135	135	—6
C Marconi	100	$24	24	24	— ¼
Marit El	480	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
fMarit Tel	2064	$37⅜	37½	37½	— ⅛
Mass Fer	2024	400	395	395	
Merland	699	$5¼	5¼	5¼	
fMitchll A	200	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜
Mitel Corp	5870	$9⅛	9	9⅛	
fMolson A	3566	$17¾	17½	17⅝	— ⅛
MTrustc A	200	$11	11	11	— ⅛
Moore	1085	$53⅝	53⅛	53⅝	+ ⅛
Nabisco L	1185	$21½	21½	21½	
Nabu Net	11100	72	70	71	—9
Nfld 1414	100	$12	12	12	
Noranda	12636	$22⅛	21½	21⅝	— ⅜
Noran pA	23	$100	100	100	—1
Norcen.En	2887	$18½	18¼	18½	+ ¼
fNoreNv	875	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅜
Normick	z25	$8	8	8	— ½
Nor Tel	8195	$53¼	53	53	— ⅛
fNova Alt	15100	$7	6¾	6¾	— ⅛
Nova 612	650	$20½	20¼	20¼	— ½
Nova 15	200	$30¼	30¼	30¼	
Nova 12	1100	$31⅝	31½	31⅝	
Nova 11.24	500	$27	27	27	— ⅛
NuWest A	3000	62	60	60	—1
O P					
Oakwood	500	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Oak Pr A	100	$16	16	16	
fOcelot B	1700	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Osha A	2200	$21¼	20¾	21	
Pancdn Pt	1000	$27⅞	27⅞	27⅞	— ⅛
Placer Dv	800	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
PlacerDwt	z40	465	465	465	—5
fPowr Cr	34375	$21⅞	21⅜	21⅞	+ ⅛
Precamb	1000	$6¼	6¼	6¼	
Prnor Gr	z50	$14½	14½	14½	
Provigo	9470	$15½	15½	15½	— ⅛
Q R					
Que Tel	z50	$32½	32½	32½	— ¼
Quebecor	19095	$16½	16	16½	+ ½
Reitman	400	$16⅜	16¼	16¼	+ ¼
Rio Algom	975	$19	19	19	
fRollnd A	900	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Ry Trco A	3500	$29½	29¼	29½	+ ½
S T					
Sceptre	1000	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Seagram	11485	$49⅛	48⅞	48⅞	— ¼
Shell Can	12800	$25½	25⅛	25¼	
Southam	10000	$50	50	50	+ 1¼
fSpar Aer	2542	$23¼	23⅛	23⅛	+ ⅛
fSparCap	500	45	45	45	—4
fSteinb A	900	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Stelco A	415	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Stel 1.94	1200	$25	25	25	+ ⅛
Sullvn.Min	2800	410	400	400	—10
Systemhse	3200	87	85	85	
Teck A	900	$10⅜	10⅜	10⅜	+ 1⅛
fTeck B	1000	$10½	10⅜	10⅜	
fTel Mt B	756	$22	21¾	22	+ ¼
Tembec.A	550	400	395	395	
TbecWt	z350	80	80	80	—20
Texaco	7362	$40⅜	39⅝	39⅝	—1¼
Thomsn A	1975	$44½	44	44½	+ ¾
TIE teleco	1500	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Tor Dm Bk	26659	$16½	16¼	16⅜	— ⅛
TDm 1.83	200	$20⅝	20⅝	20⅝	+ ½
TrDm 2.37	200	$25¼	25¼	25¼	+ ½
TrDm pc	3500	$25	25	25	— ½
Total Pete	10260	$12¼	12¼	12¼	
Total.P.wt	1000	144	144	144	+2
Tot Pet pr	300	$29⅝	29⅝	29⅝	— ⅛
TAIRs.prB	1400	$24⅛	24	24⅛	
TrAlta A	1960	$21¾	21½	21⅝	
TrAlta pO	z50	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅜
TrCan Pl	1200	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
TrCan 2.8	200	$31⅞	31⅞	31⅞	+ 1⅜
TrCan pre	100	$53⅜	53⅜	53⅜	— ⅜
TCda rs A	2000	275	275	275	+15
Trs mount	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
U V					
fUAP InA	435	$30⅞	30½	30⅞	+ ⅜
UAP Wt	z50	$9½	9½	9½	
fUnigs B	1333	245	245	245	
Union Gas	1900	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Verso.CIB	500	$6¾	6¾	6¾	
W X					
Walwyn	200	285	285	285	—15
Wargton	8500	93	90	90	—5
Webb Knp	8000	120	120	120	—20
Wcst Trn	200	$13⅜	13⅜	13⅜	
Westmin	100	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ½
Weston	100	$73	73	73	
Xerox Cn	500	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
JuniorMinesOils					
Abcourt	4000	110	105	105	
AbitibiRes	8000	18	16	18	+1
Bateman	15000	15	15	15	
Beaucp Rs	1000	80	80	80	+10
Belchs	16500	65	55	55	+2
Brominco	500	225	225	225	+15
Brosnan	4500	31½	31½	31½	—3½
Bruneau	18500	17½	17	17½	+ ½
Cartier Re	9000	31	31	31	—1
Chesbar	10000	11	11	11	+1
Cons I Rs	1750	100	100	100	+5
C Imp.wt	2000	25	25	25	
Dufres	12100	48	48	48	—2
Dumagmi	624	$6	5⅞	6	+ ⅛
DumagaWt	500	63	63	63	—3
Dumont	3000	19	19	19	+2
Dyna Mn	13500	14	12	14	+1
Gr Coast	1000	15	15	15	
Laduboro	7000	21	21	21	+ ½
Lynx Exp	26500	85	76	80	+1
Massval	10000	10	10	10	
Mnra Res	25200	70	67	70	
Midep.Int	3400	160	150	160	+10
Muscocho	2300	200	200	200	—3
Musco pr	100	$8½	8½	8½	
Oakw Intl	12000	10	10	10	
Prov Exp	13000	37	37	37	
Que Coblt	6000	21	21	21	
Unergie	10000	10	10	10	—3
W Q Mnes	2500	100	100	100	—1
Yorbeau	106650	84	75	84	+9

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.8315
Afrique franco	Franc CFA	0.002936
Allemagne-Ouest	Mark	0.4507
Antilles Angl.	Dollar	0.4821
Australie	Dollar	1.1030
Autriche	Schilling	0.06414
Bahamas	Dollar	1.3024
Belgique	Franc	0.02235
Danemark	Couronne	0.1237
Espagne	Peseta	0.007878
États-Unis	Dollar	1.3024
Finlande	Mark	0.2235
France	Franc	0.1468
Grèce	Drachme	0.01127
Hollande	Florin	0.3996
Hong Kong	Dollar	0.1656
Inde	Roupie	0.1124
Israël	Sheqels	0.004070
Italie	Lire	0.000726
Jamaïque	Dollar	0.3273
Japon	Yen	0.005390
Liban	Livre	0.2119
Mexique	Peso	0.006612
Norvège	Couronne	0.1568
N.-Zélande	Dollar	0.6502
Portugal	Escudo	0.008633
Royaume-Uni	Sterling	1.7052
Suède	Couronne	0.1566
Suisse	Franc	0.5420
Venezuela	Bolivar	0.1056

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

Montreal
—Season—

High	Low		Settle High	Settle Low	Settle Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
210.20	.60	SP	190.00	190.00	191.50		16
220.70	188.00	NV	201.00	200.50	201.00		14
224.00	198.00	JA	210.00	209.50	211.00		12
234.50	221.80	MR			230.00		2

Estimate Sales:....14...
Total open interest: ...44

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	12½	$3½	$3¾		4
Agnic E	Fb	12½p	40	65		20
Agnic E	Fb	15	185	$2		20
Agnic E	Fb	15 p	115	140		5
Agnic E	Fb	17½	85	100		39
Agnic E	Fb	17½p	$2½	$2¾		2
Agnic E	My	12½	$4	$4¼		
Agnic E	My	12½p	55	80		
Agnic E	My	15	$2⅜	$2⅝		4
Agnic E	My	15 p	135	160		
Agnic E	My	17½	130	155	140	5
Agnic E	My	17½p	$2⅝	$2⅞		
Agnic E	Nv	12½	$3	$3¼		
Agnic E	Nv	12½p	15	40		
Agnic E	Nv	15	120	145		18
Agnic E	Nv	15 p	80	100		61
Agnic E	Nv	17½	40	50		85
Agnic E	Nv	20	5	30		32
Alcan	Fb	30	$7½	$7¾	$9	10
Alcan	Fb	30 p	30	45	115	4
Alcan	Fb	32½	$5½	$5¾	$7¾	65
Alcan	Fb	32½p	80	95	65	96
Alcan	My	35	$4¾	$5	$5⅝	5
Alcan	My	40 p	$4⅛	$4⅜	$3⅞	69
Alcan	Nv	30	$6⅜	$6⅞	$9⅛	13
Alcan	Nv	30 p	5	20	15	71
Alcan	Nv	32½	$4½	$4¾	$5	164
Alcan	Nv	45	10	25	30	1487
Alcan	Nv	45 p	$8⅝	$8⅞	$6½	12
Alt Enr	Mr	17½	$4⅝	$5	$4¾	55
Alt Enr	Mr	17½p	10	25		
Alt Enr	Mr	20	$2¾	$3	$2¾	62
Alt Enr	Mr	20 p	40	60	50	37
Alt Enr	Mr	22½	130	150	125	8
Alt Enr	Mr	22½p	140	165		
Alt Enr	Sp	17½	$3⅝	$4	$4	119
Alt Enr	Sp	17½p		10	25	12
Alt Enr	Sp	20 p	5	20	10	46
Alt Enr	Sp	22½	10	25	20	614
Alt Enr	Sp	22½p	120	145	160	10
Alt Enr	Sp	25				
Alt Enr	Sp	25 p				
Alt Enr	Dc	17½	$4¼	$4½	$2½	20
Alt Enr	Dc	17½p	5	20	40	35
Alt Enr	Dc	20	$2¼	$2½	$2½	302
Alt Enr	Dc	20 p	30	40	35	2
Alt Enr	Dc	22½p	130	155	145	3
Alt Enr	Dc	25				
Alt Enr	Dc	25 p				
Asama	Ja	10	$3¼	$3½	$3⅛	161
Asama	Ja	10 p	30	40	30	93
Asama	Ja	15 p	$2⅝	$3	$2¾	18
Asama	Ap	10	$3½	$3¾	$3⅞	156
Asama	Ap	10 p	40	60	60	10
Asama	Ap	12½	$2	$2¼	$2	63
Asama	Ap	12½p	110	130	190	15
Asama	Ap	15	105	120	115	63
Asama	Ap	15 p	$2¾	$3⅛		
Asama	Oc	10 p	5	20	20	243
Asama	Oc	15	20	35	35	3011
Asama	Oc	15 p	$2½	$2¾	$4¼	102
BC Tel	Ja	17½	$3¼	$3½	$3	1
BC Tel	Ja	17½p		10		
BC Tel	Ja	20	110	120	120	81
BC Tel	Ja	20 p	20	40		
BC Tel	Ja	22½	10	15	15	30
BC Tel	Ja	22½p	$2¼	$2½		
BC Tel	Ap	17½	$3¼	$3⅜		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20	130	155	135	15
BC Tel	Ap	20 p	30	50		
BC Tel	Ap	22½	20	35		
BC Tel	Ap	22½p	$2¼	$2½		
BC Tel	Oc	15				
BC Tel	Oc	15 p				
BC Tel	Oc	17½	$3⅛	$3½	$2¾	3
BC Tel	Oc	17½p		10		
BC Tel	Oc	20	95	110	95	94
BC Tel	Oc	20 p	10	25		
BC Tel	Oc	22½		10	1	3100
BC Tel	Oc	22½p	$2⅛	$2⅜	185	10
BC Tel	Oc	25				
BC Tel	Oc	25 p				
BCE	Fb	27½	$6⅛	$6½	$6	85
BCE	Fb	27½p	1	15	10	21
BCE	Fb	30	$4⅛	$4⅜	$4¼	2695
BCE	Fb	30 p	10	30	20	318
BCE	Fb	32½p	65	80	70	112
BCE	Fb	35 p	190	$2⅛	$2	132
BCE	My	32½	$2¼	$2½	$2¼	18
BCE	My	32½p	100	115	95	10
BCE	My	35	100	110	110	84
BCE	My	35 p	$2	$2⅜		
BCE	Nv	27½	$6	$6⅜	$5½	206
BCE	Nv	27½p	1	15	40	20
BCE	Nv	30	$3¾	$4⅛	$3⅜	1108
BCE	Nv	30 p	5	25	20	556
BCE	Nv	35 p	175	$2	165	36
Bk Mtl	Fb	20	$3⅛	$3⅜	$3¾	41
Bk Mtl	Fb	20 p	15	40		31
Bk Mtl	My	25	95	110		32
Bk Mtl	My	25 p	$2½	$2¾		15
Bk Mtl	Nv	20	$2⅞	$3⅛		30
Bk Mtl	Nv	20 p	1	15		
Bk Mtl	Nv	27½	5	10		473
Bk Mtl	Nv	27½p	$4½	$4¾		18
Bk NS	Mr	10	190	$2⅛	$2⅝	74
Bk NS	Mr	10 p	20	40	75	28
Bk NS	Mr	15	20	45	45	44
Bk NS	Mr	15 p	$3⅜	$3¾		
Bk NS	Sp	10	160	185	$2	31
Bk NS	Sp	10 p		10	35	53
Bk NS	Sp	12½	5	15	20	1184
Bk NS	Sp	12½p	75	100	35	14
Bk NS	Sp	15		5	10	175
Bk NS	Sp	15 p	$3¼	$3½	$3½	
Bk NS	Dc	10 p	10	25	15	36
Bk NS	Dc	15	5	20	20	341
Bk NS	Dc	15 p	$3¼	$3⅝		
Bow Val	Ja	17½	$6	$6½	$4	8
Bow Val	Ja	17½p	5	20	50	150
Bow Val	Ja	20	$4⅛	$4⅜	$4¼	282
Bow Val	Ja	20 p	25	50	60	83
Bow Val	Ja	25 p	$2⅛	$2½	$2½	42
Bow Val	Ja	27½p	$4¼	$4½		
Bow Val	Ap	17½	$6⅝	$7		
Bow Val	Ap	17½p	15	30	85	5
Bow Val	Ap	20	$4¾	$5	$5	74
Bow Val	Ap	20 p	40	65	55	15
Bow Val	Ap	22½	$3	$3¼	$2⅞	7
Bow Val	Ap	25 p	$2⅜	$2¾	$2¼	6
Bow Val	Oc	17½	$5¾	$6⅛	$5⅜	102
Bow Val	Oc	17½p		10	30	105
Bow Val	Oc	20	$3⅜	$3¾	$3¼	346
Bow Val	Oc	20 p		25	25	331
Bow Val	Oc	22½	140	145	145	1429
Bow Val	Oc	22½p	40	60	55	349
Bow Val	Oc	25 p	$2	$2¼	$2⅝	27
Bow Val	Oc	27½p	$4⅛	$4⅜	$6⅛	
Brscn A	Ja	27½	$7⅜	$7¾		
Brscn A	Ja	27½p	30	55		
Brscn A	Ja	30	$5⅛	$5½		70
Brscn A	Ja	30 p	45	70		31
Brscn A	Ja	32½	$3⅜	$3⅝	$3⅜	350
Brscn A	Ja	32½p	110	135		32
Brscn A	Ja	35	175	$2	190	214
Brscn A	Ja	35 p	$2	$2¼		6
Brscn A	Ja	40	55	60		13
Brscn A	Ja	40 p	$6	$6⅜		
Brscn A	Ap	27½	$7⅞	$8¼		
Brscn A	Ap	27½p	60	85		8
Brscn A	Ap	30	$5⅞	$6¼		13
Brscn A	Ap	32½	$3⅞	$4⅛		3
Brscn A	Ap	32½p	145	170		
Brscn A	Oc	27½	$6⅝	$7		14
Brscn A	Oc	27½p		20		
Brscn A	Oc	30	$4¼	$4½	$4¾	70
Brscn A	Oc	30 p	10	35		43
Brscn A	Oc	32½	$2⅜	$2⅝	$2⅝	155
Brscn A	Oc	32½p	55	80		2
Brscn A	Oc	35 p	165	190	165	28
Brscn A	Oc	40		10		217
Brscn A	Oc	40 p	$6	$6⅜	$5½	15
Brscn A	Oc	45		15		50
Brscn A	Oc	45 p				
C D						
C Im B	Mr	22½	$2¾	$3	$2⅞	220
C Im B	Mr	22½p	40	60	60	89
C Im B	Mr	25 p	130	150	125	18
C Im B	Mr	27½	55	65	55	1407
C Im B	Mr	27½p	$2⅝	$3⅛		
C Im B	Sp	22½	$2¼	$2½	180	13
C Im B	Sp	22½p	5	10	5	150
C Im B	Sp	25	45	60	50	387
C Im B	Sp	25 p	65	75	65	119
C Im B	Sp	27½	5	10	5	507
C Im B	Sp	27½p	$2½	$2⅞	$2⅝	10
C Im B	Sp	30		10	5	149
C Im B	Sp	30 p	$5	$5½	$5¾	
C Im B	Sp	32½		5	1	1142
C Im B	Sp	32½p				
C Im B	Dc	22½	$2⅝	$2⅞	$2⅝	40
C Im B	Dc	22½p	25	35	25	181
C Im B	Dc	25 p	120	125	110	64
C Im B	Dc	27½	35	40	40	1087
C Im B	Dc	27½p	$2⅝	$3	$3	20
C Im B	Dc	30	10	15	25	260
C Im B	Dc	30 p	$5	$5½	$4⅛	2
C Im B	Dc	32½				
C Im B	Dc	32½p				
C Marc	Fb	20	$5⅛	$5½		
C Marc	Fb	20 p	35	60		
C Marc	Fb	22½	$3⅜	$3⅝		7
C Marc	Fb	22½p	80	85		83
C Marc	Fb	25	185	$2⅛	195	26
C Marc	Fb	25 p	175	180		29
C Marc	Fb	27½	100	125		32
C Marc	Fb	27½p	$3½	$3¾		
C Marc	Fb	30	50	75		
C Marc	Fb	30 p	$5¾	$6⅛		
C Marc	My	22½	$4⅛	$4⅜	$4½	1
C Marc	My	22½p	100	125		
C Marc	My	25	$2⅝	$2⅞		
C Marc	My	25 p	$2	$2¼		
C Marc	My	27½	170	195		2
C Marc	My	27½p	$3⅜	$3⅞		
C Marc	Nv	20	$4⅜	$4¾		45
C Marc	Nv	20 p	15	20		117
C Marc	Nv	22½	$2⅜	$2⅝		193
C Marc	Nv	22½p	65	70		198
C Marc	Nv	25	105	130		540
C Marc	Nv	25 p	160	165		482
C Marc	Nv	27½	35	60		274
C Marc	Nv	27½p	$3½	$3⅝		82
C Marc	Nv	30	5	30		28
C Marc	Nv	30 p	$5¾	$6⅛		
CanP E	Fb	17½	$5½	$5⅞		4
CanP E	Fb	17½p	15	40		
CanP E	Fb	20 p	25	50		102
CanP E	Fb	22½	175	190	$2⅛	490
CanP E	Fb	22½p	90	100		286
CanP E	Fb	25	85	95	105	145
CanP E	Fb	25 p	$2¼	$2½		2
CanP E	My	20	$4	$4¼		12
CanP E	My	20 p	40	65		5
CanP E	My	22½	$2¼	$2½		18
CanP E	My	22½p	100	125		3
CanP E	My	25	95	120	125	13
CanP E	My	25 p	$2½	$2¾		
CanP E	Nv	17½	$5¼	$5⅝		7
CanP E	Nv	17½p		20		
CanP E	Nv	20 p		25		115
CanP E	Nv	25 p	$2⅛	$2⅜		19
Carl OK	Fb	15	$3⅛	$3½	$3⅜	44
Carl OK	Fb	15 p	10	25		1
Carl OK	Fb	17½	165	180	190	101
Carl OK	Fb	17½p	70	90	100	25
Carl OK	Fb	20	50	70	75	94
Carl OK	Fb	20 p	$2¼	$2⅝		
Carl OK	My	17½	$2⅛	$2½		
Carl OK	My	17½p	85	105		
Carl OK	My	20	85	110		
Carl OK	My	20 p	$2¼	$2⅝		
Carl OK	Nv	15	$2⅞	$3⅛	$3	31
Carl OK	Nv	15 p	5	20	40	18
Carl OK	Nv	17½	120	135	140	897
Carl OK	Nv	17½p	50	75	60	190
Carl OK	Nv	20	20	40	25	1651
Carl OK	Nv	20 p	$2⅛	$2½	$2	8
Carl OK	Nv	22½	5	15	55	25
Carl OK	Nv	22½p	$4⅝	$5	$2¼	
CBth A	Ja	12½	$3½	$3¾		10
CBth A	Ja	12½p		25		60
CBth A	Ja	13¾p	5	30		82
CBth A	Ja	17½	20	45	20	142
CBth A	Ja	17½p	$2⅛	$2⅜		
CBth A	Ja	25				
CBth A	Ja	25 p				
CBth A	Ja	27½				
CBth A	Ja	27½p				
CBth A	Ja	30				70
CBth A	Ja	30 p				
CBth A	Ap	12½	$3¾	$4		
CBth A	Ap	12½p	5	30		20
CBth A	Ap	13¾	$2¾	$3		22
CBth A	Ap	13¾p	10	35		44
CBth A	Ap	15	175	$2		12
CBth A	Ap	17½	35	60		
CBth A	Ap	17½p	$2¼	$2½		
CBth A	Oc	12½	$3¼	$3½		42
CBth A	Oc	12½p		15		
CBth A	Oc	13¾	$2	$2¼		80
CBth A	Oc	13¾p		25		72
CBth A	Oc	15	85	110	100	66
CBth A	Oc	15 p	5	30		68
CBth A	Oc	25				21
CBth A	Oc	25 p				
CBth A	Oc	27½				46
CBth A	Oc	27½p				11
CBth A	Oc	30				43
CBth A	Oc	30 p				
Cmnc	Mr	10	$6¼	$6⅝		
Cmnc	Mr	10 p	1	15		
Cmnc	Mr	12½p	10	30	80	20
Cmnc	Mr	15	$2	$2¼	$2¼	62
Cmnc	Mr	15 p	35	60	65	35
Cmnc	Mr	17½	65	90	110	105
Cmnc	Mr	17½p	185	$2		
Cmnc	Sp	10	$5⅞	$6¼		
Cmnc	Sp	10 p		1	1	20
Cmnc	Sp	12½	$3⅜	$3¾	$3¼	22
Cmnc	Sp	12½p	1	10	30	40
Cmnc	Sp	15 p	5	15	40	46
Cmnc	Sp	16⅜	15	25	70	39
Cmnc	Sp	16⅜p	65	85	70	11
Cmnc	Sp	17½	5	15	15	70
Cmnc	Sp	17½p	140	165		
Cmnc	Sp	18⅜	5	15	10	2137
Cmnc	Sp	18⅜p	$2⅜	$2⅝	$3¾	566
Cmnc	Sp	20	1	5	5	537
Cmnc	Sp	20 p	$4	$4⅜	$6⅝	
Cmnc	Sp	21⅝	1	5	30	120
Cmnc	Sp	21⅝p	$5⅝	$6	$7	
Cmnc	Dc	10	$6⅛	$6½		
Cmnc	Dc	10 p	1	15		
Cmnc	Dc	12½	$3⅞	$4⅛	$4	500
Cmnc	Dc	12½p	5	20	65	33
Cmnc	Dc	16⅜	65	75	100	35
Cmnc	Dc	16⅜p	90	115	160	11
Cmnc	Dc	17½p	160	185	$3¾	2
Cmnc	Dc	18⅜	15	25	20	129
Cmnc	Dc	18⅜p	$2⅜	$2⅝	$3	
CP Ltd	Fb	35	$12¾	$13¼	$13	110
CP Ltd	Fb	35 p	5	25	55	66
CP Ltd	Fb	40 p	30	50	55	57
CP Ltd	Fb	45 p	150	175	140	53
CP Ltd	Fb	50	$2¼	$2½	$2⅜	144
CP Ltd	Fb	50 p	$3⅜	$3¾	$3½	50
CP Ltd	My	45	$5⅝	$6⅛	$6	10
CP Ltd	My	45 p	185	195	$2	1
CP Ltd	My	50 p	$3⅝	$4	$4¼	4
CP Ltd	Nv	35	$12¼	$12¾	$13	20
CP Ltd	Nv	35 p	1	15	50	58
CP Ltd	Nv	40	$8	$8⅜	$8¼	835
CP Ltd	Nv	40 p	1	20	10	691
CP Ltd	Nv	45 p	105	125	80	434
CP Ltd	Nv	50 p	$3¼	$3⅝	$3⅛	24
CRL	Mr	22½	$7¼	$7⅝	$8½	15
CRL	Mr	25	$5¼	$5½	$5½	295
CRL	Mr	25 p	125	150	130	86
CRL	Mr	27½	$3¾	$3⅞	$3⅞	307
CRL	Mr	30 p	$3	$3¼	$3⅛	109
CRL	Mr	32½p	$4⅞	$4⅞	$4⅝	245
CRL	Mr	35 p	$6⅜	$7	$7⅜	
CRL	Sp	22½	$5¾	$6⅛	$6½	83
CRL	Sp	25	$3⅜	$3⅞	$3⅛	1141
CRL	Sp	27½	150	170	170	1136
CRL	Sp	30 p	$2	$2¼	$2⅜	722
CRL	Sp	35 p	$6⅜	$7⅛	$5⅞	12
CRL	Sp	40	1	5		365
CRL	Sp	40 p	$11⅜	$12⅛	$11⅞	
CRL	Dc	22½	$6½	$6⅞	$7½	80
CRL	Dc	27½	$3	$3⅜	$3⅜	523
CRL	Dc	27½p	135	160	175	491
CRL	Dc	30 p	$2½	$2¾	$2½	485
CRL	Dc	32½	100	115	110	1241
CRL	Dc	35	50	75	65	872
CRL	Dc	35 p	$6⅜	$7⅛	$10¾	2033
CRL	Dc	40	25	35	30	461
CRL	Dc	40 p	$11⅜	$12⅛	$13	
CTL Bk	Mr	10	100	125		
CTL Bk	Mr	10 p	40	65		
CTL Bk	Mr	12½	15	40		
CTL Bk	Mr	12½p	$2⅜	$2⅝		
CTL Bk	Sp	10	35	60		13
CTL Bk	Sp	10 p	5	35		
CTL Bk	Sp	12½		5		30
CTL Bk	Sp	12½p	$2¼	$2½		10
CTL Bk	Sp	15		5		97
CTL Bk	Sp	15 p	$4¾	$5⅛		
CTL Bk	Dc	10	75	100		341
CTL Bk	Dc	10 p	30	55		20
CTL Bk	Dc	12½	10	15		547
CTL Bk	Dc	12½p	$2⅜	$2⅝		356
CTL Bk	Dc	15	1	10		4
CTL Bk	Dc	15 p	$4¾	$5⅛		
CTr A f	Mr	7½	$3⅛	$3⅜		
CTr A f	Mr	7½p	15	40		
CTr A f	Mr	10	125	150		28
CTr A f	Mr	10 p	50	75		5
CTr A f	Mr	12½p	$2⅝	$2⅞		
CTr A f	Sp	7½	$2¾	$3		
CTr A f	Sp	7½p		20		
CTr A f	Sp	10	40	65		
CTr A f	Sp	10 p	5	20		10
CTr A f	Sp	12½		15		47
CTr A f	Sp	12½p	$2⅝	$2⅝		5
CTr A f	Dc	7½	$2⅞	$3⅛		
CTr A f	Dc	7½p	5	30		
CTr A f	Dc	10	90	115		383
CTr A f	Dc	10 p	35	50		10
CTr A f	Dc	12½p	$2½	$2¾		25
Den B f	Ja	12½	$5⅝	$5¾	$2	1
Den B f	Ja	12½p	25	20	100	2
Den B f	Ja	15	$3	$3⅜	$3¼	41
Den B f	Ja	15 p	10	35	100	2
Den B f	Ja	17½p	75	100		
Den B f	Ja	20	40	65	65	240
Den B f	Ja	20 p	$2	$2⅜	$3¾	
Den B f	Ap	12½	$5½	$5⅞	$3	10
Den B f	Ap	12½p	10	30	120	7
Den B f	Ap	15	$3¼	$3⅝	$3⅛	2
Den B f	Ap	15 p	20	45		
Den B f	Ap	17½	$2⅛	$2½	150	15
Den B f	Ap	17½p	100	125		
Den B f	Ap	20	75	100		
Den B f	Ap	20 p	$2	$2⅜		
Den B f	Oc	12½	$5¼	$5⅝	85	
Den B f	Oc	12½p		25	120	10
Den B f	Oc	15	$2⅞	$3¼	$2½	18
Den B f	Oc	15 p		25	115	17
Den B f	Oc	17½	75	100	75	343
Den B f	Oc	17½p	50	75	95	65
Den B f	Oc	20 p	190	$2¼		
Denis	Oc	35	100	$3	125	10
Denis	Oc	35 p	5	$4½	$2¼	8
Denis	Oc	40	5	150	15	51
Denis	Oc	40 p	100	$6	$4¼	10
Denis	Oc	45	5	15	25	70
Denis	Oc	45 p	$5	$15	$8⅝	
Denis	Oc	50		10	5	4
Denis	Oc	50 p	$10	$20		
Dfs A	Mr	17½	$5⅞	$6¼		378
Dfs A	Mr	17½p	20	35		170
Dfs A	Mr	20	$3⅞	$4⅛	$3⅝	96
Dfs A	Mr	22½	$2⅛	$2⅜	170	64
Dfs A	Mr	25 p	$2⅜	$2⅝		
Dfs A	Sp	17½	$5⅝	$5¾		34
Dfs A	Sp	17½p	1	20		30
Dfs A	Sp	20	$3	$3¼		884
Dfs A	Sp	20 p	10	20		323
Dfs A	Sp	22½	80	105		117
Dfs A	Sp	22½p	45	70	70	60
Dfs A	Sp	25	5	20		65
Dfs A	Sp	25 p	$2⅛	$2⅜		33
Dfs A	Dc	17½	$5⅝	$6		139
Dfs A	Dc	17½p	10	20		60
Dfs A	Dc	20	$3½	$3¾		106
Dfs A	Dc	20 p	25	45		53
Dfs A	Dc	22½p	70	95		33
Dfs A	Dc	25	45	70	35	245
Dfs A	Dc	25 p	$2¼	$2½		
Dom M	Ja	10	$3⅛	$3⅜	$4	21
Dom M	Ja	10 p	20	35	25	26
Dom M	Ja	12½	160	180	180	57
Dom M	Ja	15 p	$2⅜	$2⅝	$2	76
Dom M	Ja	17½	40	50	45	504
Dom M	Ja	17½p	$4⅞	$5⅛	$4¼	29
Dom M	Ja	20	20	30	25	1474
Dom M	Ja	20 p	$7⅜	$7⅝	$7¼	135
Dom M	Ap	10	$3⅜	$3⅞	$2⅞	10
Dom M	Ap	10 p	45	60		
Dom M	Ap	12½	$2	$2¼	$3¼	54
Dom M	Ap	12½p	130	145	130	110
Dom M	Ap	15	115	130	175	56
Dom M	Ap	15 p	$2½	$2¾	$2	60
Dom M	Oc	10	$2¾	$3	$3	35
Dom M	Oc	10 p	5	20	40	20
Dom M	Oc	12½	100	120	140	137
Dom M	Oc	15	20	30	30	387
Dom M	Oc	17½	10	20	15	602
Dom M	Oc	17½p	$4¾	$5	$4	107
Dom M	Oc	20	5	10	10	1391
Dom M	Oc	20 p	$7¼	$7½	$7½	
Dom M	Oc	22½	5	10	10	406
Dom M	Oc	22½p	$9¾	$10⅛	$9½	14
G H						
Gnstar	Ja	17½	$7¾	$8¼	$8⅞	
Gnstar	Ja	17½p	5	20	65	20
Gnstar	Ja	20	$5⅜	$5¾	$5½	106
Gnstar	Ja	20 p	30	40	40	42
Gnstar	Ja	22½	$3⅜	$4	$3½	170
Gnstar	Ja	22½p	60	85	60	46
Gnstar	Ja	25	$2½	$2¾	$2½	156
Gnstar	Ja	25 p	150	175	155	22
Gnstar	Ja	27½	140	150	135	391
Gnstar	Ja	27½p	$2⅝	$3	$2½	10
Gnstar	Ap	20	$5⅞	$6⅜	$6½	5
Gnstar	Ap	20 p	25	50		
Gnstar	Ap	22½	$4¼	$4⅝	$5⅜	65
Gnstar	Ap	22½p	75	100	75	12
Gnstar	Ap	25	$3¼	$3½	$3⅛	22
Gnstar	Ap	25 p	175	$2		
Gnstar	Ap	27½	$2	$2¼	$2⅛	18
Gnstar	Ap	27½p	$2⅞	$3¼		
Gnstar	Oc	17½	$7⅜	$7⅞	$6¼	40
Gnstar	Oc	17½p		10	5	205
Gnstar	Oc	20	$5	$5½	$4¾	403
Gnstar	Oc	20 p	5	20	10	164
Gnstar	Oc	22½	$3	$3¼	$2⅞	450
Gnstar	Oc	22½p	30	45	55	95
Gnstar	Oc	25 p	100	125	100	230
Gnstar	Oc	27½p	$2⅜	$2¾	$2¾	30
Gnstar	Oc	30	20	35	35	327
Gnstar	Oc	30 p	$4⅞	$5¼	$10	
Gulf C	Fb	12½	$6⅛	$6½	$6	2
Gulf C	Fb	12½p	5	30		
Gulf C	Fb	17½p	75	100		86
Gulf C	Fb	20 p	$2⅛	$2⅜	$2⅛	24
Gulf C	My	15 p	40	65	35	5
Gulf C	My	20 p	$2⅜	$2⅝		
Gulf C	Nv	12½	$5⅞	$6¼		5
Gulf C	Nv	12½p		20		
Gulf C	Nv	15 p		10		177
Husky	Ja	7½	$4½	$4⅞	$4¼	11
Husky	Ja	7½p		10		
Husky	Ja	10 p	5	20	15	60
Husky	Ja	12½p	80	100	75	12
Husky	Ap	7½	$4⅝	$5		
Husky	Ap	7½p	1	20		
Husky	Ap	10 p	20	35	35	60
Husky	Ap	12½p	90	110	95	5
Husky	Oc	7½	$4⅜	$4⅝	$3⅛	2
Husky	Oc	7½p		5		
Husky	Oc	10 p	1	10	5	175
I J						
I-City	Mr	7½	$2½	$2⅞		
I-City	Mr	7½p	5	30		
I-City	Mr	10	75	100	110	3
I-City	Mr	10 p	65	90	75	3
I-City	Mr	12½	20	30		
I-City	Mr	12½p	$2⅝	$3		
I-City	Sp	7½	$2	$2⅜	$2	63
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	12½	1	5	5	1415
I-City	Sp	12½p	$2⅜	$3	150	10
I-City	Dc	7½	$2⅜	$2¾	$2⅞	10
I-City	Dc	7½p		25		
I-City	Dc	10 p	50	75	50	34
I-City	Dc	12½	10	15	15	2090
I-City	Dc	12½p	$2⅝	$3	$2⅜	1
Imsco	Ja	32½	$11⅛	$11⅝	$11⅜	93
Imsco	Ja	32½p	1	20		
Imsco	Ja	35 p	20	45		35
Imsco	Ja	40	$4⅜	$4⅞	$4¾	893
Imsco	Ja	40 p	50	75		71
Imsco	Ja	45	185	$2⅛	$2	681
Imsco	Ja	45 p	$2¼	$2½	$2⅜	77
Imsco	Ap	35	$9¼	$9⅝		4
Imsco	Ap	35 p	45	70		
Imsco	Ap	40	$5⅛	$5½		92
Imsco	Ap	40 p	80	105		12
Imsco	Ap	45 p	$2½	$2¾		
Imsco	Oc	30	$13	$13½		212
Imsco	Oc	30 p		5		7
Imsco	Oc	32½	$10¾	$11¼		175
Imsco	Oc	32½p		10		58
Imsco	Oc	35	$8⅜	$8¾	$8½	482
Imsco	Oc	35 p		10		453
Imsco	Oc	40	$4	$4¼	$4	489
Imsco	Oc	40 p	25	50		164
Inco	Fb	10	$5⅞	$6¼	$4⅝	14
Inco	Fb	10 p	5	20		
Inco	Fb	12½	$3⅝	$4	$4	280
Inco	Fb	12½p	25	50	60	57
Inco	Fb	15 p	70	90	65	114
Inco	Fb	17½p	$2	$2⅜		
Inco	My	12½	$4⅛	$4½		
Inco	My	12½p	40	65		
Inco	My	15	$2½	$2¾	$2⅝	888
Inco	My	15 p	90	115	85	8
Inco	My	17½p	$2⅛	$2½	$2	3
Inco	Nv	10	$5⅝	$6	$5⅝	91
Inco	Nv	10 p		10	10	70
Inco	Nv	12½	$3¼	$3⅜	$3½	207
Inco	Nv	12½p	5	20	20	157
Inco	Nv	17½p	175	$2	$4½	5
Inco	Nv	20	10	30	20	184
Inco	Nv	20 p	$4⅛	$4⅜	$6	
IOil A	Fb	32½	$10⅞	$11⅜		
IOil A	Fb	32½p	5	25	35	60
IOil A	Fb	35 p	15	40	75	94
IOil A	My	35 p	25	50	85	2
IOil A	My	45 p	$3⅞	$4¼	$4¼	
IOil A	Nv	32½p	1	15	5	59
IOil A	Nv	35 p	5	25	15	607
K L						
L Mnr	Mr	22½	$8⅝	$9⅛	$2⅛	
L Mnr	Mr	22½p	30	45	70	13
L Mnr	Mr	25	$6½	$6⅞	$7⅜	28
L Mnr	Mr	25 p	60	75	95	80
L Mnr	Mr	27½	$4¾	$5⅛	$5¼	25
L Mnr	Mr	27½p	110	135	110	8
L Mnr	Mr	30	$3¼	$3⅜	$3½	24
L Mnr	Mr	30 p	$2	$2¼	$2	15
L Mnr	Mr	32½	$2	$2⅜	$2⅜	15
L Mnr	Mr	32½p	$3⅛	$3½		
L Mnr	Mr	35	120	145	180	74
L Mnr	Mr	35 p	$5½	$5⅞	$7⅜	10
L Mnr	Sp	22½	$7¼	$7⅝		
L Mnr	Sp	22½p	1	10	10	80
L Mnr	Sp	25 p	5	20	5	179
L Mnr	Sp	27½	$2⅝	$3	$3¼	30
L Mnr	Sp	30 p	95	105	105	138
L Mnr	Sp	32½	20	35	50	289
L Mnr	Sp	32½p	$2¾	$3⅛	$6⅜	61
L Mnr	Sp	35 p	$5⅛	$5½	$8⅛	27
L Mnr	Sp	40	5	20	10	85
L Mnr	Sp	40 p	$10⅛	$10½		
L Mnr	Dc	22½	$7⅞	$8¼		
L Mnr	Dc	22½p	15	30	80	15
L Mnr	Dc	25	$5⅝	$6	$6¼	10
L Mnr	Dc	25 p	40	55	60	81
L Mnr	Dc	27½	$3⅜	$4	$3⅜	51
L Mnr	Dc	30	$2¼	$2⅝	$2¼	168
L Mnr	Dc	30 p	165	190	$2⅛	33
L Mnr	Dc	32½	110	130	120	77
L Mnr	Dc	32½p	$2⅞	$3¼	$5⅞	55
L Mnr	Dc	35	55	75	95	210
L Mnr	Dc	35 p	$5⅜	$5⅝	$7	44
L Mnr	Dc	40	25	30	25	202
L Mnr	Dc	40 p	$10⅜	$10¾	$13⅜	6
M N						
Mitel	Mr	5	$4¼	$4⅝	$5	46
Mitel	Mr	5 p	15	25	25	40
Mitel	Mr	7½	$2⅝	$2⅞	$3	275
Mitel	Mr	7½p	85	110	80	144
Mitel	Mr	10 p	$2	$2¼	$2	54
Mitel	Sp	5	$3⅞	$4¼	$4⅜	27
Mitel	Sp	5 p		10	1	101
Mitel	Sp	7½p	5	20	25	428
Mitel	Sp	10 p	110	135	$3⅜	
Mitel	Sp	12½p	$3⅜	$3¾	$3¼	12
Mitel	Sp	15	1	10	5	322
Mitel	Sp	15 p	$5⅞	$6⅜	$5¼	10
Mitel	Sp	17½	1	10	5	851
Mitel	Sp	17½p	$8⅜	$8⅞	$7½	
Mitel	Sp	20		5	5	1011
Mitel	Sp	20 p	$10⅞	$11⅜	$11⅛	
Mitel	Dc	5	$4⅛	$4½	$4⅜	43
Mitel	Dc	5 p	10	30	10	65
Mitel	Dc	7½	$2⅛	$2⅜	$2⅛	288
Mitel	Dc	15	20	30	40	298
Mitel	Dc	15 p	$5⅞	$6⅜	$5	3
Moore	Fb	50	$5⅝	$6⅜		
Moore	Fb	50 p	75	150	100	3
Moore	Fb	55 p	$2¼	$3¼		
Moore	My	50	$6¾	$7½		
Moore	My	50 p	125	$2		
Moore	My	55	$3¾	$4½		
Moore	My	55 p	$2½	$3½		
Moore	Nv	40	$13⅝	$14⅛	$12¼	1028
Moore	Nv	40 p	5	35	50	26
Moore	Nv	45	$8¾	$9⅜	$9½	62
Moore	Nv	45 p	15	40	25	41
Moore	Nv	50	$4⅝	$5⅛	$4¾	590
Moore	Nv	50 p	50	125	50	613
Moore	Nv	55	155	190	$2	768
Moore	Nv	55 p	175	$2½	$2¼	6
Nat Bk	Fb	10 p	25	35		53
Nat Bk	Fb	12½p	80	105		44
Nat Bk	My	10 p	40	60		
Nat Bk	My	12½p	90	115		
Nat Bk	Nv	15	1	10		1110
Nat Bk	Nv	15 p	$2⅞	$3⅛		1
Nor Tel	Ja	35	$19⅛	$19⅝	$13⅛	17
Nor Tel	Ja	35 p	5	20	15	20
Nor Tel	Ja	40	$14⅜	$14¾	$16	87
Nor Tel	Ja	40 p	15	25	20	475
Nor Tel	Ja	45	$9⅞	$10⅛	$9⅝	641
Nor Tel	Ja	45 p	50	65	60	357
Nor Tel	Ja	50 p	150	170	175	392
Nor Tel	Ap	40	$15½	$16	$15	7
Nor Tel	Ap	45	$11¼	$11¾	$12	61
Nor Tel	Ap	45 p	80	100	100	50
Nor Tel	Ap	50	$7⅝	$8	$7⅝	135
Nor Tel	Ap	50 p	190	$2⅛	$2	90
Nor Tel	Ap	55 p	$4	$4¼	$3¾	374
Nor Tel	Oc	35	$18	$18⅜	$17⅞	47
Nor Tel	Oc	35 p	1	10	20	74
Nor Tel	Oc	40	$13¼	$13⅝	$13⅜	419
Nor Tel	Oc	40 p	5	10	5	862
Nor Tel	Oc	50 p	70	85	75	1016
Nor Tel	Oc	55 p	$2⅞	$3⅛	$2¾	260
Noran	Fb	15	$6¾	$7⅛		
Noran	Fb	15 p	1	25		
Noran	Fb	17½	$4¾	$5⅛		159
Noran	Fb	17½p	10	35		181
Noran	Fb	22½	155	180	190	169
Noran	Fb	22½p	185	$2⅛	150	59
Noran	My	20	$3⅜	$3⅞		
Noran	My	20 p	115	130		
Noran	My	22½	$2	$2¼		280
Noran	My	22½p	$2¼	$2½		
Noran	Nv	15	$6⅝	$7		1
Noran	Nv	15 p	1	25		
Noran	Nv	17½	$4¼	$4½		391
Noran	Nv	17½p	1	25		35
Noran	Nv	20 p	5	30		165
Noran	Nv	25	30	40		621
Noran	Nv	25 p	$3¼	$3½		44
Nva A f	Fb	5 p		10		
Nva A f	Fb	7½p	60	75	80	24
Nva A f	My	5	$2⅛	$2½		
Nva A f	My	5 p		10		
Nva A f	My	7½p	60	85		
Nva A f	Nv	5	190	$2⅛	195	714
Nva A f	Nv	5 p		10	10	20
Nva A f	Nv	7½p	55	75	55	125
Nva A f	Nv	10		10	$3⅛	
Nva A f	Nv	10 p	$3	$3⅜	$3⅛	
O P						
Oba 01	Mr	70	$8⅛	$8⅜		
Oba 01	Mr	70 p	25	50		4
Oba 01	Mr	72½	$5⅜	$6⅛		29
Oba 01	Mr	72½p	50	75		35
Oba 01	Mr	75	$4	$4¼		219
Oba 01	Mr	75 p	100	125		88
Oba 01	Mr	77½	$2⅜	$2⅞	$3	332
Oba 01	Mr	77½p	185	$2⅛		11
Oba 01	Mr	80	160	185		99
Oba 01	Mr	80 p	$3⅜	$3⅜		14
Oba 01	Mr	82½p	$4⅞	$5⅜		1
Oba 01	Sp	70	$8⅛	$8⅜		22
Oba 01	Sp	70 p	1	10		1
Oba 01	Sp	72½	$5⅜	$6⅛		40
Oba 01	Sp	72½p	1	10		986
Oba 01	Sp	75	$3⅜	$3⅜		363
Oba 01	Sp	75 p	1	20		200
Oba 01	Sp	77½p	45	65		529
Oba 01	Sp	82½	10	15		1066
Oba 01	Sp	85		15		494
Oba 01	Sp	85 p	$6⅜	$6⅞		3
Oba 01	Dc	70	$8⅛	$8⅜		1
Oba 01	Dc	70 p	10	35		40
Oba 01	Dc	72½	$5⅜	$6⅛		99
Oba 01	Dc	72½p	20	45		388
Oba 01	Dc	75 p	50	75		535
Oba 01	Dc	77½p	140	165	150	120
Oba 01	Dc	80 p	$2⅞	$3⅛		57
Oba 01	Dc	82½p	$4½	$4⅞		8
Obc 03	Mr	87½				
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p			$5½	1
Obc 03	Sp	85	$4		$6⅞	
Obc 03	Sp	85 p			50	2
Obc 03	Sp	87½	$2½		$4	9
Obc 03	Sp	87½p			50	14
Obc 03	Sp	90			$3	191
Obc 03	Sp	90 p		60	$2½	20
Obc 03	Sp	92½		$2	130	4
Obc 03	Sp	92½p			65	60
Obc 03	Sp	95			5	67
Obc 03	Sp	95 p			$3¼	122
Obc 03	Sp	97½			15	206
Obc 03	Sp	97½p			$5⅝	50
Obc 03	Sp	100			55	110
Obc 03	Sp	100 p			$4⅜	20
Obc 03	Dc	85			$6¾	31
Obc 03	Dc	85 p	15		$2⅜	96
Obc 03	Dc	87½			$2½	168
Obc 03	Dc	87½p	20		140	46
Obc 03	Dc	90			$2⅜	25
Obc 03	Dc	90 p			$2¼	62
Obd 04	Mr	75	$7	$7½		2
Obd 04	Mr	75 p	35	60		22
Obd 04	Mr	77½	$4½	$5		85
Obd 04	Mr	77½p	85	110		2
Obd 04	Mr	80	$3⅛	$3⅜		15
Obd 04	Mr	80 p	165	190		1
Obd 04	Mr	82½	$2	$2¼	$2⅜	40
Obd 04	Mr	82½p	$2⅝	$2⅞		4
Obd 04	Mr	85	130	155		100
Obd 04	Mr	85 p	$4⅜	$4⅝		
Obd 04	Sp	75 p	1	10		38
Obd 04	Sp	77½	$4½	$5		108
Obd 04	Sp	77½p	1	20		166
Obd 04	Sp	80 p	15	35		44
Obd 04	Sp	82½	60	85		377
Obd 04	Sp	82½p	55	80		157
Obd 04	Sp	85	15	25		77
Obd 04	Sp	85 p	$2¾	$3		15
Obd 04	Sp	87½	1	20		41
Obd 04	Sp	87½p	$5⅛	$5⅝		
Obd 04	Sp	90		15		246
Obd 04	Sp	90 p	$7⅜	$8⅛		
Obd 04	Dc	75	$7	$7½		38
Obd 04	Dc	75 p	20	45		32
Obd 04	Dc	77½p	40	50		67
Obd 04	Dc	80	$2¾	$3		18
Obd 04	Dc	80 p	100	125		56
Obd 04	Dc	82½	150	175		119
Obd 04	Dc	82½p	$2	$2¼		11
Obd 04	Dc	85	75	100		74
Obd 04	Dc	85 p	$3¾	$4		
Placer	Mr	17½	$6⅝	$7		
Placer	Mr	17½p	30	40	130	18
Placer	Mr	20	$4⅜	$4¾	$4½	253
Placer	Mr	20 p	35	55	60	37
Placer	Mr	22½p	130	140	190	10
Placer	Mr	25 p	$2¼	$2⅝		
Placer	Sp	17½	$5½	$5⅞	$4½	17
Placer	Sp	17½p		5	1	35
Placer	Sp	20	$3	$3¼	$3	461
Placer	Sp	20 p	25	30	45	389
Placer	Sp	22½p	65	70	75	205
Placer	Sp	25	1	15	20	328
Placer	Sp	25 p	180	$2	$2	
Placer	Dc	17½	$6⅜	$6⅝	$5⅛	523
Placer	Dc	17½p	25	30	15	385
Placer	Dc	20	$3¾	$4	$3¾	923
Placer	Dc	20 p	45	50	40	800
Placer	Dc	22½p	105	110	165	749
Placer	Dc	25 p	$2	$2¼	$3¼	10
Powr f	Fb	17½p	5	30		13
Powr f	Fb	20 p	40	65		25
Powr f	Fb	22½	95	120	85	12
Powr f	Fb	22½p	145	170		
Powr f	My	20	$3	$3¼		
Powr f	My	20 p	65	90		5
Powr f	My	22½	130	155		6
Powr f	My	22½p	170	195		
Powr f	Nv	17½	$4¼	$4½		52
Powr f	Nv	17½p		15		70
Powr f	Nv	22½p	120	145		
Q R						
Rang	Ja	7½	160	170	165	849
Rang	Ja	7½p	25	50	50	10
Rang	Ja	10 p	155	175	170	93
Rang	Ja	12½	10	25	10	187
Rang	Ja	12½p	$3⅞	$4¼	$4⅞	3
Rang	Ap	7½	175	$2	190	158
Rang	Ap	7½p	30	55	60	20
Rang	Ap	10	75	85	80	264
Rang	Oc	7½	115	125	130	206
Rang	Oc	7½p	15	30	25	42
Rang	Oc	10 p	145	170	140	74
Rang	Oc	12½p	$3⅞	$4¼	$3⅞	25
Rang	Oc	15	1	5	5	351
Rang	Oc	15 p	$6⅜	$6¾	$5	
Roy Bk	Ja	25	$3⅞	$4	$4⅛	45
Roy Bk	Ja	25 p	25	40	50	74
Roy Bk	Ja	27½	190	$2⅛	$2¼	353
Roy Bk	Ja	30 p	$2¼	$2⅝	$2⅜	19
Roy Bk	Ja	32½p	$4¼	$4⅜	$5⅛	
Roy Bk	Ap	25	$3⅞	$4¼	$5	11
Roy Bk	Ap	25 p	50	75	90	14
Roy Bk	Ap	27½	$2¼	$2⅝	$3⅜	24
Roy Bk	Ap	27½p	120	145		
Roy Bk	Ap	30	120	145	150	576
Roy Bk	Ap	30 p	$2⅜	$2¾	$2	15
Roy Bk	Oc	25	$3¼	$3⅝	$4	164
Roy Bk	Oc	25 p	5	20	15	27
Roy Bk	Oc	27½p	35	60	40	736
Roy Bk	Oc	30 p	$2	$2⅜	$2	59
Roy Bk	Oc	32½p	$4⅛	$4½	$5¼	2
Roy Bk	Oc	35		10	10	71
Roy Bk	Oc	35 p	$6⅝	$7⅛		
S T						
Segrm	Ja	35	$15	$15⅜		
Segrm	Ja	35 p	5	15		
Segrm	Ja	40	$10¼	$10⅝	$9¼	94
Segrm	Ja	40 p	15	30	45	116
Segrm	Ja	45	$5¾	$6⅛	$6½	294
Segrm	Ja	45 p	50	75	75	136
Segrm	Ja	50 p	$2	$2⅜	185	27
Segrm	Ap	35	$16	$16¼	$10¾	5
Segrm	Ap	35 p	10	25		
Segrm	Ap	40	$11⅜	$11⅝	$10¼	1
Segrm	Ap	40 p	30	55	75	44
Segrm	Ap	45	$6⅞	$7¼	$7⅜	34
Segrm	Ap	45 p	75	100	150	35
Segrm	Ap	50	$3⅜	$3¾	$3⅝	153
Segrm	Ap	50 p	$2⅛	$2½	$3⅜	10
Segrm	Oc	35	$14⅛	$14½		
Segrm	Oc	35 p	1	15	40	30
Segrm	Oc	40	$9¼	$9⅝	$8⅞	162
Segrm	Oc	40 p	5	20	20	406
Segrm	Oc	45 p	15	40	40	422
Shell C	Fb	17½	$7⅞	$8⅜		
Shell C	Fb	17½p	5	30		
Shell C	Fb	20	$5¾	$6⅛	$4⅞	24
Shell C	Fb	20 p	15	30	55	23
Shell C	Fb	22½	$3¾	$4	$4	195
Shell C	Fb	22½p	45	65	55	26
Shell C	Fb	25 p	120	140	$2½	10
Shell C	Fb	27½p	$2⅝	$3	$4¼	
Shell C	My	20	$6⅛	$6½		
Shell C	My	20 p	20	45	55	5
Shell C	My	22½	$4⅛	$4½	$4⅜	7
Shell C	My	22½p	80	100		
Shell C	My	25	$2¾	$2⅞	$3	9
Shell C	My	25 p	150	170	165	11
Shell C	My	27½	160	175		
Shell C	My	27½p	$2¾	$3⅛		
Shell C	Nv	17½	$7⅝	$8⅛		
Shell C	Nv	17½p	1	25		
Shell C	Nv	20 p	5	25	50	2
Shell C	Nv	22½p	15	30	85	53
Shell C	Nv	27½p	$2½	$2⅞	$3½	
Stlco A	Fb	17½	$6	$6½		
Stlco A	Fb	20	$4	$4⅜	$3¾	683
Stlco A	Fb	20 p	25	40	40	10
Stlco A	Fb	22½	$2	$2⅜	$2⅜	409
Stlco A	Fb	22½p	75	100	190	33
Stlco A	Fb	25	100	110	110	364
Stlco A	Fb	25 p	$2	$2⅜	$2⅜	
Stlco A	My	20	$4¾	$5	$4⅝	1000
Stlco A	My	20 p	20	45		
Stlco A	My	22½	$2¾	$3⅛		
Stlco A	My	22½p	85	110	90	3
Stlco A	My	25	140	150	150	3
Stlco A	My	25 p	$2⅛	$2½		
Stlco A	Nv	17½	$5¾	$6¼	$6	20
Stlco A	Nv	20	$3⅜	$3¾	$3¾	53
Stlco A	Nv	20 p	5	20	30	29
Stlco A	Nv	22½	145	170	170	1031
Stlco A	Nv	22½p	35	60	70	47
Stlco A	Nv	25	40	60	65	888
Stlco A	Nv	25 p	175	$2	170	33
Stlco A	Nv	27½	10	20	20	343
Stlco A	Nv	27½p	$4⅛	$4½	$6	
Stlco A	Nv	30	1	20	25	300
Stlco A	Nv	30 p	$6⅜	$7⅛	$4¼	
T-D Bk	Mr	12½	$4	$4⅜	$4¼	102
T-D Bk	Mr	12½p	5	20		61
T-D Bk	Mr	17½p	145	160	165	20
T-D Bk	Sp	12½	$3¾	$4⅛	$4	28
T-D Bk	Sp	12½p		5	35	62
T-D Bk	Sp	15	135	150	140	955
T-D Bk	Sp	15 p	1	15	15	454
T-D Bk	Sp	17½p	110	135	130	98
T-D Bk	Dc	12½	$3¾	$4⅛	$4	212
T-D Bk	Dc	12½p	1	15	20	147
TIX	Sp	100	$18⅞	$19¼	$16⅞	10
TIX	Sp	100 p	1	10	60	10
TIX	Sp	105	$13⅞	$14¼	$14½	25
TIX	Sp	105 p	1	10	15	135
TIX	Sp	110 p	5	15	20	108
TIX	Sp	115 p	50	65	65	303
TIX	Oc	100	$19	$19⅜	$14⅞	1
TIX	Oc	100 p	5	10		
TIX	Oc	105	$14	$14⅜	$14¾	18
TIX	Oc	105 p	5	15	70	56
TIX	Oc	110	$9⅜	$9¾	$10½	64
TIX	Oc	110 p	35	50	45	95
TIX	Oc	115	$5⅜	$5¾	$4	24
TIX	Oc	115 p	120	135	115	80
TIX	Oc	120 p	$3⅜	$3	$3	21
TIX	Nv115		$6⅛	$6½	$5¾	5
TIX	Nv115	p	180	195		
TIX	Nv120		$3	$3⅜		
TIX	Nv120	p	$4	$4¼		
Total P	Ja	10	$2⅞	$2¾	$2⅜	172
Total P	Ja	10 p	10	35	50	25
Total P	Ja	12½p	60	85	100	62
Total P	Ja	15	40	60	35	79
Total P	Ja	15 p	$2¾	$3	$2⅝	
Total P	Oc	10	$2⅛	$2½	$2¼	65
Total P	Oc	10 p	5	30	15	40
Total P	Oc	12½	50	60	45	1503
Total P	Oc	15	10	25	20	539
Total P	Oc	15 p	$2⅞	$3	$2½	15
Total P	Oc	17½		10	5	84
Total P	Oc	17½p	$5⅛	$5⅜	$4¾	
TrAlt A	Fb	17½	$4¼	$4⅝		
TrAlt A	Fb	17½p	1	20		
TrAlt A	Fb	20	$2	$2¼	90	550
TrAlt A	Fb	20 p	5	25	65	550
TrAlt A	Fb	22½	55	60	55	1240
TrAlt A	Fb	22½p	105	130	105	10
TrAlt A	My	20	$2⅛	$2½		
TrAlt A	My	20 p	20	45		
TrAlt A	My	22½	65	90	75	10
TrAlt A	My	22½p	120	145		
TrAlt A	Nv	17½	$4⅛	$4½		
TrAlt A	Nv	17½p	1	15		
TrAlt A	Nv	20	175	$2	$2½	8
TrAlt A	Nv	20 p	1	25		
TrC PL	Fb	12½	$5⅛	$5⅜	$5	10
TrC PL	Fb	12½p		10		
TrC PL	Fb	15	$2⅞	$3⅛	$3	708
TrC PL	Fb	15 p	5	20		
TrC PL	Fb	17½	125	135	125	337
TrC PL	Fb	17½p	40	65	60	165
TrC PL	Fb	20	20	35	35	10
TrC PL	Fb	20 p	$2⅛	$2½		
TrC PL	My	15	$3¼	$3½	$3½	30
TrC PL	My	15 p	10	30		
TrC PL	My	17½	140	160		
TrC PL	My	17½p	60	85		
TrC PL	My	20	35	50		
TrC PL	My	20 p	$2⅛	$2½		
TrC PL	Nv	12½	$5⅛	$5⅜	$4¾	
TrC PL	Nv	12½p		10		
TrC PL	Nv	15	$2¾	$3	$3	78
TrC PL	Nv	15 p	5	15	5	18
TrC PL	Nv	17½	85	95	95	353
TrC PL	Nv	17½p	35	55	65	61
TrC PL	Nv	20	5	20	20	13
TrC PL	Nv	20 p	$2⅛	$2½		
Tx Can	Sp	35			$4½	3
Tx Can	Sp	35 p				
Tx Can	Sp	40 p			$3½	
Tx Can	Sp	45		15	40	50
Tx Can	Sp	45 p				
W X						
Wcoast	Mr	12½	105	135		
Wcoast	Mr	12½p	10	35		
Wcoast	Mr	15	10	35		
Wcoast	Mr	15 p	175	$2¼		
Wcoast	Sp	12½	75	125	150	
Wcoast	Sp	12½p		20		
Wcoast	Sp	15		5	15	3541
Wcoast	Sp	15 p	140	190	70	1883
Wcoast	Sp	17½		5	5	1890
Wcoast	Sp	17½p	$3⅞	$4⅜	$3	1880
Wcoast	Dc	12½	90	140	150	11
Wcoast	Dc	12½p	5	30		
Wcoast	Dc	15	1	15	15	125
Wcoast	Dc	15 p	155	195		
Wlkr R	Mr	20	$4¾	$5⅛	$5⅛	14
Wlkr R	Mr	20 p	10	40		20
Wlkr R	Mr	22½	$2¾	$3		449
Wlkr R	Mr	22½p	60	85		67
Wlkr R	Mr	25 p	135	160		
Wlkr R	Sp	20	$4¼	$4½		2
Wlkr R	Sp	20 p		20		35
Wlkr R	Sp	22½p	10	25		63
Wlkr R	Sp	25 p	65	90		32
Wlkr R	Sp	27½	1	10		381
Wlkr R	Sp	27½p	$2⅞	$3⅛	$3½	410
Wlkr R	Sp	30		5		246
Wlkr R	Sp	30 p	$5⅜	$5¾		10
Wlkr R	Dc	20	$4½	$4¾		27
Wlkr R	Dc	20 p	5	30		6
Wlkr R	Dc	22½	$2½	$2¾	$2¾	6297
Wlkr R	Dc	22½p	30	55		3942
Wlkr R	Dc	25	100	110	125	594
Wlkr R	Dc	25 p	110	135	140	69
Wlkr R	Dc	27½	30	50	40	118
Wlkr R	Dc	27½p	$3	$3¼		5
XCB	Sp	95	$8⅜	$9		
XCB	Sp	95 p	5	30		22
XCB	Sp	100 p	65	90		8
XCB	Sp	110	45	70		55
XCB	Oc	95	$8½	$9⅛		
XCB	Oc	95 p	40	65		
XCB	Oc	100	$4⅞	$5¼		1
XCB	Oc	100 p	115	145		
XCB	Oc	105	$2⅝	$2⅞		15
XCB	Oc	105 p	$3½	$3¾		6
XCB	Oc	110	105	130		9
XCB	Oc	110 p	$7	$7½		
XCB	Nv105	p	$4¼	$4½		
XCB	Nv110		170	195		22
XCB	Nv110	p	$7¼	$7¾		20
XCM	Sp	100	$21⅝	$22⅝		
XCM	Sp	100 p		25		
XCM	Sp	105	$16⅝	$17⅝		
XCM	Sp	105 p	5	30		
XCM	Sp	110	$11⅝	$12⅝		10
XCM	Sp	110 p		40		2
XCM	Sp	115	$8	$8½		15
XCM	Sp	115 p	95	120		11
XCM	Sp	120	$3¾	$4¼	$3⅞	
XCM	Oc	100	$21⅝	$22⅝		
XCM	Oc	100 p	15	40		
XCM	Oc	105	$16⅝	$17⅝		
XCM	Oc	105 p	40	65		
XCM	Oc	110	$11⅝	$12⅝		
XCM	Oc	110 p	100	125		10
XCM	Oc	115	$8½	$9		
XCM	Oc	115 p	175	$2		5
XCM	Oc	120	$4⅞	$5⅜		
XCM	Oc	120 p	$3½	$3¾		
XCM	Oc	125	$3⅛	$3⅜		5
XCM	Oc	125 p	$5¼	$5⅝		
XCM	Nv110					
XCM	Nv110	p				
XCM	Nv115		$8¾	$9¾		10
XCM	Nv115	p	$2½	$2¾		10
XCM	Nv120		$5¾	$6½		10
XCM	Nv120	p	$4	$4⅜		10
XCO	Sp	120	$14½	$15⅜		12
XCO	Sp	120 p	20	45		
XCO	Sp	125	$9¾	$10⅜		
XCO	Sp	125 p	55	80	40	120
XCO	Sp	130 p	150	175		
XCO	Sp	135	$3¾	$4		37
XCO	Sp	135 p	$3⅜	$3⅜		
XCO	Oc	110	$24⅞	$25¾		
XXM	Sp	100	$16⅝	$17⅛		5
XXM	Sp	100 p	1	10		57
XXM	Sp	105	$11⅝	$12⅛		
XXM	Sp	105 p	10	25		110
XXM	Sp	110	$7⅝	$7¾	$7⅝	155
XXM	Sp	110 p	20	45		207
XXM	Oc	100	$16⅝	$17⅛		
XXM	Oc	100 p	15	40		30
XXM	Oc	105	$11⅝	$12⅛		8

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 0,05 / 77,03 CENTS US

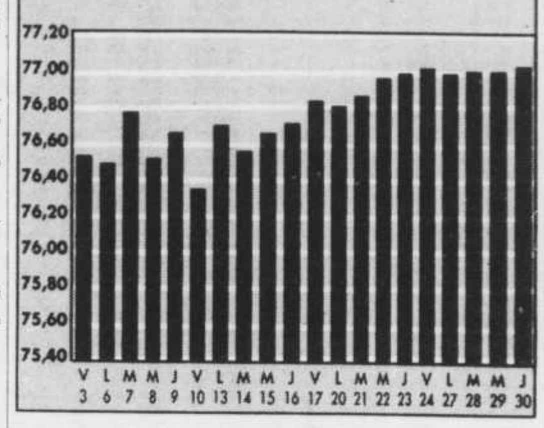

TAUX D'INTÉRÊT

INSTITUTIONS	DÉPÔT À TERME 30-59	DÉPÔT À TERME 1 an	DÉPÔT À TERME 3 ans	DÉPÔT À TERME 5 ans	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1 an	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 5 ans	PRÊT PERSONNEL 1 à 5 ans
Fid. du Québec	10.25	12.25	12.50	12.50	13.25	14.25	—
Trust Royal	10.50	12.25	12.75	12.75	13.00	14.00	15.75
Trust Général	10.50	12.25	12.63	12.50	13.25	14.00	—
Crédit Foncier	10.63	12.00	12.50	12.50	13.12	14.12	—
Morguard	10.75	12.00	12.75	12.75	13.50	14.25	—
Montréal Trust	10.50	12.00	12.50	12.50	13.00	14.00	—
Fid. Prêt. Rev.	10.75	12.00	12.50	12.50	13.25	14.00	14.50
Guardian	11.00	12.00	12.25	12.50	13.75	14.50	—
Fiduciaires	10.37	12.00	12.63	12.63	13.25	14.00	—
Le Permanent	10.00	11.75	12.50	12.50	13.25	14.00	14.25
Morgan Trust	10.75	12.00	12.50	12.50	13.25	14.25	—
Soc. Nat. Fid.	10.50	12.00	12.37	12.50	13.25	14.25	—
Trust National	10.00	11.75	12.50	12.50	13.00	14.00	13.00
First City	10.50	12.00	12.50	12.50	—	—	—
Guaranty Trust	10.25	12.00	12.50	12.50	13.00	14.00	—
B. Mercantile	10.75	11.50	11.50	12.00	—	—	—
B. Nationale	10.00	10.50	10.50	10.75	13.25	14.25	14.75
B. d'Épargne	10.25	11.75	12.75	12.75	13.25	14.25	14.75
B. Royale	10.00	10.50	10.75	11.50	13.25	14.25	—
B. Commerce	10.00	10.50	10.75	11.50	13.25	14.25	**14.25**
B. de N.-Écosse	10.00	10.75	11.00	11.75	13.25	14.25	**14.25**
B. Continentale	10.25	11.00	11.25	11.75	—	—	—
B. de Montréal	10.00	10.50	11.00	11.75	13.25	14.25	**14.25**
B. T.-Dominion	10.00	10.50	10.75	11.50	13.25	14.25	**14.25**
T. Financial	10.75	12.50	12.75	12.75	—	—	—
B. Com. Italiana	10.75	12.25	13.00	13.25	13.25	14.50	15.00
B. Com. du Cda	11.00	12.00	12.00	12.00			

(Compilation par LE DEVOIR)

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 347,25 / 3,25 EN $ US

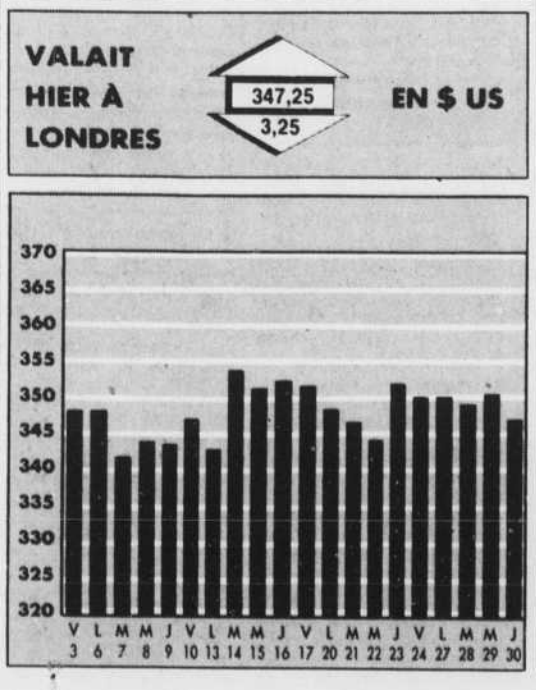

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 7,50 / 0,11 EN $ US

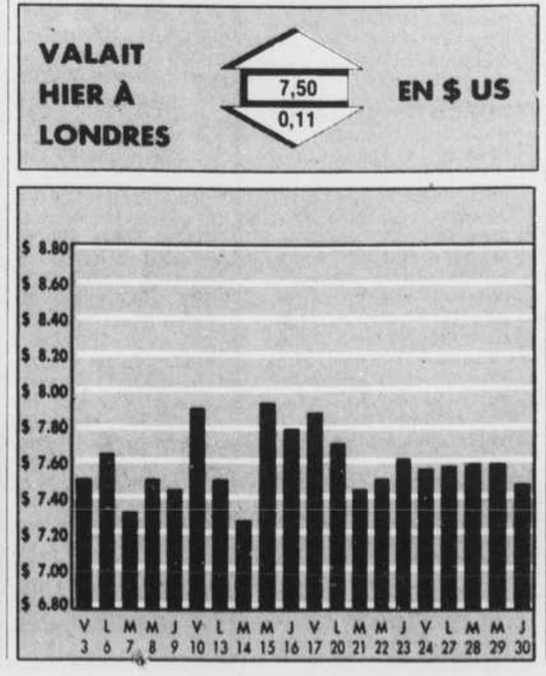

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Note irrégulière

VANCOUVER (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière et les affaires ont été légères, hier, à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur un total de 8,569,386 actions.

La ventilation s'établit ainsi: 216 titres en hausse, 186 en baisse, et 383 stables.

L'indice général marque finalement 989.07, un gain de 7.27 points sur la clôture de la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
7,27	1,8	216
989,07	8,5	383
		186

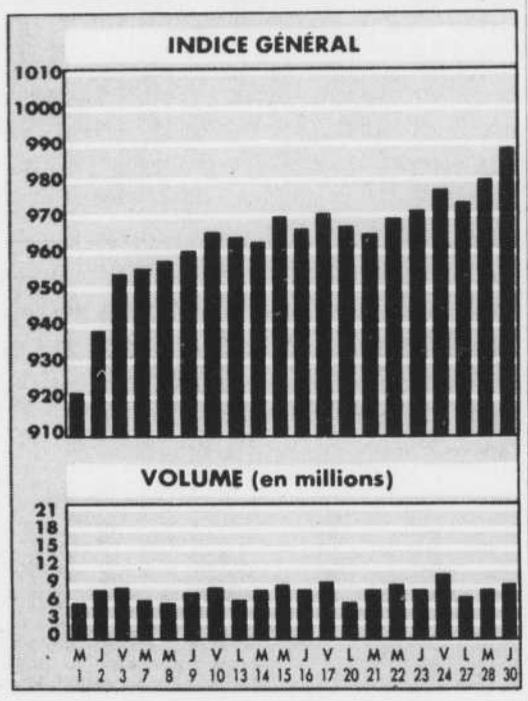

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abater	2085	90	85	85	—1
Aby inv a	500	25	25	25	
Aby inv b	750	25	25	25	
Aber res	18005	135	130	135	+6
Abitibi	1000	20	20	20	
Abuoil	98500	80	70	80	+22
Acacia	3000	15	15	15	
Achats	24700	44	41	44	
Achron	5500	17	17	17	+2
Achrn w	30000	2	2	2	
Achils	1667	40	40	40	
Acorn	302500	43	34	36	—7
Acqest	1000	31	31	31	
Adams	3000	140	135	140	
Adnarn	5000	40	40	40	
Adriatc	25500	63	58	62	+2
Aerolift	z400	83	83	83	
Agio	4000	18	18	18	+1
Aiav res	1000	8	8	8	+1
Alamo	500	17	17	17	
Alaska	700	124	124	124	+4
Alclare	500	40	40	40	—2
Alice Lk	1000	30	30	30	+1
Almine	3000	16	16	16	—1
Amalg	36000	36	32	36	+1
Amazn	31900	100	98	100	+1
Amca	5000	100	84	100	+17
Amer aa	5500	68	60	65	
Am mcr	11300	35	33	35	
Am Pvd	3000	128	120	128	+6
Amertx	1000	15	15	15	
Amhwk	15500	46	41	45	+5
Amstar	41000	35	27	32	+7
Anglo	4000	50	43	43	—7
Anglo Bo	12900	115	110	110	
Angus rs	z340	50	49	50	
Ansco rs	15000	35	35	35	
Applied	67000	295	264	280	+20
Aaarus	8000	27	25	25	—3
Arbsa	z2	30	30	30	
Arbor	6000	55	55	55	
Argnta	1000	38	38	38	
Argyle	1000	30	30	30	
Arcana	7500	12	12	12	
Aries	7100	229	220	225	—5
Arivac	1400	200	200	200	
Arizako	13000	68	67	68	
Arnhm	2000	45	45	45	
Arowhd	1100	20	20	20	
Artina rs	2000	39	39	39	
Ashcrft	500	13	13	13	
Asitka	12500	65	57	60	
Au res	6000	50	45	45	—5
Agdom	2000	35	35	35	—5
Avinch	1000	75	75	75	
Avance	9100	25	23	25	+2
Avino	1100	180	180	180	
Award	2500	27	27	27	
Azora	15500	51	50	50	
Ba res	3500	30	27	27	
BC res	3045	305	299	300	
Baker	700	495	480	495	+15
Banbry	6600	55	51	55	+5
Bnbr c w	5000	7	7	7	
Banco rs	1000	60	60	60	
Bankit	38300	160	150	155	+15
Baroau	z1	40	40	40	
Barrier	6100	25	23	23	—3
Battle	7000	17	16	16	
Bay ann	8000	27	27	27	
Beau pre	3000	55	55	55	+5
Beaufd	20300	975	962½	975	+12½
Beaver	66500	70	55	69	+14
Belair	2500	33	32	32	
Belvue	4500	46	42	43	—3
Bimorl	4400	150	140	140	+4
Berl res	10500	30	27	28	—2
Bern res	500	100	100	100	
Best res	1200	48	48	48	+6
Better	2000	60	60	60	
Big ben	7900	121	120	120	
Bighrn	7000	30	30	30	+3
Bgs mnr	6000	34	32	34	
Bigstn w	4000	3	3	3	
Bishop	4800	155	140	140	—10
Bitec dvl	6500	110	100	110	+6
Blk Dmd	6100	20	19	19	—1
Blac mrl	35000	30	25	25	+5
Blk thdr	23010	45	43	44	+3
Blkdme	600	360	360	360	
Blackst	9000	18	15	17	+2
Blizard	z100	6	6	6	
Bowes lv	4500	35	34	35	—1
Bowes w	13500	6	6	6	
Bpi res	6200	180	175	175	
Brace	13300	84	82	84	
Bradsu	8000	25	25	25	
Bras d or	2000	120	120	120	
Bras rng	1500	25	25	25	
Brkwtr	2600	$7	6¾	7	+¼
Brese	1000	125	125	125	+5
Brese w	1400	5	5	5	
Brican	300	100	100	100	+5
Brdgw	12000	7	7	7	
Brigde	3000	54	54	54	—1
Britcol	4500	15	15	15	—1
Brit pac	9000	26	25	26	
Bro res	7500	26	22	22	—6
Bronco	z100	1	1	1	
Br slbk a	z1	43	43	43	
Br slbk b	3001	40	40	40	
Brx min	5000	18	17	17	—1
Bullet en	2500	65	65	65	
Bunyro	4500	65	60	60	+5
Bur Gld	5000	19	19	19	+2

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	5000	33	30	33	+5
Caara	2000	105	105	105	
Cache	500	50	50	50	
Cal dnvr	2000	375	370	370	+5
Caldnia	8500	49	40	49	+1
Calif slv	800	$6	5⅞	5⅞	—⅛
Callex	12900	109	100	5	—8
Calpine	1000	10	10	10	
Canex	1300	30	27	27	
Canbec	5000	28	20	20	
Canlan	125	300	300	300	
Cnreo	15500	50	42	45	+5
Capella	1000	35	35	35	
Capilno	12166	82	78	82	+2
Capri	8500	69	60	60	
Cpricrn	4000	20	20	20	
Carl crk	24000	24	21	21	—3
Carlson	5000	15	15	15	
Carnes	200500	70	55	67	
Crpnter	1000	49	49	49	+4
Carera	6900	180	170	180	+13
Cascda	12000	40	35	35	
Catlow	1000	50	48	48	—2
Caulfld	5000	22	22	22	
C Brnca	4500	50	40	40	—2
Cdn bvr	z200	30	30	30	
Cdn cntl	10000	11	11	11	
Cdn pwn	7100	86	86	86	—9
Cdn untd	1000	75	75	75	
Cdr Res	1000	6	6	6	
Celbrty	11000	55	52	55	+5
Celico R	z300	18	18	18	
Cntnl	8200	$5	5	5	
C crude	6500	22	21	22	
Champ	1000	8	8	8	
Chanel	4000	24	24	24	+2
Chargr	104500	17	14	16	+1
Chrlmg	500	25	25	25	
Charltn	1000	7	7	7	
Charlm	500	16	16	16	
Chariot	7000	58	51	58	+8
Chatwd	1000	22	22	22	
Chckmt	28000	90	86	86	
Chcmt w	18000	35	35	35	
Cheryl	2500	55	54	54	—2
Cheven	2000	50	50	50	
Claymr	15800	39	30	32	—8
Clear	1000	32	32	32	+2
Cline	11500	55	52	52	+2
Coastln	500	27	27	27	
Cold Lk	8800	51	43	43	—8
Climan p	2000	80	80	80	
Colfax	63100	88	77	77	—3
Ciw	3000	10	9	9	
Colony	36050	125	115	125	+5
Cmwl	3000	11	11	11	
Concert	500	71	71	71	+1
Condka	6500	52	50	50	—1
Cons cal	2000	25	23	23	—4
Cns cma	675	70	70	70	—10
C Cinola	2700	400	370	370	
C norex	500	180	180	180	+5
Consort	1000	30	30	30	
Contct	4900	66	65	66	—4
Con Sv	17900	180	175	180	
Cop Lak	7000	115	112	112	—3
Coralta	15000	18	18	18	—1
Corinth	2500	80	78	80	
Cornwl	3000	15	15	15	
Corprte	11500	13	12	13	+1
Corvet	15000	14	13	13	+1
Cosmos	7000	42	40	41	—1
Cous crk	33250	98	94	95	+1
Cous b w	9000	36	34	35	—3
Crack	6000	50	47	47	—1
Cruiser	92900	100	85	100	+13
Cube	11900	95	85	90	—5
Cusac	4200	110	100	105	—5
Custom	1000	20	20	20	
Cutlass	3500	168	165	165	
Dor val	7700	170	160	161	—4
Dafrey	500	23	23	23	
Dakota	1000	20	20	20	
Dankoe	z100	30	30	30	
Dasher	3000	30	30	30	
Datel	2500	190	190	190	
Davnpt	5000	15	14	15	
David	2700	116	115	116	+1
Dav kvs	1500	20	20	20	
Dawsn	1500	100	100	100	+10
D south	4500	10	10	10	
Dsthw	10000	1	1	1	
Deex res	21000	18	14	14	
Del nort	3000	28	28	28	+3
Dentia	3000	25	23	25	
Devon	7000	21	20	20	
Dimnd	3500	115	110	110	—4
Divrsfd	5000	80	75	75	+5
Dora	1000	14	14	14	
Dble egl	1000	36	36	36	
Dovrtn	1000	12	12	12	
Draw rs	3000	65	65	65	—3
Drc res	z400	52	52	52	
Dual res	10000	115	115	115	
Dungnn	1000	35	35	35	+3
Dunoil a	3300	150	140	150	
Durat	500	12	12	12	
Dusty M	2700	215	215	215	
Dntrnc	500	35	35	35	—6

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
East wst	1500	165	160	160	—10
Estrn	1000	40	40	40	—4
Eden res	3000	20	20	20	
El Coco	3000	85	85	85	
El dorda	23500	124	120	120	—3
E paras	3000	25	24	25	
Electra	1500	65	65	65	
Elite res	42500	65	58	60	+5
Endtc	300	345	345	345	
Endrnc	1000	34	34	34	
Endrn w	1000	3	3	3	
Energx	4500	35	32	32	—3
Enex	2000	215	200	200	—10
Enfield	12000	54	49	54	+4
Equine	4000	28	28	28	+1
Esprnz	2500	96	93	93	—6
Eureka	1000	170	164	170	+1
Euro pet	5000	230	230	230	
Euro am	19500	84	81	84	+2
Eurocn	1250	35	35	35	
Europa	12230	26	26	26	
Expres r	50000	80	80	80	
Extotal	2000	55	55	55	
Field	10500	30	27	30	
Fifth a	5500	55	50	50	—6
Frst wst	11500	76	65	75	+15
Fleck	2000	24	24	24	—1
Fleck w	1000	2	2	2	—1
Fletwd	5500	74	70	74	+9
Flin flon	2000	95	90	90	
Force	500	45	45	45	
Frty nne	2000	10	10	10	
Form w	2500	2	2	2	
Fredm	10000	42	40	40	
Freewy	4000	175	165	174	—6
Ftm inc	4000	24	24	24	+2
Fury	5000	50	50	50	
Futurtk	43300	30	27	27	+2
Futrt w b	48500	4	3	3	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	35150	$6⅜	5⅞	6⅛	+⅛
Galc w c	50400	90	80	85	+5
Gladtr w	38000	5	5	5	—1
Galiln	8000	35	35	35	
Galahd	1500	70	70	70	
Gallant	500	90	90	90	—10
Gaslite	1500	25	25	25	
Gator rs	16000	93	90	90	—1
Gen alie	13000	125	115	115	—5
Genove	2000	31	31	31	—2
Geo data	12000	85	80	80	—5
Geotec	500	33	33	33	+1
Geotc w	2000	2	2	2	
Gint bay	500	252	250	252	—8
Gnt nth	1000	70	70	70	+8
Gnt pipr	1000	90	90	90	
Gigi oil	12500	17	17	17	
Gldtr rs	10500	35	33	34	—2
Glamis	5200	525	500	525	+30
Glow res	11000	68	65	67	—3
Gd brige	6000	25	25	25	—1
Gldmrk	1000	35	35	35	
Gold pnt	700	68	68	68	
Gld seek	1500	29	29	29	—1
Goldbit	25900	135	128	135	+8
Gldbra	2000	26	26	26	
Gldn cn	3000	35	35	35	
Gldn hnd	2700	55	45	50	+1
Gldn hpe	5000	60	60	60	+4
Gldn key	20000	77	72	76	+5
G knight	6680	250	240	245	—10
G kn b w	9900	59	56	57	—3
Gldn lion	6000	75	70	75	+15
Gld nws	117200	159	132	147	+10
Gld pond	8000	59	58	59	—1
G rim	25500	55	44	55	+15
Goldn sc	1250	$6⅞	6¾	6⅞	—⅛
Gldn tg	19500	52	50	50	
Gld tg w	14000	29	20	20	+3
Gldfevr	4500	20	20	20	
Goldrh	6900	73	67	69	—3
Gldsil	12200	200	190	197	+7
Gldsil w	3000	25	25	25	+2
Gldstm	2300	95	90	95	+5
Goldwn	7000	53	50	53	+3
Goliath	600	$7¼	7¼	7¼	
Good hp	1000	90	90	90	—1
Gossan	9500	14	14	14	+3
Grancp	3000	15	15	15	
G canyn	500	33	33	33	
Grnde tk	2500	60	60	60	—5
Grange	500	380	380	380	+10
Granvil	1000	15	15	15	
G w pete	500	23	23	23	
Grnobl	3000	9	9	9	
Grt cmr	1000	15	15	15	
G Centrl	1000	27	27	27	
Grdian	19000	73	65	73	+3
Gulf intl	3500	30	29	30	+2
Gulf titn	1600	115	110	115	
Gyro	36500	72	64	65	—7
Hambr	2000	20	20	20	
Hardy	42500	38	32	38	+8
Hargor	1500	34	29	34	—1
Hgd	2000	38	38	38	
Hector	z400	58	58	58	
Helix	4100	140	131	131	+1
Hemgl	1000	37	37	37	
Hmspr	2000	150	150	150	—5
Henesy	22800	190	180	180	—5
Heritge	1100	33	33	33	
Heron	7500	46	42	42	—3
Hi cor	3500	85	84	84	
Hihmk	14800	58	55	55	—3
Hilton rs	4000	80	80	80	
Homstd	9100	126	120	126	—4
Homstc	4333	59	56	56	—4
Horton	3000	30	30	30	
Hot res	z80	45	45	45	—1
Hudson	25100	82	75	78	—2
Hmbolt	210920	21	18	21	+3

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	3000	161	161	161	—19
Ice Stn	3500	46	45	45	—2
Ida may	4500	39	39	39	
Impala	11000	8	8	8	+2
Imprial	1000	95	95	95	
Idp	2500	111	105	111	+1
Irecov	19500	95	90	90	—10
Intactn	1062	45	45	45	
Intr dta	10100	105		105	+5
Intrike	52050	165	155	160	—12
Istrt res	1000	59	59	59	+4
Itl Brmc	2700	38	38	38	
I camero	1000	70	70	70	
I chroke	500	20	20	20	
Intl crna	12320	$9⅛	9	9⅛	+⅛
I dmascs	2400	125	120	125	
Intl flyer	500	25	25	25	
I Geogrh	1000	40	40	40	+5
Intl hrs	1189	345	330	330	—20
Intl phsr	13200	61	56	56	—9
Int phnx	8400	40	40	40	
I rhodes	5650	60	60	60	
Int rhd w	35000	10	9	9	—1
Ishasta	22500	17	15	17	+1
I Stndrd	8500	100	100	x00	
I thnwd	z200	29	29	29	—3
Intl trbn	43500	219	215	215	—5
Intl vrtc	5900	60	60	60	+5
I wstwrd	1000	25	25	25	
Int widct	2167	25	25	25	+2
Invadr	72400	143	131	139 0	60
I wstwrd	1000	25	25	25	
Int widct	2167	25	25	25	+2
Invadr	72400	143	131	139	+8
Invmay	195600	115	101	113	+11
Iona ind	z400	62	62	62	+15
Island M	500	42	42	42	—6
Jack crs	900	280	280	280	—40
Jacksn	14600	106	95	105	+6
Jaina	5000	45	44	44	—1
Jantar a	28000	45	42	42	—6
Jetta res	1000	43	43	43	—2
Joy Ind	4000	35	34	34	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	15700	46	42	45	+5
Kala exp	2000	46	45	45	
Kaliber	34300	125	100	120	
Kam crd	1000	45	45	45	+5
Kamad	1000	55	55	55	+1
Kenedy	1000	50	50	50	
Kerry	4000	26	26	26	
Kettle	3900	115	115	115	—1
Kidd res	18700	45	42	45	
Kilemb	3000	105	105	105	
Kng slm	16840	335	315	320	+20
Kng sl w	5000	50	40	50	+5
Kina Kin	2100	140	136	139	+3
Klondx	2000	100	100	100	
Knie	15000	30	30	30	+1
Kokane	3500	55	55	55	+2
La Teko	6000	150	145	145	—1
Lancstr	5000	70	70	70	
LDR	3000	30	30	30	
Lnsdwn	900	40	40	40	
Laredo	z250	24	24	24	
Lathwl	4000	55	51	54	
Levon	31500	139	120	135	+15
Librt bel	10600	110	105	110	+10
Lightng	1500	40	40	40	
Lincoln	5300	212	205	212	+7
Lintex	2000	25	25	25	
Litl bear	10500	40	37	38	+1
Lockwd	5200	82	79	81	—2
Lode res	2000	26	26	26	+1
Londn	1000	37	37	37	
Lone str	2500	16	15	15	
Lnorch	7000	29	29	29	
Leredi	4500	28	28	28	
Lernex	100	$34	34	34	
Luvalst	5000	40	40	40	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M M Prc	1000	45	45	45	
Mac am	1000	45	45	45	—1
Macfie	1500	27	25	25	
Mcmiln	31000	29	24	29	+6
Mcm a w	2000	1	1	1	
Magic 3	24500	65	60	65	+5
Magc 3 w	14000	2	2	2	
Magna	3370	140	135	135	+5
Mhany	7200	139	130	135	—5
Maisty	10000	18	17	18	—1
Mairt	15229	116	110	115	—10
Mirt b w	47000	27	21	24	—4
Mlartic	1220	$19	18¾	18¾	
Malka	78500	103	100	100	—3
Mmoth	36000	24	21	23	+3
Mmot w	1000	2	2	2	
Manito	33900	155	145	154	+6
Mann oil	6000	15	15	15	
Mpleit	3500	18	18	18	—1
Mar gold	3500	23	23	23	—2
Marthn	20800	235	220	235	+15
March	13500	27	27	27	+1
Marco	3300	400	390	400	+5
Mrieta	1000	25	25	25	
Marnr	2500	40	40	40	—5
Mark V	6000	33	33	33	
Martel	2000	13	13	13	
Masive	200	360	360	360	—20
Mavan	8000	12	12	12	+4
Maymc	2200	410	410	410	
Mcneln	2000	50	50	50	
Media a	32700	140	130	135	+5
Media w	3000	30	25	25	—3
Megaln	15500	15	13	13	—3
Merit rs	500	47	47	47	
Mid cda	1500	31	31	31	—4
Mid Nrt	1000	55	55	55	
Midlgat	16000	52	48	52	+2
Midlnd	14000	33	32	33	
Midnpr	1000	43	43	43	
Migent	2000	225	225	225	—5
Minerx	11000	125	125	125	—4
Mneta	49000	16	15	16	+1
Mirm en	3000	34	34	34	
Mistral	4000	26	25	25	
Mix res	5000	13	13	13	
M video	7500	280	265	280	+15
Module	6000	80	72	79	+4
Moly mit	10500	20	20	20	
Monica	12500	40	40	40	—4
M christ	7500	31	30	31	+6
Monshn	29000	85	77	85	+8
Mosprt	6100	270	260	270	+15
Mosato	5000	45	41	45	+3
Moss	4000	40	40	40	
Mt clvry	4000	61	60	60	
Multint	3000	37	37	37	+1
Mndee	6500	35	35	35	
Murgld	9300	37	34	34	—6
Musto E	27850	360	320	330	—40
Mutual	1000	85	80	85	
Nalos	44300	142	130	130	—6
NCA Mrl	3000	235	215	225	+10
Nevada	1500	30	30	30	
Nevcal	9500	40	38	40	+2
N arcdia	25000	225	180	215	+35
Neweg	105100	130	126	130	—3
N bg a w	88500	30	28	30	+2
N Cinch	8000	11	10	11	
New frn	4100	110	105	110	
N goldcr	2100	100	100	100	—20
N Nadna	500	30	30	30	
New pen	2000	95	95	95	
N Privtr	3000	80	75	75	—10
N Scope	500	150	150	150	
Nwbry	6000	60	60	60	?
New pen	2000	95	95	95	
N Privtr	3000	80	75	75	—10
N Scope	500	150	150	150	
Nwbry	6000	60	60	60	+7
Newfld	1000	45	45	45	
Newlin	1875	20	17	20	
Newtec		150	17	20	
Newtec	15500	52	50	50	—5
Newtc w	38000	5	4	5	
Nexus	2450	380	375	380	
Ni Cal	500	435	'435	435	
Nicking	z300	1500	52	50	50
Newtc w	38000	5	4	5	
Nexus	2450	380	375	380	
Ni Cal	500	435	435	435	
Nicking	z300	13	13	13	
N hawk	7290	550	550	550	
Nor con	6500	22	20	21	+1
Norqes	4600	110	105	110	
Norco	z100	36	36	36	
Nrman	4500	25	25	25	—2
Normn	1500	71	70	71	+1
Norsat	4000	525	500	500	—50
Nortek	3500	42	40	42	+2
No powr	4000	60	59	60	+1
Nth Sth	89500	85	74	84	+9
Nthair	1600	180	180	180	
Northcl	2300	40	34	34	
N Hrzon	4000	23	21	21	
Nrg res	89500	57	37	57	+20
N dynsty	21600	170	156	170	+15
N eagle	34000	40	33	39	+7
Nu lady g	2500	13	13	13	
Nu start	124800	65	45	63	k
Nugold	13000	30	30	30	
Nunsco	3300	125	120	120	—5
Nuspar	18500	51	43	43	—7

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res	3000	35	35	35	+3
Odysey	2000	65	60	65	+5
Omab	20000	21	20	21	+1
Orbex	2000	115	115	115	—5•
Orotek	18000	28	26	28	+3
Orsino	1000	47	47	47	+2
Osec A	28903	35	33	35	
Outind	2000	80	80	80	
P cypres	500	20	20	20	
Pace II	14700	105	90	90	—10
Pac rdge	5000	20	20	20	
Pacific r	1000	15	15	15	
Packrd	1000	20	20	20	
Palace	15000	35	30	30	
Paliser	13000	48	45	45	
Plmyra	27000	40	30	36	
Psdna	200	415	415	415	—10
Pecos	57100	225	220	220	
Pmbrtn	1200	50	50	50	
Peppa	4000	45	45	45	+5
Perron	500	85	85	85	+15
Petrbtc	1000	335	330	335	
Petrotx	13500	6	6	6	
Petrox	2000	25	25	25	
Pezaric	44100	$6⅜	6¼	6¼	—⅛
Pez b w	116100	100	90	95	—6
Philip rs	15500	87	84	84	—2
Pine Bel	2000	18	18	18	—1
Pine val	2500	27	27	27	—3
Pinto	1050	315	310	310	
Player	2000	45	45	45	
Plmbn	20500	5	4	5	+1
Pm ind	3500	310	280	300	—20
Polaris	4000	52	51	51 00	5
Pm ind	3500	310	280	300	—20
Polaris	4000	52	51	51	+6
Poney	88750	26	21	24	
Prtavid	20500	55	50	55	+10
Potntil	9000	30	29	30	—1
Potntil w	15500	2	2	2	
Potter B	100	200	200	200	
Preferd	500	220	220	220	—5
Primrs	4400	315	315	315	
Prism	8500	55	55	55	—1
Propsy	6500	24	24	24	
Pulsar	4000	23	23	23	+2

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quaker	1500	19	19	19	—1
Quants	10100	286	280	280	—10
Que west	5000	40	40	40	—10
Qued res	12300	47	44	46	—1
Qued w	19500	3	3	3	
Qunsk w	4000	50	50	50	
Quest en	3000	47	47	47	
Qstmnt	4500	41	41	41	
Quinela	24000	100	90	96	+6
Quintel	z400	18	18	18	
Quintra	7000	50	48	48	
Rabbit	6000	16	16	16	
Rainex	z250	22	22	22	
Ralegh	6500	28	28	28	—2
Ramblr	3000	14	14	14	
Ramm	32700	235	229	229	+4
Rea gold	5900	226	220	225	+5
Reako	4000	27	22	22	—8
Reba res	2000	100	100	100	+17
Regnl	100	$5½	5½	5½	
Rencon	12900	325	320	320	—5
Retlaw	100	170	170	170	—12
Rex silv	10400	130	125	130	—5
Rhyolit	27500	76	68	70	—8
Richprt	59900	247	235	240	+11
Rmacn	12000	28	21	28	
Rio sier	6200	61	60	61	+1
Ripple	3500	17	16	17	+1
Rise res	1000	50	50	50	
Rocestr	74500	70	56	56	—4
Rocprt	4750	60	60	60	+8
Roddy rs	3000	82	80	80	—4
Rodeo	10000	20	20	20	
Romx	1000	29	29	29	—1
Royce	3500	50	48	48	—5
Ruby	1000	59	59	59	
Rule	5000	30	27	30	
Ruskin	2100	110	105	105	—3
Ryan	15500	53	49	53	+4

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
So res	5000	10	10	10	
Sable	1500	135	135	135	+5
Sahali rs	9400	275	260	265	—5
Santred	1000	90	90	90	—5
Santa S	1900	100	100	100	
Saturn	4100	210	210	210	
Saxton	8900	$5⅛	5	5⅛	+⅛
Sxton b w	z5000	165	160	165	
Scheer	1500	34	34	34	
Score	2250	52	47	47	
Scottie	2300	180	170	175	—15
Sea gold	21600	70	68	70	
Snsrstt	3600	125	120	125	
Sentry	4500	25	20	25	
Shakwk	3500	59	59	59	+7
Shndah	2000	65	65	65	
Shiloh	7600	330	330	330	+5
Shoal	21000	24	22	23	—1
Sienna	2000	75	65	75	
Sigma	61700	512½	470	470	—42½
Signl hil	2200	160	150	150	—6
S Cloud	5000	14	14	14	+2
Silvr cup	3500	35	34	34	—1
Silvr hill	500	40	40	40	+8
Silver sc	3500	31	31	31	
Slvr strk	15400	165	161	163	—2
Slvrdo	15100	165	155	160	+5
Slvrhw	37250	215	210	210	—4
Slvrif	1500	19	19	19	—1
Silvrsd	4000	115	105	105	—5
Simpat	12000	126	122	125	
Simpt w	24000	6	6	6	
Skyhi rs	1000	150	150	150	
Skylark	2500	20	20	20	
Skyline	3800	165	160	160	—15
So lumnr	600	115	115	115	
Sooner	1000	7	6	7	
S atin	6500	40	40	40	
Sthw tec	16500	84	83	84	+2
Sovrgn	26500	48	47	47	—2
Spirit	1100	50	50	50	
Sprngfl	5500	73	70	70	—3
Sro entrt	2000	35	35	35	+5
St clair	2500	149	149	149	—1
St georg	2500	39	37	37	+2
Stabell	22000	88	84	86	+1
Stall Lak	1500	45	45	45	
Stallion	1000	12	12	12	
Stanmr	1500	35	35	35	
Starfire	63900	135	125	130	+5
Strlight	4500	48	47	47	—1
States	2100	110	110	110	
Stan gld	8400	80	75	75	—5
Stefan	500	33	33	33	+4
Strulak	3000	40	40	40	+1
Suez pet	11100	109	100	109	—1
Sumit	1000	107	107	107	+2
Sun god	3500	23	23	23	
Sun gd w	5000	4	4	4	
Suntco	2000	52	52	52	
Suncst	5000	10	10	10	
Sundan	5500	20	20	20	+1
Sun msk	500	22	22	22	
Suprem	500	55	55	55	
Surwn	1020	50	50	50	—6
Suthrld	2000	38	38	38	
Sutton	4500	65	65	65	
Synco	9000	20	19	19	
TRV Mn	3900	205	195	205	+15
Taiee	2499	36	35	35	—2
Tandm	1000	38	38	38	
Tanker	1000	18	18	18	
Tanos	4500	23	23	23	
Tarron	500	49	49	49	
Tasu	5500	8	8	8	—2
Taurus	2700	125	120	120	
Tcums	2000	119	119	119	+4
Templr	19700	55	55	55	
Tenore	12500	15	15	15	
Tenquil	1000	17	17	17	
Terato	1000	30	30	30	
Teriton	1000	40	40	40	
Tera nva	4500	50	50	50	
Terace	500	50	50	50	
Terrm	8500	87	80	87	+12
Termr w	16000	3	2	3	
Texas n	26700	38	35	37	+2
Texoro	6000	66	65	66	
Texpez	5000	13	13	13	+1
Thor Ex	1000	40	40	40	
Thndr ex	1800	100	100	100	
Tiara	5000	45	45	45	+13
Tiburn	13072	180	175	175	
Tiffany	13000	22	21	22	
Tillicm	54500	32	28	32	+4
Time	2000	50	50	50	
Titan	1000	37	37	37	
Titleist	5000	19	18	18	
Todwn	2000	45	45	45	
Topki	13000	42	38	38	—2
Torhsn	10000	32	31	31	
Torngn	3500	100	90	90	
Tracon	22875	10	8	10	
Tracer	5800	28	25	25	
Tradr rs	5000	155	150	155	
Tresr isl	3500	25	21	25	—5
Treasr	200	110	110	110	+1
Tri basin	2000	105	105	105	+5
Tri Powr	49600	149	140	140	—8
Tri state	15600	226	224	226	+2
Tri west	2500	15	15	15	
Triex rs	3000	55	55	55	+5
Trigon	1000	150	150	150	
Trojan	7000	12	12	12	+2
Troudr	1000	28	28	28	
Troy	4000	40	36	36	—4
Tu tahl	3000	40	38	38	
Tundra	1500	48	48	48	+2
Tunkw	2000	35	35	35	
Turner	10000	43	40	40	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Uke res	3000	60	60	60	—4
Ultr glw	10480	290	285	285	
Unicrn	6500	70	65	65	+15
UCbrge	2000	34	34	34	
U grnwd	1064	21	21	21	
U Gunn	3000	23	23	23	
U Herne	500	240	240	240	+1
Utd kng	5000	40	39	39	
U Ravor	300	140	140	140	—10
Us precs	1500	295	285	285	—15
Val Dor	700	25	25	25	+3
Valhala	2500	40	40	40	
Vndrx	9500	35	31	33	
Vantex	500	10	10	10	+2
Val Pete	5500	30	30	30	
Velvet	z50	43	43	43	
Ventex	2000	20	18	20	
Ventra	111o.m		35	35	
Veronx	1920	$6⅞	6¾	6¾	
Viceroy	1000	80	80	80	+5
Vctoria	6000	55	52	52	—3
Vctria w	3000	7	7	7	
Viscont	54500	70	65	70	+6
Vulcan	500	12	12	12	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Warior	8000	103	95	95	—5
Warstr	9000	30	27	27	—2
Wasbi	1000	23	23	23	
Watrlo	13500	47	43	46	+1
Wvcrst	2300	170	170	170	+5
Waybo	57900	61	56	60	
Weaco r	10200	125	120	122	
Westm	16000	31	28	30	+3
Westat	3500	70	65	70	+5
Wstbnk	1000	360	360	360	+5
W allnbe	500	50	50	50	
W trinity	7500	26	25	25	
Wstlke	2000	35	35	35	
Westrx	1000	25	25	25	
Wstunit	1300	90	90	90	
Wildfir	1500	18	18	18	
Wildrs	4000	7	7	7	+1
Windra	13600	75	65	74	+9
Windsr	11500	60	50	60	
Winstn	1000	13	13	13	
Wrld c	2000	27	27	27	
Wrld wid	2000	60	60	60	
Xenex	8500	30	29	30	+3

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
York	100	$6	6	6	
York pet	4500	30	27	30	
Young	500	30	30	30	
Yukon g	500	10	10	10	
Ykn Rev	10000	20	20	20	+1
Zenco	111000	65	62	63	—1
Zone	9500	106	100	105	
Zurich	5500	42	40	42	
Zytec	122400	205	185	205	+20

BENEFICES

Banque de Montréal, neuf mois clos 31 juill.: 1984, $210.8 millions ou $2.54 par action; 1983, $213.9 millions ou $2.95.

Bombardier Inc., semestre clos 31 juill.: 1984, $3.23 millions ou 57 cents; 1983, $3.01 millions ou 55 cents.

Continental Bank of Canada, neuf mois clos 31 juill.: 1984, $10.62 millions ou 69 cents par action; 1983, $10 millions ou 70 cents.

Conventures Ltd, semestre clos 30 juin: 1984, perte $3.62 millions ou 49 cents; 1983, $1.80 million ou 24 cents

Keg Restaurants Ltd, semestre clos 30 juin: 1984, $1.1 million; 1983, $927,310.

Lawson and Jones Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, $4.56 millions ou $22.53; 1983, $2.57 millions ou $12.58.

MICC Investments Ltd, semestre clos 30 juin: 1984, perte $40.01 millions ou $4 par action; 1983, $8.05 millions ou 18 cents.

Nu-West Group Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, perte $48.56 millions; 1983, perte $49.96 millions.

Oshawa Group Ltd, 28 semaines closes 11 août: 1984, $13.6 millions ou 86 cents; 1983, $7.57 millions ou 55 cents.

Ranger Oil Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, $691,000 U.S. ou un cent; 1983, $23.51 millions ou 39 cents.

Roxy Petroleum Ltd, semestre clos 30 juin: 1984, $722,000; 1983, perte $318,000.

Sandwell and Co. Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, $299,000 ou 22 cents; 1983, perte $1.31 million ou 97 cents.

Scurry-Rainbow Oil Ltd, neuf mois clos 30 juin: 1984, $19.1 millions ou $1.43; 1983, $16.5 millions ou $1.24.

Seagull Resources Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, $375,000 ou sept cents; 1983, $80,000 ou deux cents.

Shaw Industries Ltd, trim. clos 30 juin: 1984, $1.74 million ou 39 cents; 1983, perte $393,000 ou neuf cents.

Steep Rock Resources Inc., sem. clos 30 juin: 1984 perte $102,537 ou un cent; 1983, $1.14 million ou 14 cents.

Talcorp Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, perte $1.24 million ou 15 cents; 1983, $181,199 ou sept cents.

Tiber Energy Corp., sem. clos 30 juin: 1984, $243,017 ou huit cents; 1983, $409,500 ou 14 cents.

Teledyne Canada Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, $1.22 millio ou 57 cents; 1983, $240,000 ou 11 cents.

Terra Mines Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, perte $3.55 millions ou 40 cents; 1983, $217,000 ou trois cents.

Toromont Industries Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, $754,000 ou 24 cents; 1983, $443,000 ou 14 cents.

Traders Group Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, $8.87 millions ou $1.52; 1983, $7.33 millions ou $1.21.

VS Services Ltd, 39 semaines closes 27 juin: 1984, $3.80 millions ou $1.33; 1983, $3.13 millions ou $1.12.

Warrington Inc., sem. clos 30 juin: 1984, perte $5.43 millions; 1983, perte $4.59 millions.

Weston, George Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, $30.8 millions ou $2.17; 1983, $29.3 millions ou $1.87.

LES ANNONCES CLASSÉES

286-1200

• Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire:
par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30,
par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ Ameublements

FUTONS DIRECTS MANUFACTURE: simple 49$, double 59$, queen 69$. Ruggles, 935-5967. J.N.O.

■ Antiquités

Set salle à manger, 6 chaises, 1 bahut, 1 cabinet à argenterie, 1 table, noyer solide, informations avant 16h30, 352-2550 poste 226. 01-09-84

Secrétaire en chêne «roll top», table de salle à manger, commode. 465-7087. 01-09-84

Pièce unique, harmonium, 2 claviers, 22 jeux, pédalier, moteur électrique. Prix à discuter. — 274-2897. 05-09-84

Encan d'antiquités chez Langlois & Frères, 390 Principale, St-Thomas d'Aquin, comté St-Hyacinthe, sortie 130 Trans-Canadienne, à 1h p.m. le 2 septembre. 514-796-3695. 04-09-84

■ App/logements

C.D.N., Plamondon, haut duplex, 6½, équipé, chauffé, 575$/mois. — 738-9510. 08-09-84

CENTRE-VILLE, grand 4½, 2 s.b., 1er décembre. Jour: 870-2808. Soir: 285-1909. 10-09-84

EDOUARD-MONTPETIT, grand 4½, chauffé, eau chaude fournie, cuisinière, réfrigérateur inclus. — 844-0830. Après 18 heures. 04-09-84

OUTREMONT, Dollard, triplex 6½, r. de c., plus s.s., chauffé, cuisinière, réfrigérateur, frais peint, 650$. Après 20 heures. — 482-9076. 01-09-84

Paris, grand 2 pièces tout confort meublé, 14e arr., ascenseur, septembre, 600$, 272-9826. 04-09-84

Au pied de U. de M., 5592 Woodbury, beau 7½, 3 chambres, chauffé, ménage, planchers vernis, boiseries naturelles, concierge, 795$/mois, appeler 733-7597. 04-09-84

Rue Mentana, près Cherrier, 8½ r.d.c., frais peint, 2 salles de bains, patio, stationnement, non chauffé, 580$, après 5h. 525-9843, 488-2961. 04-09-84

■ App/logements

St-Lambert, 4½ chauffé, 400$ stationnement inclus. Téléphoner — 672-2947. 07-09-84

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 2 à 12 mois. Troc-Vacances 875-2577. 07-09-84

7½ haut duplex près métro. Côte Ste-Catherine, 1½ s.b., frigo, cuisinière, chauffé, foyer, garage. 750$. 738-6085. 07-09-84

A 7915, René-Descartes: 3½, 4½. Bâtisse récente, très tranquille. Prix spécial pour locataires paisibles. 382-0617. 01-09-84

COURS LE ROYER 11, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, 1 chambre 650 $. Après 18 hres: 336-0580. J.N.O.

PRÈS RADIO-CANADA, 5½, chauffé, équipé, solarium. Idéal pour couple. Libre immédiatement. 535 $. 522-5477. 24-9-84

Papineau près St-Joseph, 2e étage, 4½ non chauffé, poêle, réfrigérateur, ménage fait, 300$/mois, 658-5010. 04-09-84

OUTREMONT, 3½, 4½, 8½, modernes, chauffés, ascenseur, intercom, toutes commodités. — 272-0351 — 761-6439. 17-09-84

MEUBLE, N.D.G., complètement équipé, 7½, foyers, boiseries, court ou long terme 975 $ par mois. Soir 481-5459. Libre immédiatement. 02-09-84

N.D.G. très grand 5½, bas duplex, foyer, sous-sol, jardin, entrée l.s. 1er septembre, 570 $. 487-4453. 04-09-84

Rue St-Denis, métro Berri, appartement type studio (5½), terrasse arrière, 395$. — 273-9848. 01-09-84

OUTREMONT, bas duplex 6½ chauffé, équipé, garage, foyer, tapis, rénové, peinture, 1 000$. Libre. — 384-2637. 10-09-84

Des Érables, 7½, bas, électrique, propre, pas d'animaux, références. 375$, 524-8841. 01-09-84

N.D.G., bas duplex 6½, rénové, foyer, boiseries, jardin, près métro. Libre, chauffé, 575$. — 489-6208. 10-09-84

■ Cours

■ Cours

MÉDECINE NATURELLE

L'Association québécoise de la phytothérapie vous invite à vous inscrire à la session de septembre 84 aux cours de médecine naturelle diffusées à travers la province.

La durée des cours est de 45 heures, 3 hres par cours, après-midi ou soir.

La profession de phytothérapeute vous permet de connaître les plantes médicinales qui ont des valeurs curatives, d'être à l'écoute de votre corps, comprendre vos problèmes de santé et aider votre prochain.

Pour plus d'informations:

Montréal 324-0474 — 381-8401 — 728-2029
Longueuil 651-8035
Laval 625-5166

06-09 84

■ App./Logements

Outremont, 50 Willowdale, 3½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

OUTREMONT. Besoin pied-à-terre? Magnifique chambre dans 6½, duplex, accessible à la cuisine, face à U de M., 290$/mois. Professionnel. — 731-1506. Libre immédiatement. 04-09-84

Cours Le Royer, charmant studio, foyer, mezzanine, tout équipé, 425$, libre, 878-1321 ou 341-4866. 01-09-84

OTTTAWA, centre-ville, app. élégant, spacieux, 3 c.c., 2 s.b., foyer, planchers marqueterie, 1 250$/mois. Libre immédiatement. — (613) 746-7814. 15-09-84

■ App. à partager

RÉSIDENTE de Québec cherche dame ou étudiante, propre, belle éducation, pour partager appartement meublé à Montréal. 5 pièces, 1½ s.b., Rockhill, 350 $. Week-end (418) 651-3028, semaine (514) 342-9369 après 18 heures. 1-9-84

■ Autos à vendre

Peugeot 504, 4 portes «station», très propre, 3 000$. 843-7328, 274-1515. 04-09-84

Renault 30, 1979, automatique, air, tout équipé, 3 500$, 472-1532. 04-09-84

■ Chalets à louer

Sutton, femme propriétaire, désireuse de partager pour l'hiver grande maison de 5 c.c. avec 2 couples ou 4 femmes. Équipé, foyer, "BBQ" intérieur, 1 200$ chaque personne tout inclus. 482-4661, fins de semaine 1-583-2241. 04-09-84

Cantons de l'Est, Sutton, chalet d'hiver tout équipé, foyer, chauffage électrique, 6 mois 1 500$ plus électricité, 482-4661, 481-2065, fin de semaine 1-583-2241. 04-09-84

Lac Achigan, meublé, 4 chambres à coucher, chauffage central zoné, terrain privé, bord de l'eau, 1er novembre au 30 avril, 2 000$, 1-563-2418, 738-2575. 04-09-84

■ Chambres à louer

8½ à partager, central, immédiatement. — 866-0283. 04-09-84

■ Condominiums à louer

NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, 2 c.c., 2 s.b., piscine, 225 pieds plage, libre 2 septembre 84, 300$ U.S. /semaine (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 04-09-84

■ Condominiums à vendre

NAGS HEAD BEACH, Caroline du Nord, 2 c.c., près de plage, piscine, 270$ U.S./semaine à partir 28 août. (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 04-09-84

OUTREMONT. Condo LE TOURNESOL — 1 c.c., 1½ salle de bain — idéal pour couple ou célibataire. Garage, Michelle Roche 277-1250, 342-9671. A.E. LEPAGE, courtier 97 000$. 01-09-84

ST-LAMBERT. Aussi à louer, 2 c.c., garage, tennis, piscine, sauna, frais condo 116$/mois. Louise Duguay 679-3011 soc. Imm. Sélection Inc. courtier. 04-09-84

■ Cours

COURS DE PIANO, professeur expérimenté, lauréate des conservatoires de France. Spécialité débutants, cours accélérés pour adultes, 934-0690 matin/soir. 01-09-84

Cours privés de piano et de solfège. Adultes de préférence. Renseignements: 331-0090. 04-09-84

■ Cours

COURS DE PIANO
Pour enfants 4-6 ans.
Privé ou semi-privé
Méthode dynamique
COURS PRIVÉS,
pour adultes et enfants. Formation musicale complète. Professeur expérimenté.
387-4490

05-09-84

COURS INTENSIFS Annonceur à la Radio, Animateur à la Télévision et cours en Relation Publiques. 842-0050. 19-9-84

EN FORME! Aérobique, conditionnement, yoga. 10 cours — 40$/3 mois — 140$. Appelez aujourd'hui 879-1516. Le Centre Yogaérobique, 1256 Bleury, #132. 17-09-84

THÉÂTRE. Cours de diction et initiation au théâtre: respiration, détente, interprétation. Préparation pour auditions. "Coaching". — 738-5790. 01-09-84

Cours de flûte traversière, débutants, intermédiaires ou avancés. Bernard Montas 273-9342. 04-09-84

SÉMINAIRES d'automne. Lundi: yoga, mercredi: les arts de guérison, jeudi: stress et relaxation. 7 sem. 20h à 21h30, 55 $ chacun. Appelez dès maintenant 879-1516. Le Centre Yogaérobique, 1256 Bleury, #132. 17-9-84

■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Divers

RECHERCHE gouvernante pour 2 enfants, 9 et 12 ans, étudiante à U. de M. qui désire loger. 276-3701. 4-9-84

Massage thérapeutique, provoque une relaxation physique et mentale profonde, appels sérieux, ouvert du lundi au vendredi 9 à 5h. 642-6766. 01-09-84

■ Gardiennes

OUTREMONT. Recherche gardienne avec expérience, références, pour enfant de 8 mois. — 273-6737. 04-09-84

■ Instruments de musique

Violons: français avec étui 1500$, un Bellarosa (Italie 1960) 2500$, 273-4865. 01-09-84

■ Maisons de campagne à louer

LES ÉBOULEMENTS (Charlevoix) maison, 9 pièces, meublées, 6 chambres, 2 salles/bain, dans village, terrasse sur fleuve. De septembre à juin, près pistes ski fond et alpin, 250 $/mois, électricité — chauffage non compris. Tél.: (418) 635-2649 ou (514) 598-8399. 5-9-84

■ Offres d'emplois

CHERCHE femme 18-30 ans célibataire, esprit d'initiative pour s'occuper enfant 15 mois, 3 à 5 jours/semaine. Travaux ménagers légers, atmosphère agréable, quartier Outremont. Horaires et gages à discuter. Appeler entre 9h et midi, 272-8649. 4-9-84

MÉNAGÈRE mature, s'occuper de la maison, doit loger, références, 484-8489. 4-9-84

■ Offres d'emplois

Téléphoniste/réceptionniste bilingue, ayant 5 ans d'expérience, faisant dactylo. 844-3077. 04-09-84

Secrétaire légale, bilingue, ayant 10 ans minimum d'expérience dans le domaine matrimonial. 844-3077. 04-09-84

■ Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ Propriétés à louer

OUTREMONT, cottage semi-détaché, luxueux 8 pièces, garage, 1 400$/mois non-chauffé. Jour: 849-9471, soir: 327-1436. 04-09-84

NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bâtie sur le canal, 2 pas de la mer, 3 c.c., 2 s.b., (8 personnes) 500 $ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 $. (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 4-8-84

■ Propriétés à vendre

AU PIED DU MONT ORFORD, chalet de ski, foyer, 4 c.c., fini bois, sur ¾ acre, vue sur les pistes de ski, voisin du parc. Louise Gadbois (819) 838-5654. Royal Trust courtier. 1-9-84

EASTMAN près Orford, chalet de ski, vendu meublé sur un acre, foyer, 4 c.c., vue sur la montagne. Louise Gadbois (819) 838-5654. Royal Trust courtier. 1-9-84

LAPRAIRIE, propriété centenaire, grandes pièces, planchers bois franc et pin, poutres. Une visite vous convaincra, Hélène Larouche, 672-6450, 659-5028. Montréal Trust courtier. 1-9-84

À STE-AGATHE SUD, chalet suisse, cèdre intérieur/extérieur, 24 pieds x 24 pieds, sur terrain paysagé 15 000 pi. c., 4 c.c., 2 salles de bains, excellente condition, coin tranquille, 819-326-4482. 4-9-84

■ Propriétés à vendre

25 minutes de Montréal, magnifique maison de pierres, bord du Richelieu, piscine intérieure, 3 foyers, 3 salles de bains, sauna, 285 000$. Faut voir, 658-8770. 05-09-84

CANDIAC, Parc Laurier, 15 min. de Montréal «résidence pour mieux vivre», directeur du constructeur, corvée habitation 9½/3 ans, 3 c.c., 1 s.b. complète, 2 «powder room», foyer, garage, 1660 p.c. habitables, face école et parc d'amusement. 659-6476. 04-09-84

Près U. de M., duplex pierre, salon, salle à manger, 3 c.c., bureau, sous-sol fini, 2 foyers, haut loué 800$, idéal pour professionnel, jour 931-9394. 01-09-84

ST-GRÉGOIRE. Aussi à louer, 30 min. de Montréal, cottage style victorien, 4 c.c., foyer, 5 bâtiments, 5 arpents. Louise Duguay 679-3011. Soc. Imm. Sélection Inc. courtier. 4-9-84

St-Antoine Richelieu, 30 minutes de Montréal, canadienne 3 lucarnes, construction 1980, 9 grandes pièces, 20 000 pieds de terrains, garage double, 120 000$, 677-6070 ou 1-787-2139. Demander Gilles. 04-09-84

St-Sauveur des Monts, 21 rue Chartier. Magnifique résidence de 9 pièces, près pentes de ski, 6 pièces au rez-de-chaussée, 2 pièces finies au sous-sol, foyer en pierre, sauna, terrain 9 000 p.c., en parfaite état. — 270-5608. 04-09-84

Urgent Repentigny, face à la rivière, cottage avec garage, 3 chambres à coucher, 9 346 p.c., taxe 1 046$, prix 78 500$. Re/Max Unis, courtier, 581-3631, 585-9500. 01-09-84

Quartier St-Louis, propriétaire occupant vend 2 x 4½ dans triplex, entièrement rénovés par architecte. Insonorisation, isolation exceptionnelles, grande cour, 42 000$ — 38 000$. — 271-0758 — 271-4152. 04-08-84

Magnifique maison unique à vendre avec piscine intérieure, 4 c.c., salon 20 x 40, air climatisé central, garage pour 4 voitures. — 351-0622. 04-09-84

R
Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

DÉCÈS

TELLIER, Honorable Edouard. — À Outremont, le 29 août 1984 à l'âge de 87 ans, est décédé, le colonel Edouard Tellier, juge à la retraite de la Cour Supérieure. Outre son épouse Marie Lafontaine, il laisse ses enfants Suzanne et son époux André Morel, Claude et son épouse Madeleine Vézina, Bernard et son épouse Andrée Ste-Marie, Jacques et son épouse Denise Laflamme, ainsi que 12 petits-enfants. Lui survivent également ses soeurs Mlles Pauline et Camille Tellier, ses belles-soeurs et beaux-frères, Mme Simone Lemieux Tellier, Mme Jeanne Lafontaine Panet-Raymond, Mme Françoise Masson et son époux Pierre Dansereau, Henri Masson et son épouse Mme Jacqueline Mathieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 août. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc., 1111 rue Laurier, Outremont, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 14 heures, et de là au crématoire Côte des Neiges. Ouverture du salon vendredi à midi.

TURCOTTE, Dr Antoine. — À Drummondvile, le 29 août 1984 à l'âge de 82 ans, est décédé, Dr Antoine Turcotte. Outre son épouse Jeanne Prémont il laisse dans le deuil ses enfants Mariette (Edward Tobin) Michèle, Serge-François (Ginette Gutkin) et France (Jacques Letendre), 5 petits-enfants Julie et Daniel Letendre, Carole Tobin, Virginie et Catherine Turcotte. Ses soeurs, belles-soeurs et beaux-frères. La dépouille mortelle est exposée au Salon J.N. Donais, 255 Celanese, Drummondville. Le service sera célébré samedi le 1er septembre à 14 heures à l'église Ste-Thérèse, Drummondville, et de là au cimetière de l'endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 17h à 19h.

DÉCARIE, Marcelle (Beique) à Montréal, le 29 août 1984 s'est éteinte après une brève maladie à l'âge de 77 ans, Marcelle Beique épouse de feu Jean-Louis Décarie. Elle laisse dans le deuil ses enfants Lise, Monique (épouse de Jean-Jules Côté), Michelle (épouse de Pierre de Jean), Pierre, André (époux de Micheline Groleau) et Lucie (épouse de André Desroches), ses petits-enfants Louise et Martine de Jean, Jean-Christophe Décarie et Louis-André Côté, ainsi que ses soeurs Andrée Beique, Marthe (épouse de Roland Gratton) et Lucie (épouse de Auguste Brière). Selon ses volontés la dépouille ne sera pas exposée. La famille recevra parents et amis à partir de midi, vendredi le 31 courant au Salon Urgel Bourgie Ltée et J.R. Deslauriers Ltée, 5650 Côte des Neiges. Suivra la messe des funérailles en l'église Notre-Dame des Neiges à 14 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer (931-7548) seraient appréciés.

LES MOTS CROISÉS

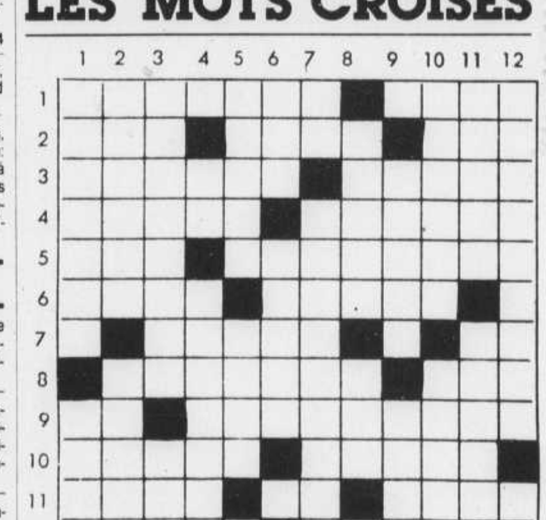

Horizontalement

1—Usine qui fabrique du coke destiné à l'industrie. — Averse abondante.
2—Grain du chapelet. — Mois. — Grain du chapelet.
3—Valet. — Opinion favorable, largement répandue dans le public, sur quelqu'un.
4—Biologiste français (1846-1908). — Voilier de l'Extrême-Orient.
5—Adresse. — Boyer l tige du lin, du chanvre, pour séparer les parties ligneuses de la filasse.
6—Viscère pair. — Prénom féminin.
7—Tissu. — Titane.
8—Relatif au fémur. — Atmosphère.
9—À demi. — Exiger.
10—Stupéfait. — Jettera en l'air, avec force, les pieds de derrière.
11—Classa, sélectionna. — Petit cube. — Air en mouvement.
12—Siège que l'on met sur le dos d'une bête de somme. — Maladie caractérisée par une sueur abondante.

Verticalement

1—Ville de l'Alberta. — Aliment apprêté pour les repas.
2—Glande génitale femelle paire. — Sensibilité intime.
3—Scléroprotéine imperméable à l'eau. — Sorte d'oignon.
4—Brome. — Relatif à un nymphe d'insecte.
5—Fort tendu. — Petit perroquet d'Océanie.
6—Atome électrisé. — Fermer.
7—Obtenu. — Qui tirent sur le jaune.
8—Partie d'un arbre. — Unité monétaire roumaine.
9—Matériel de guerre. — Amas de neige en cours de transformation en glace.
10—Branche de l'activité économique. — Soulane.
11—Confesse. — Imprimant.
12—Hardi jusqu'à l'imprudence. — Tellure.

Solution d'hier

1 HONGROIS ■ VOS
2 ARIA ■ ULNAIRE
3 RIVIERE ■ PT ■ P
4 AGE ■ ULULERT
5 KILO ■ ISATIS ■
6 INAPTE ■ CANIF
7 RAGEANT ■ LE ■ A
8 ILE ■ INULE ■ TI
9 ■ I ■ GLEBE ■ DON
10 ATOLL ■ ECLATE
11 DEMAIN ■ OUIE ■
12 Y ■ OSSIANISME

ARTS ET SPECTACLES

Des concerts enregistrés en salle et diffusés la semaine prochaine

Le réseau FM de Radio-Canada sort de ses studios

CAROL BERGERON

★ **Musique de France et du Canada,** un concert public présenté par le réseau FM de Radio-Canada. Au programme : Marc Bélanger (1940-), *Les 4 saisons de Piquot* d'après un conte de Gilles Vigneault; Gabriel Fauré (1845-1924), la suite Pelléas et Mélisande op. 80; Jacques Ibert (1890-1962), Concerto pour flûte et orchestre, avec Robert Langevin (flûte); Roger Matton (1929-), Mouvement symphonique no 1; Georges Bizet (1838-1875), Symphonie en do majeur; Orchestre métropolitain du Grand-Montréal, dir. Marc Bélanger. Église du Gesû de Montréal, mercredi 29 août.

La radio FM du réseau français de Radio-Canada ne se contente plus de tendre une oreille, ou mieux, un microphone discret et timide à l'extérieur de sa tour d'ivoire du boulevard Dorchester. Enfin, et ce n'est pas trop tôt, elle s'ouvre au milieu qu'elle doit servir. Elle sort résolument de ses confortables studios, elle va écouter pour faire entendre.

C'est l'impression générale que nous laisse un rapide coup d'oeil sur la nouvelle grille horaire de cette radio musicale de la Société d'État qui, mercredi soir, donnait une conférence de presse suivie d'un concert avec orchestre à l'Église du Gesû. Ce concert de Montréal était l'un des six tableaux d'un polyptyque sonore conçu pour marquer le 450e anniversaire de la venue de Jacques Cartier au pays.

Six concerts donnés et enregistrés cette semaine dans les villes de Québec, Ottawa, Chicoutimi, Moncton, Rimouski et Montréal qui seront radiodiffusés du lundi 3 septembre au samedi 8 septembre à 20 h au réseau FM de Radio-Canada.

L'ensemble Bois et Cuivres du Québec avec François Morel, le Quatuor Morency avec Lise Boucher, l'Ensemble Claude-Gervaise, la pianiste Louise Bessette, l'Ensemble Arion, l'Orchestre métropolitain du Grand-Montréal (MGM) avec Robert Langevin et Marc Bélanger, des musiciens de cette génération qui s'affirme et qui, pendant ces six jours, mettent leurs talents au service des compositeurs d'ici et de France. C'est ainsi qu'au concert de mercredi dernier, les oeuvres de trois Français, Bizet, Fauré et Ibert, voisinaient celles de deux Québécois, Roger Matton et Marc Bélanger. Un programme agréable qui s'ouvrait sur une oeuvrette bien tournée du cadet de ces compositeurs : *Les 4 saisons de Piquot* de Marc Bélanger n'est cependant qu'un joli numéro de musique de cinéma auquel l'image fait cruellement défaut.

Pour ce concert, Radio-Canada avait invité le public montréalais à l'Église du Gesû dont la très belle restauration est à peine terminée. Ce petit paradis du trompe-l'oeil est cependant un enfer du trompe-oreille. L'acoustique y est atrocement mauvaise. On avait l'impression d'assister, du purgatoire, à un concert donné dans un coin reculé de l'immensité céleste. Prisonnier de notre banquette, on ne savait plus où donner de l'oreille, on entendait de la musique sans jamais avoir la confirmation qu'elle était bien jouée. Et dire que l'OMGM, son chef, Marc Bélanger et le soliste, le flûtiste Robert Langevin semblaient tous excellents. Mais ne désespérons pas, car après tout, ce concert était destiné à la radio et tout le monde sait qu'un bon preneur de son est capable de miracles.

cinémasplus présente

Une femme met son cœur aux enchères, quatre personnes se disputent la mise, seule la Pirate connaît l'enjeu.

JANE BIRKIN • PHILIPPE LÉOTARD
MARUSCHKA DETMERS • LAURE MARSAC

18 ANS Adultes

un film de **JACQUES DOILLON**

BERRI 3
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Tous les jours
1:45 — 3:35 —
5:15 — 7:05 —
8:50.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Conan le destructeur"** 6 h 10, 10 h.— **"Tank"** 8 h

ASTRE II: — **"Gremlins"** 6 h 05, 9 h 45 — **"Lassiter"** 8 h.

ASTRE III: — **"À la poursuite du diamant vert"** 6 h 10, 9 h 50 — **"Faut pas en faire un drame"** 8 h 05.

ASTRE IV: — **"Contre toute attente"** 9 h 15— **"La fièvre du printemps"** 7 h 30.

BERRI I: (288-2115) — **"Tchao Pantin"** 1 h 40, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.

BERRI II: — **"La femme de l'hotel"** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h 05.

BERRI III: **"La pirate"** 1 h 45, 3 h 35, 5 h 15, 7 h 05, 8 h 50.

BERRI IV: — **"Le Père Noël est une ordure"** 1 h 45, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

BERRI V: — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 10 h.

BONAVENTURE I: (861-2725) —**"The last starfighter"** 7 h, 9 h.

BONAVENTURE II: —**"Bachelor party"** 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — **"Ghosbusters"** 7 h 15, 9 h 15.

BROSSARD II: (465-5906) — **"The woman in red"** 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD III: **"Bolero"** 7 h, 9 h.

CARTIER-LAVAL:(663-5124) — **"Police academy"** 7 h 45— **"Le guet apens"** 9 h 30.

CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"Police academy"** 9 h 45— **"Le guet apens"** 7 h 35.

CHAMPLAIN II: — **"Louisianne"** 7 h, 9 h 30.

CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Bolero"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 ven. dern. spect. 11 h 15.

CINEMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — **"Kansas City Trucking Co."** 15 h, 16 h 45, 18 h 30, 20 h 15, 22 h.

CINEMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— **"The connection"** 18 h 35, **"Lola"** 20 h 35.

CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Splash"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.

CINÉPLEX II: — **"Last starfighter"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.

CINÉPLEX III: — **"Jungle book"** 1 h 10, 2 h 45, 4 h 20, 5 h 55, 7 h 30, 9 h 05.

CINÉPLEX IV: — **"The big chill"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.

CINÉPLEX V: — **"Muppets take Manhattan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30 —**"Under the volcano"** 7 h 30, 9 h 35

CINÉPLEX VI: — **"Police academy"** 1 h 10, 2 h 55, 4 h 40, 6 h 25, 8 h 10, 9 h 55.

CINÉPLEX VII: — **"Grandview USA"** 1 h 15, 3 h, 4 h 45, 6 h 30, 8 h 15, 10 h .

CINÉPLEX VIII: — **"Cloak and dagger"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉPLEX IX: — **"Moscow on the Hudson"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Le livre de la jungle"** 2 h 45, 6 h 10, 9 h 40 —**"Tron"** 1 h, 4 h 20, 7 h 45.

CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Cannonball run 11"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30— **"Les aventuriers du bout du monde"** 3 h 30, 7 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Yentl"** 12 h 45, 15 h 15, 17 h 45, 20 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS II: — **"La poursuite la plus folle du monde"** 12 h 45, 16 h 05, 19 h 25— **"Surprise party"** 14 h 20, 17 h 40, 21 h.

COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Passions intimes"** 12 h 15, 14 h 50, 17 h 25, 20 h.— **"La caméra indiscrète"** 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Zelig"** 12 h 30, 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349):

CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Viva la vie"** 7 h 15, 9 h 25.

DAUPHIN I: (721-6060) — **"Dimanche à la campagne"** 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN II: **"L'été meurtrier"** 7 h, 9 h 25.

DORVAL I: (631-8587) — **"Tighrope"** 7 h, 9 h 15.

DORVAL II: **"Dreamscape"** 7 h 30, 9 h 30.

DORVAL III: **"Revenge of the nerds"** 7 h 10, 9 h 10.

DÉCARIE I: (341-3190) — **"Boléro"** 7 h 20, 9 h 20.

DÉCARIE II: — **"Bachelor party"** 7 h, 9 h.

ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"El norte"** 6 h 45, 9 h 20.

ÉLYSÉE II: — **"Après la répétition"** 7 h 30, 9 h 20.

ESPACE 9:(272-1080)— **"Le fantôme de barbe noire"** (Walt Disney) 7 h.

FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Oxford blues"** 7 h, 9 h.

FAIRVIEW II: — **"Footloose"** **"Flashdance"** 7 h 10

FLEUR DE LYS: (849-0041): **"Le dernier survivant"** 2 h 30, 6 h, 9 h 30— **"Emmanuelle prisonnière des cannibales"** 12 h 45, 4 h 15, 7 h 45.

GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 7 h 10, 9 h 10.

GREENFIELD 2: — **"Gremlins"** 7 h, 9 h.

GREENFIELD 3: — **"Le dernier survivant"** **"Emmanuelle prisonnière des cannibales"** 6 h 10, 8 h.

IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.

JEAN-TALON: (725-7000) — **"Cannonball II"** 9 h 30— **"Les aventuriers du bout du monde"** 7 h 30

KENT I: (489-9707) — **"Tighrope"** 7 h, 9 h 10.

KENT II: — **"The karaté kid"** 6 h 15, 8 h 45.

LA CITÉ I: (844-2829) — **"Footloose"** — **"Flashdance"** 6 h, 7 h 50

LA CITÉ II: — **"Dreamscape"** 7 h 15, 9 h 15.

LA CITÉ III: — **"Revenge of the nerds"** 7 h 30, 9 h 30.

L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"Jamais plus jamais"** 6 h 45 — **"Un homme parmi les loups"** 7 h 15— **"Un homme parmi les loups"** 9 h 15— **"Le feu de la dance"** 9 h 30.

LAVAL I: (688-7776) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 7 h 15, 9 h 35.

LAVAL II: — **"Tighrope"** 7 h 05, 9 h 20.

LAVAL III: — **"La femme publique"** 7 h 20, 9 h 35.

LAVAL IV: — **"Gremlins"** 7 h 05, 9 h 15.

LAVAL V: — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 7 h , 9 h 05.

LAVAL-ODÉON I: (687-5207-)—**"Conan le destructeur"** 9 h 20— **"Chicanos"** 7 h 20.

LAVAL-ODÉON II: — **"The woman in red"** 7 h 30, 9 h 30.

LOEW'S I: (861-7437) — **"Oxford blues"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.

LOEW'S II: — **"Dreamscape"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 8 h, 10 h.

LOEW'S III: — **"Gremlins"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10.

LOEW'S IV: — **"The never ending story"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 15, 6 h 10, 8 h, 9 h 50.

LOEW'S V: — **"Top secret."** 12 h 15, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 30.

MERCIER: (255-6224)— **"Conan le destructeur"** 9 h 30— **"Chicanos"** 7 h 30.

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — **"Frances"** 6 h 30, 9 h 15 **"La ballade de Narayama"** 7 h , 9 h 30.

OUTREMONT: (277-4145)— **"The hotel New Hampshire"** 7 h— **"Iceman"** 9 h 30.

PALACE I: (866-6991) — **"Tighrope"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

PALACE II: — **"Footloose"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 **"Flashdance"** 3 h 35, 7 h 35.

PALACE III: — **"Star Treck III: the search for Spock"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.

PALACE IV: — **"Sheena"** 12 h 50, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35

PALACE V: — **"The Karaté kid"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.

PALACE VI: — **"Purple rain"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.

PARADIS I: (866-6991) — **"M.Maman le roi du foyer"** 6 h 15, 9 h 20— **"Deux olseaux rares"** 7 h 45.

PARADIS II: — **"Tendres passions"** 9 h, **"Un homme, une femme, un enfant"** 7 h 15.

PARADIS III: — **"Appelez-moi Bruce"** 6 h 30, 9 h 40— **"Le samoural noir"** 8 h.

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— Marcel Camus Carné: **"Orfeu negro"** 19 h 30— **"Les visiteurs du soir"** 21 h 30.

PARISIEN I: (866-3856) — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 12 h 35, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 15.

PARISIEN II: — **"Les nuits de la pleine lune"** 1 h 45, 3 h 50, 5 h 50, 7 h 55, 10h.

PARISIEN III: — **"Un amour de swan"** 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25.

PARISIEN IV: — **"La femme publique"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40

PARISIEN V: — **"Stress"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 20, 8 h, 9 h 55.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"L'académie de police"** 7 h 15— **"Le guet apens"** 9 h.

PLACE LONGUEUIL II: — **"Cannonball II"** 9 h 30, **"Tendre combat"** 7 h 30

PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"El norte"** 1 h, 3 h 40, 7 h, 9 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II: — **"La femme publique"** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 55, 9 h 05

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Red dawn"** 7 h 30, 9 h 45.

PLACE ALEXIS NIHON II: — **"The woman in red"** 7 h, 9 h.

PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Meatballs II"** 7 h 15, 9 h 15.

PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, ven. der. spec. 11 h 15.

SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Homme à femmes"** 17 h 05, 21 h 25— **"Krull"** 19 h 10.

SAINT-DENIS III: — **"Surprise party"** 17 h 05, 21 h 05— **"Pour la peau d'un flic"** 19 h.

VERDUN: (768-2092)— **"L'académie de police"** 6 h, 9 h 55—**"Le guet apens"** 7 h 45

VERSAILLES I: (353-7880) — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 7 h 10, 9 h 10.

VERSAILLES II: — **"La femme publique"** 7 h 10, 9 h 10

VERSAILLES III: — **"À la poursuite du diamant vert"** 7 h, 9 h

VILLERAY: (388-5577) — **"Conan le destructeur"** 7 h 30— **"Chicanos"** 9 h 15.

WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Careful he might hear you"** 7 h 10, 9 h 20.

YORK: (937-8978) — **"Revenge of the nerds"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 25, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

SUR SCÈNE

AUBERGE NATIONALE: (346-6819) Sortie 22 autoroute des Cantons de l'Est, St-Jean-sur-Richelieu— "Waiter!" de Pierre Légaré, m. en s. Pierre Labelle, jusqu'au 1 sept. du mar. au ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: sortie 112, autoroute Transcanadienne, St-Marc-sur-Richelieu (584-2226)— "La grande opération" de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, du 22 juin au 1 sept. mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 Ontario (843-8620): Reprise de l'anthologie de la danse espagnole avec Sonia Del Rio du 31 août au 1er sept.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262)— "On va faire la cocotte" et "N'te promène donc pas toute nue" comédies de Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, spectacle entrecoupé de danses (charleston, cabaret et french can can) du 14 juin au 2 septembre, mer. au ven. 21h., sam. 20h. et 22h.30, dim. 19h.30

CAFÉ-THÉÂTRE LE FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert (843-4335)— "Tea time" ou "Trois anglaises à l'heure du thé" de Patrick Mainville, m. en s. Pierre-André Fournier, mer. au dim., 20h.30, jusqu'au 2 sept

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— "D'est en ouest Montréal P.Q." jusqu'au 1er sept. minuit les jeu. ven. sam.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Jack Peaker, jazz quartet, 31 août et 1 sept. 21h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Walter Rossi en spectacle du 30 août au 2 sept. à 22h.

DÎNER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hotel Régence Hyatt, 777 Université (879-1370)— "I do! I do!" comédie musicale, m. en s. et chorégraphie Roger Peace, jusqu'au 30 sept., du mer. au dim.

GRAND CAFÉ DU BATEAU IVRE: 1720 St-Denis (849-6955): "Tim Jackson quartet" du 28-29-30-31 août et 1er sept.

HÔTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg mar. au dim. de 20h. à 03h.— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Dîner-dansant avec pianiste Gerry Pucci

HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Salle Arthur (861-3511)— "Strauss Père et Fils", m. en s. Philippe Grenier, du 1 août au 2 sept. du mer. au dim. 21h.30

LE BISTRO D'AUTREFOIS: La Boîte à Lily, 842-2808: Didier chante à l'accordéon, 31 août, 21h30, Catherine Karnas 21h30 et Lise Dolbec 1er sept. 23h30; "Variations sur un auteur" avec Catherine Karnas 21h00 et Lise Dolbec 22h30.

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Lambert au piano dim. 16h. à 21h., lun. au ven. de 19h.00 à 22h.00

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— « 2 pour 1 » cocktail jazz, de 17h. à 20h.— "Sonny Greenwich ensemble" 30-31 août et 1er-2 sept.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Le Groupe "Memories" en vedette du 31 juillet au 1 sept., mar. au dim. de 21h. à 03h.

LE POURQUOI PAS: 500 est rue Rachel (523-8708)— Géraldine Hunt avec le groupe Tchucan, 31 août, 1-2-3 sept.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Lambert au piano de 17h.00 à 19h.00, Eddie Prophete de 21h.00 à 02h.00 du lun. au ven.— Eddie Prophète de 21h. à 02h. sam.

PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques (872-4530)— "Jacques Cartier Astronome" du 5 juil. au 2 sept. mar. au ven. 14h.15, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30 et 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 01h.

RISING SUN: 286 O. Ste-Catherine (861-0657): "The Chicago beat" avec Armageddon raggea blues band.

THÉÂTRE DU CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161): "Glorious mud" a Flanders and Swann show, du 23 août au 9 sept.

THÉÂTRE DE L'ENTREPÔT: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— "J'aurai ta peau" présentation du Théâtre de l'Entrepôt, du 27 juin au 31 août, représentations en français mer. ven. sam. 20h., en anglais jeu. et dim. 20h. entrée libre.

THÉÂTRE LA LICORNE: (2075 boul. St-Laurent (843-4166): "Bluff" de François Camirand et Claude Poissant, m. en s. de René Richard Cyr, du 27 août au 9 sept. à 20h30.

THÉÂTRE LA POUDRIÈRE: (île Ste-Hélène 861-0938): Concert classique avec le baryton Janusz Wolny et la pianiste Magdalena Kowaleska, les ven. sam. 20h, dim. 19h30, jusqu'au 2 sept.

THÉÂTRE SAINT-DENIS: 1594 rue St-Denis (849-4211)— « L'amour ou la vie » de Guy Fournier, m. en s. Daniel Roussel, du mar. au dim. 20h 30, du 30 août au 16 sept.

AUBERGE DE RAWDON: 3663 rue Queen, Rawdon (834-4200)— La Troupe "Tant qu'à rien faire à soir" présente "L'ouvre-boîte" de Victor Lanoux, les ven. sam. et dim. 20h.30, juillet et août

MANOIR DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite Station (382-9039): « Les nuits de Montréal » revue musicale, du 4 juil. au 1 sept., du mer. au sa. 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (771-6669)— "La chaire" comédie de Bill C. Davis, m. en s. Gilles Provost, du 10 juillet au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165)— "Chez Paul-Ette, bière, vin, liqueur et nouveautés" de Louis-Marie Dansereau, du 21 juin au 8 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE MOLSON: 10 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (584-2223)— "Le charimari" ou le Démon du Midi de Pierrette Bruno, du 27 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— "La chambre mandarine" comédie de Robert Thomas, m. en s. Martin et Patrice Daigneault, du 12 juillet au 9 sept. du jeu. au dim. à 20h.30

THÉÂTRE SAINTE-ADÈLE: 1069 Boul. Ste-Adèle, sortie 67, autoroute des Laurentides, Ste-Adèle (435-7333)— "Les larrons font l'occasion" de Jane Milmore et William Van Zandt, du 20 juin au 1 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE VAUDREUIL: Cité des Jeunes, Vaudreuil (455-7930)— "Le Charlatan" de Robert Lamoureux, du 26 juin au 2 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première édition
12.09 Fariboles
12.30 Avis de recherche
13.00 Reflets d'un pays
14.00 Période gratuite aux partis politiques
14.05 Télé-Feuilleton « Les grandes aventures de l'Himalaya » (3eme de 6)
15.00 Habitation
15.30 La vie secrète des animaux
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 Gaspard et les fantômes
17.00 Histoire d'hier et d'aujourd'hui
18.00 Ce soir
18.25 Les nouvelles du sport
18.30 Rencontres
19.00 À première vue
19.30 Football professionnel canadien: Rough Rider vs. Argonauts
22.00 Le téléjournal
22.25 Le Point
22.40 La météo
22.45 Les nouvelles du sport
23.00 Cinéma « Les chiens de paille » brit. 71 avec Dustin Hofmann, Susan George, Peter Vaugh et David Warner

10 CFTM

12.00 Le dix vous informe
12.15 Midi soleil
13.45 Ciné Quiz « Gloria » fr. 77 avec Valérie Jeannet, Sophie Grimaldi, Alain Marcel et Maurice Biraud
16.00 N'ajustez pas votre appareil
16.30 La course aux trésors
17.00 Daniel Boone
18.00 Le 18 heures
18.30 Salut capitaine
19.30 La quotidienne
19.31 Galaxie
20.00 Lou Grant
21.00 Élections Canada 84
21.30 Michel Jasmin
22.30 Les nouvelles TVA
23.50 Le Dix vous informe
23.00 Les sports et la couleur du temps
23.15 Cinéma d'horreur « Le continent des hommes poissons » ita. 78 avec Barbara Bach, Claudio Cassinelli et Richard Johnson

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 À travers la francophonie
19.00 National Geographic: La chasse au trésor
20.00 Station-Soleil
21.00 Cinémania « Cris et chuchotements » 72 avec Ingrid Thulin, Liv Ulmann, Harriet Andersson et Kari Sylwan
22.30 Station-Soleil

99 TVFQ (Câble)

13.15 Tour 84
13.30 Théâtre pour demain « Othello sur seine » avec Victor Garrivier et Nadia Barentin
14.00 Naissance d'une exécution
15.30 Le théâtre de Bouvard
15.45 Croque-vacances
17.00 Le Journal
17.40 L'île aux enfants
18.00 Recre A2
18.05 Cocktail maison
18.25 Atout pic
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie: de la lune à la terre
20.10 L'académie des neuf
20.45 Tour 84
21.00 Le petit théâtre « Le son d'un bruit » avec Laurence Bourdil et Sandrine Lemoine
21.30 Concert: L'orchestre national de Lille
23.00 Le Théâtre de Bouvard
23.13 Le Journal

6 CBMT

12.00 Middays news
12.02 Feeling good
12.30 All in the family
12.57 Program highlights
13.00 All my children
13.55 Free-time political broadcast
14.00 Wok with Yan
14.27 Weather Report
14.30 Coronation Street
15.00 Canadians reflections
16.00 Do it for yourself
16.29 Newswatch 6
16.30 Amateur naturalist
17.00 Happy days
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 Happy days
19.30 Pope's pilgrimage
20.00 The adventures of Sherlock Holmes
21.00 Dallas
22.00 The National
22.25 The Journal
23.00 Newswatch headlines and the national update
23.05 Newswatch
23.27 Backstage pass
00.27 Best of midnight special

12 CFCF

12.00 Hi! noon
12.30 Pulse 12
13.00 The Don Harron Show
14.00 Another world
15.00 General hospital
16.00 McGowan's world
16.30 Take a break with Matthew Cope
16.37 Family feud
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 Entertainment tonight
19.30 CFL Football: Argonauts vs. Roughriders
22.30 Pete's place
22.58 Loto Québec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 Nite Life
01.00 Cinema 12 « Mc Kenna's Gold » 1968 avec Gregory Peck, Omar Shariff et Telly Savalas
03.30 Dukes of Hazzard

LES CONCERTS AIR CANADA

Cet été, nous sommes allés chez vous, dans les parcs. Notre musique vous a ravis.
Maintenant...

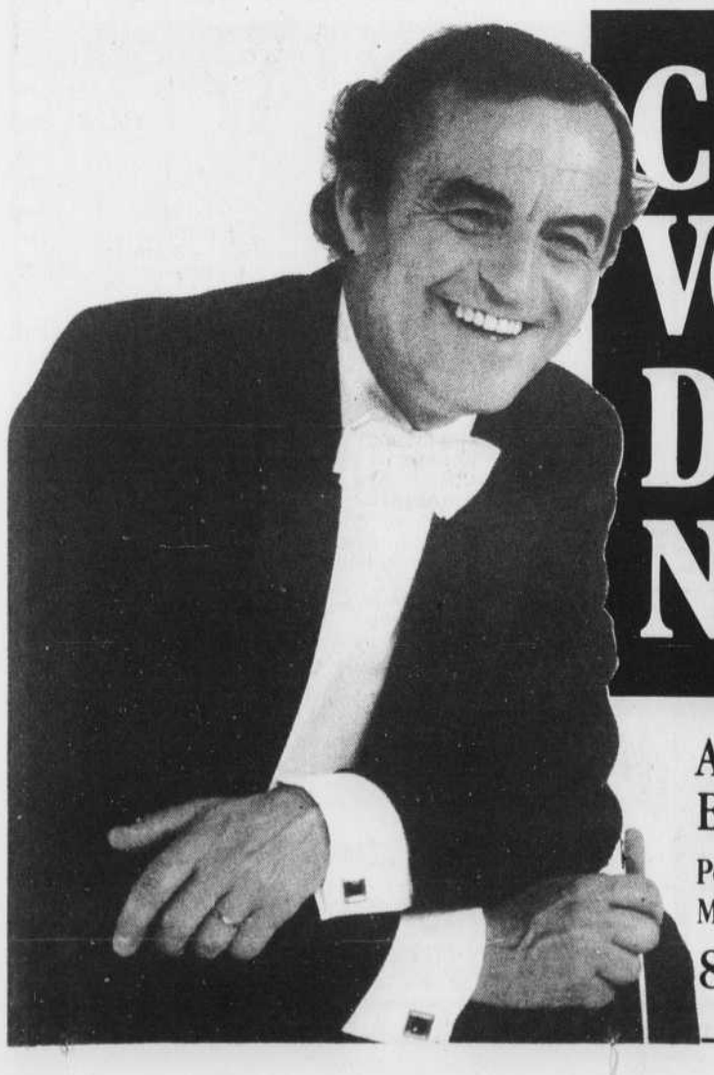

C'EST À VOTRE TOUR DE VENIR NOUS VOIR !

ABONNEZ-VOUS ET ÉCONOMISEZ 15%

Portez à votre compte Visa, Master Charge ou enRoute

842-9951

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT

Saison 84-85

25-26 septembre
CHARLES DUTOIT
« une soirée viennoise » avec deux chanteurs étoiles du Metropolitan

30-31 octobre
ERICH KUNZEL
extraits d'opéras et de mélodies de Broadway avec le ténor Mark duBois

27-28 novembre
ERICH KUNZEL
le « Prince des Pops » une soirée de rhapsodies

15-16 janvier
CHARLES DUTOIT
et le 1er flûtiste de L'OSM une soirée de musique française

18-20 mars
URI MAYER
et la pianiste russe, gagnante du Concours international de Montréal

7-8 mai
CHARLES DUTOIT
une fête musicale avec des oeuvres de Rossini, Saint-Saens, Tchaikovsky

ARTS ET SPECTACLES

Vingt et une heures de musique pour les mélomanes

MARIE LAURIER

Le réseau francophone FM stéréo de Radio-Canada intensifiera sa programmation musicale durant la prochaine saison, ce qui ne saurait que réjouir les mélomanes. On sait que depuis l'année dernière les ondes FM charment nos oreilles de diurnes et de noctambules 21 heures par jour — les trois autres heures étant consacrées à des émissions culturelles — et cette formule est fort heureusement retenue pour la prochaine saison 1984-1985.

Bach: 300e anniversaire

En dévoilant la grille des émissions musicales de Radio-Canada mercredi soir, M. Jacques Boucher et ses collaborateurs de ce secteur culturel soulignait que « le champ de la radiophonie musicale occupe une place de choix à la radio d'État et s'inscrit dans la conservation du patrimoine musical du monde occidental ». En effet, a-t-il poursuivi, Radio-Canada a toujours été à l'affût de ce qui se fait dans les plus grandes capitales du monde et se fait fort de refléter sur son réseau FM ce qui se fait de meilleur dans ce domaine.

Plusieurs nouveautés sont inscrites à l'horaire qui incidemment commence à minuit lundi, jour de la Fête du travail. Tout d'abord, la venue d'une émission quotidienne d'une heure (du lundi au vendredi à 17h 30) qui se donne pour tâche de donner le pouls de la vie musicale nationale et internationale. Cette heure sera animée par André Vigeant sous le titre PRÉSENT-Musique, le mot « présent » s'inscrivant dans la tradition des autres émissions d'actualité de la radio d'Etat francophone. L'animateur donnera les nouvelles de tout ce qui se passe dans la vie musicale des régions desservies par le réseau et s'entretiendra avec les différents correspondants de ces lieux.

Le samedi à 18 h, Pierre Beaudet sera aux commandes d'une toute nouvelle émission, *Figures de danse* où il s'entretiendra avec les plus grands noms de cette discipline artistique qui prend de plus en plus d'ampleur au Canada.

Dès 9 heures le dimanche, on pourra entendre la plus belle musique d'inspiration religieuse sous forme d'oratorios, de cantates et des grandes messes, « à la mesure des cathédrales! » nous promet-on.

Les grands concerts publics émaneront en direct de différentes salles et églises de Montréal et d'ailleurs comme on le souligne dans un autre article de cette page. En février et mars, on célébrera le 300e anniversaire de naissance de Bach, Handel et Scarlatti par une programmation appropriée.

Devant le succès d'écoute que l'on ne peut cependant pas évaluer précisément, les émissions Musiques de nuit animées alternativement par Ginette Bellavance et Pierre-Olivier Désilets seront de la partie pour une deuxième année consécutive: de la musique sérieuse, du jazz et à l'occasion des pièces du répertoire suggérées par les audtieurs.

La radio FM fera place aux jeunes en 1985, année qui leur est consacrée et diveres émissions mettront en valeur l'Orchestre des jeunes du Québec ainsi que les étudiants des conservatoires de musique.

On a aussi retenu quelques « valeurs sûres » en semaine: les Notes inégales de 6 h à 9 heures, suivies de Musique en fête, l'Art vocal et Au gré de la fantaisie demeurent à l'horaire du lundi au vendredi jusqu'à 16 heures. À 22 h, Jazz-soliloque, à 23 h Musique de chambre, à 23h 30 Le Voyage intérieur, des émissions qui auront été précédées à 20 h des grands concerts européens, canadiens et en fin de semaine, américains.

La Chronique du disque, le Folklore, Musique des nations et l'Opéra restent à l'horaire le samedi, alors les auditeurs retrouveront également le dimanche les émissions régulières de la saison dernière, sous forme de concerts, de récitals, de musique de chambre pour se terminer ce jour du Seigneur sur une note plus profane avec Jazz sur le vif, à 22 heures.

Pour mieux inciter et les animateurs et les auditeurs à suivre cette programmation, le Service des émissions musicales organise le jeudi 27 septembre une grande fête intitulée *La Folia*: 24 heures de musique en direct en provenance des villes du réseau FM stéréo de Radio-Canada. Ce sera le moment de ralliement de tous ceux qui oeuvrent dans le domaine musical: auteurs, interprètes, promoteurs, radiodiffuseurs se retrouveront unis autour de leur motivation principales: l'amour de la musique.

M. Boucher et ses collaborateurs espèrent que cette journée en musique incitera de nombreux nouveaux auditeurs à ne plus jamais se passer de synthoniser 100,7 au réseau FM de Radio-Canada.

À Venise, la sélection française s'ouvre avec *Les favoris de la lune*

(AFP) — Le cas n'est pas si fréquent qu'il mérite d'être signalé : on s'est détendu, on a souri et même ri avec les deux films projetés en compétition hier à la 41e Mostra de Venise : *Les Favoris de la lune*, film français d'un Georgien, Otar Iosseliani et *Noe Tre* de l'Italien Pupi Avati.

Avec *Les favoris de la lune*, la sélection française dont c'est le premier film présenté, s'ouvre avec un véritable feu d'artifice. Mais pour en apprécier tout l'éclat, il faut perdre ses habitudes de spectateur : ne pas s'accrocher au fil d'une histoire et attendre à tout moment l'imprévu. La camera d'Otar Iosseliani est baladeuse. Elle aime à saisir le cocasse dans la vie quotidienne, mais aussi le dérisoire, l'absurde et le ridicule. Le film se passe à Paris et le cinéaste montre la grande ville avec toute ce qu'elle renferme de tension et de précipitation. Mais il montre aussi sa poésie, son côté carte postale avec Montmartre et les bateaux mouche.

Iosseliani, avec son scénariste, Gerard Brach, a imaginé tout une théorie de personnages qui s'agitent, se croisent, se connaissent, s'aiment ... et ne «s'aiment plus.

Il y a notamment un voleur — Don Juan à ses heures — mais qui entend très sérieusement apprendre à son fils à marcher sur ses traces, un serrurier de génie amoureux déçu, un marchand d'armes aux activités louches, des femmes volages, des prostituées au grand coeur, des conspirateurs qui, pour on ne sait quelle raison, veulent faire sauter la statue d'un personnage rondouillard à chapeau melon, visiblement realisée dans le plus pur style réaliste socialiste, un commissaire de police, enfin, qui tente de surveiller tout ce petit monde.

Tous ont néanmoins un point commun. Ils entendent « rouler » les autres et sont roulés eux-mêmes. Ils sont oublieux, dit Iosseliani, d'une maxime georgienne : « il ne faut pas déranger les gens qui vivent autour de nous, ils sont déjà suffisamment dérangés par le simple fait de vivre. »

Mais comme la vie est cruelle, le trafiquant et le conspirateur se retrouveront en prison chantant en coeur une chanson folklorique française, d'autres mourront assassinés. À la ronde des personnages s'ajoutent, comme un leitmotiv dans le film, des objets : un portrait en pied d'une dame du XIXe siècle qui rétrécit peu à peu sous les coups de rasoir de ses voleurs successifs et qui n'est plus, à la fin du film, d'une tête encadrée sommairement, un magnifique service de Sèvres qu'on casse, puis qu'on recolle.

Mais il ne faudrait pas voir, dans ce film, des incohérences. Tous ces éléments répondent à une mécanique parfaitement mise en place et maîtrisée par le cinéaste. Tous se répondent comme dans une partition musicale. On ne peut s'empêcher de penser à Jacques Tati, en plus délirant. Vivant à motié à Paris et à moitié en Georgie, Otar Iosseliani s'il est inconnu du grand public, est déjà l'auteur de films qui avaient été très appreciés par la critique : *Il était une fois un merle chanteur* et *Pastorale*.

Noe Tre de l'Italien Pupi Avati nous transporte dans une très belle propriété près de Bologne au XVIIIe siècle et s'inspire d'une histoire vraie. Mozart, à 14 ans, passa en 1770 trois mois à Bologne pour préparer un examen qu'il devait présenter à l'Académie Philarmonique de Bologne, très important pour sa future carrière. Mais à ce concours, Mozart fit une faute corrigée par le compositeur italien Gianbattista Martini contre la volonté de son auteur.

À Bologne Mozart, habitué depuis sa plus tendre enfance à être exhibé dans toutes les cours d'Europe, comme un petit génie, avait découvert en effet une vie toute simple partagée avec des jeunes gens de son âge. Peut-être ce bonheur paisible lui avait-il donné le désir de fuir la grande gloire qui l'attendait. Des décors raffinés, une lumière irradiante font de ce film une oeuvre charmante bien loin d'atteindre, toutefois, l'originalité et la poésie d'Otar Iosseliani.

Problèmes de distribution en RFA pour *Paris, Texas*

(AFP) — Une bataille juridique oppose depuis le début août le cinéaste Wim Wenders et le distributeur en RFA de son dernier film *Paris, Texas*, pour lequel le réalisateur ouest-allemand a obtenu au printemps la Palme d'or du Festival de Cannes.

Mercredi, le Tribunal de grande instance de Munich a débouté Wim Wenders et sa société de production *Road movies* qui demandaient en référé que *Paris, texas* ne soit pas projeté dans les cinémas ouest-allemands à partir du 28 septembre, comme le prévoit le distributeur Film Verlag der Autoren.

Wim Wenders reproche au distributeur, qui a également contribué au financement du film, de ne pas accorder à *Paris, texas* le lancement et la publicité qu'il mérite, selon lui, après son succès à Cannes. Wim Wenders voulait une sortie dans 100 salles de premier ordre, dont il aurait contrôlé la qualité des projections. Le distributeur prévoit 60 copies pour toute la RFA sans garantie sur les salles.

Selon les juges de Munich, le contrat passe entre Wenders et Film Verlag der Autoren ne prévoit pas de droit de regard sur la qualité et les moyens de distribution.

Début août, Wim Wenders avait dénoncé son contrat avec Film Verlag. Après plusieurs référés tous défavorables au cinéaste, l'affaire sur le fond sera jugée le 27 septembre, la veille de la sortie prévue. En attendant, un autre jugement a interdit à Wim Wenders, à la requête du distributeur, de s'expliquer publiquement sur ses démêlés avec Film Verlag der Autoren, une société qu'il avait lui-même contribué à fonder en 1971.

Exposer à l'étranger pour les artistes en arts visuels

Les artistes professionnels québécois en arts visuels désireux d'exposer leurs oeuvres dans les délégations du Québec ont jusqu'au 30 septembre pour s'inscrire auprès du ministère des Affaires culturelles au concours « Exposer à Paris ou à New York ».

Les créateurs admissibles au concours doivent avoir plusieurs réalisations dans leur domaine spécifique et avoir déjà participé à des événements d'envergure nationale ou internationale. Les conditions d'admissibilité sont les suivantes: présentes des diapositives ou photographies d'oeuvres récentes, un curiculum vitae complet et un dossier de presse.

Le MAC décernera des bourses de $10,000 et $7,500 aux artistes alors que le ministère des Relations internationales et du Commerce extérieur mettra à leur disposition ses salles d'exposition. Pour plus de renseignements: (418) 643-6286.

«LE MEILLEUR FILM DE 1984» POUR TOUS
—Richard Corliss, TIME MAGAZINE

«Une révélation intime de la personnalité, du coeur, de l'esprit et de l'âme du réalisateur. «APRÈS LA RÉPÉTITION» est sans contredit le plus important de ses films. Il a atteint la sublimité en réalisant ce chef d'oeuvre.»
—Andrew Sarris, VILLAGE VOICE

«La plus grande création»
—Vincent Canby, THE NEW YORK TIMES

«Un film admirable! Bergman atteint la simplicité d'un grand film.»
—Françine Laurendeau, LE DEVOIR

«Des centaines de spectateurs envahissent le cinéma pour voir le dernier Bergman.»
—Franco Nuovo, LE JOURNAL DE MONTREAL

Un film de Ingmar Bergman
APRÈS LA RÉPÉTITION
Avec ERLAND JOSEPHSON • INGRID THULIN • LENA OLIN
Camera SVEN NYKVIST • Editeur SYLVIA INGEMARSSON
VIVAFILM

EN COMPLÉMENT DE PROGRAMME:
Un film de Michel Poulette
Cher Monsieur l'aviateur
V.O. SOUS-TITRES FRANÇAIS
ELYSEE: SAM. DIM. LUN. 12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20, SEM. 7:30, 9:20.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

ACCLAMÉS ET APPLAUDIS PAR LE PUBLIC ET LA CRITIQUE, LES 2 GRANDS FILMS DU FESTIVAL DE MONTRÉAL.
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent

★★★★ "UNE OEUVRE MAÎTRESSE. Le meilleur film américain depuis longtemps. Drame, humour, poésie . . . il vous saisit par ses caractères humains et fascinants." —Roger Ebert, CHICAGO SUN TIMES
"BRILLANT ET FASCINANT. Un film qui vous absorbe, vous enrichit et vous séduit par ses images "hallucinantes". Je vous le recommande sans hésitation." —Janet Maslin, NEW YORK TIMES
★★★★ "D'UNE INTENSE ÉMOTION. Une fresque qui touche par sa sensibilité. Allez voir EL NORTE, un film d'une chaleur intérieure qui allie le récit humain à la super-production." —Kathleen Carroll, N.Y. DAILY NEWS
"UNE ÉPOPÉE AMÉRICAINE. Éblouissante, sensible, étonnante, intelligente, généreuse." —Judith Crist, WOR-TV
"SUCCÈS SANS CONTESTE. C'est EL NORTE qui a — de très loin — battu tous les records d'affluence au Festival de Cannes." —Ginette Billard, FILM FRANÇAIS

MEILLEUR FILM FESTIVAL DE MONTRÉAL '84
14 ANS
À L'AFFICHE
El Norte
LE NORD
avec ZAIDE SILVIA GUTTIERREZ et DAVID VILLALPANDO
produit par ANNA THOMAS • réalisé par GREGORY NAVA

GRAND PRIX DU JURY FESTIVAL DE MONTRÉAL '84
18 ANS Adultes
La Femme Publique
avec VALÉRIE KAPRISKY et FRANCIS HUSTER

"UN FILM TROUBLANT D'UNE VIRTUOSITÉ DÉCONCERTANTE. Valerie Kaprisky passe de l'état de victime écrasée sous la domination des hommes à celui de femme forte et déterminée. Le film bouge comme ses hanches et ses seins, en saccades . . . Zulawski vous remue l'âme et le corps, comment ne pas brûler d'impatience (pour voir son film)?" —Mingu Petrowski, CLIN D'OEIL
"UN MATISSE DÉCHAÎNÉ. Kaprisky est poussée à bout et réduite à ses seuls reflexes . . . elle fait passer le nu au sens où un peintre verrait soudain son modèle s'animer." —S.D., LIBÉRATION
"LA SEXUALITÉ SUBLIMÉE PAR L'ART. Zulawski vise haut. Il est habité par une telle force, un tel talent visionnaire que l'on reste fasciné par son regard sordide et illumine." —Jean-Luc Drouin, TÉLÉRAMA
"UN FILM ÉBLOUISSANT. Les images déboulent, splendides, sans une seconde de répit . . . Kaprisky est stupéfiante de beauté, de sauvagerie vitale." —Colette Godard, LE MONDE

ELYSEE: SAM. DIM. LUN. 1:30, 4:00, 6:45, 9:20, SEM. 6:45, 9:20. V.O. sous-titres FRANÇAIS
P.V. MARIE: 1:00, 3:40, 7:00, 9:35. V.O. sous-titres ANGLAIS
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-0689
LAVAL: SAM. DIM. LUN. 12:50, 3:00, 5:05, 7:20, 9:35. SEM. 7:20, 9:35.
PARISIEN: 12:40, 2:55, 5:10, 7:25, 9:40.
VERSAILLES: SAM. DIM. LUN. 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10. SEM.: 7:10, 9:10
P.V. MARIE: (V.O. SOUS-TITRES ANGLAIS) 12:25, 2:35, 4:45, 6:55, 9:05.
Le PARISIEN 4 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688-7776
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-0689
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

CINÉMAS UNIS
LUNDI, MATINÉES DANS TOUS LES CINÉMAS UNIS. (Sauf La Cité)

"...Un Amour de Swann, de Schlondorff, est une réussite incontestable. C'est même un événement..."
"...Les acteurs sont inspirés: Ornella Mutti est désarmante, fausse, butée, pulpeuse, palpitante. Jeremy Irons, merveilleusement titubant. Alain Delon, subtil et violent. Et comme spécimen de la qualité française, Fanny Ardant complète le tableau comme autant de détails piquants..." Philippe Sollers - Le Monde

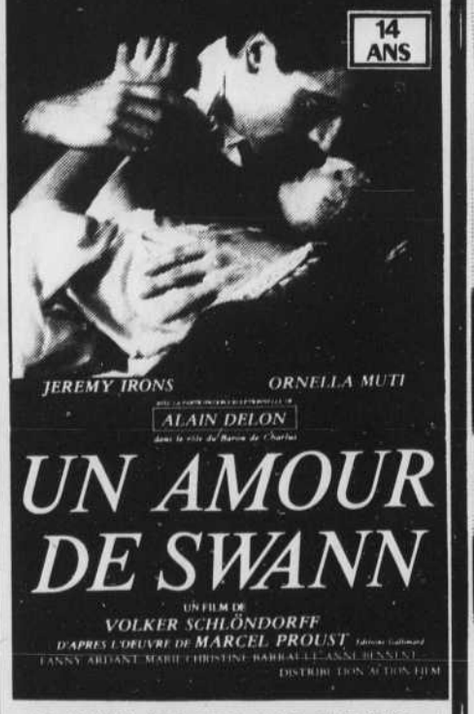

14 ANS
JEREMY IRONS ORNELLA MUTI
ALAIN DELON
UN AMOUR DE SWANN
UN FILM DE VOLKER SCHLÖNDORFF
D'APRÈS L'OEUVRE DE MARCEL PROUST
FANNY ARDANT MARIE-CHRISTINE BARRAULT ANNE BENNENT
DISTRIBUTION ACTION FILM
PARISIEN: 1:00, 3:05, 5:15, 7:15, 9:25.
Le PARISIEN 3 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

LA GRANDE PRIMEUR DE TOUS LES FESTIVAL DU MONDE!
«Rohmer plus drôle que jamais! Un véritable plaisir!»
— Richard Gay, Le Devoir
«Rohmer a trouvé le ton juste pour rire et beaucoup!»
— Louis Guy Lemieux, Le Soleil

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE POUR TOUS

ERIC ROHMER
PASCALE OGIER / TCHEKY KARYO / FABRICE LUCHINI
VIRGINIE THEVENET / CHRISTIAN VADIM / LASZLO SZABO
images: RENATO BERTA / son: GEORGES PRAT / musique: ELLI et JACNO
une production MARGARET MENEGOZ / LES FILMS DU LOSANGE / LES FILMS ARIANE
Le PARISIEN 2 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
PARISIEN: 1:45, 3:50, 5:50, 7:55, 10:00.

CAROLE LAURE POUR TOUS
STRESS

EN PREMIÈRE MONDIALE
Le PARISIEN 5 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
1:00, 2:45, 4:30, 6:20, 8:00, 9:55.

ARTS ET SPECTACLES

La saison d'automne à Radio-Québec

Des gros noms et des films pour attirer l'auditoire

PIERRE ROBERGE

MONTRÉAL (PC) — Durant la prochaine saison, la télévision de Radio-Québec va tenter de s'améliorer les soirs où elle se considère « un peu défaillante ». Le samedi avec Janette Bertrand, le dimanche avec Suzanne Lévesque et le lundi avec Michel Jasmin.

En présentant mercredi la nouvelle grille horaire, le directeur des programmes Claude Desorcy a affirmé que la télévision d'Etat ne craignait pas d'inscrire sa pièce maîtresse à un moment où l'auditoire est très sollicité par les chaînes concurrentes.

Cette nouvelle programmation ne pourra vraiment débuter avant le 20 septembre, alors que s'achèvera la visite du pape. De 18 h 30 à 1 h du matin, utilisant les images de Radio-Canada, Radio-Québec fera une synthèse quotidienne baptisée *Ce soir avec Jean-Paul II*.

Janette Bertrand

À compter de la mi-octobre, *Variétés Michel Jasmin* (lundi 20 h 30) affrontera dans sa première demi-heure des feuilletons (à Radio-Canada et Télé-Métropole) puis ensuite des mini-séries traduites (R.-C.) et des jeux ou variétés (T.-M.).

En plus de la personnalité d'animateur de Jasmin, Radio-Québec mise sur le fait que, pendant ses bonnes années au canal 10, il attirait plus de deux millions de personnes à une heure (21 h 30) qu'on disait au départ très difficile.

Co-produite avec l'entreprise privée, l'émission vedette de 90 minutes sera faite en direct, devant un public de 125 personnes. Les locaux de la télévision provinciale étant trop petits, on compte utiliser un studio ayant appartenu jadis à Radio-Canada, boulevard Dorchester ouest.

Michel Jasmin

Du même endroit, on diffusera (dimanche 20 h 30) aussi l'émission Suzanne Lévesque en direct. Selon M. Desorcy, cette production de 90 minutes mettra beaucoup l'accent sur les événements de la fin de semaine, relativement peu couverts par les média.

Le menu et les « angles d'attaque » de Mme Lévesque (déjà animatrice quotidienne à la radio ainsi que les mardis à la télévision de Radio-Canada) promettent d'être variés.

Le sujet pourra être la façon dont une famille a vécu un grand événement de l'actualité ou bien tel aspect controversé d'un film, d'un spectacle; ainsi un critique pourrait s'expliquer sur les ondes avec l'artiste ou l'auteur qu'il a critiqué.

Une fois par mois, Suzanne Lévesque en direct intégrera le tirage de la Super-Loto. Par ailleurs, du lundi au samedi en début de soirée, Radio-Québec annoncera le numéro gagnant de la Quotidienne.

L'émission de Janette Bertrand, baptisée *Parler pour Parler*, passera le samedi à 19 h. Avec sa domestique au franc parler (jouée par Diane Jules) et des gens « articulés mais pas spécialistes », Mme Bertrand mènera un débat situé autour d'une table, à la fin d'un repas.

D'un samedi à l'autre, ses sujets s'intituleront Le sexe de l'avenir, Si j'étais boss de la télé, J'aurais voulu être un artiste, Le maire Drapeau, La reine du foyer etc.

Suivra à 20 h *Plein Son* (tours de chant et concerts enregistrés) puis, à 21 h, *Ciné-Répertoire* qui propose entre autres cet automne: *La femme d'à côté, Fitzcarraldo, La ballade de Narayama*. On offrira un peu plus de films américains, par exemple *Hair*, de Milos Forman, ou encore *Victor Victoria*, avec Julie Andrews.

Claude Desorcy a expliqué qu'on observait le samedi un glissement marqué de l'auditoire vers les chaînes américaines et qu'il s'agissait d'offrir aux francophones autre chose que le hockey ou le long métrage d'une qualité relative présenté à Télé-Métropole.

Le vendredi a servi à caser le débat public *Droit de parole*, animé par Claire Lamarche; Radio-Québec l'a déménagé du mercredi pour lui éviter d'affronter la soirée de productions canadiennes à Radio-Canada.

M. Desorcy est très optimiste pour l'émission qui suivra, à 21 h, *Vendredi chaud*. Elle offrira des portraits de personnages historiques comme Honoré Mercier (joué par Raymond Bouchard), Taschereau (Jean Guy), Duplessis (Jacques Thisdale, déjà diffusé) et, surtout, surtout, Camilien Houde (Jean-Marie Lemieux).

Dans un autre registre, *Vendredi chaud* affichera des comédies ou dramatiques comme *Pied-de-poule, La déprime, Bachelor* (avec Pauline Martin), *À toi pour toujours ta Marie-Lou* et *La famille tout court*.

RENE MALO PRESENTE

14 ANS

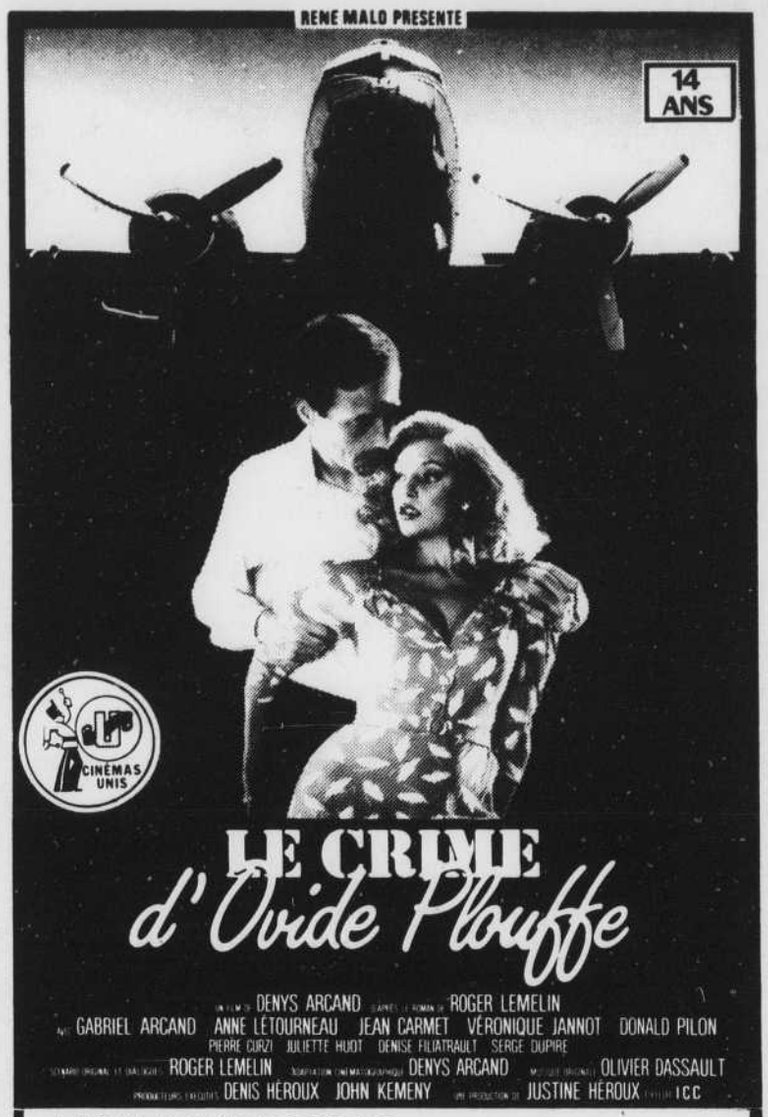

LE CRIME d'Ovide Plouffe

Cinémas Unis

AVEC DENYS ARCAND D'APRÈS LE ROMAN DE ROGER LEMELIN
GABRIEL ARCAND ANNE LÉTOURNEAU JEAN CARMET VÉRONIQUE JANNOT DONALD PILON
PIERRE CURZI JULIETTE HUOT DENISE FILIATRAULT SERGE DUPIRE
ROGER LEMELIN DENYS ARCAND OLIVIER DASSAULT
DENIS HÉROUX JOHN KEMENY JUSTINE HÉROUX ICC

PARISIEN: 12:35, 2:45, 4:50, 7:05, 9:15.
LAVAL: SAM. DIM. LUN. 12:50, 2:55, 4:55, 7:00, 9:05, SEM. 7:00, 9:05.
GREENFIELD: SAM. DIM. LUN. 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10, SEM. 7:10, 9:10.
VERSAILLES: SAM. DIM. LUN. 1:00, 3:00, 5:00, 7:10, 9:10, SEM. 7:10, 9:10.

Le PARISIEN 1 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

un film de BERTRAND TAVERNIER

POUR TOUS

Prix de la mise en scène "CANNES 84"

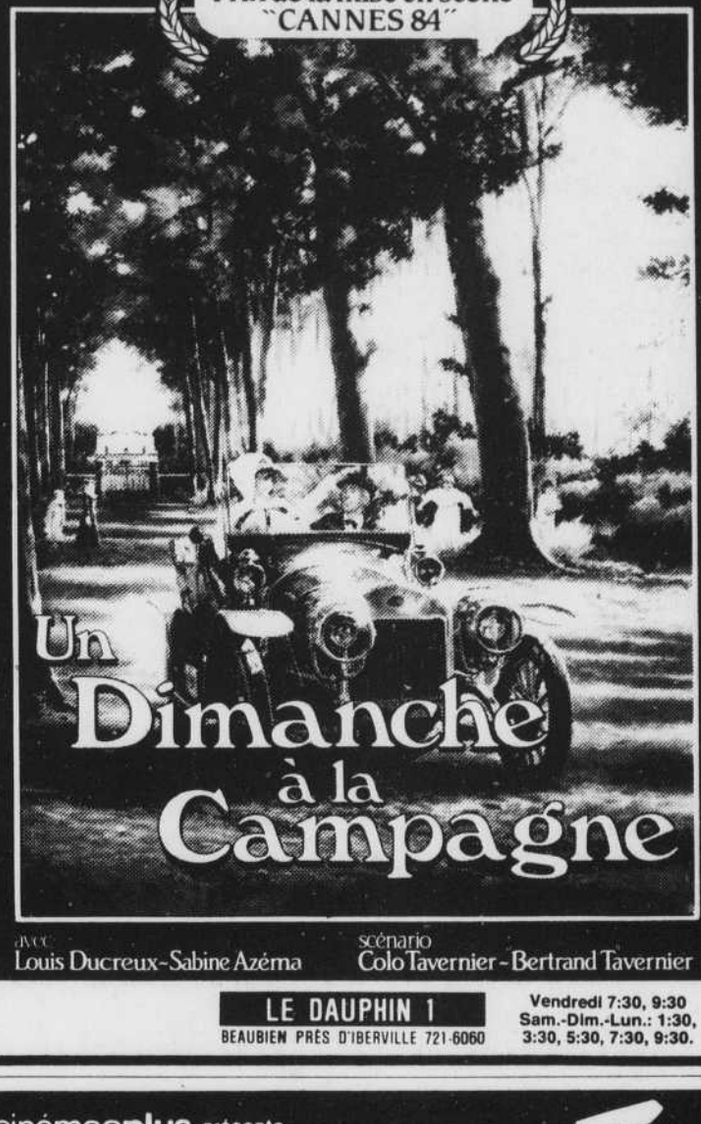

Un Dimanche à la Campagne

avec Louis Ducreux-Sabine Azéma
scénario Colo Tavernier-Bertrand Tavernier

LE DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Vendredi 7:30, 9:30
Sam.-Dim.-Lun.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

cinémasplus présente

VIVA LA VIE

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

Le même jour, à la même heure,
dans les mêmes circonstances,
dans des lieux différents,
un homme et une femme qui ne se
connaissent pas, disparaissent.
Fugue? enlèvement? suicide?
la police enquête.

Locale au début,
l'affaire prend soudain une dimension
mondiale. Alors l'incroyable histoire
de VIVA LA VIE commence...

POUR TOUS

CHARLOTTE RAMPLING - MICHEL PICCOLI - EVELYNE BOUIX
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - CHARLES AZNAVOUR
-LAURENT MALET - TANYA LOPERT - RAYMOND PELLEGRIN -
CHARLES GERARD et avec la participation d'ANOUK AIMÉE

DOLBY STEREO

CRÉMAZIE — ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
Vendredi 7:15 — 9:25.
Sam. - Dim. - Lundi: 12:45 — 2:50 — 5:00 — 7:15 — 9:25.

"L'un des meilleurs longs métrages réalisés au Québec depuis les quinze dernières années...
Un film qu'il ne faut absolument pas manquer."
— Laurent Gagliardi

"Très joli, très agréable, très moderne...
Un très joli sujet très joliment traité."
— René Homier-Roy

LA FEMME DE L'HOTEL

POUR TOUS

GAGNANT DU GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1984

AVEC PAULE BAILLARGEON, LOUISE MARLEAU, MARTHE TURGEON, SERGE DUPIRE, KIM YAROSHEVSKAYA, GENEVIEVE PARIS

UN FILM DE LEA POOL

PRODUCTRICE BERNADETTE PAYEUR

BERRI 2 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1:30 - 3:20 - 5:10 - 7:00 - 9:05

RENÉ MALO présente

Le grand gagnant des césars 84!
5 CESARS DONT MEILLEUR ACTEUR

«Salut, chef-d'oeuvre!»
— Le figaro —
« Tchao Pantin est un chef-d'oeuvre»
— France soir —
«Et surtout, surtout, il y a le clou du spectacle: Coluche
— Premiere —

14 ANS

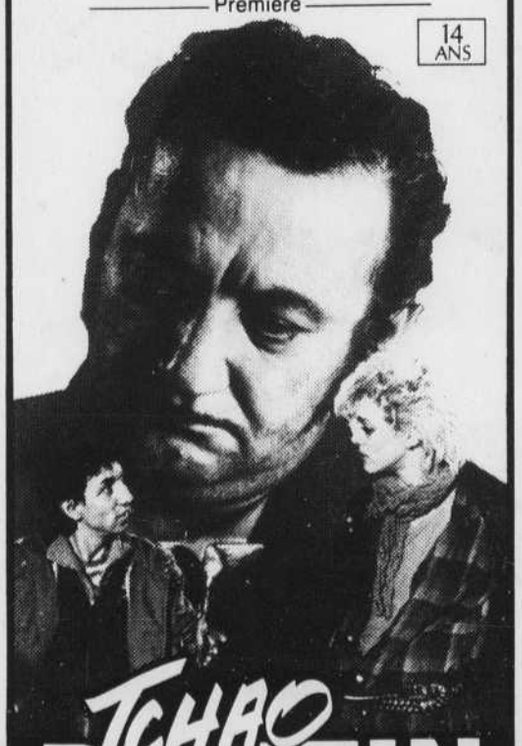

TCHAO PANTIN

COLUCHE - RICHARD ANCONINA
Un film de CLAUDE BERRI
Avec AGNES SORAL ET PHILIPPE LEOTARD
Adaptation et dialogues CLAUDE BERRI ET ALAIN PAGE
Images BRUNO NUYTTEN Musique CHARLELIE COUTURE
Production RENN PRODUCTIONS

BERRI 1 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1:40 - 3:30 - 5:25 - 7:20 - 9:15.

SPORTS

Jim Fanning succède à Virdon à la gérance des Expos

(CP, PC, Le Devoir) — Les Expos ont choisi hier d'écarter Bill Virdon pour le remplacer par Jim Fanning à la gérance de l'équipe.

Virdon, sous la gouverne duquel les Expos ont remporté 146 victoires et subi 147 défaites, a lui-même invité la direction à le remplacer à la suite d'un entretien avec le président et directeur général, M. John McHale.

« Bill (Virdon) m'a confié qu'il ne serait pas de retour la saison prochaine. J'ai ensuite saisi le conseil d'administration de ses intentions et il a été convenu qu'un changement s'imposait, immédiatement, dans les meilleurs intérêts de l'équipe », a déclaré McHale en conférence de presse, en fin d'après-midi.

« Le choix de Fanning s'imposait de lui-même. Il connaît bien les joueurs. Il a le respect des instructeurs et il a l'expérience d'une telle situation, ayant remplacé Dick Williams en septembre 1981 », a ajouté McHale . . . pendant que Virdon était invité à sourire à la demande des photographes.

« J'espère qu'on retiendra ce sourire car il semble que personne n'a remarqué que j'ai souri pendant mon séjour à Montréal », a lancé Virdon.

Âgé de 53 ans, Virdon n'aura guère fait mieux que Fanning qui lui avait cédé la barre de l'équipe, le 12 octobre 1982, dans l'espoir qu'il puisse trouver la recette du championnat. Il aura échoué malgré la présence d'une pléiade de vedettes incapables de remporter les matchs serrés et croulant trop souvent sous la pression.

Avant la rencontre d'hier, les Expos avaient subi six défaites consécutives par la marge d'un point, s'inclinant même 4-3 en 11 manches contre les Giants de San Francisco, mercredi soir.

Les Expos occupent d'ailleurs la cinquième place de la section Est (64-67 avant hier soir) alors que Virdon avaient laissé entendre, à l'entraînement, que la direction de l'équipe lui avait fourni les réservistes nécessaires pour remporter le championnat de la section Est. L'an dernier, les Expos ont terminé la saison 1983 avec une fiche de 82 victoires et 80 défaites.

« Je n'ai aucun regret. J'accepte la décision de la direction qui doit préparer l'équipe pour l'an prochain », a confié Virdon.

Mis au courant des intentions de Virdon, le conseil d'administration que préside Charles Bronfman a choisi de redonner la barre à Fanning, 56 ans.

Fanning, vice-président au développement et au recrutement des joueurs, a donc effectué un retour à la gérance, hier. Gentleman Jim a dirigé les Expos du 8 septembre 1981 jusqu'à la fin de la saison 1982 et sous sa direction, les Expos ont remporté le championnat de la deuxième tranche du calendrier, en 1981. Il assumera la gérance par intérim au cours des 32 derniers jours du calendrier.

« Fanning assumera la continuité. Il fera encore partie de l'organisation la saison prochaine. Il dirigera l'équipe jusqu'à la fin de la saison », a commenté McHale, un ami personnel de Fanning.

McHale et Fanning se sont joints aux Expos dès la formation de l'équipe, en 1968.

« Je n'aurai qu'un message à livrer aux joueurs: s'amuser. Ils doivent oublier leurs frustrations. Je sais qu'ils peuvent grouper des victoires », a-t-il dit, hier.

Virdon demeurera par ailleurs à Montréal au cours des trois ou quatre prochains jours avant de retourner à son domicile de Springfield, dans le Missouri, où il « suivra les activités des Expos à la télévision ou en lisant les journaux ».

À sa 13e saison à la gérance d'une équipe du baseball majeur, Virdon a également dirigé les Pirates de Pittsburgh, les Yankees de New York et les Astros de Houston.

« Il y a maintenant 34 ou 35 ans que je suis associé au baseball. Je n'ai pas l'intention de reprendre la direction d'une équipe mais je ne dirais pas non à un poste d'instructeur au camp d'entraînement, par exemple », a-t-il précisé.

Invité à commenter une déclaration de Woodie Fryman, qui a déjà dit que les Expos ne savaient pas exécuter les jeux de base, Virdon a confirmé que « tous les joueurs de l'équipe n'avaient pas tous le même talent ni les mêmes capacités pour exécuter les jeux de base ».

Navratilova, Evert-Lloyd se qualifient rapidement

NEW YORK (AP) — Les Américaines Martina Navratilova et Chris Evert-Lloyd ont franchi avec succès le deuxième tour des Internationaux de tennis des États-Unis, hier.

Navratilova a facilement vaincu Andrea Leand au compte de 6-4 et 6-2 pendant que Evert-Lloyd, qui vient de remporter les Internationaux Player's, a aisément battu Terry Holladay en deux sets, 6-1, 6-1.

Du côté masculin, Mats Wilander (4e tête de série), de Suède, Andres Gomez (5e), de l'Équateur, Eliot Teltscher (10e), des États-Unis, Vitas Gerulaitis (12e), des États-Unis, et Anders Jarryd (14e), de la Suède, se sont également qualifiés pour le troisième tour.

Navratilova s'est rapidement qualifiée hier, prenant un peu plus d'une heure pour vaincre sa compatriote Leand, soit deux minutes de moins qu'à son premier match contre Lea Antonoplis, au premier tour.

Lloyd a cependant encore mieux fait, ne prenant que 55 minutes pour éliminer Holladay, 14 minutes de plus qu'à son premier match contre Sharon Walsch, vaincue en 41 minutes au premier tour.

Équipe-Canada retranche Denis Savard

DANIEL CAZA

(PC) — Glen Sather a fait son choix.

Hier, à l'issue de l'entraînement, il a rayé les nom du défenseur Craig Patrick, du gardien de but Réjean Lemelin, ainsi que des attaquants Anton Stastny, Denis Savard et Brian Sutter afin de respecter la limites de 22 joueurs disponibles en vue du tournoi de la Coupe Canada.

Le directeur-général et entraîneur d'Équipe-Canada n'a étonné personne en retranchant ces joueurs. Car, en somme, seul Patrick semblait vraiment posséder une chance d'éviter la guillotine.

« Le manque d'expérience de Patrick n'a pas joué en sa faveur », a expliqué Sather au sujet du défenseur des Rangers de New York, âgé de 21 ans.

À propos des autres joueurs retranchés, Sather a mentionné « qu'ils étaient tous excellents, mais qu'ils ne cadraient tout simplement pas dans le système de jeu préconisé par l'équipe ».

« Je ne peux pas me permettre d'attendre que ces joueurs s'adaptent à ce système, a-t-il ajouté. Il s'agit d'une courte série et je dois utiliser les joueurs les plus susceptibles de nous aider. »

Il a spécifié que Savard possédait tous les atouts pour réussir, mais que sa blessure à l'aîne avait contrecarré ses plans.

« Je dois également employer un personnel en bonne santé », a précisé l'entraîneur.

Pour ce qui est d'Anton Stastny, Sather a indiqué que son retard sur le reste de ses coéquipiers s'est avéré son pire ennemi: "Anton effectuait ses mouvements une fraction de seconde trop tard, a-t-il dit. Il n'est visiblement pas au sommet de sa forme."

Stastny a malgré tout obtenu une chance honnête de se tailler un poste dans l'équipe, puisqu'il a pris part à cinq rencontres. Il a par contre eu le malheur d'inscrire seulement un but et une passe.

Par ailleurs, le grand patron d'Équipe-Canada a révélé que la tenue de Steve Yzerman et de Brent Sutter avait constitué la plus agréable surprise du camp d'entraînement.

Brian Sutter, le frère de l'autre, est celui qui a le moins bien prisé la situation. Il était affreusement déçu, abattu. Son regard a d'ailleurs longuement fixé le plancher du vestiaire. Et sa tête semblait lourde entre ses deux mains.

L'ailier gauche au style très combatif a reçu toutes sortes de mauvais coups au cours de sa carrière. Celui-là, fut le plus dur à encaisser.

« Il ne m'est jamais arrivé quelque chose de pareil, a-t-il commenté. J'avais peu d'espoir de faire l'équipe au début du camp d'entraînement, mais plus les jours passaient, plus je me voyais dans les plans de Sather.

« J'ai néanmoins prouvé que je pouvais jouer dans ce calibre, a-t-il conclu, comme pour se consoler. Je n'ai pas eu l'air d'un bouffon. »

Anton Stastny était beaucoup moins amer. « Il leur fallait bien retrancher quelqu'un, a-t-il mentionné. J'ai eu ma chance, mais je n'en ai pas profité. »

Son frère, Peter, écoutait la conversation. Il n'a pu s'empêcher d'intervenir: « Anton a raté trop d'occasions de compter. S'il avait pu en réussir quelques-uns, il serait sans doute encore avec nous. »

Quant à Denis Savard, de qui l'on attendait une sortie intempestive à l'égard de l'organisation d'Équipe-Canada, il s'est montré fin diplomate.

« Ce n'est pas ma politique de critiquer mes patrons ou mes coéquipiers, a-t-il déclaré. On m'a préféré (Steve) Yzerman. Je respecte cette décision et j'espère de tout coeur que ce sera la bonne. »

Savard a confirmé que sa blessure à l'aîne l'avait passablement ennuyé. Particulièrement, lors des deux derniers matches, contre la Tchécoslovaquie et l'URSS.

Cependant, même s'il a soutenu que Sather avait été honnête à son endroit en lui faisant disputer cinq parties, il a apporté le commentaire suivant.

« J'aurais aimé pouvoir jouer en compagnie de Mark Messier et Glenn Anderson, par exemple. Ces deux joueurs étaient virtuellement assurés d'un place dans l'équipe au tout début du camp d'entraînement. Ainsi, j'aurais peut-être pu jouer de manière plus décontractée que je l'ai fait avec Brian Sutter et Brian Bellows, deux joueurs ne pouvant se permettre le moindre laisser-aller ou la moindre erreur. »

La FISA exclut les voitures de Ken Tyrrell

PARIS (AFP) — Il n'y aura plus de Tyrrell au départ des Grands Prix de Formule un cette saison. Pas plus à Monza, en Italie, le 9 septembre prochain, qu'au Nurburgring, en RFA, le 7 octobre, ou à Estoril, au Portugal, le 21 octobre.

En confirmant la décision du comité exécutif de la FISA d'exclure du championnat du monde jusqu'à la fin de la saison les voitures du constructeur britannique, le tribunal d'appel de la Fédération internationale (FIA) a mis fin aux derniers espoirs de Ken Tyrrell tard dans la nuit de mercredi, à Paris.

Le grand Ken, accompagné de son fils Bob, n'avait pourtant pas lésiné sur les moyens pour faire valoir son bon droit. Trois avocats, la présence de deux ingénieurs, celui de son écurie Bryan Lyle et Patrick Head (Williams), cinq heures de plaidoirie. Tyrrell était même allé jusqu'à venir présenter une de ses monoplaces aux sept juges composant le tribunal d'appel, deux mécaniciens se livrant à une démonstration de ravitaillement.

Tout cela n'a pas suffi et les juges ont retenu les trois chefs d'accusation: présence d'hydrocarbure dans l'eau injectée, lest mobile (billes de plomb) non fixé, trou dans le fond plat de la carrosserie. Ils ont estimé d'autre part que l'arrêt à quelques tours de l'arrivée était inexplicable compte-tenu que, selon les déclarations de l'ingénieur Bryan Lyle, il n'était pas indispensable et coûtait une perte de temps d'environ 25 secondes.

Au départ en 1985 mercredi soir, avant de pénétrer dans la salle de réunion du tribunal d'appel pour y entendre le verdict, Ken Tyrrell souriait encore. Un sourire que le constructeur britannique avait perdu aux alentours de minuit. Il venait d'apprendre que toutes ses démarches, tout le temps consacré à sa défense, avaient été inutiles.

Aucune déclaration. Dans son départ précipité, Tyrrell daignait tout juste tendre un court communiqué. Ken Tyrrell maintient que son équipe n'a pas contrevenu aux règlements durant la saison 1984. La décision du tribunal d'appel est fausse. Ken Tyrrell assure que le tribunal d'appel n'a pas compris les évidences techniques devant lesquelles il était placé. En dépit de cette décision, l'écurie Tyrrell participera au championnat du monde de Formule Un en 1985.

Malgré cette triste affaire, Ken Tyrrell ne veut pas désarmer. Il sera donc au départ la saison prochaine. Il en a tout à fait le droit, déclare Yvon Léon, sécrétaire général de la FISA, car son exclusion ne porte que sur la saison 1984. La sanction est très claire.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

S.Francisco 4, Montréal 3 (11 manches)
Chicago 7, Cincinnati 2
S. Diego 2, Philadelphie 0
New York 3, L. Angeles 2
St. Louis 10, Atlanta 6
Pittsburgh 4, Houston 2

Hier

Los Angeles à Montréal
S.Francisco à Phil' phie(2)
Pittsburgh à Cincinnati
Chicago à Atlanta

Aujourd'hui

San Francisco, Dravecky (8-6) et Whitson (12-7) à New York, Fernandez (4-2) et Berenyi (9-13), 17 h 35
Los Angeles, Hershiser (8-6) à Montréal, Schatzeder (9-12), 19 h 35
Pittsburgh, Candelaria (11-10) à Cincinnati, Price (6-10), 19 h 35
Chicago, Trout (12-5) à Atlanta, Brizzolara (1-1), 19 h 40
San Francisco, Laskey (6-11) à Philadelphie, Koosman (14-10), 20 h 05
Houston, Ryan (11-8) à St. Louis, LaPoint (9-10), 20 h 35

Les meneurs

(Partie d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Gwynn, SD	513	184	.359
Sandberg, Chi	531	174	.328
Brenly, SF	401	127	.317
Puhl, Hou	358	113	.316
Cruz, Hou	498	157	.315
Hernandez, NY	446	138	.309
Leonard, SF	454	140	.308
Ray, Pgh	437	134	.307
Raines, Mtl	**497**	**152**	**.306**
Hayes, Phi	430	131	.305

Circuits: Murphy, Atl, 28; Schmidt, Philadelphie, 26.
Points produits: **Carter, Montréal, 95;** M. Schmidt, Philadelphie, 87.
Buts volés: Samuel. Philadelphie, 60; Raines, Montréal, 58.
Lanceurs (11 décisions): Sutcliffe, Chicago, 13-1, 2.92; Horton, St. Louis, 8-3, 3.54.

Ligue Américaine

Mercredi

Californie 7, Baltimore 5
Chicago 8, Toronto 5
Cleveland 5, Milwaukee 2
Boston 4, Minnesota 0
Kansas City 4, Texas 1
New York 4, Oakland 1
Seattle 5, Detroit 1

Hier

Cleveland à Milwaukee
Toronto à Chicago
Boston à Minnesota
Texas à Kansas City
Detroit à Seattle

Aujourd'hui

Boston, Clemens (9-4) à Cleveland, Smith (2-3), 19 h 05
Minnesota, Castillo (2-0) à Toronto, Stieb (13-5), 19 h 35
Kansas City, Leibrandt (7-6) à Chicago, Dotson (13-10), 20 h 30
Milwaukee, Haas (7-10) à Texas, Mason (8-11), 20 h 35
New York, Rasmussen (8-4) à Californie, Kison (3-3), 22 h 30
Baltimore, Flanigan (11-11) à Seattle, Barojas (9-5), 22 h 35
Detroit, Wilcox (15-7) à Oakland, Burris (11-7), 22 h 35

Ligue Américaine

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Winfield, NY	457	161	.352
Mattingly, NY	483	169	.350
Murray, Bal	480	152	.317
Hrbek, Min	460	145	.315
Barrett, Bos	360	113	.314
Trammell, Det	464	145	.313
Collins, Tor	358	111	.310
Easler, Bos	484	150	.310
Ripken, Bal	521	161	.309
Baines, Chi	483	149	.308

Circuits: Armas, Boston, 35; Kingman, Oakland, 32, Parrish, Detroit, 29.
Points produits: Kingman, Oakland, 108; Murray, Baltimore, 102; Rice, Boston, 100.
Buts volés: Henderson, Oakland, 50; Collins, Toronto, 46; Pettis, Californie, 45.
Lanceurs (11 décisions): Leal, Toronto, 13-4, 3.65; Blyleven, Cleveland, 15-5, 3.08

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	490	144	95	24	.294
Dawson	424	103	64	12	.243
Dilone	134	36	8	1	.269
Driessen	91	23	12	4	.253
Flynn	315	79	15	0	.251
Francona	214	74	18	1	.346
Gonzales	3	0	0	0	.000
Raines	497	152	50	7	.306
Ramos	73	13	5	2	.178
Ramsey	52	11	2	0	.212
Scott	62	18	5	0	.290
Stenhouse	159	31	16	4	.195
Thomas	232	61	19	0	.263
Venable	55	15	5	2	.273
Wallach	479	129	67	18	.269
Wohlford	164	43	17	1	.262

Buts volés: Raines 58; Dilone 22; Dawson, 9; Wohlford, 2; Carter; Wallach, Venable, Scott, 1 chacun.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Grapenthin	0-2	10.2	5	3	4.22
Gullickson	9-7	175.0	69	82	3.55
Hesketh	1-0	21.1	4	14	1.71
James	6-4	76.0	29	69	3.43
Lea	15-8	204.1	63	108	2.77
Lucas	0-3	49.2	14	39	2.54
Palmer	5-3	85.0	36	53	3.81
Reardon	5-7	73.2	25	63	3.05
Rogers	5-12	136.0	71	53	4.70
Schatzeder	6-5	114.0	31	73	2.45
Smith	9-11	151.0	53	84	3.16

Victoires préservées: Reardon 19; Lucas, 8; James, 7; Schatzeder, 1.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	79	53	.598	—
NEW YORK	73	58	.557	5 ½
PHILADELPHIE	71	59	.546	7
ST. LOUIS	66	65	.504	12 ½
MONTRÉAL	**64**	**67**	**.489**	**14 ½**
PITTSBURGH	57	75	.432	22

Section Ouest

SAN DIEGO	77	55	.583	—
HOUSTON	68	66	.507	10
ATLANTA	65	67	.492	12
LOS ANGELES	63	70	.470	14 ½
SAN FRANCISCO	54	77	.412	22 ½
CINCINNATI	54	79	.406	23 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT	87	46	.654	—
TORONTO	75	57	.568	11 ½
BALTIMORE	71	61	.538	15 ½
NEW YORK	71	61	.538	15 ½
BOSTON	69	63	.523	17 ½
CLEVELAND	60	74	.448	27 ½
MILWAUKEE	55	78	.414	32

Section Ouest

MINNESOTA	69	63	.523	—
MANSAS CITY	66	66	.500	3
CALIFORNIE	65	67	.492	4
CHICAGO	62	69	.473	6 ½
OAKLAND	61	72	.455	9
TEXAS	58	74	.439	11
SEATTLE	58	75	.436	11 ½

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Toronto à Ottawa
Dimanche
Winnipeg à Sask.
Lundi
Montréal à Hamilton
Edmonton à Calgary

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	8	6	2	0	274	189	12
MONTRÉAL	**8**	**3**	**5**	**0**	**208**	**230**	**6**
OTTAWA	8	3	5	0	186	260	6
HAMILTON	7	1	5	1	156	203	3

Section Ouest

WINNIPEG	8	7	1	0	273	154	14
C.-BRITANNIQUE	8	7	1	0	203	114	14
EDMONTON	7	3	4	0	190	218	6
CALGARY	8	3	5	0	143	189	6
SASKATCHEWAN	8	1	6	1	156	254	3

En exclusivité à CKAC

Le premier QUÉBÉCOIS dans l'espace

Philippe Garneau, chroniqueur à CKAC, et son frère Marc Garneau, le premier astronaute québécois.

Tous les vendredis à 16h30, dans le cadre de l'émission de Louis-Paul Allard, MONTRÉAL EN VRAC, Philippe Garneau livre tous les détails de l'entraînement intensif que suit son frère Marc à la N.A.S.A. de Houston.

CKAC 73

Le numéro 1 de l'information